

( I )  
( N° 63 )

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Séance du 1<sup>er</sup> février 1910

COMPTE GÉNÉRAL

DE

L'ADMINISTRATION DES FINANCES

RENDU

POUR L'ANNÉE 1908

PAR

LE MINISTRE DES FINANCES



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

112, RUE DE LOUVAIN, 112

1910

(II)

## TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
Note préliminaire . . . . .	1— 2
<b>COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.</b>	
Note sur le compte des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1908 . . . . .	4— 8
Tableau général des opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1908 . . . . .	9 — 17
<i>Développement, par classe de comptables, des recettes et des dépenses faites par l'administration des finances, pendant l'année 1908.</i>	
Développement, par classe de comptables, des recettes faites par l'administration des finances, pendant l'année 1908 . . . . .	20— 21
Développement, par classe de comptables, des paiements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1908 . . . . .	22— 23
Résumé du développement, par classe de comptables, des recettes et des paiements faits par l'administration des finances, pendant l'année 1908 . . . . .	24— 25
<b>COMPTE DES BUDGETS.</b>	
<i>Compte définitif du budget de l'exercice 1907.</i>	
Note sur le compte définitif du budget de l'exercice 1907 . . . . .	28— 42
Budget de l'exercice 1907. Compte des recettes, à l'époque de la clôture de l'exercice . . . . .	44— 47
— — — — — Compte des dépenses, à l'époque de la clôture de l'exercice . . . . .	48— 71
Recettes. Développements, par nature de perception et par article du budget . . . . .	75—109
— — — — — par province, des recouvrements effectués . . . . .	111—129
— — — — — Comparaison avec les recouvrements de l'exercice antérieur . . . . .	131—163
Dépenses. Développements des paiements effectués, par année et par article du budget . . . . .	167—321
Comparaison des dépenses de l'exercice 1907, liquidées par la Cour des comptes et ordonnancées par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice antérieur . . . . .	322
Tableau des résultats des budgets des exercices clos de 1850 à 1906 inclusivement . . . . .	325—553
Résultat général du budget de l'exercice 1907 . . . . .	557
Comparaison entre la situation provisoire et la situation définitive du budget de l'exercice 1907.	538
<i>Compte provisoire du budget de l'exercice 1908.</i>	
Note sur le compte provisoire du budget de l'exercice 1908. . . . .	540—543
État des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1908 . . . . .	544
Budget de l'exercice 1908. Compte provisoire des recettes, au 1 <sup>er</sup> janvier 1909. . . . .	545—549
— — — — — Compte provisoire des dépenses, au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . .	550—569
<i>Compte des opérations sur les exercices clos de 1905 à 1907.</i>	
Note sur le compte des opérations relatives aux exercices clos de 1905 à 1907 . . . . .	372—374
Exercice périmé de 1905. — Compte final d'apurement, en ce qui concerne les ordonnances qui restaient en circulation et à payer à l'époque de la reddition du compte définitif . . . . .	375—379
Exercices en cours d'apurement de 1904 à 1907. — Situation des créances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909. . . . .	381—397

**COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1908**

	PAGES.
Note sur le compte de trésorerie pour l'année 1908 . . . . .	400
Compte de trésorerie et bilan de l'administration des finances, présentant la situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1908, les opérations de l'année 1908 et la situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . .	401—421

**COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1908.**

Note sur le compte de la dette publique pour l'exercice 1908 . . . . .	424—446
Annexes au compte de la dette publique pour l'exercice 1908 . . . . .	447—451

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État impose au Ministre des finances l'obligation de soumettre annuellement aux Chambres législatives, le compte général de l'administration des finances.

Le compte rendu pour l'année 1908 satisfait à cette obligation; il comprend toutes les opérations relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics, et constate la situation de tous les services de recette et de dépense, tant au commencement qu'à la fin de cette année.

Il est divisé en quatre parties :

La première partie, intitulée : COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1908, contient l'exposé sommaire de tous les faits de la gestion annuelle de cette administration, en ce qui concerne les services des Budgets et de Trésorerie.

Les trois autres parties constituent les comptes de développement exigés par l'article 43 de la loi précitée, savoir :

1° COMPTE DES BUDGETS, qui expose : 1° par année, par exercice, par branche de revenu et par nature de perception, les droits constatés à la charge des redevables de l'État, les recouvrements effectués sur ces droits et les recouvrements restant à faire; et 2° par année, par exercice, par ministère et par article, les droits constatés au profit des créanciers de l'État, les paiements effectués et les paiements restant à faire pour solder les dépenses.

Il établit, de plus, la comparaison, quant aux recettes, entre les évaluations, les droits à la charge des redevables de l'État et les recouvrements opérés sur ces droits; et, quant aux dépenses, entre les crédits ouverts, les droits au profit des créanciers de l'État et les paiements effectués.

Le compte des budgets se divise lui-même en trois sections, qui sont : A, le compte définitif du budget de l'exercice 1907, présentant la situation de ce budget au 31 octobre 1908, époque de sa clôture; B, le compte provisoire du budget de l'exercice 1908, établissant la situation de ce budget telle qu'elle résulte des faits accomplis jusqu'au 31 décembre de l'année et de ceux qui se réaliseront jusqu'au 31 octobre 1909; C, le compte des opérations sur les exercices clos, comprenant le compte d'apurement de l'exercice 1903 et la situation des ordonnances restant à payer sur les exercices 1904 à 1907.

2° **COMPTE DE TRÉSORERIE**, faisant connaître les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services de l'administration des finances et établissant le bilan de cette administration. Il retrace la situation de l'actif et du passif au 1<sup>er</sup> janvier 1908, et indique les recettes et les paiements effectués pendant l'année 1908, les modifications que ces faits ont apportées à cette première situation, ainsi que la situation nouvelle qui ressort au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

3° **COMPTE DES DIVERS SERVICES PUBLICS ET SPÉCIAUX**, lequel expose la situation, au commencement et à la fin de l'année 1908, de même que le mouvement durant cette période, des différentes parties de la dette publique, des pensions de toute catégorie et des rentes viagères.

Quant aux opérations de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, elles sont l'objet d'un exposé annuel et distinct qui est présenté aux Chambres législatives en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847.

Les diverses parties du compte général sont, du reste, précédées de notes explicatives qui en résument les résultats et qui sont surtout destinées à faciliter l'intelligence des tableaux.

---

# COMPTE

DES

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908

## NOTE

## SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PENDANT L'ANNÉE 1908.

Le compte des opérations de l'administration des finances pendant l'année 1908 forme la première partie du compte général établi en conformité des articles 42 et 45 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique. Il contient le relevé sommaire des droits constatés soit au profit soit à la charge de l'État, ainsi que des recettes et des dépenses qui sont développées dans les autres parties du compte général (*Comptes des Budgets et de Trésorerie*), et présente les résultats de la gestion annuelle de l'administration.

On va exposer ces résultats.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

Les opérations sur les budgets sont relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics ; en voici la situation :

## RECETTES.

*Exercice 1907.*

D'après le compte précédent, les droits qui restaient à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1908 sur les recettes prévues au budget des Voies et Moyens de l'exercice 1907 s'élevaient à . . . . . fr.	24,341,079 09
Pendant l'année 1908, ces droits ont été l'objet de modifications qui se résument en une augmentation de . . . . .	9,294,569 44
De sorte que les recouvrements à opérer sur l'exercice 1907 atteignaient.	33,635,648 53
Les recettes opérées en 1908 ayant été de . . . . .	28,442,490 19
Une somme de . . . . . fr.	5,193,158 54
restait à recouvrer lors de la clôture du budget de 1907.	

*Exercice 1908.*

Les droits constatés sur les Voies et Moyens tant ordinaires qu'extraordinaires de 1908 se sont élevés à . . . . .	fr. 696,763,777 91
Les recouvrements effectués en 1908 ont été de . . . . .	678,533,388 74
	<hr/>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 1909, il restait à recouvrer . . . . .	fr. 18,230,392 17
	<hr/> <hr/>

## DÉPENSES.

*Exercice 1907.*

Suivant le compte de l'année 1907, les créances liquidées et ordonnancées, mais non encore acquittées, sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1907 ainsi que sur le Budget extraordinaire, s'élevaient, au 1 <sup>er</sup> janvier 1908, à . . . . .	fr. 65,562,569 05
De cette dernière date au 31 octobre 1908, de nouvelles liquidations de créances ont augmenté ce chiffre de. . . . .	230,007,427 14
	<hr/>
Les créances à la charge du Trésor sur l'exercice 1907 s'élevaient, en définitive, à . . . . .	295,569,996 19
	<hr/>
Les paiements effectués et justifiés, pendant la même période, se sont élevés à . . . . .	289,124,019 40
	<hr/>
Il en résulte que les créances liquidées et ordonnancées, dont le paiement n'était pas réclamé à l'époque de la clôture de l'exercice, s'élevaient à . . . . .	fr. 6,445,976 79
	<hr/> <hr/>

*Exercice 1908.*

Les créances liquidées et ordonnancées en 1908 sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1908 ainsi que sur le Budget extraordinaire, montent à . . . . .	fr. 552,613,647 02
Les paiements effectués et justifiés sont de . . . . .	488,356,161 48
	<hr/>
Les créances ordonnancées, mais non acquittées, s'élèvent par conséquent, à la date du 1 <sup>er</sup> janvier 1909, à . . . . .	fr. 64,257,485 54
	<hr/> <hr/>

*Exercices clos.*

D'après le dernier compte rendu, les dépenses restant à payer sur les exercices clos, mais en cours d'apurement, de 1905 à 1906, étaient de fr.	3,874,817 86
	<hr/>
A REPORTER. . . . .	fr. 3,874,817 86

REPORT. . . . . fr. 3,874,817 86

Depuis lors, ce chiffre s'est accru des créances non acquittées à la clôture de l'exercice 1907; ainsi que le constate le compte définitif de cet exercice, elles s'élèvent à . . . . . fr. 6,448,976 79

Le montant des paiements à effectuer pour apurer les exercices précités était donc de . . . . . 10,320,794 65

Les paiements effectués dans le cours de l'année 1908, y compris : 1° les ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, dont le montant a été versé à la caisse des dépôts et consignations (art. 57 de la loi sur la comptabilité de l'État), et 2° les ordonnances atteintes par la prescription (art. 56 de la même loi), dont le montant a été porté en recette au profit du Trésor, sont de . . . . . 6,482,079 33

Il s'ensuit que les ordonnances non acquittées sur les exercices clos s'élevaient, au 1<sup>er</sup> janvier 1909, à . . . . . fr. 3,838,715 30

Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

Sur l'exercice 1904 . . . . .	fr.	17,799 99
— 1905 . . . . .		77,116 67
— 1906 . . . . .		120,095 »
— 1907 . . . . .		5,623,703 64
SOMME ÉGALE. . . . .	fr.	3,838,715 30

#### OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

Ces opérations sont relatives à des encaissements et à des paiements soit pour le compte de tiers, soit pour des services publics étrangers au Budget de l'État. Elles se résument ainsi qu'il suit :

##### RECETTES.

Les recettes opérées pendant l'année 1908 sur les services de la Trésorerie se sont élevées à fr. 7,781,859,844 48 c<sup>t</sup>,

SAVOIR :

Recettes pour ordre. (Fonds de tiers) . . . . .	fr.	2,520,842,734 12
Service de la dette publique. (Fonds réalisés au moyen d'ordonnances liquidées sur le budget, pour effectuer le paiement des intérêts et le rachat des titres de la dette publique; dispositions du Trésor sur les caisses de ses correspondants à Paris et à Londres; produit de l'émission de bons du Trésor.) . . . . .	fr.	391,489,602 90
Opérations diverses en dehors du service des budgets. . . . .		4,869,527,507 46
ENSEMBLE. . . . .	fr.	7,781,859,844 48

## DÉPENSES.

Les paiements effectués pendant l'année 1908 sur les services de la Trésorerie s'élèvent à fr. 7,762,868,224 41 c<sup>a</sup>,

SAVOIR :

Dépenses pour ordre. (Fonds de tiers) . . . . .	fr. 2,521,551,882 30
Service de la dette publique. (Paiement des intérêts et amortissement de la dette publique; remise de fonds par le Trésor à ses correspondants à Paris et à Londres, pour les dispositions sur leurs caisses; remboursement de bons du Trésor.) . . . . .	272,685,237 81
Opérations diverses en dehors du service des budgets. . . . .	4,968,831,104 30
ENSEMBLE. . . . .	fr. <u>7,762,868,224 41</u>

## RÉSUMÉ.

En résumé, les opérations de l'administration des finances, pendant l'année 1908, considérées dans leur ensemble, présentent la situation suivante :

Les valeurs de caisse et de portefeuille, à la fin de l'année 1907, montaient à . . . . . fr. 2,252,510,420 59

SAVOIR :

Numéraire en caisse. . . . .	fr. 83,291,597 30	
Titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .	1,845,206,829 76	
<i>Mandats et autres pièces acquittées.</i> {	En portefeuille chez les comptables. . . . .	115,365,349 03
	En cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes. . . . .	188,646,644 50
	Fr. 2,252,510,420 59	<u>59</u>

Les recettes de toute nature faites par l'administration des finances pendant l'année 1908 se sont élevées à fr. 8,488,835,720 41 c<sup>a</sup>.

SAVOIR :

Opérations sur les budgets {	de 1907 . fr. 28,442,490 19	} 706,975,875 93
	de 1908 . . 678,533,383 74	
Opérations de Trésorerie . . . . .	7,781,859,844 48	
	<u>8,488,835,720 41</u>	
ENSEMBLE. . . . .	fr. <u>10,721,546,141</u>	

L'emploi de cette somme se justifie comme il suit :

Les dépenses faites par l'administration des finances pendant l'année 1908 s'élèvent à fr. 8,546,830,484 64 c.

SAVOIR :

Opérations sur les budgets	}	de 1907 . fr. 289,124,019 40	}	785,962,260 23
		de 1908 . . 488,556,161 48		
		clos. . . . 6,482,079 55		
Opérations de Trésorerie. . . . .				7,762,868,224 41

TOTAL DE LA DÉPENSE. . . fr. 8,546,830,484 64

On y ajoute les valeurs de caisse et de portefeuille existant à la fin de la même année 1908,

SAVOIR :

Numéraire en caisse . . . . .	fr. 408,871,010 85	
Titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .	1,752,298,028 96	
<i>Mandats et autres pièces acquittées.</i>	}	En portefeuille chez les comptables. 115,164,967 01
		En cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes. . . . .
		198,181,649 56
		<u>2,174,515,656 36</u>
SOMME ÉGALE . . . . .	fr. 10,721,546,141	»

Un tableau destiné à démontrer la conformité qui existe entre les comptes des divers comptables de l'État et le compte général est publié comme annexe : c'est le tableau de développement, par classe de comptables, des recettes et des paiements faits par l'administration des finances pendant l'année 1908.

# TABLEAU GÉNÉRAL

DES

OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

PENDANT L'ANNÉE 1908

## COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1908.

Numéraire en caisse . . . . .	fr.	83,291,597 30
Titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .		1,845,206,829 76
Mandats et autres pièces acquittées	en portefeuille chez les comptables . . . . .	fr. 115,365,349 03
	en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes . . . . .	188,646,644 50
		304,011,993 53
		2,232,510,420 59

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

## RECETTES. — EXERCICE 1907.

	DROITS qui restaient à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	MODIFICATIONS apportées, en 1908, aux droits antérieurement constatés.		MONTANT des droits restant définitivement à recouvrer.	RECOUVREMENT EFFECTUÉS pendant l'année 1908.	SOMMES restant A RECOURIR à la clôture de l'exercice.
		Augmentations.	Diminutions			
<b>VOIES ET MOYENS ORDINAIRES</b>						
Impôts . . . . .	fr. 4,273,618 55	7,727,726 05	»	12,001,344 60	11,773,896 45	227,448 15
Péages . . . . .	3,788,175 10	1,205,813 83	»	4,993,988 93	4,940,167 16	53,821 77
Capitaux et revenus . . . . .	11,603,738 66	197,662 15	»	11,801,400 81	9,345,926 50	2,455,474 31
Remboursements . . . . .	2,304,270 04	163,367 41	»	2,467,637 45	2,267,299 53	200,337 92
	21,969,802 35	9,294,569 44	»	31,264,371 79	28,327,289 64	2,937,082 15
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>						
Annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à l'État à la suite des troubles de 1900 . . . . .	7,344 53	»	»	7,344 53	7,344 53	»
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	196,440 15	»	»	196,440 15	12,015 43	184,424 72
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes.	1,150 »	»	»	1,150 »	1,150 »	»
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	20,000 »	»	»	20,000 »	»	20,000 »
Prix de vente des terrains situés à Ostende cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. — Loi du 9 mai suivant.) Neuvième annuité. . . . .	2,146,342 06	»	»	2,146,342 06	94,600 59	2,051,651 47
		9,294,569 44	»			
	24,341,079 09	9,294,569 44		33,635,648 53	28,442,490 19	5,193,158 34

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1908.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

## DÉPENSES. — EXERCICE 1907.

	CRÉANCES		PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1908. (Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre.)	PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier à la clôture de l'exercice,	
	qui restaient à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	constatées ET ORDONNANCÉES pendant l'année 1908.		sur ORDONNANCES en circulation.	sur ORDONNANCES d'ouverture de crédit.
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>					
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux Budgets des exercices antérieurs (1903 à 1906) et transférées en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'État . . .	441,581 18	2,746,508 16	3,433,698 45	54,480 89	»
Dépenses propres à l'exercice . . . . .	61,465,222 22	227,260,828 98	232,367,262 93	6,202,832 08	155,956 19
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>					
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1907 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois du 18 août 1907 et à l'arrêté royal du même jour . . . . .	3,655,765 65	»	3,623,058 02	32,707 63	»
	65,562,569 05	230,007,427 14		6,290,020 60	155,956 19
	295,569,996 19		289,124,019 40	6,445,976 79	

## COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

## RECETTES. — EXERCICE 1908.

	DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1908.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1908.	SOMMES restant à RECOURIR, au 1 <sup>er</sup> janvier 1909, sur les DROITS CONSTATÉS.
<b>VOIES ET MOYENS ORDINAIRES</b>			
Impôts . . . . .	272,212,727 39	268,431,787 49	3,780,939 90
Péages . . . . .	302,818,076 92	299,233,340 88	3,584,736 04
Capitaux et revenus . . . . .	26,808,810 75	19,433,885 51	7,374,925 24
Remboursements . . . . .	9,664,580 »	9,139,446 23	525,133 77
	611,504,193 06	596,238,460 11	15,265,734 95
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>			
Quotes-parts des États maritimes dans le prix de rachat du péage de l'Escaut . . . . .	28,000 »	28,000 »	»
Part revenant à l'État dans la septième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .	92,422 66	85,030 14	7,342 52
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	304,203 97	294,092 71	210,113 26
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .	189,341 51	185,256 91	4,084 60
Prix de vente de biens de cures . . . . .	1,275 »	1,275 »	»
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égoûts à Wendingue . . . . .	17,386 05	»	17,386 05
Prix de vente des terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. — Loi du 9 mai suivant.) Dixième annuité . . . . .	2,690,685 49	44,954 70	2,645,730 79
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école . . . . .	1,333 84	1,333 84	»
Amortissement d'un capital nominal de 13,500 francs en obligations de la Société anonyme « Association maritime belge » . . . . .	13,500 »	13,500 »	»
Remboursement de dix-sept actions ordinaires et de trente-huit actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	36,000 »	36,000 »	»
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	299 34	299 34	»
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. . . . .	80,000 »	»	80,000 »
Produit de la négociation d'un capital nominal de 108,679,300 francs en obligations de la dette publique à 3 %. (Arrêté royal du 11 mars 1907. — Solde recouvré en 1908.) . . . . .	55,875,505 82	55,875,505 82	»
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 %. (Arrêté royal du 3 septembre 1908. — Partie rattachée à 1908.) . . . . .	25,729,623 17	25,729,623 17	»
	696,763,777 91	678,533,385 74	18,230,392 17

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1908.

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

## DÉPENSES. — EXERCICE 1908

	DROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1908.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1908.	RESTES A PAYER au 1 <sup>er</sup> janvier 1909, sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>			
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux budgets des exercices antérieurs (1904 à 1907) et transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'Etat . . . . .	414,718 23	354,575 27	60,142 96
Dépenses propres à l'exercice . . . . .	394,769,222 24	332,712,962 73	62,056,259 51
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1908 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 16 septembre et 24 décembre 1908 et à l'arrêté royal du 16 septembre 1908 . . . . .	157,429,706 55	155,288,623 48	2,141,083 07
	552,613,647 02	488,356,161 48	64,257,485 54

## COMPTÉ DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

## OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (suite).

## RECETTES. — EXERCICES CLOS.

*N. B.* Conformément à l'article 28 de la loi sur la comptabilité de l'État, les recettes sur les exercices clos ont été portées aux comptes des exercices pendant lesquels elles ont été opérées.

## OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances . . . . . fr.	1,306,684,762 23	
Recettes pour ordre.	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette . . . . .	1,005,516,970 93	2,520,842,734 12
	Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .	8,641,000 96	
	Fonds mis par ordonnances à la disposition du Trésor et de la caisse d'amortissement, pour le paiement des intérêts et le rachat de titres de la dette publique . . . . .	128,453,878 57	
Service de la dette publique.	Correspondants à Paris et à Londres, L/C courant pour les dispositions du Trésor . . . . .	30,534,388 49	391,489,602 90
	Annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement d'avances faites pour construction d'écoles . . . . .	1,335 84	
	Produit des émissions de bons du Trésor . . . . .	232,500,000 »	
Opérations diverses en dehors du service des Budgets . . . . .			4,869,527,507 46
			7,781,859,844 48



## COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

## RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

<i>Opérations sur les Budgets. -- RECETTES.</i>	{	Exercice 1907 . . . . . fr.	28,442,490 49	}	706,975,875 93
		— 1908 . . . . .	678,533,385 74		
<i>Opérations de Trésorerie</i> . . . . .					7,781,859,844 48
		<b>TOTAL DES RECETTES</b> . . . . . fr.			8,488,835,720 41
		Valeurs de caisse et de portefeuille au 1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .			2,232,510,420 59
		<b>TOTAL GÉNÉRAL.</b> . . . . . fr.			10,721,346,141 »

## DES FINANCES PENDANT L'ANNÉE 1908.

VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1909.

Numéraire en caisse . . . . .		108,871,010 83
Titres de la dette publique et autres valeurs. . . . .		1,752,298,028 96
Mandats et autres pièces acquittées	en portefeuille chez les comptables . . . . .	115,164,967 04
	en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes. . . . .	198,181,649 56
		313,346,616 57
		2,174,515,656 36

## DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1908.

Opérations sur les Budgets. — DÉPENSES.	Exercice 1907 . . . . .	fr. 289,124,019 40	} 783,962,260 23
	— 1908 . . . . .	488,356,161 48	
	Exercices clos . . . . .	6,482,079 35	
Opérations de Trésorerie. . . . .			7,762,868,224 41
	TOTAL DES DÉPENSES. . . . .	fr.	8,546,830,484 64
	Valeurs de caisse et de portefeuille au 1 <sup>er</sup> janvier 1909. . . . .		2,174,515,656 36
	TOTAL GÉNÉRAL . . . . .	fr.	10,721,346,141 »

*Certifié exact par le Directeur général de la trésorerie  
et de la dette publique,  
G. VAN CUTSEM.*

*Arrêté par le Ministre des Finances,  
JUL. LIEBAERT*

(18)

# DÉVELOPPEMENT,

PAR CLASSE DE COMPTABLES,

DES RECETTES ET DES DÉPENSES FAITES PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES

PENDANT L'ANNÉE 1908

## DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

NATURE DES RECETTES.	RECEVEURS		de l'administration des CHEMINS DE FER.	de l'administration des Postes et des TÉLÉGRAPHES.	de l'administration de LA MARINE.
	des CONTRIBUTIONS directes, douanes et accises.	de L'ENREGISTREMENT et des domaines.			
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.</b>					
Budget de l'exercice 1907 . . . . .	11,745,799 47	1,495,512 51	2,667,029 07	1,419,090 71	»
— — 1908 . . . . .	193,817,818 93	83,327,055 99	260,585,981 »	35,392,624 83	6,149,837 89
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.</b>					
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le rem- boursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances . . . . .	68,656,027 71	5,355,899 38	14,767,584 21	1,128,243,857 67	»
b. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le rem- boursement a lieu directement par les comp- tables qui en ont opéré la recette. . . . .	38,863,714 21	23,859,159 19	117,079,932 74	820,025,213 89	49,601 62
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .	»	»	»	»	»
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . .	»	»	»	»	»
OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SER- VICE DES BUDGETS. . . . .	21,340,778 75	17,330,620 »	320,508,281 62	501,797,741 85	»
<b>TOTAL DES RECETTES. . . . .</b>	<b>334,424,139 07</b>	<b>131,368,247 07</b>	<b>715,608,808 64</b>	<b>2,486,878,528 95</b>	<b>6,199,439 51</b>

faites par l'administration des finances pendant l'année 1908.

COMPTABLES				CAISSIER de L'ÉTAT.	ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE.		TOTAL des RECETTES.
de l'administration des PRISONS.	des établissements et services régis par L'ÉTAT.	des établissements de bienfaisance ET D'ALIÉNÉS	du Ministère de l'Agriculture, etc.		Produits réalisés et versés dans la caisse de l'Etat sans l'in- tervention des comp- tables des adminis- trations des recettes.	Recettes constatées par des virements de comptes dans les écritures centrales.	
91,678 71	316,295 27	»	»	10,706,163 45	»	921 »	28,442,490 19
437,132 79	565,231 81	»	»	98,112,843 62	»	144,858 88	678,533,385 74
»	»	»	»	289,376,051 86	1,000 »	284,341 40	1,506,684,762 23
575,711 80	»	4,930,098 02	133,539 46	»	»	»	1,003,516,970 93
»	»	»	»	8,641,000 96	»	»	8,641,000 96
»	»	»	»	232,800,000 »	»	158,089,602 90	391 489,602 90
»	»	»	»	2,443,533,776 63	»	1,564,994,308 61	4,869,527,507 46
1,104,523 30	881,527 08	4,930,098 02	133,539 46	3,082,891,836 52	1,000 »	1,724,444,032 79	8,488,835,720 41

## DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des paiements

NATURE DES DÉPENSES.	RECEVEURS		COMPTABLES					
	des CONTRIBUTIONS directes, douanes et accises.	de L'ENREGISTREMENT et des domaines.	de l'administration des CHEMINS DE FER.	de l'administration des postes et des TÉLÉGRAPHES.	de l'administration de LA MARINE.	de l'administration des PRISONS.	des établissements et services régis par L'ÉTAT.	des établissements de bienfaisance ET D'ALIÉNÉS.
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.</b>								
a. Opérations sur les budgets en cours d'exécution (1907-1908).	28,359,182 10	5,944,087 84	409,396,833 26	24,195,288 69	2,174 42	»	»	»
b. Opérations sur les budgets clos.	»	»	»	»	»	»	»	»
<b>SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.</b>								
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Mi- nistre des finances . . . . .	6,371,241 93	»	6,278,021 93	216,030,245 03	»	»	»	»
b. Fonds de tiers déposés au Tré- sor et dont le remboursement a lieu directement par les comp- tables qui en ont opéré la recette.	38,275,581 48	18,380,611 77	118,762,329 38	818,223,088 80	49,559 01	564,535 32	»	4,914,668 25
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordon- nances visées par la Cour des comptes . . . . .	»	»	687,159 61	123,198 37	»	»	»	»
<b>OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . .</b>	»	»	»	»	»	»	»	»
<b>OPÉRATIONS DIVERSES EN DE- HORS DU SERVICE DES BUD- GETS . . . . .</b>	261,877,282 41	407,491,589 98	480,604,999 44	1,431,027,406 23	6,223,745 63	529,003 81	849,740 69	»
<b>TOTAL DES PAYEMENTS. . . fr.</b>	334,883,287 62	431,813,289 59	715,729,363 82	2,489,008,227 18	6,275,476 06	4,093,539 13	849,740 69	4,944,668 25

faits par l'administration des finances pendant l'année 1908.

du Ministère de l'agriculture, etc.	Caissier de l'État. Payments faits		Administration de la Trésorerie.		TOTAL des PAYEMENTS.	DIFFÉRENCES résultant du mouvement, pendant l'année 1908, du portefeuille des agents du Trésor dans les provinces, ainsi que des mandats et pièces acquittées en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes.		MONTANT des PAYEMENTS renseignés dans le compte rendu des opérations de l'année 1908.
	AVCC l'intervention des AGENTS DU TRÉSOR dans les provinces.	PAR l'intervention des AGENTS DU TRÉSOR dans les provinces.	Récapitulés de versement concernant les produits réalisés dans l'intervention des comptables des administrations des recettes.	Dépenses constatées par des virements de comptes dans les écritures centrales.		Excédent des pièces régularisées pendant l'année sur les paiements de l'année.	Excédent des payem <sup>ts</sup> de l'année sur les pièces régularisées pendant l'année.	
»	486,050,980 69	4,263,028 39	»	129,404,002 03	787,312,594 42	»	9,832,413 54	777,480,180 88
»	6,447,644 17	»	»	34,435 18	6,482,079 35	»	»	6,482,079 35
»	52,243,314 62	»	»	1,229,391,165 06	1,510,822,985 57	»	43,792 40	1,510,779,193 17
130,837 37	»	»	»	»	999,328,211 64	»	»	999,328,211 64
»	10,433,958 33	»	»	161 18	11,244,477 49	»	»	11,244,477 49
»	57,551,856 44	189,417,343 03	»	56,817,086 70	273,786,286 17	»	1,101,048 36	272,685,237 81
»	76,198,405 16	2,298,460,743 61	1,000 00	308,567,182 61	4,968,831,104 30	»	»	4,968,831,104 30
	688,926,156 41	2,439,141,420 03				»	10,977,254 30	
130,837 37	3,448,067,276 44		1,000 00	1,724,414,032 79	8,537,807,738 91		10,977,254 30	8,546,830,484 64

## RÉSUMÉ DU DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

DÉSIGNATION DES COMPTABLES.	VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.			RECETTES
	Chez LES COMPTABLES des ADMINISTRATIONS des recettes	Chez LES AGENTS du TRÉSOR dans les provinces.	MANDATS et pièces acquittées en cours de vérifi- cation et de régula- risation dans les départements uni- versitaires et à la Cour des comptes.	et VIREMENTS DE FONDS effectués pendant l'année 1908
Receveurs des contributions directes, douanes et accises . . . . .	41,038,464 36	»	»	334,424,139 07
— de l'enregistrement et des domaines . . . . .	3,478,367 42	»	»	131,368,247 07
Comptables de l'administration des chemins de fer . . . . .	13,947,399 12	»	»	715,608,808 64
— — des postes et télégraphes . . . . .	86,668,414 85	»	»	2,486,878,528 95
— — de la marine . . . . .	240,663 72	»	»	6,199,439 51
— — des prisons . . . . .	211,430 56	»	»	1,104,523 30
— des établissements et services régis par l'État . . . . .	16,042 70	»	»	881,527 08
— — de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	127,229 80	»	»	4,930,098 02
— du ministère de l'agriculture, etc. . . . .	37,689 98	»	»	133,539 46
Caissier de l'État . . . . .	1,868,090,869 58	»	»	3,082,891,836 52
Administration de la Trésorerie. { Versements concernant les produits réalisés sans l'intervention des comptables des administrations des recettes . . . . .	»	»	»	1,000 »
{ Virements de comptes dans les écritures centrales.	»	30,007,304	» 188,646,644 50	1,724,414,032 79
	2,013,856,472 09	30,007,304	» 188,646,644 50	8,488,835,720 41

## et des paiements faits par l'administration des finances pendant l'année 1908.

TOTAL au 31 décembre 1908.	PAYEMENTS et VIREMENTS DE FONDS effectués pendant l'année 1908.	VALEURS DE CAISSE ET DE PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.			Observations.
		MANDATS et pièces acquittées en cours de vérification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes.	Chez LES AGENTS du TRÉSOR dans les provinces.	Chez LES COMPTABLES des ADMINISTRATIONS des recettes.	
375,462,303 43	334,883,287 62	»	»	40,579,015 81	
134,846,814 49	131,813,289 59	»	»	3,033,524 90	
729,556,207 76	715,729,363 82	»	»	13,826,843 94	
2,573,546,943 80	2,489,608,227 18	»	»	83,938,716 62	
6,440,103 23	6,275,476 06	»	»	164,627 17	
1,315,953 86	1,093,539 13	»	»	222,414 73	
897,569 78	849,740 69	»	»	47,829 09	
5,077,327 82	4,941,668 25	»	»	115,659 57	
171,229 44	130,837 37	»	»	40,392 07	
4,950,982,706 10	3,148,067 276 44	»	»	1,802,915,429 66	
1,000 »	1,000 »	»	»	»	
1,943,067,981 29	1,724,414,032 79	198,181,649 56	31,449,553 24	»	
	8,557,807,738 94				
	(a) 10,977,254 30				a) La somme de fr 10 977 254 30 qui vient ici en diminution de la dépense, constitue l'excédent des paiements effectués pendant l'année 1908 sur les pièces régularisées pendant la même année
10,724,346,441 »	8,546,830,484 64	198,181,649 56	31,449,553 24	1,944,884,453 56	

(26)

# COMPTE DES BUDGETS

---

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907

## NOTE

## SUR LE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

Conformément à l'article 2 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, la clôture de l'exercice 1907 a eu lieu le 31 octobre 1908.

Un compte provisoire, présentant la situation de cet exercice au 1<sup>er</sup> janvier 1908, a été publié à l'appui du compte général de l'administration des finances pendant l'année 1907.

Le compte actuel présente la situation définitive des recettes et des dépenses effectuées pendant la durée de l'exercice (1<sup>er</sup> janvier 1907 au 31 octobre 1908).

§ 1<sup>er</sup>.

## ÉVALUATIONS BUDGÉTAIRES.

Les produits et revenus de l'exercice 1907 ont été évalués, par la loi du budget des Voies et Moyens du 24 décembre 1906, à . . . . . fr. 596,570,430

Les dépenses du même exercice ont été évaluées, par diverses lois, pour le service ordinaire, à . . . . . 574,558,514 12  
et pour les dépenses exceptionnelles, à . . . . . 22,967,780

TOTAL. . . . . fr. 597,526,294 12

se répartissant comme il suit :

MINISTÈRES ET SERVICES.	DATES des lois.	MONTANT DES CRÉDITS.		
		1 <sup>re</sup> SECTION.	2 <sup>e</sup> SECTION.	TOTAL.
		Service ordinaire.	Dépenses exceptionnelles.	
Dette publique. . . . .	13 juin 1907	168,608,081 28	»	168,608,081 28
Dotations. . . . .	24 déc. 1906.	5,393,582 »	»	5,393,582 »
Justice . . . . .	18 août 1907	27,574,900 »	1,900,000 »	29,474,900 »
Affaires Étrangères . . . . .	14 juin 1907	3,907,043 »	»	3,907,043 »
Intérieur . . . . .	12 août 1907.	4,482,699 »	203,000 »	4,687,699 »
Sciences et Arts . . . . .	14 id.	31,589,224 »	1,600,250 »	33,189,474 »
Agriculture . . . . .	18 id.	12,375,278 »	429,100 »	12,804,378 »
Industrie et Travail. . . . .	18 id.	22,159,317 »	132,500 »	22,291,817 »
Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .	26 id.	200,560,623 »	1,541,250 »	202,101,873 »
Guerre . . . . .	18 id.	50,390,609 49	13,521,000 »	63,920,609 49
Corps de la Gendarmerie. . . . .	10 juin 1907	7,500,250 35	1,533,180 »	9,033,430 35
Finances . . . . .	18 août 1907	20,990,450 »	5,500 »	20,995,950 »
Travaux publics . . . . .	18 id.	15,916,457 »	2,100,000 »	18,016,457 »
Non-Valeurs et Remboursements.	10 juin 1907.	3,101,000 »	»	3,101,000 »
ENSEMBLE. . . . . fr.		574,558,514 12	22,967,780 »	597,526,294 12

Les Budgets de l'exercice 1907 faisaient, par conséquent, ressortir un excédent présumé de dépenses de . . . . . fr.

955,864 12

Ces prévisions ont été modifiées quant aux dépenses; elles se sont accrues :

	Service ordinaire.	Dépenses exceptionnelles.	TOTAL.
1 <sup>o</sup> De crédits supplémentaires s'élevant à . . . . . fr.	25,214,176 63	1,307,183 88	26,521,360 51
2 <sup>o</sup> Des parties d'allocations nécessaires pour solder les créances engagées sur les budgets des exercices 1903, 1904, 1905 et 1906 et dont le transfert a eu lieu conformément à l'article 50 de la loi de comptabilité.	1,033,666 19	3,605,212 68	4,638,878 87
	26,247,842 82	4,912,396 56	31,160,239 38
En vertu de l'article 2 de la loi du 15 mai 1908, une somme de fr. 46,605.46 a été transférée du service ordinaire aux dépenses exceptionnelles . . . . .	- 46,605 46	+ 46,605 46	.
ENSEMBLE. . . fr.	26,201,237 36	4,959,002 02	31,160,239 38

En tenant compte de ces faits, la situation des budgets se présentait comme il suit :

Ressources ordinaires . . . . . fr. 596,570,430 »

Dépenses . { Service ordinaire . . . . . fr. 600,759,751 48 }  
 { Dépenses exceptionnelles. . . . . 27,926,782 02 } 628,686,533 50

EXCÉDENT DE DÉPENSES. . . fr. 32,116,103 50

Mais ce ne sont là que des *évaluations*, dont les faits réalisés s'écartent assez sensiblement, ainsi qu'on le verra plus loin.

Au compte des budgets ordinaires de 1907 ont été rattachés, *en recette*, les ressources extraordinaires, et, *en dépense*, les crédits spéciaux, savoir :

#### *Ressources extraordinaires.*

Quotes-parts des États maritimes dans le prix de rachat du péage de l'Escaut . . . . . fr. 28,000 »

Part revenant à l'État dans la sixième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . . 91,500 »

Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . . 500,000 »

Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes. . . . . 450,000 »

Prix de vente de terrains, situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 9<sup>e</sup> annuité) . . . . . 540,000 »

A REPORTER. . . fr. 1,609,500 »

REPORT. . . fr. 1,609,500 »

Produit de la négociation d'un capital nominal de 122,137,700 francs en obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906. — Solde recouvré en 1907. . . . . 40,643,310 74

Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 11 mars 1907. — Partie rattachée à 1907) . . . . . 48,541,600 67

ENSEMBLE. . . . fr. 90,594,411 41

*Dépenses sur ressources extraordinaires.*

Il a été ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1907 :

1<sup>o</sup> A titre de crédits reportés :

a) De l'exercice 1905. — Art. 9 de la loi du 30 décembre 1905 . . . . . fr. 27,026,293 06

b) De l'exercice 1906. — Art. 7 de la loi du 24 mai 1906 . . . . . 140,269,669 77

c) Augmentation des crédits de l'exercice 1906. — Art. 4 de la loi du 18 août 1907 . . . 4,673,000 »

168,968,962 83

2<sup>o</sup> A titre de crédits nouveaux :

Loi du 18 août 1907. (Budget extraordinaire.)

}	Art. 1 <sup>er</sup> . fr. 149,283,000 »
	— 2 . . . 3,000,000 »
	— 3 . . . 1,586,837 97
	— 13 . . . 500,000 »

154,369,837 97

Loi du 18 août 1907. (Souscription d'obligations à des Compagnies de transports maritimes.)

}	Art. 1 <sup>er</sup> . fr. 2,000,000 »
	— 2 . . . 2,000,000 »
	— 3 . . . 1,000,000 »

5,000,000 »

Loi du 18 août 1907, art. 2. Rachat des chemins de fer de la Flandre occidentale.) . . . . . 11,286,400 »

170,656,237 97

TOTAL. . . . fr. 339,625,200 80

Si, en regard de ces crédits, soit . . . . . fr. 339,625,200 80

on place les ressources extraordinaires . . . . . 90,594,411 41

on constate un excédent de crédits sur les ressources de . . . . . fr. 249,030,789 39

En réunissant le Budget ordinaire au Budget extraordinaire, on arrive aux résultats ci-après :

Ressources ordinaires . . . . .	fr. 596,570,430 »	
— extraordinaires . . . . .	90,594,411 41	
	<hr/>	687,164,841 41
Services ordinaires . . . . .	fr. 628,686,533 50	
— extraordinaires . . . . .	339,625,200 80	
	<hr/>	968,311,734 30
		<hr/>
Soit un excédent de crédits de . . . . .	fr. 281,146,892 89	<hr/> <hr/>

## § 2.

## COMPARAISON DES PRÉVISIONS AVEC LES FAITS RÉALISÉS.

## RECETTES.

On vient de voir que les évaluations des recettes étaient de . . . fr. 687,164,841 41

Les droits constatés à la charge des redevables de l'État,  
sur les différentes branches de revenus dont se compo-  
saient les ressources du Budget, ont été de . . . fr. 713,452,055 22

Les recouvrements opérés n'ont été que de . . . 708,258,896 88

Il est resté à recouvrer . . . . . fr. 5,193,158 34

Ce reste à recouvrer se décompose ainsi qu'il suit :

NATURE DES DROITS RESTANT A RECOUVRER.	DROITS ANNULÉS OU portés en surséance indéfinie.	DROITS REPORTÉS A L'EXERCICE SUIVANT.		TOTAL DES DROITS restant à recouvrer.
		A recouvrer à charge des COMPTABLES.	A recouvrer à charge des REDEVABLES.	
<b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>				
<i>Impôts.</i> . . . . .	Contribut' directes, douanes et accises.	21,830 22	»	21,830 22
	Enregistrement et domaines. . . . .	176,836 02	»	26,781 91
<i>Péages.</i> . . . . .	Enregistrement et domaines. . . . .	»	»	38 33
	Chemins de fer, etc. . . . .	13,813 34	»	39,970 10
<i>Capitiaux et revenus.</i> . . . . .	Enregistrement et domaines . . . . .	30,107 56	»	18,909 38
	Prisons . . . . .	»	»	995 43
	Trésorerie générale, etc. . . . .	437 05	»	2,405,024 89
<i>Remboursements.</i> . . . . .	Enregistrement et domaines. . . . .	1,600 20	»	63,934 45
	Prisons . . . . .	»	»	»
	Trésorerie générale, etc. . . . .	15 75	»	134,787 52
<b>RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>				
Produits d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	»	»	184,424 72	184,424 72
Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention-loi des 8 mars/9 mai 1898) . . . . .	»	»	2,051,651 47	2,051,651 47
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .	»	»	20,000 »	20,000 »
<b>TOTAUX.</b> . . . fr.	244,640 14	»	4,948,518 20	5,193,158 34
			4,948,518 20	

La recette en sera portée au compte de l'année pendant laquelle les recouvrements seront effectués.

Si l'on place les prévisions de recettes . . . . . fr. 687,164,841 44  
en regard des recouvrements opérés jusqu'à la clôture de l'exercice . . . 708,258,896 88

on constate que les prévisions ont été inférieures aux recouvrements de fr. 21,094,055 47

Voici la décomposition de ce chiffre :

		EXCÉDENT	
		DES ÉVALUATIONS sur les recettes.	DES RECETTES sur les évaluations.
RESSOURCES ORDINAIRES.			
<i>Impôts</i>	{ Contributions directes, douanes et accises . . . . .	»	2,484,131 29
	{ Enregistrement et domaines . . . . .	»	4,863,481 59
<i>Péages</i>	{ Enregistrement et domaines . . . . .	»	596,459 82
	{ Chemins de fer, etc. . . . .	»	587,598 21
<i>Capitaux et revenus</i>	{ Enregistrement et domaines . . . . .	»	236,585 11
	{ Chemins de fer, etc. . . . .	»	26,600 18
	{ Prisons . . . . .	»	136,428 41
	{ Trésorerie générale, etc. . . . .	»	7,687,265 53
<i>Remboursements</i>	{ Contributions . . . . .	»	112,836 82
	{ Enregistrement et domaines . . . . .	»	106,862 72
	{ Prisons . . . . .	»	»
	{ Trésorerie générale, etc. . . . .	»	4,379,624 25
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
	Annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .	»	932 35
	Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .	»	75,831 34
	Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .	»	17,880 51
	Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 9 annuité.) . . . . .	350,005 »	»
	Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égoûts à Wenduyn. . . . .	»	76,468 48
	Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école . . . . .	»	1,335 84
	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	»	338 »
	Remboursement de huit actions ordinaires et de trente-huit actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	»	27,000 »
	Prix de vente de biens de cures . . . . .	»	6,400 »
		350,005 »	21,444,060 47
	Soit . . . . . fr.		21,094,055 47

Les tableaux formant les annexes A à M permettent d'établir d'autres rapprochements en ce qui concerne les recettes de l'exercice 1907 et celles de l'exercice précédent.

## DÉPENSES.

*Service ordinaire.*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les crédits alloués aux Ministres, tant par le vote primitif du budget que par des lois subséquentes, s'élèvent ensemble à . . . . . fr. 628,686,553 50

Les dépenses liquidées et ordonnancées à charge de l'exercice 1907 montent à . . . . . fr. 615,237,119 57

Les paiements effectués sur ces dépenses, jusqu'à la clôture de l'exercice, et dont la Cour des comptes a admis la justification, ont été de . . . . . 608,825,850 41

Il reste à payer ou à justifier . . . . . fr. 6,413,269 16

## SAVOIR :

Ordonnances en circulation . . . . . fr. 6,257,312 97

Dépenses à justifier sur ordonnances d'ouverture de crédit liquidées sur le Budget du Ministère des Affaires Étrangères. . . . . 155,956 19

SOMME ÉGALE. . . . . fr. 6,413,269 16

Les ordonnances en circulation comprises dans le résultat qui précède, et qui s'élèvent à fr. 6,257,312 97 c, peuvent, aux termes de l'article 36 de la loi sur la comptabilité de l'État, être acquittées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1912, époque de leur déchéance. Les ordonnances dont le paiement n'aura pas été réclamé dans ce délai, seront portées en recette au profit du Trésor, à l'exception de celles qui sont frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, et dont le montant doit, d'après l'article 37 de la même loi, être versé à la caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits de qui il appartient. Le compte final d'apurement, qui sera dressé en conformité de l'article 176 du règlement général sur la comptabilité de l'État, fera connaître plus amplement la situation de ces créances.

Quant à la somme de fr. 155,956.19, sortie de la caisse de l'État, en vertu d'ordonnances d'ouverture de crédit liquidées sur divers articles du Budget du Ministère des Affaires Étrangères, elle tombe sous l'application de l'article 152 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868.

Suivant cet article, les paiements sur crédits ouverts qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pas fait l'objet d'une ordonnance de régularisation, doivent être constatés dans le compte définitif de cet exercice et les causes du retard y sont expliquées.

Pour satisfaire à cette obligation, M. le Ministre des Affaires Étrangères a fait connaître par dépêche du 14 mai 1909, direction G, n° 3000-36, que le retard apporté dans la justification de cette dépense provient d'une divergence de vues entre son Département et la Cour des Comptes au sujet de l'imputation de certaines dépenses comprises dans l'ordonnance de régularisation de la somme de fr. 155,956.19. Mais, une solution est intervenue et la Cour des Comptes a renvoyé, munie de son visa, ladite ordonnance de régularisation.

La comparaison entre les crédits ouverts aux Ministres (fr. 628.686,553 50 c) et les dépenses liquidées (fr. 615,237,119 57 c) fait ressortir un excédent de crédits de . . . . . fr. 13,449,413 93

Mais le chiffre des dépenses comprend une somme de fr. 1,746,809 66 c pour crédits complémentaires à réclamer par la loi portant règlement de l'exercice . . . . . 1,746,809 66

Il s'ensuit que les crédits excéderont les dépenses de . . . . . fr. 15,196,223 59

Cet excédent se décompose ainsi qu'il suit :

1° Crédits à annuler définitivement,

SAVOIR :

a. Sur les crédits transférés de l'exercice 1903 :

Ministère des travaux publics. . . . . fr. 1,600 »

b. Sur les crédits transférés de l'exercice 1904 :

Ministère des travaux publics. . . . . fr. 1,859 51

c. Sur les crédits transférés de l'exercice 1905 :

Ministère de la guerre . . . . . fr.	9,373 04	
Corps de la gendarmerie . . . . .	5,214 30	
Ministère des travaux publics . . . . .	10,149 25	
	<hr/>	24,735 59

d. Sur les crédits transférés de l'exercice 1906 :

Ministère de la justice . . . . . fr.	477 14	
— de l'industrie, etc. . . . .	6,886 97	
— des chemins de fer, etc. . . . .	5,549 32	
— de la guerre . . . . .	6,829 78	
Corps de la gendarmerie. . . . .	7,940 63	
Ministère des finances . . . . .	52 67	
— des travaux publics . . . . .	34,998 40	
	<hr/>	62,735 11

e. Sur les crédits propres à l'exercice 1907 :

Dette publique. . . . . fr.	3,951,047 04		
Dotations	{	Sénat. . . . .	9,684 35
		Chambre des représentants . . . . .	19,197 68
		Cour des comptes. . . . .	4,759 73
Ministère de la justice . . . . .	431,140 11		
— des affaires étrangères . . . . .	33,677 27		
— de l'intérieur . . . . .	118,508 48		
— des sciences et des arts . . . . .	630,925 74		
— de l'agriculture . . . . .	1,216,880 52		
— de l'industrie, etc. . . . .	167,029 27		
— des chemins de fer, etc. . . . .	1,682,005 93		
— de la guerre . . . . .	3,193,559 16		
Corps de la gendarmerie . . . . .	68,471 79		
Ministère des finances . . . . .	323,899 73		
— des travaux publics . . . . .	621,406 46		
Non-valeurs et remboursements . . . . .	509,164 15		
	<hr/>	12,981,355 41	

TOTAL des crédits à annuler. . fr. 

---

 13,072,283 62

A REPORTER. . . . . fr. 

---

 13,072,283 62

REPORT. . . . . fr. 13,072,283 62

2° Crédits grevés de droits en faveur des créanciers de l'État, transférés à l'exercice 1908, conformément à l'article 30 de la loi sur la comptabilité,

SAVOIR :

## a. Crédits transférés de l'exercice 1904 :

Corps de la gendarmerie . . . . . fr.	2,500 »	
Ministère des travaux publics . . . . .	41,514 21	
	<hr/>	44,014 21

## b. Crédits transférés de l'exercice 1903 :

Ministère de l'intérieur . . . . . fr.	6,701 71	
— de la guerre . . . . .	56,084 04	
Corps de la gendarmerie . . . . .	45,153 81	
Ministère des travaux publics . . . . .	4,178 63	
	<hr/>	112,120 19

## c. Crédits transférés de l'exercice 1906 :

Ministère de la justice . . . . . fr.	64,106 »	
— de l'intérieur . . . . .	3,064 50	
— des sciences et des arts. . . . .	521 39	
— des chemins de fer, etc. . . . .	17,611 61	
— de la guerre . . . . .	75,723 16	
Corps de la gendarmerie . . . . .	868 22	
Ministère des finances . . . . .	100,000 »	
— des travaux publics . . . . .	80,401 51	
	<hr/>	342,296 39

## d. Crédits propres à l'exercice 1907 :

Ministère de la justice . . . . . fr.	553,457 92	
— de l'intérieur . . . . .	100 »	
— des sciences et des arts. . . . .	3,000 »	
— de l'agriculture . . . . .	7,028 47	
— des chemins de fer, etc. . . . .	426,573 92	
— de la guerre . . . . .	90,694 06	
Corps de la gendarmerie . . . . .	145,461 85	
Ministère des travaux publics . . . . .	399,192 96	
	<hr/>	1,625,509 18

Montant des crédits transférés à l'exercice 1908, tel qu'il a été réglé par des décomptes dressés en conformité de l'article 165 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868. . . . . fr. 2,123,939 97

ENSEMBLE. . . . . fr. 13,196,223 59

---

Telle est la situation en ce qui concerne les Services ordinaires.

*Services extraordinaires.*

Les allocations rattachées au budget de l'exercice 1907 pour les dépenses sur ressources extraordinaires, s'élevaient à . . . . . fr. 339,625,200 80

## SAVOIR :

Excédents de crédits transférés de l'exercice 1905.	fr.	27,026,293 06
—	—	1906. . 141,942,669 77
Crédits votés dans le cours de l'exercice . . . . .		170,656,237 97
	Fr.	<u>339,625,200 80</u>

Les dépenses liquidées pendant l'année 1907 et rattachées définitivement à cet exercice, sont de . . . . . 152,535,642 99

Les paiements effectués et justifiés sur ces dépenses jusqu'au 31 octobre 1908, époque de la clôture de l'exercice, sont de . . . . . 152,502,935 36

Les ordonnances en circulation s'élèvent, par conséquent, à. . . . . fr. 32,707 63

Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui concernent le service ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabilité.

En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux dépenses liquidées et régularisées dans le cours de l'année 1907. . . . . fr. 152,535,642 99

on se trouve en présence d'un excédent de crédits de . . . . . fr. 187,089,557 81 qui a été transféré à l'exercice 1908, conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi du 18 août 1907, à concurrence de . . . . . 177,126,875 58

Le surplus, soit . . . . . fr. 9,962,682 23 a été annulé pour cause de non emploi.

*Situation générale des dépenses.*

Considéré dans son ensemble, le service des dépenses de l'exercice 1907 présente les résultats ci-après, qui serviront de base au règlement définitif du Budget,

## SAVOIR :

1° Dépenses résultant des services faits, lesquelles comprennent :

a. Les paiements effectués et justifiés :

Service ordinaire . . . . .	fr.	608,825,880 41	} 761,326,785 77
Services extraordinaires . . . . .		152,502,935 36	

À REPORTER. . . . . fr. 761,326,785 77

REPORT. . . . . fr. 761,326,785 77

b. Les paiements restant à faire ou à justifier :

Service ordinaire. . . . . fr.	6,415,269 16	} 6,445,976 79
Services extraordinaires. . . . .	32,707 65	

TOTAL des dépenses, ou crédits définitifs de l'exercice. . . . . fr. 767,772,762 56

2° Crédits non consommés par les dépenses, à annuler définitivement :

Service ordinaire.	}	Crédits reportés de l'exercice 1905 . . . . . fr.	1,600 »
		— — 1904 . . . . .	1,859 51
		— — 1905 . . . . .	24,755 59
		— — 1906 . . . . .	62,755 11
		Crédits de l'exercice 1907 . . . . .	12,981,355 41
			<hr/>
			13,072,283 62
Services extraordinaires. — (Art. 9 de la loi du 30 décembre 1905 et art. 2 de l'arrêté royal du même jour.) . . . . .			9,962,682 25

MONTANT des crédits dont l'annulation doit être prononcée par la loi portant règlement du compte de l'exercice . . . . . fr. 23,034,965 85

3° Portions de crédits transférées à l'exercice 1908 :

a. Service ordinaire (art. 30 de la loi sur la comptabilité) :

Crédits reportés de l'exercice 1904. . . . . fr.	44,014 21	} 2,123,959 97
— — 1905. . . . .	112,120 19	
— — 1906. . . . .	542,296 39	
Crédits de l'exercice 1907 . . . . .	1,625,509 18	

b. Services extraordinaires (art. 16 de la loi du 18 août 1907). 177,126,875 58

TOTAL des crédits transférés à l'exercice 1908. . . . . fr. 179,250,815 55

Ces divers résultats impliquent des autorisations de dépenses pour fr. 970,058,543 96

Les crédits alloués ne s'élevant qu'à. . . . . 968,311,754 50

des crédits complémentaires devront dès lors être accordés par la loi portant règlement de compte du Budget de 1907, pour des dépenses faites en sus des allocations budgétaires, jusqu'à concurrence d'une somme de. . fr. 1,746,809 66

Des développements plus complets présentant, article par article, les résultats des divers budgets, font l'objet des tableaux N à Y.

Quant aux Services extraordinaires, les détails en sont présentés dans le compte même

## § 3.

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907 ET DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

La situation définitive du budget de l'exercice 1907 s'établit ainsi qu'il suit :

A. — *Services ordinaires.*

Recettes . . . . .	fr. 617,808,303 95
Dépenses . . . . .	615,257,119 57
Excédent de recettes (boni) . . . . .	fr. 2,571,184 58

B. — *Services extraordinaires.*

Recettes . . . . .	fr. 90,450,592 93
Dépenses . . . . .	152,535,642 99
Excédent de dépenses . . . . .	fr. 62,085,050 06

C. — *Services ordinaires et Services extraordinaires réunis.*

Recettes .	{ Services ordinaires . . . . . fr. 617,808,303 95	} 708,258,896 88
	{ — extraordinaires . . . . . 90,450,592 93	
Dépenses .	{ Services ordinaires . . . . . fr. 615,257,119 57	} 767,772,762 56
	{ — extraordinaires . . . . . 152,535,642 99	

Excédent de dépenses pour 1907. . . . . fr. 59,513,865 68

Mais, en tenant compte de l'excédent de dépenses constaté à la clôture de l'exercice 1906, conformément au projet de loi portant règlement du budget de cet exercice, ci . . . . . 103,219,009 40

le résultat final, à la clôture de l'exercice 1907, se chiffre par un excédent de dépenses de fr. 162,752,875 08, se décomposant comme il suit :

Services extraordinaires. — Excédents de dépenses. fr. 575,022,163 42	} 162,752,875 08
Services ordinaires. — Bonis . . . . . 212,289,288 54	

L'excédent des dépenses extraordinaires sur les recettes de même nature peut, conformément à diverses lois, être couvert par l'emprunt.

Les emprunts dont l'émission a ainsi été autorisée et qui, au 31 décembre 1907, restaient encore à réaliser, sont détaillés dans la situation du Trésor public au 1<sup>er</sup> janvier 1908 (p. 11); ils permettent de couvrir entièrement cet excédent de dépenses.

Il eût donc suffi au Gouvernement de négocier une partie de ces emprunts pour transformer l'excédent de dépenses de fr. 162,752,875 08, constaté ci-dessus, en un excédent de recettes.

## § 4.

## COMPARAISON

ENTRE LE BUDGET DE 1907, D'APRÈS LES VOTES LÉGISLATIFS, ET LES RÉSULTATS  
QUI SERVENT DE BASE AU RÉGLEMENT DÉFINITIF DE L'EXERCICE.

On a vu que, d'après l'ensemble des dispositions législatives, le budget de l'exercice 1907 paraissait devoir présenter un excédent de crédits de . . . . . fr. 281,146,892 89

Le compte définitif, dont on vient d'analyser les résultats, offre un excédent de dépenses de fr. 59,513,865 68.

Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après :

1° Crédits à annuler sur ceux qui avaient été alloués par les Chambres. . . . . fr. 23,054,965 85

Il y a toutefois lieu d'en déduire les dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires, et pour la régularisation desquelles des crédits seront réclamés par la loi de compte, ci. . . . . 1,746,809 66

De sorte que, dans leur ensemble, les crédits alloués laissent un excédent de . . . . . fr. 21,288,156 19

2° Portions de crédits grevées de droits en faveur des créanciers de l'État, transférées à l'exercice 1908, en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité . . . 2,123,959 97

3° Crédits pour des services extraordinaires transférés à ce même exercice, suivant l'article 16 de la loi du 18 août 1907 . . . . . 177,126,875 58

Fr. 200,538,971 74

4° Plus-value des recettes réalisées comparativement aux évaluations du budget des Voies et Moyens, ci. 21,094,055 47

La situation résultant des prévisions du budget de l'exercice 1907 s'étant ainsi modifiée à concurrence d'une somme de . . . . . fr. 221,633,027 21

ce budget présente, comme on vient de le dire, un excédent de dépenses de fr. 59,513,865 68

## § 5.

## RÉSULTATS

DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS ET ARRÊTÉS DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT.

A la suite des développements des recettes et des dépenses de l'exercice 1907, est inséré un tableau, sub. litt. Z, qui présente les résultats de la gestion financière de la Belgique, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1850. La situation de chacun des budgets des exercices clos de 1850 à 1906 y est retracée.

Les renseignements qu'il contient, et qui sont extraits des comptes définitifs de ces septante-sept exercices (ceux de 1850 à 1904 sont approuvés par la Législature), se résument de la manière suivante :

Les évaluations du budget primitif des Voies et Moyens de ces exercices présentent un total de . fr. 17,367,670,804 09

Il y a lieu d'y ajouter :

1° Les produits nouveaux et les ressources supplémentaires créées par des lois spéciales. . . . .	145,104,385 55
2° Les ressources extraordinaires constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du budget . . . . .	302,475,944 73
3° Les fonds affectés à des dépenses spéciales. . . . .	3,014,281,745 78
Elles s'élèvent donc, en définitive, à . . . . .	20,829,530,580 15

Les crédits accordés par les lois des budgets primitifs des mêmes exercices montent ensemble à une somme de . . . . . 17,483,822,615 17

A ces prévisions sont venus s'ajouter également :

1° Des crédits supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales qui, après déduction des annulations de crédits, se réduisent à. . . . .	676,972,013 48
2° Des crédits complémentaires alloués par les lois de compte, pour couvrir les dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires . . . . .	102,128,600 12
3° Des crédits pour des services extraordinaires rattachés aux exercices dont il s'agit, ci . . . . .	3,641,461,480 56

A REPORTER. . . . . fr. 21,904,584,709 30 20,829,530,580 15

REPORT. . . fr. 21,904,384,709 30 20,829,330,580 15

Par contre, il faut retrancher les portions de crédits grevées de droits en faveur des créanciers de l'État, et dont le transfert à l'exercice 1907 a eu lieu en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité, soit . . . . . fr. 4,638,878 87

Les crédits applicables aux dépenses se sont donc élevés à une somme de . . . . . 21,899,745,830 43

Comparées dans leur ensemble, les autorisations de dépenses ont excédé les recettes prévues de . . . . . 1,070,215,250 28

Mais cette insuffisance était établie sur des prévisions.

En réalité, la comptabilité constate :

D'une part, que les recouvrements effectués se sont élevés à une somme de fr. 21,443,536,842 01 c<sup>t</sup> et ont dépassé les évaluations de . . . . . fr. 614,006,261 86

D'autre part, que les dépenses résultant des services faits ont été de fr. 21,546,755,851 41 c<sup>t</sup>, et sont, par conséquent, restées au-dessous des crédits de . . . . . 352,989,979 02

Il s'ensuit que les résultats ont dépassé les prévisions de . . . . fr. 966,996,240 88

Et qu'en définitive les budgets clos ont laissé un excédent de dépenses de . . . . . fr. 103,219,009 40

Cet excédent de dépenses a été, comme on l'a vu, transféré en dépense extraordinaire à l'exercice 1907, comme résultat final des exercices précédents.

COMPTE DÉFINITIF

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1907

## BUDGET DE

## Compte des recettes à l'époque

INDICATION des états de l'évolution des contributions et revenus publics.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.	
<b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>			
LITT. A.	IMPÔTS . . . . .	Contributions directes, douanes et accises. . . . .	198,545,400 »
— B.		Enregistrement et domaines. . . . .	71,158,000 »
— C.	PÉAGES . . . . .	Enregistrement et domaines. . . . .	2,330,000 »
— D, E, F.		Chemins de fer, postes, etc. . . . .	295,462,080 »
— G.	CAPITAUX ET REVENUS	Enregistrement et domaines. . . . .	4,440,000 »
— H.		Chemins de fer, postes, etc. . . . .	265,000 »
— I.	REBOURSEMENTS . . . . .	Prisons . . . . .	400,000 »
— J.		Trésorerie générale, etc. . . . .	16,647,800 »
— K.	REBOURSEMENTS . . . . .	Contributions directes, etc. . . . .	940,000 »
— L.		Enregistrement et domaines. . . . .	650,000 »
— L <sup>bis</sup> .	REBOURSEMENTS . . . . .	Prisons. . . . .	22,984 »
— M.		Trésorerie générale, etc. . . . .	5,709,166 »
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.		<b>596,570,430</b> »	
<b>RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
Quotes-parts des États maritimes dans le prix de rachat du péage de l'Escaut . . . . .		28,000 »	
Part revenant à l'État dans la sixième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .		91,500 »	
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .		500,000 »	
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes. . . . .		450,000 »	
Prix de vente de biens de cures . . . . .		»	
Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 9 <sup>e</sup> annuité.) . . . . .		540,000 »	
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égouts à Wenduyc . . . . .		»	
Remboursement de huit actions ordinaires et de trente-huit actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .		»	
<b>A REPORTER.</b> . . . . . fr.		<b>1,609,500</b> »	

## L'EXERCICE 1907

de la clôture de l'exercice.

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		RÉSULTATS pour LE RÈGLEMENT définitif DU BUDGET.
	En 1907.	En 1908.	Total.		EXCÉDENT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENT des RECOUVREMENTS.	
201,051,361 51	189,348,392 85	11,681,138 44	201,029,531 29	21,830 22	»	2,484,131 29	201,029,531 29
76,227,099 52	75,928,723 58	92,758 01	76,021,481 59	203,617 93	»	4,863,481 59	76,021,481 59
2,926,498 15	2,072,412 44	834,047 38	2,926,459 82	38 33	»	596,439 82	2,926,459 82
296,103,461 65	291,963,538 43	4,086,149 78	296,049,678 21	53,783 44	»	587,598 21	296,049,678 21
4,745,602 05	4,393,212 48	303,372 63	4,696,585 11	49,016 94	»	256 585 11	4,696 585 11
291,600 18	291,600 18	»	291,600 18	»	»	26,600 18	291,600 18
537,423 84	444,749 70	91,678 71	536,428 41	995 43	»	136,428 41	536,428 41
26,740 527 49	15 384,490 39	8,950,875 16	24,335,065 55	2,405,461 94	»	7,687,265 55	24,335,065 55
1,052,836 82	988,175 79	64,661 03	1,052,836 82	»	»	112,836 82	1,052,836 82
822,397 37	619,384 25	137,478 47	756,862 72	68,534 65	»	106,862 72	756,862 72
22,984 »	22,984 »	»	22,984 »	»	»	»	22,984 »
10,223,593 52	8,023,630 22	2,065,160 03	10,088,790 25	134,803 27	»	4,379,624 25	10,088,790 25
620,745,386 10	589,481,014 31	28,327,289 64	617,808,303 95	2,937,082 15	»	21,237,873 95	617,808,303 95
28,000 »	28,000 »	»	28,000 »	»	»	»	28,000 »
92,432 35	85,087 82	7,344 53	92,432 35	»	»	932 35	92,432 35
760,256 06	563,815 91	12,015 43	575,831 34	184,424 72	»	75,831 34	575,831 34
467,880 51	466,730 51	1,150 »	467,880 51	»	»	17,880 51	467,880 51
6,400 »	6,400 »	»	6,400 »	»	»	6,400 »	6,400 »
2,241,646 47	95,304 44	94,690 59	189,995 »	2,051,651 47	350,005 »	»	189,995 »
76,468 48	76 468 48	»	76,468 48	»	»	76,468 48	76,468 48
27,000 »	27,000 »	»	27,000 »	»	»	27,000 »	27,000 »
3,700,083 87	1,348,807 13	115,200 55	1,464,007 68	2,236,076 19	350,005 »	204,512 68	1,464,007 68

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des recettes à l'époque

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.
REPORT . . . . . fr.	1,609,500 »
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi. . . . .	»
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école . . . . .	»
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. . . . .	»
Produit de la négociation d'un capital nominal de 122,137,700 francs en obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906. — Solde recouvré en 1907.) . . . . .	40,643,310 74
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 11 mars 1907. — Partie rattachée à 1907.) . . . . .	48,341,600 67
<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>	<b>90,394,411 41</b>
REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES. . . . . fr.	396,570,430 »
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . . fr.</b>	<b>687,164,841 41</b>

CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		RÉSULTATS pour LE RÉGLEMENT définitif DU BUDGET.
	En 1907	En 1908.	Total.		EXCÉDENT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENT des RECOUVREMENTS.	
3,700,083 87	1,348,807 13	115,200 55	1,464,007 68	2,236,076 19	350,005 »	204,512 68	1,464,007 68
338 »	338 »	»	338 »	»	»	338 »	338 »
1,335 84	1,335 84	»	1,335 84	»	»	1,335 84	1,335 84
20,000 »	»	»	»	20,000 »	»	»	»
40,643,310 74	40,643,310 74	»	40,643,310 74	»	»	»	40,643,310 74
48,341,600 67	48,341,600 67	»	48,341,600 67	»	»	»	48,341,600 67
92,706,669 12	90,335,392 38	115,200 55	90,450,592 93	2,236,076 19	350,005 »	206,186 52	90,450,592 93
620,745,386 10	589,481,014 31	28,327,289 64	617,808,303 95	2,937,082 15	»	21,237,873 95	617,808,303 95
713,452,055 22	679,816,406 69	28,442,490 19	708,258,896 88	5,193,158 34	350,005 »	21,444,060 47	708,258,896 88
					21,094,055 47		

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS ACCORDÉS par le budget primitif et par des lois spéciales.			DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  DROITS constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
	1 <sup>re</sup> SECTION.	2 <sup>e</sup> SECTION.	Total		En 1907.	En 1908
	Service ordinaire.	Dépenses exceptionnelles.				
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>						
<i>Dépenses sur les crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'État.</i>						
<b>Exercice 1905.</b>						
Ministère des Travaux publics . . . . .	1,600 »	»	1,600 »	»	»	»
<b>Exercice 1906.</b>						
Corps de la Gendarmerie . . . . .	»	2,500 »	2,500 »	»	»	»
Ministère des Travaux publics . . . . .	3,459 51	41 666 67	45,126 18	4,752 46	»	»
	3,459 51	44,166 67	47,626 18	4,752 46	»	»
<b>Exercice 1906</b>						
Ministère de la Justice. . . . .	»	14,259 69	14,259 69	14,259 69	14,259 69	»
— de l'Intérieur . . . . .	»	9,180 51	9,180 51	2,478 80	»	2,478 80
— de la Guerre . . . . .	9,995 20	164,715 23	174,710 43	109,253 35	900 »	106,008 25
Corps de la Gendarmerie . . . . .	5,344 43	48,894 80	54,239 23	3,872 12	»	2,544 12
Ministère des Travaux publics . . . . .	17,608 63	100,512 19	118,120 82	103,792 94	10,000 »	93,792 94
	32,948 26	337,562 42	370,510 68	233,656 90	25,159 69	204,824 11
<b>Exercice 1906.</b>						
Ministère de la Justice. . . . .	9,072 34	536,082 70	545,155 04	480,571 90	192,212 05	288,359 85
— de l'Intérieur . . . . .	50 »	3,688 50	3,738 50	674 »	»	674 »
— des Sciences et des Arts . . . . .	1,804 94	»	1,804 94	4,283 55	495 75	787 80
— de l'Agriculture . . . . .	»	16,928 70	16,928 70	16,928 70	5,180 22	11,748 48
— de l'Industrie, etc . . . . .	»	343,700 »	343,700 »	336,813 03	»	336,813 03
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	495,049 36	26,516 50	521,565 86	498,404 73	»	498,404 73
— de la Guerre . . . . .	51,640 17	1,950,962 47	2,002,602 64	1,920,049 70	616,784 49	1,267,248 96
Corps de la Gendarmerie . . . . .	8,082 75	125,217 58	133,300 33	124,491 48	21,508 33	92,884 91
Ministère des Finances . . . . .	450 »	100,000 »	100,450 »	97 33	»	97 33
— des Travaux publics. . . . .	429,808 86	120,387 14	550,196 »	434,796 09	»	431,855 25
	995,658 42	3,223,483 59	4,219,142 01	3,814,110 51	836,180 84	2,928,874 34

CICE 1907 (suite).

de la clôture de l'exercice.

ET JUSTIFIÉS		PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.	DÉPENSES EXCÉDANT LES CRÉDITS.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET				Observations.
		Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.			CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS à transférer à l'exer- cice 1908, confor- mément à l'article 30 de la loi sur la comptabilité.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1907.	
Total.										
	»	»	»	1,600 »	»	»	1,600 »	»	»	
	»	»	»	2,500 »	»	»	»	2,500 »	»	
	»	1,752 46	»	43,373 72	»	»	1,859 51	41,514 21	1,752 46	
	»	1,752 46	»	45,873 72	»	»	1,859 51	44,014 21	1,752 46	
	14,259 69	»	»	»	»	»	»	»	14,259 69	
	2,478 80	»	»	6,701 71	»	»	»	6,701 71	2,478 80	
	106,908 25	2,345 10	»	65,457 08	»	»	9,373 04	56,084 04	109,253 35	
	2,544 12	1,328 »	»	50,367 11	»	»	5,211 30	45,155 81	3,872 12	
	103,792 94	»	»	14,327 88	»	»	10,149 25	4,178 63	103,792 94	
	229,963 80	3,673 10	»	136,853 78	»	»	24,733 59	112,120 19	233,656 90	
	480,571 90	»	»	64,583 14	»	»	477 14	64,106 «	480,571 90	
	674 »	»	»	3,064 50	»	»	»	3,064 50	674 »	
	1,283 55	»	»	521 39	»	»	»	521 39	1,283 55	
	16,928 70	»	»	»	»	»	»	»	16,928 70	
	336,813 03	»	»	6,886 97	»	»	6,886 97	»	336,813 03	
	498,404 73	»	»	23,161 13	»	»	5,549 52	17,611 61	498,404 73	
	1,384,033 45	36 016 25	»	82,552 94	»	»	6,829 78	75,723 16	1,920,049 70	
	114,393 24	10,098 24	»	8,808 85	»	»	7,940 63	868 22	124,491 48	
	97 33	»	»	100,052 67	»	»	52 67	100,000 »	97 33	
	431,855 25	2,940 84	»	115,399 91	»	»	34,998 40	80,401 51	434,796 09	
	3,765,053 18	49,055 33	»	405,031 50	»	»	62,735 11	342,296 39	3,814,110 51	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

INDICATION des états de développement des dépenses.	MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS ACCORDÉS par le budget primitif et par des lois spéciales.			DÉPENSES résultant des SERVICES PAIS.  MONTA constatés et ordonnancés au profit des trésoriers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
		1 <sup>re</sup> SECTION. Service ordinaire.	2 <sup>e</sup> SECTION. Dépenses exceptionnelles.	Total.		En 1907.	En 1908.
	<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>						
Litt. N.	Dette publique . . . . .	170,771,921 35	»	170,771,921 35	166,883,308 35	133,400,857 13	33,428,804 97
	Liste civile . . . . .	3,300,000 »	»	3,300,000 »	3,300,000 »	3,300,000 »	»
	Dotations						
	Dotation de Son Altesse Royale le Prince Albert de Belgique	200,000 »	»	200,000 »	200,000 »	200,000 »	»
— O	Dotation de Son Altesse Royale la comtesse de Flandre . . . . .	50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	50,000 »	»
	Sénat . . . . .	291,000 »	»	291,000 »	281,315 65	245,048 65	36,267 »
	Chambre des Représentants . . . . .	1,133,782 »	»	1,133,782 »	1,114,884 32	1,047,103 90	67,478 42
	Cour des comptes . . . . .	418,800 »	»	418,800 »	414,040 27	401,590 36	12,449 91
— P.	Ministère de la Justice . . . . .	27,575,000 »	1,919,141 »	29,494,141 »	29,406,365 35	21,012,487 56	8,339,704 11
— Q.	— des Affaires Étrangères . . . . .	4,146,947 90	78,442 94	4,225,390 84	4,193,110 57	3,106,345 93	907,924 60
— R.	— de l'Intérieur . . . . .	4,484,191 79	205,000 »	4,689,191 79	4,587,925 29	3,808,469 81	771,927 69
— S.	— des Sciences et des Arts . . . . .	31,628,216 46	2,710,455 40	34,338,671 86	33,726,075 08	26,044,033 08	7,480,168 31
— T.	— de l'Agriculture . . . . .	12,439,786 »	430,400 »	12,890,186 »	11,666,277 01	5,977,518 15	5,580,281 12
— U.	— de l'Industrie, etc. . . . .	22,289,847 78	141,500 »	22,431,347 78	22,277,176 51	20,830,244 74	1,427,074 87
— V.	— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	218,862,036 33	1,541,250 »	220,403,286 33	218,418,010 50	79,514,807 49	138,923,667 48
— W.	— de la Guerre . . . . .	53,038,959 49	13,521,000 »	66,559,959 49	63,275,706 27	6,896,763 32	51,172,144 48
— W <sup>bis</sup>	Corps de la Gendarmerie . . . . .	7,557,550 35	1,533,180 »	9,090,730 35	8,876,796 71	4,417,328 08	4,419,729 50
— X.	Ministère des Finances . . . . .	21,665,041 01	5,500 »	21,670,541 01	21,705,405 86	2,500,878 35	19,196,289 62
— X <sup>bis</sup>	— des Travaux publics . . . . .	16,752,004 83	2,235,700 »	18,987,704 83	17,967,105 41	9,472,000 37	8,308,625 46
— Y.	Non-Valours et Remboursements . . . . .	3,101,000 »	»	3,101,000 »	2,814,396 55	336,069 36	2,274,725 39
		590,726,088 29	24,321,569 34	624,047,654 63	614,187,599 70	322,161,518 50	282,367,262 93

CICE 1907 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

ET JUSTIFIÉS		PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.	DÉPENSES EXCÉDANT LES CRÉDITS.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.				Observations.
		Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.			CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS à transférer à l'exer- cice 1908, confor- mément à l'article 20 de la loi sur la comptabilité.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1907.	
Total.										
166,529,662 12	353,616 23	»	»	3,951,047 04	62,434 04	62,434 04	3,951,047 04	»	166,883,308 35	
3,300,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»	3,300,000 »	
200,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»	200,000 »	
50,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»	50,000 »	
281,315 65	»	»	»	9,684 35	»	»	9,684 35	»	281,315 65	
1,114,584 32	»	»	»	19,197 68	»	»	19,197 68	»	1,114,584 32	
414,040 27	»	»	»	4,759 73	»	»	4,759 73	»	414,040 27	
29,372,191 67	34,173 68	»	»	984,598 03	896,822 38	896,822 38	431,440 11	553,457 92	29,406,365 35	
4,014,270 53	22,883 85	153,956 19	»	33,677 27	1,397 »	1,397 »	33,677 27	»	4,193,110 57	
4,580,397 50	7,527 79	»	»	118,608 48	17,341 98	17,341 98	118,308 48	100 »	4,587,925 29	
33,524,201 39	201,873 69	»	»	633,923 74	21,326 96	21,326 96	630,923 74	3,000 »	33,726,075 08	
11,537,799 27	108,477 74	»	»	1,223,908 99	»	»	1,216,880 52	7,028 47	11,666,277 01	
22,257,319 61	19,856 90	»	»	167,029 27	12,858 »	12,858 »	167,029 27	»	22,277,176 51	
218,438,474 97	9,535 53	»	»	2,108,579 85	153,304 02	153,304 02	1,682,005 93	426,573 92	218,448,010 50	
58,068,908 »	3,206,798 27	»	»	3,284,253 92	»	»	3,193,559 16	90,694 06	63,275,706 27	
8,837,057 58	39,739 13	»	»	213,933 64	»	»	68,471 79	145,461 85	8,876,796 71	
21,697,167 97	8,237 89	»	»	323,899 73	358,764 58	358,764 58	323,899 73	»	21,705,405 86	
17,780,623 83	186,479 58	»	»	1,020,599 42	»	»	621,406 46	399,192 96	17,967,105 41	
2,810,794 75	3,601 80	»	»	509,164 15	222,560 70	222,560 70	509,164 15	»	2,814,396 55	
604,828,811 43	6,202,832 08	153,956 19	»	14,606,864 89	1,746,809 66	1,746,809 66	12,981,355 41	1,623,509 18	611,187,599 70	

**BUDGET DE L'EXER**  
*Compte des dépenses à l'époque*

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 23 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	* CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois de 18 août 1907	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.
				de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.			
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>					
			<b>Ministère des Affaires Étrangères.</b>					
»	»	1	Indemnités attribuées aux agents de l'État employés en Chine pour dommages subis à l'occasion des troubles de 1900; installation provisoire de la légation après la destruction de l'hôtel qu'elle occupait à Pékin; achat de terrains, construction et ameublement d'un nouvel hôtel avec dépendances; dépenses à faire en vue d'assurer la sécurité de la légation et des consulats belges en Chine; frais divers relatifs au règlement des indemnités revenant aux particuliers . . . . .	»	1,357,466 82	»	1,357,466 82	768,587 54
			TOTALS pour le Ministère des Affaires Étrangères . . . . . fr.	»	1 357,466 82	»	1,357,466 82	768,587 54
			<b>Ministère de l'Intérieur.</b>					
2	2	»	Tir national. — Établissement d'une zone de protection. . . . .	»	»	300,000 »	300,000 »	»
			TOTALS pour le Ministère de l'Intérieur . . . fr.	»	»	300,000 »	300,000 »	»
			<b>Ministère de l'Agriculture.</b>					
			<b>Eaux et Forêts.</b>					
3	»	2a	Terrains incultes et bois domaniaux. — Boisement, assainissement, création de chemins de vidange . . . . .	137,930 36	»	»	137,930 36	137,930 36
3a	»	2b	Id. id. . . . .	»	200,000 »	»	537,930 36	416,361 77
3b	2	»	Id. id. . . . .	»	»	200,000 »	»	»
			TOTALS. . . . . fr.	137,930 36	200,000 »	200,000 »	537,930 36	254,292 13
			<b>Voirie vicinale.</b>					
4	»	3a	Voirie vicinale. Travaux de construction . . .	»	2,346,184 »	»	5,346,184 »	2,299,894 »
4a	3	»	Id. id. . . . .	»	»	3,000,000 »	5,346,184 »	»
			TOTALS. . . . . fr.	»	2,346,184 »	3,000,000 »	5,346,184 »	2,299,894 »
			TOTALS pour le Ministère de l'Agriculture. fr.	137,930 36	2,546 184 »	3,200,000 »	5 884,114 36	2,554,186 13

CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite)

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RESULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET			Observations.
En 1907.	En 1908.	Total	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908 en vertu de l'art. 16 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS <del>REPORTÉS</del> de l'exercice 1907.	
768,587 54	»	768,587 54	»	»	588,879 28	»	588,879 28	768,587 54	
768,587 54	»	768,587 54	»	»	588,879 28	»	588,879 28	768,587 54	
»	»	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »	»	
»	»	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »	»	
137,930 36	»	137,930 36	»	»	»	»	»	137,930 36	
115,436 32	925 45	116,361 77	»	»	83,638 23	»	83,638 23	116,361 77	
»	»	»	»	»	200,000 »	»	200,000 »	»	
253,366 68	925 45	254,292 13	»	»	283,638 23	»	283,638 23	254,292 13	
2,299,894 »	»	2,299,894 »	»	»	46 290 »	»	46,290 »	2,299,894 »	
»	»	»	»	»	3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	
2,299,894 »	»	2,299,894 »	»	»	3,046 290 »	»	3,046,290 »	2,299,894 »	
2,553,260 68	925 45	2,554,186 13	»	»	3,320,928 23	»	3,320,928 23	2,554,186 13	

BUDGET DE L'EXER

Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 25 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 18 août 1907.	Total.	DÉPENSES résultant des services faits. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.
				de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.			
<b>Ministère des Finances.</b>								
<b>Domaines.</b>								
5	»	4	Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes . . . . .	254,779 56	»	»	454,779 56	105,583 »
5a	»	4a	Id. id. . . . .	»	200,000 »	»		»
6	»	5	Travaux d'aménagement pour la mise en valeur des dunes domaniales. . . . .	»	300,000 »	»	300,000 »	»
7	»	6a	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales. . . . .	47,153 20	»	»	647,153 20	47,153 20
7a	»	6b	Id. id. . . . .	»	300,000 »	»		»
7b	10	»	Id. id. . . . .	»	»	300,000 »	»	»
8	»	8	Acquisition d'une partie de la forêt de Freyr . . . . .	»	436 01	»	436 01	»
9	»	9	Acquisition d'une partie des bois de Hazailles . . . . .	268 78	»	»	268 78	»
10	»	11	Acquisition des bois de Beynert, du Roi et des Cuvelles et d'une propriété boisée sise à Florennes . . . . .	1,939 76	»	»	1,939 76	»
11	»	12	Acquisition du bois de Vecmont . . . . .	»	304 50	»	304 50	»
12	11	»	Acquisition des bois Robert et Saint-Georges, à Chimay, ainsi que d'un bloc de bruyères situé à Sutendael. . . . .	»	»	840,000 »	840,000 »	715,445 54
<b>TOTAUX. . . . fr.</b>				<b>304,141 30</b>	<b>800,740 51</b>	<b>1,140,000 »</b>	<b>2,244,881 81</b>	<b>903,328 28</b>
<b>Divers.</b>								
13	2	»	Avances au fonds spécial institué par l'article 6 de la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue le 7 avril de la même année entre l'État et la Ville de Bruxelles et relative à la transformation du quartier de la Putterie et de ses abords. . . . .	»	»	3,000,000 »	3,000,000 »	3 000,000 »
14	»	16	Avances au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .	130,000 »	»	»	130,000 »	»
15	»	17	Avances aux administrations provinciales et communales qui viendraient en aide, par voie de prêts sans intérêts, aux habitants éprouvés par les récentes inondations, en vue de la reconstitution de leur bétail et du matériel nécessaire à l'exercice de leur profession . . . . .	»	300,000 »	»	300,000 »	»
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>				<b>130,000 »</b>	<b>300,000 »</b>	<b>3,000,000 »</b>	<b>3,430,000 »</b>	<b>3,000,000 »</b>

CICE 1907 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1907.	En 1908.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908 en vertu de l'art. 16 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1907.	
80,583 »	25,000 »	105,583 »	»	»	149,196 56	149,196 56	»	105,583 »	
»	»	»	»	»	200,000 »	»	200,000 »	»	
»	»	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »	»	
47,153 20	»	47,153 20	»	»	»	»	»	47,153 20	
33,987 84	1,106 03	35,093 87	52 67	»	264,853 46	»	264,853 46	33,146 54	
»	»	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »	»	
»	»	»	»	»	436 01	»	436 01	»	
»	»	»	»	»	268 78	268 78	»	»	
»	»	»	»	»	1,939 76	1,939 76	»	»	
»	»	»	»	»	304 50	»	304 50	»	
715 445 54	»	715,445 54	»	»	124,554 46	»	124,554 46	715,445 54	
877,169 58	26,106 03	903,275 61	52 67	»	1,341,553 53	131,405 10	1,190,148 43	903,328 28	
3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	»	»	»	»	3,000,000 »	
»	»	»	»	»	130,000 »	130,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »	»	
3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	»	430,000 »	130,000 »	300,000 »	3,000,000 »	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 25 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 15 août 1907.	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1905	de l'exercice 1906.			
			REPORT . . . fr.	130,000 »	300,000 »	3,000,000 »	3,430,000 »	3,000,000 »
16	»	»	Souscription d'obligations de la compagnie « Océan » (fr. 2,000,000), de la « Compagnie royale Belgo-Argentine » (fr. 2,000,000) et de la « Compagnie nationale belge de transports maritimes » (fr. 1,000,000). (Loi du 18 août 1907, <i>Moniteur</i> du 23 août, n° 235) . . .	»	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»
17	13	»	Souscription d'obligations de la société anonyme « Association maritime belge » . . . . .	»	»	500,000 »	500,000 »	»
51	»	»	Chemins de fer de la Flandre occidentale. — Rachat de la concession. — Paiement de la partie du prix à liquider en capital. (Art. 2, 1 <sup>o</sup> , C, litt. a de la loi du 18 août 1907, <i>Moniteur</i> , du 31 octobre, n° 304.) . . . . .	»	»	1,240,569 »	1,240,569 »	990,569 »
52	»	»	Rachat du matériel de traction et de transport de l'outillage et du mobilier de lignes de ladite compagnie. (Art. 2, 1 <sup>o</sup> , C, litt. b de la loi du 18 août 1907, <i>Moniteur</i> du 31 octobre, n° 304.)	»	»	3,545,831 »	3,545,831 »	»
			TOTAUX. . . . fr.	130,000 »	300,000 »	13,286,400 »	13,716,400 »	3,990,569 »
			TOTAUX pour le Ministère des Finances. . . . fr.	434,144 30	1,100,740 51	14,426,400 »	15,961,281 81	4,893,897 28
			<b>Ministère des Travaux publics.</b>					
			<i>Routes et Bâtiments civils.</i>					
18	»	18a	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration; subsides aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsides aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats.	18,235 89	»	»	»	18,232 86
18a	»	18b	Id. id. . . . .	»	4,038,019 10	»	14,056,254 99	4,034,713 85
18b	12	»	Id. id. . . . .	»	»	10,000,000 »	»	5,517,508 27
19	»	19	Création d'une nouvelle route de grande voirie entre le quartier de Fragnée (Liège) et la gare d'Angleur avec ponts sur la Meuse, sur la dérivation de l'Ourthe et sur le canal de l'Ourthe.	291,696 49	»	»	»	37,315 04
19a	»	19a	Id. id. . . . .	»	400,000 »	»	691,696 49	»
20	»	20a	Mont des Arts — Expropriations et travaux .	1,097,079 97	»	»	»	1,097,079 97
20a	»	20b	Id. id. . . . .	»	2,000,000 »	»	5,097,079 97	1,452,047 71
20b	13	»	Id. id. . . . .	»	»	2,000,000 »	»	»
			A REPORTER. . . . fr.	1,407,012 35	6,438,019 10	12,000,000 »	19,845,031 45	12,156,897 70

CICE 1907 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier.		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RESULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET			Observations.
En 1907.	En 1908.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908, en vertu de l'art. 16 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS définitifs de l'exercice 1907.	
3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	»	430,000 »	130,000 »	300,000 »	3,000,000 »	
»	»	»	»	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
990,569 »	»	990,569 »	»	»	250,000 »	»	250,000 »	990,569 »	
»	»	»	»	»	3,545,831 »	»	3,545,831 »	»	
3,990,569 »	»	3,990,569 »	»	»	9,725,831 »	130,000 »	9,595,831 »	3,990,569 »	
4,867,738 58	26,106 03	4,893,844 61	52 67	»	11,067,384 53	281,405 10	10,785,979 43	4,893,897 28	
18,195 96	22 40	18,218 36	14 50	»	3 03	3 03	»	18,232 86	
4,000,424 83	33,191 25	4,033,616 08	1,097 77	»	3,305 25	»	3,305 25	4,034,713 85	
5,330,419 11	180,208 06	5,510,627 17	6,581 10	»	4,482,491 73	»	4,482,491 73	5,517,508 27	
37,315 04	»	37,315 04	»	»	254,381 45	254,381 45	»	37,315 04	
»	»	»	»	»	400,000 »	»	400,000 »	»	
1,097,079 97	»	1,097,079 97	»	»	»	»	»	1,097,079 97	
1,398,202 85	53,844 86	1,452,047 71	»	»	547,952 29	»	547,952 29	1,452,047 71	
»	»	»	»	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	
11,881,637 76	267,266 57	12,148,904 33	7,993 37	»	7,688,133 75	254,384 48	7,433,749 27	12,156,897 70	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 25 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 18 août 1907.	Total.	DE PENSES résultant des SERVICES FAITS. DROITS constatés et rattachés au profit des créanciers de l'État	
				de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.				
			REPORT. . . . . fr.	1,407,012 35	6,438,019 10	12,000,000 »	19,845,031 45	12,156,897 70	
21	»	21	École de médecine vétérinaire. — Travaux d'achèvement et matériel fixe . . . . .	764,889 40	»	»	914,889 40	327,663 46	
21a	»	21a	École de médecine vétérinaire — Travaux d'achèvement et mobilier fixe . . . . .	»	150,000 »	»		»	
22	»	22a	Palais du Cinquantenaire — Musées royaux des arts décoratifs et industriels . . . . .	»	1,300,000 »	»	1,300,000 »	184,691 66	
23	»	23a	Palais de Bruxelles et aménagement de la place des Palais . . . . .	1,457,468 68	»	»	3,957,468 68	1,407,706 22	
23a	14	»	Id. id. . . . .	»	»	2,500,000 »		»	
			TOTAUX. . . . . fr.	3,629,370 43	7,888,019 10	14,500,000 »	26,017,389 53	14,076,961 04	
			<i>Travaux hydrauliques.</i>						
24	»	24a	Neuse. — Expropriations et travaux . . . . .	875,796 33	»	»	2,725,796 33	477,101 13	
24a	»	24b	Id. id. . . . .	»	250,000 »	»		»	
24b	15	»	Id. id. . . . .	»	»	1,600,000 »		»	
25	»	25a	Ourtbe. — Expropriations et travaux . . . . .	763,977 27	»	»	2,513,977 27	546,048 02	
25a	»	25b	Id. id. . . . .	»	1,300,000 »	»		»	
25b	17	»	Id. id. . . . .	»	»	450,000 »		»	
26	16	»	Sambre. — Expropriations et travaux . . . . .	»	»	500,000 »	500,000 »	250 »	
27	»	26a	Escant. — Expropriations et travaux . . . . .	1,200,000 »	»	»	2,050,000 »	310,127 79	
27a	»	26b	Id. id. . . . .	»	200,000 »	»		»	
27b	20	»	Id. id. . . . .	»	»	650,000 »		»	
28	»	27a	Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	250,000 »	»	»	2,650,000 »	250,000 »	
28a	»	27b	Id. id. . . . .	»	200,000 »	»		»	
28b	21	»	Id. id. . . . .	»	»	2,200,000 »		344,953 45	
29	»	28a	Rupel — Travaux d'amélioration . . . . .	500,000 »	»	»	750,000 »	»	
29a	22	»	Id. Expropriations et travaux . . . . .	»	»	250,000 »		»	
30	»	29	Nèthes. — Expropriations et travaux . . . . .	100,000 »	»	»	200,000 »	»	
30a	24	»	Id. id. . . . .	»	»	100,000 »		»	
31	»	30b	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux . . . . .	»	824,999 84	»	1,724,999 84	663,821 91	
31a	25	»	Id. id. . . . .	»	»	900,000 »		»	
32	»	31a	Canal de la Lys à l'Yperlée. — Expropriations et travaux . . . . .	»	400,000 »	»	400,000 »	»	
33	»	32a	Canal de dérivation de la Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	»	250,000 »	»	250,000 »	4,556 20	
			A REPORTER. . . . . fr.	3,689,773 60	5,424,999 84	6,650,000 »	13,764,773 44	2,793,858 52	

CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET			Observations.
En 1907.	En 1908	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908 en vertu de l'art. 16 de la loi du 15 août 1907.	CRÉDITS de l'exercice 1907.	
11,881,637 76	267,266 57	12,148,904 33	7,993 37	»	7,688,133 75	254,384 48	7,433,749 97	12,156,897 70	
327,432 46	233 »	327,665 46	»	»	437,223 94	437,223 94	»	327,665 46	
»	»	»	»	»	150,000 »	»	150,000 »	»	
183,716 66	975 »	184,691 66	»	»	1,115,308 34	»	1,115,308 34	184,691 66	
1,345,481 30	62,224 92	1,407,706 22	»	»	49,762 46	49,762 46	»	1,407,706 22	
»	»	»	»	»	2,500,000 »	»	2,500,000 »	»	
13,738,268 48	330,699 49	14,068,967 67	7,993 37	»	11,940,428 49	741,370 88	11,199,057 61	14,076,961 04	
473,145 38	3,955 77	477,101 15	»	»	398,695 18	398,695 18	»	477,101 15	
»	»	»	»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	
»	»	»	»	»	1,600 000 »	»	1,600,000 »	»	
544,686 92	1,358 50	546,045 42	2 60	»	217,929 25	217,929 25	»	546,048 02	
»	»	»	»	»	1,300,000 »	»	1,300,000 »	»	
»	»	»	»	»	450,000 »	»	450,000 »	»	
125 »	125 »	250 »	»	»	499,750 »	»	499,750 »	250 »	
306,123 18	4,004 61	310,127 79	»	»	889,872 21	889,872 21	»	310,127 79	
»	»	»	»	»	200,000 »	»	200,000 »	»	
»	»	»	»	»	650,000 »	»	650,000 »	»	
250,000 »	»	250,000 »	»	»	»	»	»	250,000 »	
200,000 »	»	200,000 »	»	»	»	»	»	200,000 »	
290,796 95	51,156 50	341,953 45	»	»	1,858,046 55	»	1,858,046 55	341,953 45	
»	»	»	»	»	500,000 »	500,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	
»	»	»	»	»	100,000 »	100,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	100,000 »	»	100,000 »	»	
614,326 01	52,495 90	663,821 91	»	»	161,177 93	»	161,177 93	663,821 91	
»	»	»	»	»	900,000 »	»	900,000 »	»	
»	»	»	»	»	400,000 »	»	400,000 »	»	
4,206 20	350 »	4,556 20	»	»	245,443 80	»	245,443 80	4,556 20	
2,680,409 64	113,446 28	2,793,855 92	2 60	»	10,970,914 92	2,106,496 64	8,864,418 28	2,793,858 52	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget ordinaire de 1907.	Articles de l'exercice royal du 25 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 18 août 1907	Total.	DÉPENSES résultant des services faits. — DROIT constaté et ordonnances au profit des créanciers de l'État.
				de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.			
			REPORT. . . . . fr.	3,689,773 60	3,424,999 84	6,650 000 »	13,764,773 44	2,793,858 52
34	»	33a	Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues — Expropriations et travaux . . . . .	100,000 »	»	»	300,000 »	100,000 »
34a	»	33b	Id. id. . . . .	»	100,000 »	»	»	44,647 64
34b	28	»	Id. id. . . . .	»	»	100,000 »	»	»
35	»	34a	Canal de Gand à Ostende — Expropriations et travaux . . . . .	500,000 »	»	»	»	500,000 »
35a	»	34b	Id. id. . . . .	»	750,000 »	»	2,750,000 »	237,893 64
35b	25	»	Id. id. . . . .	»	»	1,500,000 »	»	»
36	»	35a	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .	714,527 49	»	»	»	714,527 49
36a	»	35b	Id. id. . . . .	»	3,000,000 »	»	8,714,527 19	1,983,032 95
36b	26	»	Id. id. . . . .	»	»	5,000,000 »	»	»
37	»	36	Canal de Burgh à Saint-Gilles (Waes) — Études. — Expropriations et travaux . . . . .	498,800 »	»	»	998,800 »	»
37a	27	»	Id. id. . . . .	»	»	500,000 »	»	»
38	»	37a	Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	1,500,000 »	»	»	»	1,276,768 92
38a	»	37b	Id. id. . . . .	»	2,000,000 »	»	5,000,000 »	»
38b	19	»	Id. id. . . . .	»	»	1,500,000 »	»	»
39	»	38a	Canal de Bruxelles au Rupel — Transformation. . . . .	350,000 »	»	»	2,550,000 »	289,646 02
39a	31	»	Id. id. . . . .	»	»	2,200,000 »	»	»
40	»	39a	Canaux houillers. — Expropriations et travaux. . . . .	3,000,000 »	»	»	»	2,644,228 09
40a	»	39b	Id. id. . . . .	»	1,000,000 »	»	8,500,000 »	»
40b	18	»	Id. id. . . . .	»	»	4,500,000 »	»	»
41	»	40	Établissement d'un port de refuge à La Panne. — Frais d'études . . . . .	»	50,000 »	»	50,000 »	»
42	»	41	Port de Nieuport — Travaux. . . . .	»	499,089 09	»	499,089 09	26,969 12
43	»	42a	Port d'Ostende — Expropriations et travaux. — Établissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes. — Établissement et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port . . . . .	2,000,000 »	»	»	»	738,828 83
43a	»	42b	Id. id. . . . .	»	1,500,000 »	»	»	»
43b	29	»	Port d'Ostende. — Expropriations et travaux. — Établissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port . . . . .	»	»	1,500,000 »	5,000,000 »	»
44	»	43a	Port de Blankenberghe — Expropriations et travaux . . . . .	1,020,730 20	»	»	1,370,730 20	506,954 93
44a	»	43b	Id. id. . . . .	»	350,000 »	»	»	»
			A REPORTER. . . . . fr.	13,373 830 99	12,674,088 93	23,450,000 »	49,497,919 92	11,861,372 85

## CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CREDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1907	En 1908.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908 en vertu de l'art. 16 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS ANNULÉS de l'exercice 1907.	
2,680,409 64	413,446 28	2,793,855 92	2 60	»	10,970,914 92	2,106,496 64	8,864,418 28	2,793,858 52	
100,000 »	»	100,000 »	»	»	»	»	»	100,000 »	
4,316 54	40,331 13	44,647 64	»	»	55,352 36	»	55,352 36	44,647 64	
»	»	»	»	»	100,000 »	»	100,000 »	»	
500,000 »	»	500,000 »	»	»	»	»	»	500,000 »	
236,165 45	1,728 19	237,893 64	»	»	512,106 36	»	512,106 36	237,893 64	
»	»	»	»	»	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	
714,527 19	»	714,527 19	»	»	»	»	»	714,527 19	
1,884,196 96	100,835 99	1,985,052 95	»	»	1,014,947 05	»	1,014,947 05	1,985,052 95	
»	»	»	»	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	
»	»	»	»	»	498,800 »	498,800 »	»	»	
»	»	»	»	»	500,000 »	»	500,000 »	»	
1,192,777 69	84,529 23	1,277,306 92	1,462 »	»	221,231 08	221,231 08	»	1,278,768 92	
»	»	»	»	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	
»	»	»	»	»	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	
287,692 34	1,953 71	289,646 02	»	»	60,353 98	60,353 98	»	289,646 02	
»	»	»	»	»	2,200,000 »	»	2,200,000 »	»	
2,609,000 83	34,657 01	2,643,657 84	570 25	»	355,771 91	355,771 94	»	2,644,228 09	
»	»	»	»	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	
»	»	»	»	»	4,500,000 »	»	4,500,000 »	»	
»	»	»	»	»	50,000 »	»	50,000 »	»	
26,969 12	»	26,969 12	»	»	472,119 97	»	472,119 97	26,969 12	
720,651 76	18,177 07	738,828 83	»	»	1,261,171 17	1,261,171 17	»	738,828 83	
»	»	»	»	»	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	
»	»	»	»	»	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	
506,584 93	367 »	506,951 93	»	»	513,778 27	513,778 27	»	506,951 93	
»	»	»	»	»	350,000 »	»	350,000 »	»	
11,463,299 39	396,045 61	11,859,338 »	2,034 85	»	37,636,547 07	5,017,603 05	32,618,944 02	11,861,372 85	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 25 mai 1906	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 18 août 1907.	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
				de l'exercice 1905	de l'exercice 1906.			
			Report. . . . . fr.	13,373,830 99	12,674,088 93	23,450 000 »	49,497,919 92	11,861,372 85
45	»	44a	Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux. — Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. — Indemnités des fonctionnaires, membres de la commission mixte de contrôle. — Établissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs. — Honoraires . . . . .	3,452,297 25	»	»		4,567,182 45
45a	30	»	Port d'escale de Heyst — Expropriations et travaux. Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. Indemnités des fonctionnaires membres de la commission mixte de contrôle. Établissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs et d'une station sanitaire. Honoraires. . . . .	»	»	2,100,000 »	5,552,297 25	»
46	»	47a	Côtes. — Expropriations et travaux. . . . .	754,178 92	»	»		753,678 92
46a	»	47b	Id. id. . . . .	»	500,000 »	»	2,054,178 92	273,618 23
46b	32	»	Id. id. . . . .	»	»	800,000 »		»
47	»	46	Expropriations en vue de l'amélioration du cours de l'Escaut en aval d'Anvers et de l'exécution des travaux qui en sont la conséquence, y compris le détournement des cours d'eau; de l'extension des installations maritimes et de leurs dépendances ainsi que des installations du chemin de fer; du détournement des Schyns ainsi que du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut; de l'établissement du dispositif de défense qui, entre l'Escaut en aval d'Anvers et la chaussée de Breda, serait substitué à l'enceinte actuelle en vertu d'une loi spéciale ou par la voie du budget extraordinaire sur rapport d'une commission mixte à nommer par arrêté royal; du déplacement des installations de la pyrotechnie et de la création de nouveaux quartiers; du détournement des cours d'eau sur les deux rives de l'Escaut (art 1 <sup>er</sup> et art 2, 1 <sup>o</sup> , de la loi du 30 mars 1906) — Exécution de ceux des travaux visés dans ces dispositions qui incombent au Département des Travaux publics, hormis l'amélioration du cours de l'Escaut entre Anvers et le Kruisshans et les travaux qui en sont la conséquence (art. 5, 1 <sup>o</sup> , de la dite loi) . . . . .	»	16,466,168 30	»		2,960,486 45
47a	»	46a	Expropriations en vue de l'exhaussement des terrains du polder de Borgerweert de l'assainissement et de l'aménagement de cette région; de l'établissement de voies ferrées, gares, canaux, quais et dépendances de ces divers ouvrages, de l'exécution d'autres travaux d'utilité publique analogues ainsi que de la création de nouveaux quartiers; exécution des travaux d'exhaussement, d'assainissement et d'aménagement de la région du polder de Borgerweert, ainsi que pour l'établissement de communications entre ladite région et l'agglomération anversoise (art. 5, 2 <sup>o</sup> de la loi du 30 mars 1906)	»	9,729,631 81	»	26,195,800 11	499,157 29
			A REPORTER . . . fr	17,580,307 16	39,369,889 04	26,350,000 »	83,300,196 20	17,915,466 19

CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RESULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1907.	En 1908	Total	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908 en vertu de l'art. 46 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS de l'exercice 1907.	
11,463,292 39	396,045 61	11,859,338 »	2,034 85	»	37,636,547 07	5,017,603 05	32,618,944 02	11,861,372 85	
1,495,347 54	71 804 91	1,567,152 45	»	»	1,885,144 80	1 885,144 80	»	1,567,152 45	
»	»	»	»	»	2,100,000 »	»	2,100,000 »	»	
753,678 92	»	753,678 92	»	»	500 »	500 »	»	753,678 92	
250,670 11	22,948 12	273,618 23	»	»	226,381 77	»	226,381 77	273,618 23	
»	»	»	»	»	800,000 »	»	800,000 »	»	
2,927,672 20	32,814 25	2,960,486 45	»	»	13,505,681 85	»	13,505,681 85	2,960,486 45	
499,157 29	»	499,157 29	»	»	9,230,474 52	»	9,230,474 52	499,157 29	
17,389,818 45	523,612 89	17,913,431 34	2 034 85	»	65,384,730 01	6,903,247 85	58,481,482 16	17,915,466 19	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du budget en traordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 25 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 18 août 1907	Total.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — DROITS constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'Etat
				de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.			
			REPORT . . . . . fr	17,580,307 16	39,369,889 04	26,350,000 »	83,300 196 20	17,915,466 19
48	»	45a	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux, dragages . . . . .	»	3,902,206 82	»	8,902,206 82	3,902,206 82
48a	33	»	Id. id . . . . .	»	»	5,000,000 »		899,121 35
			TOTAUX . . . . . fr	17,580,307 16	43,272,095 86	31,350,000 »	92,202,403 02	22 716,794 36
			TOTAUX pour le Ministère des Travaux publics. fr.	21,209,677 59	51,160,114 96	45,850,000 »	118,219,792 53	36,793,755 40
			<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>					
			<i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>					
49	»	48	Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .	2,123 90	»	»	66,085,010 70	2,123 90
49a	»	48a	Id. id. . . . .	»	16,082,886 80	»		45,273,886 80
49b	4	»	Id. id . . . . .	»	»	50,000,000 »	»	38,185,590 91
50	»	49	Remboursement de la retenue opérée sur le prix de rachat de la concession du chemin de fer d'Eecloo à Gand. . . . .	»	50,000 »	»		50,000 »
53	»	»	Paiement des travaux et des fournitures de matériel immédiatement indispensables pour la bonne exploitation des lignes rachetées — Remboursement à la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale des dépenses effectuées par elle depuis la date à laquelle le rachat prend cours, tant en travaux de premier établissement qu'en achat et construction de matériel et d'outillage. (Art. 2, 2 <sup>o</sup> , B, de la loi du 18 août 1907.) . . . . .	»	»	6,500,000 »	6,500,000 »	»
54	»	50a	Chemins de fer. — Traction et matériel . . . . .	2,832 86	»	»	56,051,689 50	2,832 86
54a	»	50b	Id. id. . . . .	»	16,606,856 64	»		16,606,781 46
54b	»	»	Id. id . . . . .	»	»	39,442,000 »	»	23,375,734 90
55	»	51a	Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux, matériel, etc. . . . .	1,000,000 »	»	»		1,000,000 »
55a	»	51b	Id. id. . . . .	»	900,000 »	»	2,800,000 »	171,601 97
55b	6	»	Id. id . . . . .	»	»	900,000 »	»	»
			A REPORTER. . . . . fr.	1,004,956 76	33,639,743 44	96,842,000 »		131,486,700 20

## CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier.		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1907.	En 1908.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908, en vertu de l'art. 16 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS d'annulation de l'exercice 1907.	
17,389,818 45	523,612 89	17,913,431 34	2,034 85	»	65,384,730 01	6,903,247 85	58,481,482 16	17,915,466 19	
3,891,314 09	10,892 73	3,902,206 82	»	»	»	»	»	3,902,206 82	
898,417 48	704 17	899,121 33	»	»	4,100,878 65	»	4,100,878 65	899,121 33	
22,179,549 72	533,209 79	22,714,759 51	2,034 85	»	69,485,608 66	6,903,247 85	62,582,360 81	22,716,794 36	
35,917,817 90	865,909 28	36,783,727 18	10,028 22	»	81,426,037 15	7,644,618 73	73,781,418 42	36,793,755 40	
2,123 90	»	2,123 90	»	»	»	»	»	2,123 90	
15,265,129 45	7,320 19	15,272,449 64	1,437 16	»	309,000 »	»	809,000 »	15,273,886 80	
36,974,737 48	1,189,663 85	38,164,401 33	21,189 58	»	11,814,409 09	»	11,814,409 09	38,185,590 91	
35,000 »	»	35,000 »	»	»	15,000 »	»	15,000 »	35,000 »	
»	»	»	»	»	6,500,000 »	»	6,500,000 »	»	
2,832 86	»	2,832 86	»	»	»	»	»	2,832 86	
16,606,781 46	»	16,606,781 46	»	»	75 18	»	75 18	16,606,781 46	
22,274,946 03	1,160,788 87	23,375,734 90	»	»	16,066,265 10	»	16,066,265 10	23,375,734 90	
998,029 71	1,970 29	1,000,000 »	»	»	»	»	»	1,000,000 »	
168,245 20	3,356 77	171,601 97	»	»	728,398 03	»	728,398 03	171,601 97	
»	»	»	»	»	900,000 »	»	900,000 »	»	
92,327,826 09	2,303,099 97	94,630,926 06	22,626 74	»	86,833,147 40	»	36,833,147 40	94,633,552 80	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1907.	Articles de l'arrêté royal du 23 mai 1906.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués PAR LES LOIS du 18 août 1907.	Total.	DÉPENSES résultant des services faits. — DROITS constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'État.
				de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.			
			REPORT. . . . . fr.	1,004,956 76	33,639,743 44	96,842,000 »	131,486,700 20	94,653,552 80
56	»	52a	Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .	1,181,000 59	»	»	12,926,000 59	1,181,000 59
56a	»	52b	Id. id. . . . .	»	4,000,000 »	»	»	4,000,000 »
56b	7	»	Id. id. . . . .	»	»	7,745,000 »	»	856,263 35
57	8	»	Marine . . . . .	»	»	626,000 »	626,000 »	4,093 94
			TOTAUX pour le Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . . fr.	2,185,957 35	37,639,743 44	103,213,000 »	145,038,700 79	100,604,910 68
			<b>Ministère de la Guerre.</b>					
58	»	54a	Nouvelle école militaire — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	1,407,616 71	»	»	»	970,565 95
58a	»	54b	Id. Travaux de parachèvement . . . . .	1,245,000 »	»	»	3,792,157 11	»
58b	3 <sup>to</sup>	»	Id. Travaux de construction et de parachèvement. . . . .	»	»	1,139,540 40	»	»
59	»	55	Transformation des ouvrages de la position d'Anvers en vue de les mettre à même de résister aux effets des obus-torpilles . . . . .	300 »	»	»	300 »	»
60	»	56	Construction des forts de Stabroeck et de Wavre-Sainte-Catherine . . . . .	»	3,465,420 04	»	3,465,420 04	703,957 20
61	3 <sup>to</sup>	»	Achat de coupoles . . . . .	»	»	447,297 57	447,297 57	104,420 70
62	»	59	Système défensif d'Anvers. — Ligne de défense avancée. — Nouveau dispositif de défense. — Travaux militaires et de fortification. (Loi du 30 mars 1906, art. 6 — Ce crédit est augmenté d'une somme de 1,673,000 francs. Loi du 18 août 1907.) . . . . .	»	44,673,000 »	»	44,673,000 »	5,000,000 »
63	»	60	Routes militaires de Liège et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions. . . . .	130,576 56	»	»	130,576 56	11,921 79
64	»	61	Extension du champ de tir de l'artillerie à Brasschaet . . . . .	275,093 19	»	»	355,093 19	39,440 32
64a	9	»	Id. id. . . . .	»	»	80,000 »	»	»
			TOTAUX pour le Ministère de la Guerre. . . . . fr.	3,038,586 46	48,138,420 04	1,666,837 97	52,863,844 47	6,830,305 96

CICE 1907 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations.
En 1907.	En 1908.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1906 en vertu de l'art. 16 de la loi du 18 août 1907.	CRÉDITS de l'exercice 1907.	
92,327,826 09	2,303,099 97	94,630,926 06	22,626 74	»	36,833,147 40	»	36,833,147 40	94,653,552 80	
1,181,000 59	»	1,181,000 59	»	»	»	»	»	1,181,000 59	
3,986,931 50	13,068 50	4,000,000 »	»	»	»	»	»	4,000,000 »	
469,095 46	387,167 89	856,263 35	»	»	6,888,736 65	»	6,888,736 65	856,263 35	
4,000 19	84 75	4,093 94	»	»	621,906 06	»	621,906 06	4,093 94	
97,968,862 83	2,703,421 11	100,672,283 94	22,626 74	»	44,343,790 11	»	44,343,790 11	100,694,910 68	
945,308 75	25,257 20	970,565 95	»	»	437,050 76	437,050 76	»	970,565 95	
»	»	»	»	»	1,245,000 »	1,245,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	1,139,540 40	»	1,139,540 40	»	
»	»	»	»	»	300 »	300 »	»	»	
703,929 57	27 63	703,957 20	»	»	2,761,462 84	»	2,761,462 84	703,957 20	
104,420 70	»	104,420 70	»	»	342,876 87	»	342,876 87	104,420 70	
5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	»	39,673,000 »	»	39,673,000 »	5,000,000 »	
10,510 47	1,411 32	11,921 79	»	»	118,654 77	118,654 77	»	11,921 79	
39,440 32	»	39,440 32	»	»	235,652 87	235,652 87	»	39,440 32	
»	»	»	»	»	80,000 »	»	80,000 »	»	
6,803,609 81	26,696 15	6,830,305 96	»	»	46,033,538 51	2,036,658 40	43,996,880 11	6,830,305 96	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués par les lois du 18 août 1907.	Total.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS.  DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.
	de l'exercice 1905.	de l'exercice 1906.			
<b>RÉCAPITULATION.</b>					
Totaux pour le Ministère des Affaires Étrangères. . . . .	»	1,357,466 82	»	1,357,466 82	768,587 54
— — de l'Intérieur . . . . .	»	»	300,000 »	300,000 »	»
— — de l'Agriculture . . . . .	137,930 36	2,546,184 »	3,200,000 »	5,884,114 36	2,554,186 13
— — des Finances . . . . .	434,141 30	1,100,740 51	14,426,400 »	15,961,281 81	4 893,897 28
— — des Travaux publics . . . . .	21,209,677 59	51,160,114 96	45,850,000 »	118,219,792 55	36,793,755 40
— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	2,183,957 35	37,639,743 44	105,213,000 »	145,038,700 79	100,694,910 68
— — de la Guerre . . . . .	3,058,586 46	48,138,420 04	1,666,837 97	52,863,844 47	6,830,305 96
TOTAUX des dépenses sur ressources extraordinaires. . . . fr.	27,026,293 06	141,942,669 77	170,656,237 97	339,625,200 80	152,535,642 99

CICE 1907 (suite).

de la clôture de l'exercice (suite).

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier		CRÉDITS excédant les DÉPENSES	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			Observations
En 1907.	En 1908.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédits.		CRÉDITS à annuler.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908 en vertu de l'art. 16 de la loi du 16 août 1907.	CRÉDITS de l'exercice 1907.	
768,587 54	»	768,587 54	»	»	588,879 28	»	588,879 28	768,587 54	
»	»	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »	»	
2,553,260 68	925 45	2,554,186 13	»	»	3,329,928 23	»	3,329,928 23	2,554,186 13	
4,867,738 58	26,106 03	4,893,844 61	52 67	»	11,067,384 53	281,405 10	10,785,979 43	4,893,897 28	
35,917,817 90	865,909 28	36,783,727 18	10,028 22	»	81,426,037 15	7,644,618 73	73,781,418 42	36,793,755 40	
97,968,862 83	2,703,421 11	100,672,283 94	22,626 74	»	44,343,790 11	»	44,343,790 11	100,694,910 68	
6,803,609 81	26,696 15	6,830,305 96	»	»	46,033,538 51	2,036,658 40	43,996,880 11	6,830,305 96	
118,879,877 34	3,623,058 02	122,502,935 36	32,707 63	»	187,089,537 81	9,962,682 23	177,126,855 58	122,538,642 99	

## BUDGET DE L'EXER

## Compte des dépenses à l'époque

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS  DROIT constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
			En 1907	En 1908.
<b>RÉCAPITU</b>				
<i>Service ordinaire.</i>				
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1903 . . . . .	1,600 »	»	»	»
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1904 . . . . .	47,626 18	1,752 46	»	»
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1905 . . . . .	370,510 68	233,656 90	25,159 69	204,824 14
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1906 . . . . .	4,219,142 01	3,814,110 51	836,180 84	2,928,874 34
Dépenses propres à l'exercice . . . . .	624,047,654 63	611,187,599 70	322,461,348 50	282,367,262 93
	628,686,533 50	615,237,119 57	323,322,889 03	285,500,961 38
<i>Dépenses sur ressources extraordinaires.</i>				
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1907 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois du 18 août 1907 et à l'arrêté royal du même jour . . . . .	339,625,200 80	152,535,642 99	148,879,877 34	3,623,038 02
	968,311,734 30	767,772,762 56	472,202,766 37	289,124,019 40
<i>Dépenses à l'exercice 1907 :</i>				
De l'excédent de dépenses constaté à la clôture de l'exercice 1906, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice (État sub. litt. Z.) . . . . .	103,219,009 40	103,219,009 40		
	1,074,830,743 70	870,991,771 96		



(72)

COMpte DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907

---

RECETTES

---

*Développement par nature de perception et par article du Budget.*

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECVTTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		En 1907.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.		
Foncier . . . . .	27,976,000 »	27,987,219 46	27,987,219 46	26,817,232 27	
Personnel . . . . .	Principal . . . . . 19,450,000 » 15 centimes additionnels ordinaires . . . . . 2,917,500 » 20 id. id. extraordinaires . . . . . 1,460,000 » Frais d'expertise . . . . . 15,500 »	23,843,000 »	23,927,863 02	23,927,863 02	22,753,067 32
Patentes . . . . .	Principal . . . . . 9,383,000 » 20 centimes additionnels . . . . . 1,877,000 »	11,260,000 »	14,377,476 05	14,377,476 05	6,198,740 98
Redevances sur les mines . . . . .	Principal . . . . . 1,000,000 » 25 centimes additionnels . . . . . 230,000 »	1,230,000 »	1,581,358 16	1,581,358 16	1,553,811 37
Douanes. — Droits d'entrée.	Eaux-de-vie étrangères . . . . . Bières . . . . . Vinaigres et acides acétiques . . . . . Sucres bruts et raffinés . . . . . Sirops et mélasses . . . . . Tabacs . . . . . Autres marchandises . . . . .	52,456,250 »	2,011,642 11 719,637 83 74,066 12 150,710 » 837 93 5,047,131 75 46,488,902 44	54,492,928 18	2,011,642 11 719,637 83 74,066 12 150,710 » 837 93 5,047,131 75 46,488,902 44
Accises . . . . .	Vins étrangers . . . . . 5,850,000 » Vins mousseux . . . . . 1,800 » Eaux-de-vie indigènes . . . . . 45,925,000 » Bières . . . . . 13,390,000 » Vinaigres } de bières . . . . . 5,850 » } autres que de bières . . . . . 26,000 » Acide acétique . . . . . 84,500 » Sucres de canne et de betterave . . . . . 10,400,000 » Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . . 1,100,000 » Margarine . . . . . 475,000 » Tabacs étrangers . . . . . 1,500,000 » Id. indigènes . . . . . 1,000,000 »	79,758,150 »	5,718,432 74 19,210 28 42,830,800 47 13,565,117 31 9,930 96 26,695 21 74,927 81 11,470,041 33 1,104,691 45 510,657 88 1,357,651 27 933,793 53	77,621,950 24	5,718,432 74 19,210 28 42,123,778 57 13,564,224 21 9,930 96 26,695 21 74,927 81 11,070,299 81 1,104,691 45 510,657 88 1,357,651 27 933,793 53
Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent . . . . .			218 76		218 76
Loyers de bâtiments . . . . .			33,589 68		33,589 68
Extraits cadastraux . . . . .			148,386 15		148,386 15
Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires . . . . .			588,462 »		575,570 »
Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures . . . . .			5,875 »		5,745 »
Taxes sur les unions professionnelles . . . . .			83,256 18		54,010 79
Remboursements relatifs aux irrigations en Campine . . . . .		2,002,000 »	219 61	1,062,566 40	219 61
Forcements en recette opérés par l'Administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs . . . . .			565 15		565 15
Contributions du territoire neutre de Moresnet . . . . .			4,310 67		4,310 67
Recettes extraordinaires de toute nature . . . . .			1,266 54		1,266 54
Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers . . . . .			86,452 66		86,452 66
Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures . . . . .			45,086 »		43,128 »
Taxes sur les entrepôts particuliers pour tabacs . . . . .			56,436 »		56,436 »
Produit des plaques pour automobiles . . . . .			1,586 »		1,564 »
Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .			2,956 »		2,956 »
Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .			6,900 »		6,900 »
<b>TOTAUX . . . . . fr</b>	198,545,400		201,051,361 51	201,051,361 51	189,348,392 85

## DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

vements effectués, par année et par nature de perception.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.		COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1908.	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en susseance indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant.		EXCÉDENT des évaluations.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	mis à charge des receveurs.		à recouvrer sur les débiteurs.			
1,169,987 19	27,987,219 46	27,987,219 46	»	»	»	»	41,219 46	
1,174,795 70	23,927,863 02	23,927,863 02	»	»	»	»	84,863 02	
8,178 735 07	14,377,476 05	14,377,476 05	»	»	»	»	3,117,476 05	
27,346 79	1,581,358 16	1,581,358 16	»	»	»	»	331 358 16	
»	2,011,642 41		»	»	»	»		
»	749,637 83		»	»	»	»		
»	74,066 12		»	»	»	»		
»	150,710 »	54,492,928 18	»	»	»	»	2,036,678 18	
»	837 93		»	»	»	»		
»	5,047,131 75		»	»	»	»		
»	46,488,902 44		»	»	»	»		
»	5,748,432 74		»	»	»	»		
»	19,210 28		»	»	»	»		
707,021 90	42,830,800 47		»	»	»	»		
893 10	13,565,117 34		»	»	»	»		
»	9,930 96		»	»	»	»		
»	26,695 21	77,600,120 02	»	»	»	»		
»	74,927 81		»	»	»	»	2,158,029 98	
377,914 30	11,448,211 11		21,830 22	21,830 22	»	»	»	
»	1,104,691 45		»	»	»	»		
»	510,657 88		»	»	»	»		
»	1,357,651 27		»	»	»	»		
»	933,793 53		»	»	»	»		
»	218 76		»	»	»	»		
»	33,589 68		»	»	»	»		
»	148,386 15		»	»	»	»		
12,892 »	588,462 »		»	»	»	»		
130 »	5,875 »		»	»	»	»		
29,245 39	83,256 18		»	»	»	»		
»	219 61		»	»	»	»		
»	565 15	1,062,566 40	»	»	»	»	939,433 60	
»	1,310 67		»	»	»	»		
»	1,266 54		»	»	»	»		
»	86,452 66		»	»	»	»		
1,958 »	45,086 »		»	»	»	»		
»	56,436 »		»	»	»	»		
22 »	1,586 »		»	»	»	»		
»	2,956 »		»	»	»	»		
»	6,900 »		»	»	»	»		
11,681,138 44	201,029,531 29	201,029,531 29	21,830 22	21,830 22	»	»	3,097,463 58	5,581,594 87
							2,484,131 29	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS A la charge des redevables de l'État.		En 1907.		
			PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.			
Enregistre- ment et transcription.	Actes civils publics . . . . .	35,000,000 »	33,709,732 76	36,786,436 75	33,709,732 76		
	— sous seing privé . . . . .		927,812 67		927,812 67		
	— judiciaires . . . . .		960,071 92		960,071 92		
	— d'huissiers . . . . .		1,183,164 40		1,183,164 40		
	Lettres de noblesse . . . . .		4,930 »		4,930 »		
	Permis de changer de nom de famille . . . . .		725 »		725 »		
Grosse . . .	Mise au rôle . . . . .	1,020,000 »	283,337 90	1,062,205 28	283,337 90		
	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .		772,828 13		772,828 13		
	Légalisations et recherches . . . . .		6,039 25		6,039 25		
Hypothèques.	Droits d'inscription . . . . .	375,000 »	439,389 15	439,389 15	439,389 15		
Successions.	Droits de succession . . . . .	25,000,000 »	22,919,209 38	26,604,686 82	22,653,779 14		
	— de mutation par décès . . . . .		484,497 06		484,225 06		
	— de mutation sur les successions en ligne directe . . . . .		2,804,672 81		2,783,836 52		
	— dus par les époux survivants . . . . .		396,367 57		395,188 04		
Timbre . . .	Débit .		Formules pour Huissiers . . . . .		136,150 »		
			actes de protêt Postes . . . . .		67,725 »	67,725 »	
	Timbres fixes.		Passeports à l'intérieur . . . . .		»	»	
			Passeports à l'étranger . . . . .		9,400 »	9,400 »	
			Permis de port d'armes de chasse . . . . .		604,310 »	604,310 »	
			Permis de chasse au lévrier . . . . .		455 »	455 »	
			Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .		616,532 60	616,532 60	
			Timbres adhésifs pour effets de com- merce créés à l'étranger.		Payables en Belgique . . . . .	422,778 60	422,778 60
					— à l'étranger . . . . .	19,637 48	19,637 48
					Timbres adhésifs pour affiches . . . . .	8,500,000 »	455,773 34
				Timbres de dimension . . . . .	2,440,934 25	2,440,934 25	
				Visa . . .			
Extraor- dinaire	Timbres proportionnels.						
					Timbres de dimension.		
				A REPORTER . . . . .		69,895,000 »	74,790,028 78

## MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

vements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1908.	TOTAL.			ARTICLES annulés et sommes portées en susseance indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant,		EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	mis à la charge des redevables.		A recouvrer sur les débiteurs.				
»	33,709,732 76								
»	927,842 67								
»	960,071 92								
»	1,183,164 40	36,786,436 75	»	»	»	»	»	1,786,436 75	
»	4,930 »								
»	725 »								
»	283,337 90								
»	772,828 13	1,062,205 28	»	»	»	»	»	42,205 28	
»	6,039 25								
»	439,389 15	439,389 15	»	»	»	»	»	64,389 15	
75,260 07	22,729,039 21								
272 »	484,497 06								
		26,405,768 08	198,918 74	171,219 94	»	27,698 80	»	1,405,768 08	
12,087 72	2,795,924 24								
1,119 53	396,307 57								
»	136,150 »								
»	67,725 »								
»	»								
»	9,400 »								
»	604,340 »								
»	455 »								
»	616,532 60								
»	422,778 60								
»	19,637 48								
»	455,773 34	9,896,876 53	434 25	210 50	»	223 75	»	1,396,876 53	
»	2,440 934 25								
»	121,628 23								
»	62,170 49								
»	1,585 25								
»	2,397,669 70								
»	360,483 31								
»	1,698,908 10								
517 25	432,568 90								
»	48,166 28								
89,256 57	74,590,675 79	74,590,675 79	199,352 99	171,430 44	»	27,922 56	»	4,695,675 79	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		En 1907
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
REPORT. . . . .	69,895,000 »	74,790,028 78	74,790,028 78	74,501,419 22
<i>Naturalisations.</i> { Droits de naturalisation ordinaire. . . . .	13,000 »	26,500 »	36,750 »	26,500 »
{ — de grande naturalisation . . . . .		10,250 »		10,250 »
<i>Amendes en matière d'impôts.</i> { Enregistrement et transcription . . . . .	400,000 »	135,008 67	391,043 08	135,008 67
{ Greffe. . . . .		»		»
{ Successions. . . . .		228,927 99		219,161 61
{ Timbre . . . . .		27,106 42		27,106 42
<i>Amendes de condamnation en matières diverses et dommages - intérêts.</i> { Amendes de condamnation et dommages-intérêts attribués au Trésor. . . . . ( en totalité .	830,000 »	1,006,495 47	1,009,277 66	1,006,495 47
{ . . . . . ( en partie .		2,782 19		2,782 19
TOTAUX. . . . . fr.	71,158,000 »	76,227,099 52	76,227,099 52	75,928,723 58

## MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURRER sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.	
- J	En 1908.	TOTAL		ARTICLES annulés et sommes portées en susseance indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant.		EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.		
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.		mis à la charge des receveurs.	à recouvrer sur les débiteurs.				
	89,256 57	74,590,675 79	74,590,675 79	199,352 99	171,430 44	»	27,922 55	»	4,695,675 79	
	»	26,500 »	»	»	»	»	»	»	23,750 »	
	»	10,250 »	»	»	»	»	»	»	»	
	»	133,008 67	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	384,778 14	6,264 94	5,405 58	»	859 36	15,221 86	»	
	3,501 44	222,663 05	»	»	»	»	»	»	»	
	»	27,106 42	»	»	»	»	»	»	»	
	»	1,006,495 47	1,009,277 66	»	»	»	»	»	159,277 66	
	»	2,782 19	»	»	»	»	»	»	»	
	92,758 01	76,021,481 59	76,021,481 59	205,617 93	176,836 02	»	28,781 91	15,221 86	4,878,703 45	
					205,617 93		28,781 91	4,863,481 59		

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		En 1907.
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
<b>DOMAINES.</b>				
		168,087 66		165,781 92
		207,519 98		202,020 34
		499,992 66		493,745 19
		4,335 32		4,121 77
		17,294 97		17,027 06
		35,917 96		35,043 71
		74,485 64		73,171 45
		143,994 93		142,448 32
		3,321 75		3,206 09
		180,883 91		180,677 91
		35,478 76		34,296 78
		31,472 86		30,506 48
		6,670 04		6,354 13
		9,916 32		9,543 26
		5,530 48		5,298 37
		79,227 »		76,812 99
	1,625,000 »	22,771 25	2,086,923 38	22,446 63
		2,760 19		2,638 12
		189 74		189 74
		2,008 76		1,873 78
		4,354 03		4,135 02
		46,335 10		45,034 52
		234,576 60		231,070 36
		2,826 91		2,803 63
		144,954 97		141,361 70
		69,089 68		65,934 99
		7,195 51		7,195 51
		2,211 62		2,211 62
		1,654 63		1,654 63
		119 20		119 20
		41,233 35		26,120 02
		511 60		511 60
	625,000 »	800,000 »	800,000 »	»
	40,000 »	39,574 77	39,574 77	37,055 60
	40,000 »	»	»	»
<b>TOTAUX</b> . . . . . fr.	2,330,000 »	2,926,498 15	2,926,498 15	2,072,412 44

Droits  
de navigationRivières  
et canaux.



## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE de budget.
<i>Chemin de fer</i> . . . . .			
Voyageurs . . . . .		84,098,647 33	
Bagages . . . . .		2,302,531 74	
Équipages, chevaux et bestiaux, marchandises. . . . .	260,000,000 »	172,336,789 44	259,436,808 06
Produits extraordinaires . . . . .		348,839 83	
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	260,000,000 »	259,436,808 06	259,436,808 06
Reste à recouvrer des années antérieures . . . . .	»	21,596 95	21,596 95
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	260,000,000 »	259,458,405 01	259,458,405 01

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURVER SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
256,469,778 99	2,667,029 07	259,136,808 06	259,136,808 06	»	863,191 94	»	
256,469,778 99	2,667,029 07	259,136,808 06	259,136,808 06	»	863,191 94	»	
»	»	»	»	21,596 95	»	»	
256,469,778 99	2,667,029 07	259,136,808 06	259,136,808 06	21,596 95	863,191 94	»	

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS Des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Télégraphes et téléphones. . . . .	13,300,000 »	14,342,822 73	14,342,822 73
Postes. { Taxes des correspondances en général . . . . .	18,798,580 »	19,016,069 55	
— sur les mandats et bons de poste . . . . .	560,500 »	617,202 91	
— sur les abonnements aux journaux . . . . .	70,000 »	76,989 01	21,062,039 37
— sur les effets de commerce . . . . .	1,210,000 »	1,312,331 »	
— sur les permis de pêche . . . . .	8,000 »	9,446 90	
TOTAL. . . . . fr.	20,647,080 »	21,062,039 37	21,062,039 37

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget				
13,492,966 30	822,537 08	14,315,503 38	14,315,503 38	(1) 27,319 37	»	1,015,503 38	(1) Soit fr. 15,507,05 à re- couvrir sur les débiteurs et fr 15,815,31 de débits annulés
		19,041,202 43			»	242,622 43	Il restait dû, à la clôture de l'exercice, par le Venezuela, à titre de reliquat de décomptes, fr. 8,249,50, soit, après dé- duction faite de la part dé- volue au fonds communal, fr 4,867,12. Cette créance est actuellement en voie de liqui- dation.
		617,202 91			»	56,702 91	
20,460 618 62	596,533 63	76,989 01	21,057,172 25	4,867 12	»	6,989 01	
		1,312,331 »			»	102,331 »	
		9,446 90			»	1,446 90	
20,460,618 62	596,533 63	21,057,172 25	21,057,172 25	4,867 12	»	410,092 25	
						410,092 25	

Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recon

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	1,400,000 »	1,414,911 87	1,414,911 87
— du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	115,000 »	125,282 65	125,282 65
TOTAUX . . . . . fr.	1,515,000 »	1,540,194 52	1,540,194 52

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
Et. 1907.	Et. 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
1,414,911 87	»	1,414,911 87	1,414,911 87	»	»	14,911 87	
125,282 65	»	125,282 65	125,282 65	»	»	10,282 65	
1,540,194 52	»	1,540,194 52	1,540,194 52	»	»	25,194 52	
						25,194 52	

Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		En 1907
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	
Prix de vente de terrains provenant d'emprises. } Rivières et canaux . . . . .		31,413 64		31,413 64
		50,375 43		50,375 43
Produit d'autres aliénations d'immeubles . . . . .		15,107 18		15,107 18
Produits } des successions en déshérence . . . . .		26,643 24		26,489 44
		162 77		162 77
Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .		1 940 88		1,940 88
Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .		843 50		376 40
Biens vacants et sans maître . . . . .		14 17		14 17
		50 »		50 »
provenant du Département des Affaires étrangères		133 40		133 40
— — de l'Agriculture . . . . .		4,550 17		4,550 17
— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.		18,745 75		16,809 24
— — des Finances . . . . .		230,372 45		230,372 45
— — de la Guerre . . . . .		»	545,955 11	»
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage } de l'Industrie et du Travail . . . . .	530,000 »	»		»
		4,533 80		4,533 80
		29,111 54		27,664 93
		51 50		51 50
		101,249 97		101,169 97
		»		»
Remboursement de capitaux } du fonds de l'industrie nationale. . . . .		»		»
		»		»
		»		»
Rachat et transfert de rentes . . . . .		»		»
Transactions en matière domaniale . . . . .		1,243 80		1,243 80
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .		18,084 67		18,084 67
Remboursement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .		»		»
Produit d'objets saisis et confisqués . . . . .		11,658 34		11,658 34
Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .		2,699 21		2,699 21
Part du Trésor dans l'encaisse disponible des polders. . . . .		»		»
A REPORTER . . . . . fr.	530,000 »	545,955 11	545,955 11	541,901 09

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

vements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS		RESTE A RECOURIR SUR les droits constatés, à la charge des redevables de l'État.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.		COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.	
En 1908.	TOTAL PAR NATURE de perception.		PAR ARTICLE du budget.	ARTICLES annulés et sommes portées en surdépense insuffisance.	DROITS reportés à l'exercice suivant, mis à la charge des receveurs.	à recouvrer sur le débiteurs.		Excédent des évaluations.
»	34,443 64							
»	50,375 43							
»	45,107 18							
153 80	26,643 24							
»	162 77							
»	1,940 88							
331 61	708 01							
»	44 17							
»	50 »							
»	133 40							
»	4,550 17							
1,906 51	18,715 75							
»	230,372 15							
»	»	545,819 62	135 49	»	»	135 49	»	15,819 62
»	4,533 80							
1,446 61	29,111 54							
»	51 50							
80 »	101,249 97							
»	»							
»	»							
»	»							
»	»							
»	1,243 80							
»	48,084 67							
»	»							
»	11,658 34							
»	2,699 21							
»	»							
3,918 53	545,819 62	545,819 62	135 49	»	»	135 49	»	15,819 62

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des recevables de l'Etat		En 1907.
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget	
REPORT . . . . .fr.	530,000 »	545,955 11	545,955 11	541,901 09
Prix de vente de coupes de bois . . . . .		692,005 »		669,074 30
— de chablis, bois de délit et d'élague. . . . .		116,136 68		115,056 68
— de glandée, panage, foin et herbages . . . . .		244 »		244 »
Fermages de propriétés dépendantes des forêts . . . . .		29,980 39		28,174 64
<i>Forêts</i> . . . . .	850,000 »	36,927 »	900,873 15	32,102 »
— du droit de chasse. . . . .		639 »		364 »
— — de pêche (baux et licences). . . . .				
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral . . . . .		5,623 84		3,995 »
Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .		19,317 24		19,300 74
Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .		31,896 79		29,467 39
— de bâtiments . . . . .		618,171 43		389,510 61
— d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .		3,121 45		3,121 45
Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, art. 6 et 42.) . . . . .		2,144 41		860 62
<i>Dépendances du chemin de fer.</i> . . . .	675,000 »	3,485 96	855,139 14	3,485 96
Argent non réclamé. . . . .				
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .		61,656 54		61,656 54
Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage. . . . .		82,873 12		82,873 12
— d'objets non réclamés . . . . .		30,991 32		30,979 12
— d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .		20,798 12		20,134 96
École vétérinaire. { Pensions d'animaux malades. . . . .		14,286 50		14,286 50
{ Produits des ventes d'objets divers . . . . .		442 15		442 15
Insertions au <i>Moniteur</i> . Loi du 30 juillet 1889. . . . .		98 15		98 15
<i>Établissements et services régis par l'État.</i> . . . .	35,000 »	15,720 »	38,636 80	15,696 »
Abonnement au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .				
Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres . . . . .		»		»
Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .		7,640 »		6,960 »
Produit du Jardin Botanique de Bruxelles . . . . .		450 »		450 »
A REPORTER. . . . .fr.	2,000,000 »	2,340,604 20	2,340,604 20	2,070,435 22

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS			RESTE A RECOURRER sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1908.	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en surseance indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant.		EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.	mis à la charge des receveurs.		à recouvrer sur les débiteurs.				
3,918 53	545,819 62	545,819 62	135 49	»	»	135 49	»	15,819 62	
22,400 »	691,474 50								
1,080 »	116,136 68								
»	244 »								
1,805 75	29,980 39								
4,825 »	36,927 »	900,342 65	530 50	»	»	530 50	»	50,342 65	
75 »	639 »								
1,628 84	5,623 84								
16 50	49,317 24								
2,386 46	31,853 85								
196,033 78	585,544 39								
»	3,121 45								
1,267 34	2,127 96								
»	3,485 96	822,452 71	32,686 43	23,956 95	»	8,729 48	»	147,452 71	
»	61,656 54								
»	82,873 12								
12 20	30,991 32								
663 16	20,798 12								
»	14,286 50								
»	442 15								
»	98 15								
24 »	15,720 »	38,636 80	»	»	»	»	»	3,636 80	
»	»								
680 »	7,640 »								
»	450 »								
236,816 56	2,307,251 78	2,307,251 78	33,352 42	23,956 95	»	9,395 47	»	217,251 78	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		En 1907	v
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.		
REPORT. . . . . fr.	2,090,000 »	2,340,604 20	2,340,604 20	2,070,435 22	
<i>Produits divers et acci- dentels, y compris ceux des examens universitaires.</i>					
Produits des examens universitaires . . . . .		56,064 50		56,064 50	
— des examens et visa des diplômes . . . . .		72,853 »		72,853 »	
— des brevets d'invention . . . . .		741,260 »		741,260 »	
— du quart des salaires sur transcriptions . . . . .		67,678 37		67,678 37	
— de la taxe perçue pour copies de déclarations de con- signation . . . . .		5 54		5 54	
— de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France . . . . .		»		»	
— des taxes pour marques de fabrique et de commerce.		10,910 »		10,910 »	
Restitutions volontaires . . . . .		390 »		390 »	
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .	950,000 »	750 »	1,039,994 37	750 »	
Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .		»		»	
Restitution de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .		»		»	
Excédent de droits d'ocan sur les frais d'adjudication . . . . .		51,463 86		51,463 86	
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor . . . . .		2,041 55		2,041 55	
Cautionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .		29,000 »		29,000 »	
De toute autre nature . . . . .		2,577 55		2,577 55	
Abonnement de la province de la Flandre orientale du chef d'analyses bactériologiques au laboratoire de l'Université de Gand . . . . .		5,000 »		5,000 »	
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .		818,497 45		750,500 44	
Domaine de Tervueren. } Fermages et vente d'arbres . . . . .		39,335 47		38,738 47	
} Menus produits . . . . .		2,308 »		2,308 »	
Génie militaire. } Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .		36,572 80		34,553 96	
} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .		26,519 75		26,519 75	
} Fermages de pêche et de chasse . . . . .		11,096 19		11,096 19	
Arrérages de rentes . . . . .		97 92		97 92	
Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .		21,890 30		21,585 38	
Produit des redevances pour la visite des monuments et propriétés de l'État . . . . .		4,607 »		4,607 »	
Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .		»		»	
— — de créances ordinaires . . . . .	1,400,000 »	89 10	1,365,003 48	89 10	
Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .		27 46		27 46	
Redevances sur les mines — (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42 (chemins de fer exceptés) . . . . .		4,426 23		1,570 02	
Location d'immeubles provenant } Rivières et canaux . . . . .		97,558 52		94,432 35	
} Routes . . . . .		19,246 66		18,092 61	
Vente d'arbres, plantations, } Rivières et canaux . . . . .		62,147 53		62,082 73	
} Routes . . . . .		193,317 42		193,306 42	
Droits de pêche. (Rivières et canaux.) . . . . .		24,212 68		20,122 12	
Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .		»		»	
Redevances pour jouissance du mobilier de l'État . . . . .		1,013 »		1,013 »	
Produit des licences pour la cueillette du naissain de moules sur les ouvrages de la côte et des ports du littoral . . . . .		2,040 »		2,040 »	
TOTAUX . . . . . fr.	4,440,000 »	4,745,602 05	4,745,602 05	4,393,212 48	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS		RESTE à RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.		APUREMENT DES RESTES à recouvrer.			COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		OBSERVATIONS
En 1908.	TOTAL			ARTICLES annulés et sommes portées en annulation indéfinie.	DROITS reportés à l'exercice suivant, mis à la charge des receveurs.		EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.				À recouvrer sur les débiteurs.			
236,816 56	2,307,251 78	2,307,251 78	33,352 42	23,956 95	»	9,395 47	»	217,251 78	
»	56 064 50								
»	72,853 »								
»	741,260 »								
»	67,678 37								
»	5 54								
»	»								
»	10,910 »								
»	390 »	1,039,994 37	»	»	»	»	»	89,994 37	
»	750 »								
»	»								
»	»								
»	51,463 86								
»	2,041 55								
»	29,000 »								
»	2,577 55								
»	5,000 »								
53,106 46	803,606 87								
597 »	39,335 47								
»	2,308 »								
2,018 84	36,572 80								
»	26,519 75								
»	11,096 19								
»	97 92								
303 92	21,889 30								
»	4,607 »								
»	»								
»	89 10	1,319,338 96	15,664 52	6,150 61	»	9,513 91	30,661 04	»	
»	27 46								
2,704 64	4,274 66								
2,549 40	96 081 75								
1,143 »	19,235 61								
53 25	62 135 98								
»	193,306 42								
4,079 56	24,201 68								
»	»								
»	1,013 »								
»	2,040 »								
303,372 63	4,696,585 11	4,696,585 11	49,016 94	30,107 56	»	18,909 38	30,661 04	307,246 15	
				49,016 94		18,909 38	256,585 11		

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DESIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS À la charge des redevables de l'État	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE de budget.
Produit des abonnements au <i>Moniteur belge</i> . . . . .		25,334 66	
— — au <i>Compte rendu analytique</i> . . . . .		23,360 »	
— — aux <i>Annales parlementaires</i> . . . . .		8,159 »	
— — au <i>Recueil des actes de sociétés commerciales</i> .		28,892 70	
Postes. Services régis par l'État. — — au <i>Bulletin mensuel du commerce spécial de la Belgique avec les pays étrangers</i> . . . . .	95,000 »	278 72	89,108 18
— — au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .		693 »	
— — aux <i>Documents parlementaires</i> . . . . .		207 »	
— — au <i>Bulletin international des douanes</i> . . . . .		1,335 »	
— — au <i>Recueil des actes des sociétés mutualistes</i> .		741 24	
— — au <i>Recueil des actes des unions professionnelles</i> .		86 86	
Produit de la vente des permis de pêche . . . . .	170,000 »	202,492 »	202,492 »
TOTAUX. . . . . fr.	265,000 »	291,600 18	291,600 18

## CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTÉ DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

n	RECOUVREMENTS EFFECTUES				RESIDE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements		Observations
	En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.					
		25,354 66						
		23,360 »						
		8,159 »						
		28,892 70						
	89,108 18	278 72	89,108 18		»	5,891 82	»	
		693 »						
		207 »						
		1,335 »						
		741 24						
		86 86						
	202,492 »	202,492 »	202,492 »		»	»	32,492 »	
	291,600 18	291,600 18	291,600 18		»	5,891 82	32,492 »	
						26,600 18		

*Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recon*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produits divers des prisons	400,000 »	537,423 84	537,423 84

## N°S — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURRE sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
	En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
			PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
	444,749 70	91,678 71	536,428 41	536,428 41	995 43	»	436,428 41	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DESIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	2 855,000 »	2,794,399 »	2,794,399 »
— des droits de chancellerie . . . . .	10,800 »	12,405 60	12,405 60
— des actes des commissariats maritimes . . . . .	190,000 »	202,274 11	202,274 11
— des droits de pilotage . . . . .	4,150,000 »	4,489,509 56	4,489,509 56
— — d'écluse . . . . .	6,000 »	4,116 45	4,116 45
— de la régie du <i>Moniteur</i> . (Arrêté royal du 21 juin 1868.) . . . . .	230,000 »	238,296 39	238,296 39
— des établissements de bienfaisance de l'État. . . . .	125,000 »	127,839 38	127,839 38
— des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	100,000 »	130,270 14	130,270 14
Part réservée à l'État, par la loi du 26 mars 1900, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale de Belgique . . . . .	2,300,000 »	9,637,988 95	9,637,988 95
Bonification d'un quart p. c. par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale de Belgique. (Loi du 26 mars 1900, art. 2, 3 <sup>e</sup> alinéa.) . . . . .	2,000,000 »	2,267,270 93	2,267,270 93
Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	1,100,000 »	790,000 »	790,000 »
Dividende des actions de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	900,000 »	979,240 »	979,240 »
Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux. . . . .	2,300,000 »	4 675 633 58	4,675,633 58
Produit de la redevance à payer par les provinces dispensées de pourvoir au casernement de la gendarmerie. . . . .	181,000 »	191,283 40	191,283 40
Quote-part de l'État dans le dividende attribué pour l'exercice 1906 aux actionnaires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles . . . . .	200,000 »	200,000 »	200,000 »
<b>TOTAUX. . . . . fr. .</b>	<b>16,647,800 »</b>	<b>26,740,527 49</b>	<b>26,740,527 49</b>

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DEVELOPPEMENTS \*  
DE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

vements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURRE sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etat.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
2,794,399 »	»	2,794,399 »	2,794,399 »	»	60,601 »	»	
11,426 »	979 60	12,405 60	12,405 60	»	»	1,505 60	
202,274 11	»	202,274 11	202,274 11	»	»	12,274 11	
4,489,509 56	»	4,489,509 56	4,489,509 56	»	»	339,509 56	
4,116 45	»	4,116 45	4,116 45	»	1,883 55	»	
184,534 30	52,975 28	237,509 58	237,509 58	(1) 786 81	»	7,509 58	(1) Articles annulés . 22 80 — reportés . 764 01 fr. 786 81
59,602 27	65,942 53	125,544 80	125,544 80	(2) 2,294 58	»	544 80	
96,464 69	33,562 55	130,027 24	130,027 24	(3) 242 90	»	30,027 24	(2) Articles annulés . 315 » — reportés . 1,979 58 fr. 2,294 58
3,952,287 98	5,685,700 97	9,637,988 95	9,637,988 95	»	»	7,337,988 95	(3) Articles annulés . 99 25 — reportés . 143 65 fr. 212 90
1,116,080 10	1,151,190 83	2,267,270 93	2,267,270 93	»	»	267,270 93	
»	790,000 »	790,000 »	790,000 »	»	310,000 »	»	
»	979,240 »	979,240 »	979,240 »	»	»	79,240 »	
2,273,495 93	»	2,273,495 93	2,273,495 93	2,402,137 65	26,504 07	»	
»	191,283 40	191,283 40	191,283 40	»	»	10,283 40	
208,000 »	»	200,000 »	200,000 »	»	»	»	
15,381,190 39	8,950,875 16	24,335,065 55	24,335,065 55	2,405,461 94	398,988 62	8,086,254 17	
						7,687,265 55	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Reçu

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECVTTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	715,000 »	187,655 39	818,213 17
— — — — — communaux . . . . .		630,557 78	
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	225,000 »	234,623 65	234,623 65
TOTAUX . . . . . fr.	940,000 »	1,052,836 82	1,052,836 82

## TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUES				RESTE A RECOURIR SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
169,458 94	18,196 45	187,655 39	818,213 17	»	»	103,213 17	
584,093 20	46,464 58	630,557 78					
234,623 65	»	234,623 65	234,623 65	»	»	9,623 65	
988,175 79	64,661 03	1,052,836 82	1,052,836 82	»	»	112,836 82	
						112,836 82	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État		En 1907.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.		
<i>Reliquats de comptes ar- rêtés et non arrêtés par la Cour des comptes. — Déficits des comptables.</i>	50,000 »	Solides de comptes de comptables extraordi- naires, arrêtés par la Cour des comptes . . .	250 46	250 46	
		Actes de chargement de divers chefs . . . . .	566 11	566 11	
		Recouvrements par prélèvement sur caution- nements . . . . .	7,875 61	74,832 91	7,875 61
		Recouvrements divers . . . . .	66,140 73		16,548 96
		Frais de poursuites et d'instances . . . . .	655 89		655 89
		Remboursement et dégrèvement de contribu- tions . . . . .	6,242 29		6,236 29
		5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie).	3,962 61		3,962 61
		Remboursement de frais d'impression de for- mules d'actes de protêt . . . . .	2,718 »		2,708 »
		Rétribution des surnuméraires . . . . .	86,247 86		41,812 24
		Restitution de droits . . . . .	»		»
Remboursements divers . . . . .	5,342 83		573 79		
Ministère de la Guerre. — Remboursements divers . . . . .	545 »		544 40		
Ministère des Affaires Étrangères. — Remboursements de sommes avancées par les consuls . . . . .	»		»		
Ministère de l'Intérieur. — Frais de justice en matière de garde civique . . . . .	15,508 37		15,508 37		
Ministère des Sciences et des Arts.	600,000 »	Remboursement de subsides . . . . .	23,948 52	18,326 15	
		Restitution de droits . . . . .	»	747,564 46	»
<i>Recouvrements d'avances fai- tes par les di- vers Départe- ments . . . . .</i>		Frais de justice en matière criminelle et correc- tionnelle . . . . .	154,081 78	154,081 78	
		— en matière de simple police . . . . .	144,421 90	144,421 90	
		— — de faillite . . . . .	237 23	237 23	
		— — militaire . . . . .	1,300 69	1,300 69	
		Frais de poursuites en matière forestière . . . . .	132 97		3 42
		Remboursement d'indemnités pour frais de greffe . . . . .	809 85		682 89
		Restitution de droits . . . . .	»		»
		Remboursements divers . . . . .	7,000 »		7,000 »
		Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices . . . . .	280,506 20		183,310 89
		Frais de surveillance de travaux publics con- cédés . . . . .	12,242 »		12,142 »
Ministère des Travaux publics.		Restitution de droits . . . . .	»	»	
		Remboursements divers . . . . .	1,506 89		300 99
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits . . . . .		143 58		143 58	
TOTAUX . . . . . fr.	650,000 »	822,397 37	822,397 37	619,384 25	



## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'Etat	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,984 »	22,984 »	22,984 »

## — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECOUVREMENTS EFFECTUES				RESTE A RECOURER sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
22,984 »	»	22,984 »	22,984 »	»	»	»	

## Évaluations du Budget. — Droits constatés. — Recou

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'Etat.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	60,000 »	212,137 29	212,137 29
Recettes diverses et accidentelles. . . . .	1,000,000 »	5,159,128 77	5,159,128 77
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce . . . . .	1,360 »	1,360 »	1,360 »
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . .	10,200 »	6,000 »	6,000 »
Recette du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	30 000 »	32,309 85	32,309 85
Part d'intervention de la Banque Nationale de Belgique dans les frais de la trésorerie . . . . .	230 000 »	230,000 »	230,000 »
Remboursement par la province de Brabant et divers, de menues dépenses concernant le palais de justice de Bruxelles. . . . .	31,580 »	31,580 »	31,580 »
Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . . . . .	2,667,000 »	2,515,603 39	2,515,603 39
Établissements de bienfaisance . . . . .	420,000 »	340,099 71	340,099 71
Annuité à payer jusqu'en 1939 par la Compagnie des chemins de fer de l'Est français, du chef de la reprise par elle de la section de Vireux à la frontière belge de l'ancien réseau Grand Central belge. . . . .	20,000 »	20,000 »	20,000 »
Annuité à payer jusqu'en 1928 par la Compagnie des wagons-lits et des grands express internationaux, du chef d'une provision de 500,000 francs avancée par l'Etat (Convention du 13 novembre 1901, art. 2, § 4) . . . . .	28,926 »	451,524 »	451,524 »
Versement à effectuer par la Chine en amortissement de la quote-part d'indemnité attribuée aux sociétés et particuliers belges à la suite des troubles de 1900 . . . . .	1,210,100 »	1,223,850 51	1,223,850 51
<b>TOTAUX.</b> . . . . fr.	5,709,166 »	10,223,393 52	10,223,393 52

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

recouvrements effectués, par année et par nature de perception.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR SUR les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		Observations.
En 1907.	En 1908.	TOTAL			EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	
		PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.				
82,521 97	17,832 48	100,354 45	100,354 45	441,783 14	»	40,354 15	
3,427,266 24	1,731,862 53	5,159,128 77	5,159,128 77	»	»	4,459,128 77	
»	1,360 »	1,360 »	1,360 »	»	»	»	
3,000 »	3,000 »	6,000 »	6,000 »	»	4,200 »	»	
32,309 85	»	32,309 85	32,309 85	»	»	2,309 85	
230,000 »	»	230,000 »	230,000 »	»	»	»	
1,235 »	30,045 »	31,280 »	31,280 »	300 »	300 »	»	
2,510,426 44	»	2,510,426 44	2,510,426 44	5,176 93	186,573 56	»	
158,741 62	163,814 91	322,556 53	322,556 53	(1) 17,543 18	97,443 47	»	(1) Articles annulés . 15 78 — reportés. 17,527 43
»	20,000 »	20,000 »	20,000 »	»	»	»	fr. 17,543 18
451,524 »	»	451,524 »	451,524 »	»	»	422,598 »	
1,126,605 10	97,245 41	1,223,850 51	1,223,850 51	»	»	13,750 51	
8,023,630 22	2,065,160 03	10,088,790 25	10,088,790 25	134,803 27	258,517 03	4,638,141 28	
						4,379,624 25	

## Détail des recouvrements effectués

SOLDES DE COMPTES ET RESTITUTIONS.			
Excédents de fonds mis à la disposition de comptables extraordinaires et soldes de comptes divers . . . . .	27,063 09		
Restitution de traitements, salaires, etc., indûment perçus; pertes d'armes et d'objets de casernement et remboursements d'autre nature . . . . .	36,734 08		
Restitutions anonymes . . . . .	368 »		
Restitution de frais d'entretien d'indigents . . . . .	11,497 99		
Restitution au Trésor de subsides alloués aux provinces et aux communes demeurés sans emploi . . . . .	5,898 68		
Restitution au Trésor, par application du paragraphe 2 de l'arrêté ministériel du 12 décembre 1868, des retenues sur traitements au profit de diverses caisses de veuves et orphelins . . . . .	285 82		
Restitution au Trésor d'une partie du revenu du fonds communal proportionnellement aux remboursements de droits indûment perçus pendant l'année 1906 . . . . .	52,421 08		
Montant des excédents de caisse constatés par les agents des postes, pendant l'année 1907 . . . . .	20,095 07		
Reliquat, au 31 décembre 1906, de la pension payée par les élèves de l'école militaire . . . . .	39 91		
Restant disponible sur les sommes versées par la compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand, pour le service des intérêts et de l'amortissement des actions privilégiées et des obligations de ladite compagnie pour l'année 1896 . . . . .	187 50		
Somme restée disponible sur les versements effectués pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement des obligations émises par les sociétés des chemins de fer formant le réseau Liégeois-Limbourgeois pour les échéances antérieures au 1 <sup>er</sup> janvier 1899 . . . . .	397 50		
Recettes nettes de l'exploitation des chemins de fer de la Flandre Occidentale. (Arrêté royal du 31 décembre 1907, art. 1 <sup>er</sup> .) . . . . .	4,096,438 38		
Solde disponible du compte : Produit de la vente de moulages provenant du musée d'histoire naturelle . . . . .	81 72		
Solde disponible du compte : Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de procéder aux épreuves pour l'admission aux emplois d'ingénieur, de chef de section et d'architecte . . . . .	56 65		
			4,251,565 44
REMBOURSEMENTS.			
Remboursement d'avances concernant des services régis par économie . . . . .	1,023 52		
Remboursement au Trésor de la remise de 1/2 p. c. payée aux receveurs de l'Enregistrement, du chef des recettes faites pour le compte de la Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	17,192 »		
Retenue de 1/2 p. c. sur les pensions des officiers de l'armée et de leurs veuves et orphelins, pour le service sanitaire . . . . .	22,952 85		
Frais relatifs au service des titres de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	6,000 »		
Remboursement au Trésor de la remise pour frais de perception des revenus provinciaux recouvrés par les comptables de l'Administration de l'Enregistrement, pendant l'année 1906 . . . . .	3,818 56		
Frais d'imprimés fournis en 1906-1907 pour le compte des usagers de l'ancienne gruerie d'Arion . . . . .	59 45		
Quote-part de la commune de Wetteren dans les frais de manœuvre du pont-tournant sur l'Escaut, pendant l'année 1906 . . . . .	900 »		
Remboursements faits par les percepteurs des postes sur le montant des indemnités de loyer et de régie, pendant l'année 1907 . . . . .	2,633 99		
			54,580 37
PRESCRIPTIONS.			
Intérêts prescrits au profit du Trésor, pour cause de non-paiement dans les cinq années de l'échéance, SAVOIR :			
Dette à 2 1/2 p. c. — Echéances de juillet 1901, janvier et juillet 1902 . . . . .	877 75		
— à 3 p. c., 1 <sup>re</sup> série. — Echéances de juillet 1901, janvier et juillet 1902 . . . . .	3,624 76		
— à 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série. — Echéances de mai et novembre 1901, mai et novembre 1902 . . . . .	26,222 46		
— à 3 p. c., 3 <sup>e</sup> série. — Echéances de février et août 1901, février et août 1902 . . . . .	931 50		
Servitudes militaires à 3 p. c. — Echéance du 13 avril 1902 . . . . .	1,272 37		
— — — Echéance du 1 <sup>er</sup> septembre 1902 . . . . .	1,489 04		
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg. — Echéances de juillet 1901 et janvier 1902 . . . . .	175 »		
Obligations de la Compagnie du chemin de fer de Liège à Maastricht — Echéances de juillet 1901 et janvier 1902 . . . . .	660 »		
Titres de la Caisse d'annuités à 4 %/o. — Echéances de juillet 1900 . . . . .	0 40		
Demi-centimes négligés sur les crédits ouverts aux agents du Trésor, pour le paiement des arrérages à 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série, afférents aux échéances de mai et novembre 1907 . . . . .	0 02		
Part revenant à l'Etat dans le montant des coupons d'obligations de la Société du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam de l'échéance du 1 <sup>er</sup> novembre 1897, frappés de prescription . . . . .	1,476 25		
Montant des coupons d'intérêt d'obligations des chemins de fer de l'Est-Belge, aux échéances des 1 <sup>er</sup> février 1897 et 1 <sup>er</sup> août 1898, prescrits pour cause de non-paiement . . . . .	517 50		
Montant des mandats et bons de poste et de quittances d'encaissement de l'exercice 1901, frappés de prescription . . . . .	13,768 05		
			50,715 10
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>			4,356,860 94

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

à titres de recettes diverses et accidentelles.

REPORT. . . . . fr.	4,356,860 91
<b>BONIFICATIONS AU TRÉSOR.</b>	
Bonification de coupons manquant à des titres sortis au tirage et présentés au remboursement, savoir :	
Titres de la Caisse d'annuités dues par l'État . . . . .	18,638 30
— Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand . . . . .	900 »
— — Liégeois-Limbourgeois . . . . .	2,505 »
— — Tongres-Bilsen . . . . .	30 »
— — de Liège à Maestricht . . . . .	352 50
— — d'Anvers à Rotterdam . . . . .	3,030 »
— — d'Eccloo à Gand . . . . .	45 »
— — de Charleroi à Louvain . . . . .	3,960 »
— — de l'Est-belge . . . . .	3,235 »
— — de la Flandre occidentale . . . . .	304 50
Coupons des échéances du 1 <sup>er</sup> juillet 1896 au 1 <sup>er</sup> juillet 1898, manquant à des obligations de la Société anonyme des chemins de fer Liégeois-Limbourgeois, amorties antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1896, et remboursées par la dite Société . . . . .	75 »
Intérêts à 4 1/2 % du 6 septembre 1906 au 5 septembre 1907, sur une somme de 75,000 francs due à l'État par la Société anonyme des chantiers et magasins maritimes d'Ostende, à titre de subvention pour travaux effectués par l'administration des ponts et chaussées aux installations maritimes . . . . .	3,375 »
Intérêts afférents à un capital nominal de 25,700 francs en 3 1/2 %, 1 <sup>re</sup> série, non émis. (Indemnités chinoises.) . . . . .	385 50
Excédent de la réalisation de titres à 3 p. c., 1 <sup>re</sup> série, faite en vue du rachat des indemnités chinoises . . . . .	98 58
Bonification d'intérêt sur les capitaux provenant de l'emprunt de fr. 121,359,741.85 à 3 p. c. (Arrêtés royaux des 13 octobre 1905 et 24 décembre 1906) . . . . .	374,388 67
Excédent du produit de l'emprunt de fr. 121,359,741.85 en 3 p. c. (Arrêtés royaux des 13 octobre 1905 et 24 décembre 1906.) . . . . .	31 34
Bonification d'intérêts sur les capitaux provenant de l'emprunt de 108,679,300 francs à 3 p. c. (Arrêté royal du 11 mars 1907.) . . . . .	324,010 96
Bénéfice de change réalisé sur des envois de fonds à MM. Baring frères et C <sup>ie</sup> limited, à Londres . . . . .	19 »
Bénéfice de change résultant du paiement de coupons à 3 p. c., par MM. Baring frères et C <sup>ie</sup> limited, à Londres . . . . .	1 68
Bénéfice de change résultant de la réalisation de deux effets sur Paris . . . . .	627 42
	736,063 45
<b>PRODUITS DIVERS.</b>	
Produit d'expédition d'archives . . . . .	613 08
— de la vente de listes de recours et d'extraits en matière électorale . . . . .	241 10
— — de publications du musée d'histoire naturelle . . . . .	23 32
— — de publications du Ministère de la Justice . . . . .	321 70
— — de publications du Ministère de l'Industrie et du Travail . . . . .	917 62
— — de publications de l'Académie royale flamande . . . . .	269 07
— — de publications de la Commission royale d'histoire . . . . .	603 90
Parties de cautionnements d'adjudicataires acquises à l'État . . . . .	7 87
Part de la Belgique dans les recettes effectuées en 1906 par le Bureau international de la propriété industrielle, à Berne . . . . .	2,650 »
Produit de la vente de fragments de pièces de monnaies cisailées à tort par les comptables de l'État, en 1906 . . . . .	73 15
Quote-part de M. Merghelynek, ancien secrétaire de la Légation du Roi, à Peking, dans l'indemnité allouée par la Chine à la suite des troubles de 1900 et dont il a fait abandon au Trésor . . . . .	33,079 20
Cautionnement en obligations de la dette publique à 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série, de 10,000 francs, déposé à Bruxelles par M. Gaëtan de Somzée et réalisé au profit du Trésor, en vertu de la décision ministérielle du 30 octobre 1907 . . . . .	10,552 02
Droit proportionnel dû par le Directeur de la monnaie sur la fabrication de monnaies d'or et de nickel pour la Roumanie . . . . .	15,584 55
Droit proportionnel dû par le Directeur de la monnaie sur la fabrication de monnaies de nickel pour la Colombie . . . . .	997 83
Sommes restées disponibles sur les versements effectués pendant les années 1896 et 1899, pour l'enregistrement des marques de fabrique et de commerce . . . . .	300 »
	66,204 41
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	<b>5,189,128 77</b>

(110)

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907

---

RECETTES

---

*Développement, par province, des recouvrements effectués.*

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
<i>Contributions directes.</i>	Foncier . . . . . fr.	3,013,007 55	6,572,194 47	3,009,974 70
	Personnel. . . . .	4,227,874 43	7,266,281 63	2,487,289 31
	Patentes . . . . .	2,428,932 12	5,139,132 80	762,277 06
	Redevances sur les mines . . . . .	»	»	»
<i>Douanes. Droits d'entrée.</i>	Eaux-de-vie étrangères. . . . .	443,216 64	886,737 91	91,341 86
	Bières . . . . .	186,823 73	341,570 29	14,293 79
	Vinaigres et acides acétiques . . . . .	9,389 83	36,002 75	3,649 89
	Sucres bruts et raffinés. . . . .	98,488 19	46,434 18	954 99
	Sirups et mélasses . . . . .	428 13	363 09	8 68
	Tabacs. . . . .	2,618,052 59	937,683 48	163,786 86
	Autres marchandises . . . . .	13,354,666 94	14,456,375 61	2,990,401 56
<i>Accises</i>	Vins étrangers . . . . .	1,080,518 98	2,163,993 13	301,917 36
	Vins mousseux . . . . .	14,486 12	4,724 16	»
	Eaux-de-vie indigènes . . . . .	9,709,080 39	6,989,153 92	4,569,528 80
	Bières. . . . .	1,666,326 73	3,914,266 08	1,946,244 80
	Vinaigres { de bières . . . . .	»	»	2,845 44
	{ autres que de bières . . . . .	»	20,983 81	»
	Acide acétique . . . . .	3,199 08	123 13	»
	Sucres de canne et de betterave . . . . .	3,197,689 90	3,201,106 49	7,159 75
	Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	172,463 99	295,779 16	»
	Margarine. . . . .	365,208 18	130,000 »	»
	Tabacs étrangers . . . . .	707,772 25	244,105 45	44,978 32
	Tabacs indigènes . . . . .	490 80	37,596 32	648,497 49
	Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	»	218 76	»
	Loyers de bâtiments. . . . .	3,972 75	5,400 »	1,503 30
Extraits cadastraux . . . . .	11,542 80	30,412 34	13,924 42	
Taxes pour travaux extraor- dinaires de chargement et de déchargement de navires	{ en dehors des heures réglemen- taires . . . . .	524,776 »	6,744 »	24,237 »
{ en dehors des lieux ordinaires . . . . .	3,050 »	»	2,825 »	
Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures . . . . .	11,119 25	24,109 83	13,476 75	
Taxes sur les unions professionnelles . . . . .	65 56	»	»	
Remboursements relatifs aux irrigations en Campine. . . . .	565 15	»	»	
Forcements en recette opérés par l'administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs . . . . .	693 91	146 95	23 52	
Contributions du territoire neutre de Moresnet . . . . .	»	»	»	
Recettes extraordinaires de toute nature. . . . .	16,095 97	29,264 03	1,384 79	
Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers . . . . .	14,640 »	11,720 »	2,514 »	
Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures. . . . .	8,000 »	8,330 »	3,000 »	
Taxes sur les entrepôts particuliers pour tabacs . . . . .	58 »	630 »	144 »	
Produit des plaques pour automobiles . . . . .	283 »	1,008 »	492 »	
Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .	»	3,000 »	»	
<b>TOTAUX.</b> . . . . fr.	<b>43,892,983 96</b>	<b>52,805,593 77</b>	<b>17,108,675 44</b>	

## TES, DOUANES ET ACCISES.

des recouvrements effectués.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
3,575,734 45	5,048,219 10	3,349,559 08	966,317 22	720,510 60	1,731,702 59	27,987,219 46	27,987,219 46
2,892,322 74	3,025,633 49	2,343,336 26	414,488 04	352,277 30	918,139 82	23,927,863 02	23,927,863 02
1,323,894 47	1,799,886 31	2,069,696 89	164,367 94	141,081 10	548,207 36	14,377,476 05	14,377,476 05
"	1,029,789 27	498,138 99	3,481 25	1,643 36	48,305 29	1,581,358 16	1,581,358 16
61,696 51	297,997 59	133,209 30	19,128 72	18,412 95	59,900 63	2,011,642 11	
10,365 90	18,714 95	107,561 53	12,344 57	26,722 74	1,035 33	749,637 83	
3,724 30	12,252 57	6,546 01	145 75	589 88	1,765 14	74 066 42	
3,043 02	882 65	648 88	3 48	3 94	250 67	150,710 "	54,492,928 18
28 18	9 85	"	"	"	"	837 93	
501,457 28	82,211 57	395,665 28	259,565 35	58,551 55	30,155 59	5,047,131 78	
3,723,539 35	2,175,359 63	6,363,168 68	948,544 37	1,375,065 33	901,780 99	46,488,902 44	
284,783 27	1,119,344 48	448,317 98	20,728 70	65,124 25	233,704 59	5,718,432 74	
"	"	"	"	"	"	19,210 28	
4,086,839 47	9,623,993 15	3,954,638 20	3,266,726 38	28,470 81	602,349 35	45,830,800 47	
2,331,892 64	2,487,946 70	401,112 67	267,370 03	151,264 43	398,693 23	13,565,117 31	
7,085 52	"	"	"	"	"	9,930 96	
"	"	5,711 40	"	"	"	26,695 21	
71,605 30	"	"	"	"	"	74,927 81	77,600,120 02
307,890 41	456,766 17	3,660,489 69	9,813 70	"	607,295 "	11,448,211 11	
636,448 30	"	"	"	"	"	1,104,691 45	
"	3,590 65	"	11,859 05	"	"	510,657 88	
135,974 34	22,420 61	107,857 86	70,350 06	15,968 27	8,224 11	1,357,651 27	
73,404 70	114,794 23	163 95	"	12,871 50	45,974 54	933,793 53	
"	"	"	"	"	"	218 76	
1,430 "	8,308 08	690 "	5,737 55	3,428 "	3,120 "	33,589 68	
16,046 20	23,262 10	26,856 34	6,456 80	9,855 30	10,029 85	148,386 15	
32,705 "	"	"	"	"	"	588,462 "	
"	"	"	"	"	"	5,875 "	
5,230 55	15,327 75	9,221 15	1,755 30	1,185 35	1,810 25	83,256 18	
"	"	120 38	"	33 67	"	219 61	
"	"	"	"	"	"	565 15	1,062,566 40
12 35	308 62	122 54	"	"	2 58	1,310 67	
"	"	1,266 54	"	"	"	1,266 54	
1,136 58	3,291 84	34,683 09	168 11	379 91	48 34	86,452 66	
3,408 "	4,214 "	8,364 "	174 "	52 "	"	45,086 "	
"	14,731 "	7,375 "	3,000 "	"	12,000 "	56,436 "	
416 "	78 "	200 "	"	60 "	"	1,586 "	
152 "	247 "	572 "	55 "	45 "	102 "	2,956 "	
3,900 "	"	"	"	"	"	6,900 "	
20,096,586 81	27,389,601 36	24,135,313 89	6,452,581 57	2,983,597 24	6,164,597 25	201,029,531 29	201,029,531 29

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
Enregistrement et transcription.	Actes civils publics . . . . .	5,127,297 79	11,443,570 47	2,990,521 50	
	— sous seing privé . . . . .	84,708 17	408,742 32	70,285 24	
	— judiciaires . . . . .	174,429 84	367,773 53	42,118 75	
	— d'huissiers . . . . .	161,940 36	438,807 14	76,707 01	
	Lettres de noblesse . . . . .	»	4,930 »	»	
	Permis de changer de nom de famille . . . . .	145 »	145 »	145 »	
Greffes.	Mise au rôle . . . . .	43,816 97	116,313 »	12,579 »	
	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	114,210 73	278,271 29	44,464 64	
	Légalisations et recherches . . . . .	716 »	1,708 50	532 50	
Hypothèques.	Droits d'inscription . . . . .	76,398 13	152,718 68	38,458 16	
Successions.	Droits de succession . . . . .	2,030,620 03	8,687,169 60	2,493,105 09	
	— de mutation par décès . . . . .	52,632 78	97,426 38	133,884 36	
	— de mutation sur les successions en ligne directe . . . . .	299,348 65	806,833 20	316,344 20	
	— dus par les époux survivants . . . . .	47,250 30	121,504 »	36,025 42	
Débit	Timbres fixes.	Formules pour actes de protêt. { Huissiers . . . . .	18,400 »	56,850 »	7,100 »
		{ Postes . . . . .	3,900 »	10,800 »	3,500 »
		Passeports à l'intérieur . . . . .	»	»	»
		Passeports à l'étranger . . . . .	1,152 »	3,760 »	376 »
		Permis de port d'armes de chasse . . . . .	48,650 »	104,790 »	42,945 »
		Permis de chasse au lévrier . . . . .	35 »	»	420 »
		Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	55,303 75	211,257 20	40,365 20
	Timbres adhésifs	pour effets de commerce créés à l'étranger. { Payables en Belgique . . . . .	49,522 75	239,403 35	10,674 13
			{ — à l'étranger . . . . .	12,888 36	4,366 85
		pour affiches . . . . .	60,580 88	154,294 14	40,084 90
	Timbres de dimension . . . . .	278,350 60	756 905 »	176,475 60	
Visa	Timbres proportionnels . . . . .	31,211 55	3,290 71	3,980 53	
	Timbres de dimension . . . . .	7,510 14	17,171 96	4,586 49	
	Timbres fixes. — Warrants . . . . .	1,236 25	287 »	»	
Extra-ordinaire.	Timbres proportionnels.	Effets de commerce . . . . .	994,223 35	682,443 75	55,614 25
		Billets au porteur . . . . .	»	360,466 81	»
		Actions de société ou obligations, etc. . . . .	219,756 50	1,277,424 »	18,337 50
	Timbres de dimension.	Papiers blancs pour actes, etc. . . . .	95,931 35	154,637 35	31,553 10
Affiches . . . . .		12,304 01	32,544 56	262 94	
A REPORTER . . . . . fr.		10,104,471 24	26,966,605 79	6,691,514 05	

## MENT ET DOMAINES.

*des recouvrements effectués.*

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
3,146,459 92	4,033,184 94	3,779,155 64	665,307 49	796,761 79	1,727,473 25	33,709,732 76	
79,512 57	92,214 70	70,379 29	30,196 31	50,505 57	41,268 50	927,812 67	
78,679 37	113,067 31	125,168 81	11,608 86	15,755 87	31,469 58	960,071 92	
99,667 97	167,112 45	131,085 15	19,141 38	23,295 87	65,407 07	1,183,164 40	36,786,436 75
»	»	»	»	»	»	4,930 »	
»	145 »	»	»	»	145 »	725 »	
18,837 20	37,698 »	35 070 90	3,485 33	4,940 »	10,597 50	283,337 90	
65,445 32	103,386 06	106,821 62	15,360 98	16,063 02	28,804 50	772 828 13	1,062,205 28
490 »	1,064 75	642 75	126 »	285 50	473 25	6,039 25	
27,692 36	56,902 18	48,109 11	8,872 »	7,763 54	22,474 99	439,389 15	439,389 15
2,962,715 89	2,292,898 73	2 493,027 15	426,252 18	392,112 07	951,138 47	22,729,039 21	
29,745 »	82 167 65	18,227 61	47,014 93	9,801 28	13,597 07	484,497 06	26,403,768 08
397,274 29	308,694 89	369,832 54	48,780 60	51,102 27	197,713 60	2,795,924 24	
68,579 09	45,965 10	40,647 78	7,212 96	9,385 97	19,736 95	396,307 57	
9,800 »	20,050 »	16,375 »	1,550 »	2,175 »	3,850 »	136,150 »	
2,525 »	23,775 »	9,825 »	1,950 »	3,450 »	8,000 »	67,725 »	
»	»	»	»	»	»	»	
464 »	440 »	2,200 »	64 »	112 »	832 »	9,400 »	
40,040 »	130 620 »	80,325 »	25,165 »	48,790 »	82,985 »	604,310 »	
»	»	»	»	»	»	455 »	
49,244 95	125,804 10	90,771 85	8,646 70	9,083 55	26,055 30	616,532 60	
44,208 30	18,385 25	33,890 63	285 50	3,477 40	2,931 25	422,778 60	
212 55	592 39	1,369 41	5 13	10 49	124 78	19,637 48	
37,556 78	72,505 98	51,019 97	5,671 12	9,705 95	24,353 62	455,773 34	9,896,876 53
225,736 90	393,984 60	298,509 80	81,294 10	94,895 60	134,782 05	2,440,934 25	
13,387 98	22,158 40	19,524 70	15,226 81	439 15	12,408 40	121,628 23	
4,871 »	9,015 41	9,753 56	1,137 92	4,179 70	3,944 31	62,170 49	
7 »	»	6 »	»	»	49 »	1,585 25	
167,035 45	110,559 95	200,135 45	36,298 65	29,260 75	152 098 10	2,397,669 70	
»	»	16 50	»	»	»	360,483 31	
13,879 50	16,582 »	123,917 50	9,577 60	953 »	18,480 50	1,698,908 10	
45,624 50	32,516 »	42,249 60	4,875 70	1 544 70	23,636 60	432,568 90	
951 44	184,86	1,446 01	230 27	149 47	92 72	48,166 28	
7,630,644 33	8,311,675 67	8,219,504 35	1,475,337 49	1,585,999 51	3,604,923 36	74,590,675 79	74,590,675 79

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
REPORT. . . . . fr.		10,104,471 24	26,966,605 79	6,691,514 05	
Naturalisations.	Droits de naturalisation ordinaire . . . . .	2,000 »	7,750 »	750 »	
	Droits de grande naturalisation . . . . .	3,500 »	2,500 »	»	
Amendes en matière d'impôts.	Enregistrement et transcription . . . . .	11,338 89	44,298 5	14,952 78	
	Grefle . . . . .	»	»	»	
	Successions . . . . .	29,548 11	49,165 17	23,115 69	
	Timbre . . . . .	2,397 86	6,454 55	2,191 41	
Amendes de condamnation en matières diverses et dommages - intérêts.	Amendes de condamnation et dommages- intérêts attribués au Trésor . . . . .	en totalité . . . . .	114,148 79	270,613 10	91,251 80
		en partie . . . . .	33 26	40 40	58 53
TOTALS. . . . . fr.		10,267,438 15	27,347,427 01	6,823,834 26	

## MENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.*des recouvrements effectués.*

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
7,630,644 33	8,311,675 67	8,219,504 35	1,473,337 49	1,583,999 51	3,604,923 36	74,590,675 79	74,590,675 79
1,000 »	6,000 »	4,250 »	3,250 »	1,000 »	500 »	26,500 »	36,750 »
1,500 »	250 »	2,500 »	»	»	»	10,250 »	
10,443 44	28,315 21	12,407 34	3,967 08	4,513 77	4,772 16	135,008 67	384,778 14
»	»	»	»	»	»	»	
38,442 18	37,454 99	15,053 41	12 272 86	6,279 13	11,331 51	222,663 05	1,009,277 66
3,451 10	6,929 76	2,897 46	712 50	733 65	1,338 13	27,106 42	
146,239 60	191,538 31	98,754 49	19,930 84	19,390 48	54,588 06	1,006,495 47	1,009,277 66
95 03	2,293 82	256 77	»	2 38	»	2,782 19	
7,831,835 68	8,584,479 76	8,355,623 82	1,515,470 77	1,617,918 92	3,677,453 22	76,021,481 59	76,021,481 59

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
<b>DOMAINES.</b>				
Rivières et canaux.	Droits de navigation.	Liège à Maëstricht . . . . .	»	»
		Maëstricht à Bois-le-Duc. . . . .	»	»
		Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	335,955 36	»
		Embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	»	»
		— vers Hasselt . . . . .	12,923 94	»
		— vers Turnhout . . . . .	35,917 96	»
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor . . . . .	74,485 64	»
		Sambre . . . . .	»	»
		Canal du Centre. . . . .	»	»
		Charleroi à Bruxelles et embranchements . . . . .	»	69,340 26
		Mons à Condé . . . . .	»	»
		Pommerœul à Antoing . . . . .	»	»
		Dérivation de ( Deynze à Schiplonck . . . . .	»	»
		la Lys ( Schiplonck à Halgerhoeke. . . . .	»	»
		Roulers à la Lys. . . . .	»	5,530 48
		Gand à Ostende. . . . .	»	11,579 90
		Plasschendaële, par Nieuport et Furnes, vers la France. . . . .	»	22,771 25
		Moervaert . . . . .	»	»
		Furnes à Bergues . . . . .	»	189 74
		Petite Nèthe (canalisée) . . . . .	2,008 76	»
		Bossuyt . . . . .	»	4,334 03
		Gand à Terneuzen . . . . .	»	»
		Meuse. . . . .	»	»
		Ourthe . . . . .	»	»
		Escaut. . . . .	»	753 68
		Lys. . . . .	»	39,716 66
		Yser . . . . .	»	7,195 31
	Ypres à l'Yser . . . . .	»	2,211 62	
	Loo . . . . .	»	1,654 63	
	Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor. . . . .	»	»	70 85
	Produits des bacs, bateaux et passages d'eau. . . . .	4,391 67	10 »	330 »
	Redevances de sociétés nautiques . . . . .	318 80	»	57 60
	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	800,000 »	»	»
	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin . . . . .	»	»	39,574 77
	Part revenant à l'État dans le produit net de l'avant-port de Gand . . . . .	»	»	»
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>		<b>1,266,002 13</b>	<b>69,350 26</b>	<b>135,990 72</b>

## MENT ET DOMAINES.

des recouvrements effectués.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
»	»	75,684 24	92,403 42	»	»	168,087 66	
»	»	»	207,519 98	»	»	207,519 98	
»	»	»	164,037 30	»	»	499,992 66	
»	»	»	4,335 32	»	»	4,335 32	
»	»	»	4,371 03	»	»	17,294 97	
»	»	»	»	»	»	35,917 96	
»	»	»	»	»	»	74,485 64	
»	93,928 22	»	»	»	50,066 71	143,994 93	
»	3,321 75	»	»	»	»	3,321 75	
»	141,543 65	»	»	»	»	180,883 91	
»	33,478 76	»	»	»	»	33,478 76	
»	31,472 86	»	»	»	»	31,472 86	
6,670 04	»	»	»	»	»	6,670 04	
9,916 32	»	»	»	»	»	9,916 32	
»	»	»	»	»	»	5,330 48	
67,647 10	»	»	»	»	»	79,227 »	
»	»	»	»	»	»	22,771 25	2,086,885 05
2,760 19	»	»	»	»	»	2,760 19	
»	»	»	»	»	»	189 74	
»	»	»	»	»	»	2,008 76	
»	»	»	»	»	»	4,354 03	
46,335 10	»	»	»	»	»	46,335 10	
»	»	112,353 28	»	»	122,221 32	234,576 60	
»	»	2,826 91	»	»	»	2,826 91	
42,357 97	101,843 32	»	»	»	»	144,954 97	
29,373 02	»	»	»	»	»	69,089 68	
»	»	»	»	»	»	7,195 51	
»	»	»	»	»	»	2,211 62	
»	»	»	»	»	»	1,654 63	
33 35	»	15 »	»	»	»	119 20	
13,941 28	66 »	15,571 66	991 91	10 »	3,882 50	41,195 02	
135 20	»	»	»	»	»	311 60	
»	»	»	»	»	»	800,000 »	800,000 »
»	»	»	»	»	»	39,574 77	39,574 77
»	»	»	»	»	»	»	»
219,169 57	377,654 56	206,453 09	473,658 96	10 »	178,170 53	2,926,459 82	2,926,459 82

Développement, par province.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Prix de vente de terrains provenant d'emprises.	Rivières et canaux . . . . .	454 »	»	3,435 54
	Routes . . . . .	507 »	14,246 06	11,635 67
Produit d'autres aliénations d'immeubles. . . . .		15 »	1,591 50	»
Produits	des successions en déshérence . . . . .	3,608 17	9,696 08	360 »
	nets des épaves. . . . .	»	»	162 77
Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .		»	361 50	326 02
Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .		»	707 21	»
Biens vacants et sans maître . . . . .		»	»	»
Domaines. (Valeurs capitales.)	provenant du Département des Affaires étrangères . . . . .	»	50 »	»
	— — de l'Agriculture . . . . .	40 20	33 »	13 50
	— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .	599 »	1,117 17	2,834 »
	— — des Finances . . . . .	»	18,354 75	»
	— — de la Guerre . . . . .	30,404 56	65,490 »	8,981 20
	— — de l'Industrie et du Travail . . . . .	»	»	»
	— — de l'Intérieur. . . . .	»	321 50	»
	— — de la Justice . . . . .	2,261 67	2,000 66	14,755 62
	— — des Sciences et des Arts. . . . .	41 50	»	»
	— — des Travaux publics. . . . .	29,180 50	25,127 18	19,855 15
	— — de la Cour des comptes. . . . .	»	»	»
	Remboursement de capitaux	du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»
de créances ordinaires. . . . .		»	»	»
Rachat et transfert de rentes. . . . .		»	»	»
Transactions en matière domaniale . . . . .		»	»	1,243 80
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .		40 46	8,256 16	5,042 40
Remboursement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .		»	»	»
Produit d'objets saisis et confisqués . . . . .		1,877 50	3,923 23	2,624 83
Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .		»	»	»
Part du Trésor dans l'encaisse disponible des polders. . . . .		»	»	»
A REPORTER . . . . . fr		118,699 56	151,276 »	71,270 50

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIEGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
666 01	26,510 79	212 »	»	60 »	373 30	34,413 64	
1,462 69	3,471 70	4,669 32	1,638 56	1,138 59	9,605 84	50,373 43	
43 »	3,387 53	836 13	3,594 02	3,240 »	2,280 »	15,107 18	
»	3,206 84	7,766 29	2,005 86	»	»	26,643 24	
»	»	»	»	»	»	162 77	
40 »	»	1,203 26	10 10	»	»	1,940 88	
»	»	»	0 80	»	»	708 01	
»	»	14 17	»	»	»	14 17	
»	»	»	»	»	»	50 »	
»	13 »	4 »	59 70	»	»	133 40	
»	»	»	»	»	»	4 550 17	
»	»	361 »	»	»	»	18,715 75	
22,703 45	17,486 64	14,775 »	4,869 50	398 »	15,263 80	230,372 15	545,819 62
»	»	»	»	»	»	»	
437 »	»	»	126 50	648 80	»	1,533 80	
2,456 69	183 57	1,909 49	60 49	3,371 11	2,112 24	29,111 54	
»	10 »	»	»	»	»	51 50	
14,661 40	2,308 20	5,977 73	470 70	158 25	3,510 86	101,249 97	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	1,243 80	
1,863 23	927 98.	740 33	13 31	1 42	1,199 38	18,084 67	
»	»	»	»	»	»	»	
394 70	1,043 53	1,129 45	26 20	129 75	509 15	11,658 34	
»	»	2,699 21	»	»	»	2,699 21	
»	»	»	»	»	»	»	
44,698 17	60,699 78	42,297 38	12,875 74	9,145 92	34,856 57	545,819 62	545,819 62

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
	REPORT. . . . . fr	118,699 56	151,276 »	71,270 80	
Forêts.	Prix de vente de coupes de bois . . . . .	»	442,856 »	»	
	— de chablis, bois de délit et d'élagage. . . . .	»	49,184 23	»	
	— de glandée, panage, foins et herbages . . . . .	»	»	»	
	Fermages de propriétés dépendantes des forêts . . . . .	»	23,325 31	35 70	
	— du droit de chasse . . . . .	5 »	»	150 »	
	— — de pêche (baux et licences). . . . .	»	284 »	»	
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais . . . . .	»	»	»	
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage. . . . .	»	12,734 53	»	
	Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .	1,984 79	14,626 97	1,405 20	
	Location de bâtiments . . . . .	6,744 21	553,644 91	6,997 54	
Dépendances du chemin de fer.	— d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	»	809 15	»	
	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42.) . . . . .	»	»	»	
	Argent non réclamé . . . . .	»	3,485 96	»	
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	43,347 73	5,656 12	155 25	
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage . . . . .	3,458 50	12,210 »	45,489 62	
	— d'objets non réclamés . . . . .	3,849 40	17,648 »	»	
	— d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	105 »	9,289 17	38 »	
	Ecole vétérinaire.	Pensions d'animaux malades. . . . .	»	14,286 50	»
		Produit des ventes d'objets divers . . . . .	»	442 15	»
	Établisse- ments et services régis par l'État.	Insertions au <i>Moniteur</i> . Loi du 30 juillet 1889 . . . . .	12 70	66 15	»
Abonnement au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .		912 »	2,016 »	1,494 »	
Institut agricole. Produit de ventes d'objets mobiliers et autres . . . . .		»	»	»	
Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .		»	7,640 »	»	
Produit du Jardin Botanique de Bruxelles . . . . .		»	450 »	»	
	A REPORTER . . . . . fr.	179,118 89	1,321,931 15	127,035 81	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.*des recouvrements effectués.*

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
44,698 17	60,699 78	42,297 38	12,875 74	9,145 92	34,856 57	545,819 62	545,819 62
»	11,640 »	55,780 50	»	139,477 »	41,721 »	691,474 50	
»	»	15,458 57	»	49,546 88	1,947 »	116,136 68	
»	»	219 »	»	25 »	»	244 »	
»	2,524 50	3,904 68	»	190 20	»	29,980 39	
»	1,531 75	5,579 25	105 »	22,631 »	6,925 »	36,927 »	900,342 65
»	»	190 »	»	165 »	»	639 »	
»	»	34 62	»	2,903 26	2,685 96	5,623 84	
»	»	11 »	248 64	6,314 82	8 25	19,317 24	
4,284 04	2,693 67	3,105 08	1,478 58	1,119 05	1,156 47	31,553 85	
515 48	3,783 74	9,775 77	3,109 99	94 50	878 25	585,544 39	
429 31	633 62	145 50	493 25	40 40	570 22	3,121 45	
»	858 84	1,240 »	6 70	»	22 42	2,127 96	
»	»	»	»	»	»	3,485 96	822,452 71
400 »	5,172 85	5,403 »	14 14	264 75	1,242 70	61,656 54	
4,370 »	11,340 »	5,925 »	»	80 »	»	82,873 12	
2,227 55	3,720 85	2,198 85	34 50	574 50	737 67	30,991 32	
6,104 35	107 »	3,160 60	1,465 »	411 »	118 »	20,798 12	
»	»	»	»	»	»	14,286 50	
»	»	»	»	»	»	442 15	
8 60	5 60	»	»	»	5 10	98 15	
1,788 »	2,652 »	2,052 »	1,236 »	1,386 »	2,184 »	15,720 »	38,636 80
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	7,640 »	
»	»	»	»	»	»	450 »	
64,825 50	107,364 20	156,480 80	21,067 54	234,369 28	95,058 61	2,307,251 78	2,307,251 78

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.	
REPORT . . . . . fr.		179,118 89	1,321,931 15	127,035 81	
<i>Produits divers et acci- dentels, y compris ceux des examens uni- versitaires.</i>	Produits des examens universitaires . . . . .	1,252 »	31,262 »	700 »	
	— — et visa des diplômes . . . . .	2,464 »	37,099 »	1,343 »	
	— des brevets d'invention . . . . .	4,880 »	640,240 »	1,940 »	
	— du quart des salaires sur transcriptions . . . . .	6,759 82	17,222 40	7,093 52	
	— de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation.	»	»	2 25	
	— de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la conven- tion littéraire faite avec la France . . . . .	»	»	»	
	— des taxes pour marques de fabrique et de commerce . . . . .	1,370 »	6,810 »	350 »	
	Restitutions volontaires . . . . .	»	390 »	»	
	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .	»	»	»	
	Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .	»	»	»	
	Restitution de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .	»	»	»	
	Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .	4,669 09	14,011 46	12,490 73	
	Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor . . . . .	663 88	7 37	26 13	
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .	»	5,000 »	»	
	De toute autre nature . . . . .	5 60	»	61 33	
Abonnement de la province de la Flandre orientale du chef d'ana- lyses bactériologiques au laboratoire de l'Université de Gand . . . . .	»	»	»		
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	495,630 09	186,707 04	65,424 55		
Domaine de Tervueren	Fermages et vente d'arbres . . . . .	»	39,335 47	»	
	Menus produits . . . . .	»	2,308 »	»	
Génie militaire.	Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	16,442 17	8,516 78	130 30	
	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	11,026 30	534 »	»	
	Fermages de pêche et de chasse . . . . .	7,826 49	605 85	»	
Arrérages de rentes . . . . .	»	»	»		
Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	50 »	11,182 99	5,245 19		
Produits des redevances pour la visite des monuments et propriétés de l'État . . . . .	»	4,607 »	»		
Abbaye de Villers. — Menus produits . . . . .	»	»	»		
<i>Revenus des domaines.</i>	Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»	»	
	— — de créances ordinaires . . . . .	»	89 10	»	
	Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .	»	»	»	
	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42) (chemins de fer exceptés) . . . . .	»	»	»	
	Location d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	Rivières et canaux . . . . .	13,125 04	8,504 92	13,906 78
		Routes . . . . .	67 65	161 25	5,173 91
	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	Rivières et canaux . . . . .	9,854 86	9,371 19	6,619 17
		Routes . . . . .	3,232 47	28,681 35	59,896 76
	Droits de pêche. (Rivières et canaux.) . . . . .	2,399 »	1,570 26	1,537 50	
	Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .	»	»	»	
Redevances pour jouissance du mobilier de l'État . . . . .	»	»	»		
Produit des licences pour la cueillette du naissain de moules sur les ouvrages de la côte et des ports du littoral . . . . .	»	»	480 »		
TOTAL . . . . . fr.		760,837 35	2,376,148 58	309,456 93	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

des recouvrements effectués.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
64,825 50	107,364 20	156,480 80	21,067 54	234,369 28	98,058 61	2,307,251 78	2,307,251 78
2,015 »	1,250 »	3,218 50	580 »	950 »	14,837 »	56,064 50	
9,368 »	2,843 »	15,128 »	812 »	788 »	3,008 »	72,853 »	
3,030 »	14,240 »	74,380 »	380 »	490 »	1,680 »	741,260 »	
8,161 21	10 367 51	7,831 05	2,505 16	3,391 38	4,346 32	67,678 37	
1 50	1 10	0 69	»	»	»	5 54	
»	»	»	»	»	»	»	
490 »	770 »	860 »	90 »	10 »	160 »	10,910 »	
»	»	»	»	»	»	390 »	
»	400 »	550 »	50 »	»	50 »	750 »	1,039,994 37
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
4,360 74	4,108 77	2,857 30	2,132 55	3,263 04	3,570 18	51,463 86	
1,319 45	21 72	0 60	1 50	0 90	»	2,041 55	
»	»	24,000 »	»	»	»	29,000 »	
»	2,498 62	»	»	»	12 »	2,577 55	
3,000 »	»	»	»	»	»	5,000 »	
22,304 85	10,581 14	11,455 15	»	3,836 68	7,667 37	803 606 87	
»	»	»	»	»	»	39,335 47	
»	»	»	»	»	»	2,308 »	
8,641 67	71 50	1,977 45	138 40	132 20	522 33	36,572 80	
1,133 90	20 »	549 15	13,256 40	»	»	26,519 75	
2,506 35	157 50	»	»	»	»	11,096 19	
»	19 05	25 »	53 87	»	»	97 92	
42 »	4,246 89	350 »	5 »	»	767 23	21,889 30	
»	»	»	»	»	»	4,607 »	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	89 10	1,349,338 96
»	»	27 46	»	»	»	27 46	
»	1,451 06	2,727 16	29 54	4 49	62 41	4,274 66	
9,176 79	26,216 62	16,805 40	3,958 32	15 88	5,272 »	96,981 75	
311 91	3,594 74	4,227 76	476 74	611 78	2,609 87	19,235 61	
20,530 19	8,561 35	2,574 84	3,844 15	55 »	725 23	62,135 98	
16,498 86	20,169 04	26,324 61	22,820 69	5,185 11	10,497 53	193,306 42	
4,461 10	1,649 37	5,281 50	2,888 75	1,471 70	2,942 50	24,201 68	
»	»	»	»	»	»	»	
»	630 »	378 »	»	»	5 »	1,013 »	
1,560 »	»	»	»	»	»	2,040 »	
185,739 02	222,933 18	358,010 42	75,090 61	254,575 44	153,793 58	4,696,585 11	4,696,585 11

## REMBOURSEMENTS. — CON

*Développement, par province,*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	14,357 22	44,081 11	16,620 79
— — communaux . . . . .	89,563 17	176,190 45	66,659 87
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	37,998 86	67,227 10	31,073 08
<b>Totaux.</b> . . . . fr	141,919 25	287,498 66	114,353 74

## TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

*des recouvrements effectués.*DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

	FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
							PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
	10,622 98	70,701 95	17,392 31	3,733 95	4,052 90	6,092 18	187,655 39	818,213 17
	54,998 21	93,438 34	81,032 27	16,193 71	15,248 38	37,211 38	630,537 78	
	39,831 20	26,124 25	17,587 62	3,492 10	2,476 09	8,813 35	234,623 65	234,623 65
	105,432 39	190,264 54	116,032 20	23,421 76	21,777 37	52,116 91	1,052,836 82	1,052,836 82

Développement, par province,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
<i>Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.</i>	Solles de comptes de comptables extrajudiciaires, arrêtés par la Cour des comptes . . . . .	»	34 40	»
	Actes de chargement de divers chefs . . . . .	»	225 05	162 54
<i>Déficits des comptables.</i>	Recouvrements par prélèvement sur cautionnements . . . . .	»	»	5,651 16
	— divers . . . . .	7,600 »	556 »	714 80
	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	68 34	200 »	360 34
	Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	»	6,236 29	»
Ministère des Finances.	5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	385 19	1,463 21	51 31
	Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	368 »	1,134 »	138 50
	Rétributions des surnuméraires . . . . .	13,546 66	18,842 21	5,705 75
	Restitution de droits . . . . .	»	»	»
	Remboursements divers . . . . .	144 74	4,109 04	2 40
	Ministère de la Guerre. — Remboursements divers . . . . .	»	545 »	»
	Ministère des Affaires étrangères. — Remboursement de sommes avancées par les consuls . . . . .	»	»	»
	Ministère de l'Intérieur — Frais de justice en matière de garde civique. . . . .	4,642 47	4,927 38	259 42
Ministère des Sciences et des Arts	Remboursement de subsides . . . . .	»	12,519 52	»
	Restitution de droits . . . . .	»	»	»
<i>Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.</i>	Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	12,166 89	48,991 81	9,042 37
	— en matière de simple police . . . . .	14,906 91	36,515 38	14,540 82
	— en matière de faillites . . . . .	24 50	235 73	»
	— militaire . . . . .	195 33	380 07	20 »
	Frais de poursuites en matière forestière . . . . .	»	149 55	»
	Remboursements d'indemnités pour frais de greffe . . . . .	125 28	120 92	238 36
Ministère de l'Agriculture	Restitution de droits . . . . .	»	»	»
	Remboursements divers . . . . .	»	7,000 »	»
Ministère des Travaux publics.	Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices . . . . .	8,095 49	3,639 99	2,171 30
	Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	100 »	1,000 »	1,675 »
	Restitution de droits . . . . .	»	»	»
	Remboursements divers . . . . .	»	418 16	»
	Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits . . . . .	»	113 58	»
<b>TOTAUX.</b> . . . . fr		62,366 50	149,357 29	40,704 07

## GISTREMENT ET DOMAINES.

des recouvrements effectués.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL	
						PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du budget.
»	»	216 06	»	»	»	250 46	25,325 74
0 97	30 »	»	29 65	417 90	»	566 41	
»	1,708 09	»	516 36	»	»	7,875 61	
875 97	1,334 29	3,365 81	39 60	»	2,147 09	16,633 56	
0 57	2 40	7 12	2 40	14 72	»	655 89	
»	»	6 »	»	»	»	6,242 29	
176 41	877 95	813 57	28 65	35 84	130 47	3,962 61	
196 »	401 »	328 »	31 »	44 »	77 50	2,718 »	
11,944 52	16,543 16	8,791 14	2,299 28	5,833 95	2,741 19	86,247 86	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	200 »	»	»	136 65	4,592 83	
»	»	»	»	»	»	545 »	
»	»	»	»	»	»	»	
629 44	2,871 67	1,552 65	88 54	180 74	356 06	15,508 37	
»	5,806 63	»	»	»	»	18,326 15	
»	»	»	»	»	»	»	
19,674 63	21,563 94	27,480 86	2,931 71	4,501 15	7,758 42	154,081 78	
14,856 12	22,893 90	23,295 26	5,009 78	3,283 82	9,119 91	144,421 90	
»	»	»	»	»	»	257 23	
547 64	103 10	35 35	4 60	»	14 60	1,300 69	
»	»	»	3 42	»	»	152 97	
32 70	165 25	76 78	13 33	14 58	22 65	809 85	
»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	7,000 »	
6,399 32	29,701 33	43,417 04	14,273 89	92,419 37	70,733 66	270,831 09	
1,920 »	3,047 »	4,300 »	»	»	200 »	12,242 »	
»	»	»	»	»	»	»	
»	27 25	1,061 48	»	»	»	1,506 89	
»	»	»	»	»	»	113 58	
57,234 29	107,076 96	114,947 12	25,272 22	106,446 07	93,438 20	756,862 72	
							756,862 72

(180)

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907

---

RECETTES

---

*Comparaison avec les recouvrements de l'exercice antérieur.*

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES		
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
		1907.	1906.	
<i>Contributions directes.</i>	Foncier . . . . . fr.	27,987,219 46	27,665,072 42	
	Personnel . . . . .	23,927,863 02	23,432,373 80	
	Patentes . . . . .	14,377,476 05	13,484,829 69	
	Redevances sur les mines . . . . .	1,581,358 16	787,148 71	
<i>Douanes. — Droits d'entré</i>	Eaux-de-vie étrangères . . . . .	2,011,642 11	1,801,596 11	
	Bières . . . . .	719,637 83	666,195 17	
	Vinaigres et acide acétique . . . . .	74,066 12	73,935 33	
	Sucres bruts et raffinés . . . . .	150,710 »	169,108 55	
	Sirops et mélasses . . . . .	837 93	4,402 26	
	Tabacs . . . . .	5,047,131 75	5,266,624 79	
	Autres marchandises . . . . .	46,488,902 44	44,892,426 13	
<i>Accises</i>	Vins étrangers . . . . .	5,718,432 74	5,983,774 12	
	Vins mousseux . . . . .	19,210 28	8,726 76	
	Eaux-de-vie indigènes . . . . .	42,830,800 47	45,716,083 59	
	Bières . . . . .	13,565,117 31	13,599,701 29	
	Vinaigres } de bières . . . . .	9 930 96	7,238 68	
		autres que de bières . . . . .	26,695 21	26,797 33
	Acide acétique . . . . .	74,927 81	87,499 14	
	Sucres de canne et de betterave . . . . .	11,448,211 11	11,288,978 97	
	Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	1,104,691 45	1,092,656 96	
	Margarine . . . . .	510,657 88	531,302 10	
	Tabacs étrangers . . . . .	1 357,651 27	1,425,668 39	
		Tabacs indigènes . . . . .	933,793 53	984,314 42
<i>Recettes diverses au profit de l'État.</i>	Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	218 76	387 01	
	Loyers de bâtiments . . . . .	33,589 68	28 003 13	
	Extraits cadastraux . . . . .	148,386 15	140,691 23	
	Taxes pour travaux extraordinaires de char-	588,462 »	571,587 »	
	gement et de déchargement de navires } en dehors des heures réglementaires.			
		en dehors des lieux ordinaires . . . . .	5,875 »	3 060 »
	Taxes de vérification et de rajustage des poids et mesures . . . . .	83,256 18	82 281 70	
	Taxes sur les unions professionnelles . . . . .	219 61	219 61	
	Remboursements relatifs aux irrigations en Campine . . . . .	565 15	565 15	
	Forcements en recette opérés par l'administration par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs . . . . .	1,310 67	1,672 16	
	Contribution du territoire neutre de Moresnet . . . . .	1,266 54	1,268 13	
	Recettes extraordinaires de toute nature . . . . .	86 452 66	338,802 08	
	Taxes d'ouverture d'entrepôts particuliers . . . . .	45,086 »	44,390 »	
	Taxes pour frais de surveillance des fabriques de confitures . . . . .	56,436 »	57,710 »	
	Taxes sur les entrepôts particuliers pour tabacs . . . . .	1,586 »	1,966 »	
Produit des plaques pour automobiles . . . . .	2,956 »	3,092 »		
Taxes pour frais de dénaturation d'alcools et surveillance . . . . .	6,900 »	6,000 »		
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>		<b>201,029,531 29</b>	<b>200,278,169 91</b>	

## DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
322,147 04	»	Accroissement normal provenant de l'imposition de nouvelles constructions.
495,489 22	»	Accroissement résultant de l'imposition de nouvelles constructions, de l'augmentation de la richesse publique et d'une meilleure organisation de la surveillance.
892,646 36	»	Augmentation résultant des bénéfices réalisés par les sociétés anonymes et de la découverte de nombreux patentables ayant totalement ou partiellement échappé à l'impôt antérieurement.
794,209 45	»	Augmentation provenant de la situation florissante de l'industrie charbonnière.
210 046 »	»	Différence sans cause déterminée.
53,442 66	»	Idem.
130 79	»	Idem.
»	18,398 55	Idem.
»	3,564 33	Idem.
»	219,493 04	Idem.
1 596,476 31	»	Différence due principalement à la brillante situation des affaires commerciales et industrielles; elle porte notamment sur les articles suivants: Fruits (citrons, limons, oranges). — Mercerie et quincaillerie. — Machines et mécaniques en fer, en acier et en fonte. — Tissus de soie. — Conserves alimentaires au sucre. — Beurre frais et salé. — Caoutchouc ouvré, etc.
»	265,341 38	Diminution due aux effets de la mauvaise récolte de 1905 succédant à la récolte extraordinaire de 1904.
10,483 82	»	Augmentation de la fabrication dans les usines établies.
»	2,885,283 12	Diminution plus apparente que réelle résultant du jeu des termes de crédit et compensée par une plus value des recettes de 1908, bien que la consommation d'alcool ait été à peu près la même pendant les années 1906 à 1908.
»	34,583 98	Diminution peu importante sans cause déterminée.
2 672 28	»	Augmentation de la consommation.
»	102 12	Diminution peu importante sans cause déterminée.
»	12,571 33	Diminution sans cause déterminée.
159,232 14	»	Augmentation normale de la consommation.
12,034 49	»	Idem.
»	20,644 22	Diminution peu importante sans cause déterminée.
»	68,017 12	Diminution sans cause appréciable.
»	50,520 89	Idem.
»	168 25	Diminution du nombre des opérations d'essai.
5,586 55	»	Divers locaux étaient restés inoccupés en 1906.
7,694 92	»	Augmentation due au nombre sans cesse croissant des demandes d'extraits cadastraux.
16,875 »	»	Différence sans cause déterminée.
2,815 »	»	Idem.
974 48	»	Augmentation du nombre des opérations de vérification et de rajustage des poids et mesures.
»	»	
»	361 49	
»	1 59	
»	252,349 42	Diminution résultant de ce qu'en 1906 s'est fait le recouvrement de cotes importantes au droit de patente se rapportant à des exercices antérieurs et qui avaient été provisoirement admises en non-valeurs.
696 »	»	Différence sans cause déterminée.
»	1,274 »	Diminution de la durée de la fabrication dans les usines existantes.
»	380 »	Diminution sans cause déterminée.
»	136 »	Nombre inférieur de déclarations de possession d'automobiles.
900 »	»	Augmentation résultant du paiement pendant toute l'année 1907 d'une taxe établie dans le courant de l'année 1906.
4,584,552 21	3,833,190 83	
751,361 38		

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES		
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
		1907.	1906.	
Enregistrement et transcription.	Actes civils publics . . . . .	33,709,732 76	33,179,681 83	
	— sous seing privé . . . . .	927,812 67	957,062 21	
	— judiciaires . . . . .	960,071 92	919,798 70	
	— d'huissiers . . . . .	1,183,164 40	1,152,011 84	
	Lettres de noblesse . . . . .	4,930 »	4,640 »	
	Permis de changer de nom de famille . . . . .	725 »	290 »	
Greffe . . . . .	Mise au rôle . . . . .	283,337 90	272,904 81	
	Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	772,828 13	757,755 09	
	Légalisations et recherches . . . . .	6,039 25	5,920 25	
Hypothèques. — Droits d'inscription . . . . .		439,389 15	390,204 57	
Successions . . . . .	Droits de succession . . . . .	22,729,039 21	22,746,698 92	
	— de mutation par décès . . . . .	484,497 06	388,927 63	
	— de mutation sur les successions en ligne directe . . . . .	2,795,924 24	2,489,597 59	
	— dus par les époux survivants . . . . .	396,307 57	430,707 45	
	Formules pour actes de protêts. { Huissiers . . . . .	136,150 »	136,025 »	
	{ Postes . . . . .	67,725 »	64,250 »	
Timbres fixes.	Passeports à l'intérieur . . . . .	»	»	
	Passeports à l'étranger . . . . .	9,400 »	9,408 »	
	Permis de port d'armes de chasse . . . . .	604,310 »	589,960 »	
	Permis de chasse au lévrier . . . . .	455 »	455 »	
Débit . . . . .	Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	616,532 60	580,980 40	
	Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger. { Payables en Belgique . . . . .	422,778 60	378,263 53	
	{ — à l'étranger . . . . .	19,637 48	23,760 11	
	Timbres adhésifs pour affiches . . . . .	455,773 34	449,074 15	
	Timbres de dimension . . . . .	2,440,934 25	2,400,646 13	
Timbre.	Visa . . . . .	Timbres proportionnels . . . . .	121,628 23	100,350 54
		Timbres de dimension . . . . .	62,170 49	58,309 43
	Timbres fixes. — Warrants . . . . .	1,585 25	1,527 75	
Extraordinaire . . . . .	Timbres proportionnels. { Effets de commerce . . . . .	2,397,669 70	2,206,152 45	
		{ Billets au porteur . . . . .	360,483 31	344,956 38
		{ Actions de société ou obligations, etc. . . . .	1,698,908 10	1,381,339 10
	Timbres de dimension. { Papiers blancs pour actes, etc. . . . .	132,568 90	117,176 65	
{ Affiches . . . . .		48,166 28	38,818 73	
A REPORTER. . . . . fr.		74,590,675 79	72,877,681 26	

## MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
530,050 93	»	Les différences ne retiennent pas l'attention si on les considère isolément, mais, dans leur ensemble, elles accusent un accroissement assez sensible de la matière imposable, résultat du développement de la richesse publique.
»	29,240 54	
40,273 22	»	
31,152 56	»	
290 »	»	
435 »	»	
10,436 09	»	
15,073 04	»	
119 »	»	
49,184 58	»	
»	17,639 71	
95,569 43	»	
306,326 65	»	
»	34,399 88	
125 »	»	
3,475 »	»	
»	»	
»	8 »	
14,350 »	»	
»	»	
35,552 20	»	
44,515 05	»	
»	4,122 63	
6,699 19	»	
40,288 12	»	
21,277 69	»	
3,861 06	»	
57 50	»	
191,517 25	»	
15,526 93	»	
317,569 »	»	
15,392 23	»	
9,317 55	»	
4,798,434 29	85,430 76	

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
REPORT. . . . . fr.		74,590,675 79	72,877,681 26
<i>Naturalisations.</i> . . . . .	{ Droits de naturalisation ordinaire . . . . .	26,500 »	8,000 »
	{ Droits de grande naturalisation . . . . .	10,250 »	1,250 »
<i>Amendes en matière d'impôts.</i> . . . . .	{ Enregistrement et transcription . . . . .	135,008 67	104,263 04
	{ Greffe. . . . .	»	532 98
	{ Successions . . . . .	222,663 05	226,297 60
	{ Timbre . . . . .	27,106 42	24,931 21
<i>Amendes de condamnation en matières diverses et dommages-intérêts.</i> . . . . .	{ Amendes de condamnation et dommages-intérêts { en totalité . . . . .	1,006,495 47	852,749 28
	{ attribué au Trésor. . . . . { en partie . . . . .	2,782 19	1,082 35
TOTALS . . . . . fr.		76,021,481 59	74,096,787 72

MENT ET DOMAINES (SUITE).

avec ceux de l'exercice antérieur.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

DIFFERENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
1,798,434 29	85,439 76	
18,500 »	»	
9,000 »	»	
30,745 63	»	
»	552 98	
»	3,634 55	
2,175 21	»	
153,746 19	»	
1,699 84	»	
2,014,301 16	89,607 29	
1,924,693 87		

Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES		
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
		1907.	1906.	
<b>DOMAINES.</b>				
	Liège à Maestricht . . . . .	168,087 66	167,979 96	
	Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	207,519 98	203,107 66	
	Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	499,992 66	509,751 50	
	Embranchement { vers le camp de Beverloo . . . . .	4,335 32	4,207 78	
	{ vers Hasselt . . . . .	17,294 97	16,598 82	
	{ vers Turnhout . . . . .	35,917 96	33,687 92	
	Turnhout à Anvers par Saint-Jobin 't Goor. . . . .	74,485 64	84,577 05	
	Sambre. . . . .	143,991 93	133,667 47	
	Canal du Centre . . . . .	3,321 75	1,890 87	
	Charleroi à Bruxelles et embranchements. . . . .	180,883 91	177,309 92	
	Mons à Condé . . . . .	35,478 76	34,240 60	
	Pommerœul à Antoing . . . . .	31,472 86	36,178 19	
	Dérivation de la Lys { Deynze à Schiplonck . . . . .	6,670 04	7,117 42	
	{ Schiplonck à Balgerhoeke. . . . .	9,916 32	9,877 49	
Droits de navigation.	Roulers à la Lys . . . . .	5,530 48	5,884 90	
	Gand à Ostende . . . . .	79,227 »	72,371 54	
Rivières et canaux.	Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France . . . . .	22,771 25	22,886 90	
	Moervaert . . . . .	2,760 19	2,926 77	
	Furnes à Bergues. . . . .	189 74	326 07	
	Petite Nèthe (canalisée). . . . .	2,008 76	1,755 06	
	Bossuyt . . . . .	4,354 03	6,068 79	
	Gand à Terneuzen. . . . .	46,335 10	47,023 36	
	Meuse . . . . .	234,576 60	227,032 62	
	Ourthe . . . . .	2,826 91	3,240 05	
	Escaut . . . . .	144,954 97	146,793 23	
	Lys . . . . .	69,089 68	74,345 30	
	Yser. . . . .	7,195 51	8,293 09	
	Ypres à l'Yser . . . . .	2,211 62	2,248 »	
	Loo . . . . .	1,654 63	2,555 84	
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor . . . . .	119 20	1,364 21
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	41,195 02	39,633 69
		Relevances de sociétés nautiques. . . . .	511 60	468 »
	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers. . . . .	800,000 »	705,000 »	
	Avant-port d'Ostende et bassin à flot de Nieuport. — Droits de quais et de bassin. . . . .	39,574 77	41,333 09	
	Part revenant à l'État dans le produit net de l'avant-port de Gand . . . . .	»	57,093 57	
	<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>2,926,459 82</b>	<b>2,890,836 73</b>	

## MENT ET DOMAINES.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFERENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
407 70	»	
4,412 32	»	
»	9,758 84	
127 54	»	
696 45	»	
2,230 04	»	
»	10,091 41	
8,327 46	»	
1,430 88	»	
3,573 99	»	
1,238 46	»	
»	4,705 33	
»	447 38	
38 83	»	
»	354 42	
6,855 46	»	
»	145 65	
»	166 58	Produits soumis à l'influence du trafic.
»	136 33	
253 70	»	
»	1,714 76	
»	688 26	
7,543 98	»	
»	413 14	
»	1,838 26	
»	5,255 62	
»	1,097 58	
»	36 38	
»	901 21	
»	1,245 01	
1,561 33	»	
43 60	»	
95,000 »	»	
»	1,738 32	
»	57,093 57	La somme revenant à l'État pour 1907 n'a pu encore être établie.
133,441 14	97,818 05	
35,623 09		

## PÉAGES. — CHEMINS DE FER.

Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
Chemin de fer . . . . .	Voyageurs . . . . .	84,098,647 35	79,878,838 84
	Bagages . . . . .	2,302,531 74	2,189,616 86
	Marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux . . . . .	172,386,789 14	169,488,357 86
	Produits extraordinaires . . . . .	348,839 83	1,867,593 59
TOTALS . . . . . fr.		259,136,808 06	253,424,407 15
Recouvré sur années antérieures . . . . .		»	»
TOTALS . . . . . fr.		259,136,808 06	253,424,407 15

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
4,249,808 31	»	<i>Voyageurs</i> : Augmentation due au trafic en général, notamment aux diverses catégories d'abonnements.
142,914 88	»	<i>Bagages</i> : Ensemble du trafic.
2,898,431 28	»	<i>Marchandises</i> : Prospérité des transactions industrielles et commerciales.
»	1,518,753 76	<i>Produits extraordinaires</i> : Diminution due notamment au décompte du matériel (différence en faveur des administrations de chemins de fer en relations avec l'Etat Belge, entre les sommes dues à ces administrations et celles nous revenant, pour l'usage réciproque du matériel roulant).
7,231,154 67	1,518,753 76	
»	»	
7,231,154 67	1,518,753 76	
En plus : fr 5,712,400 91		

## PÉAGES. — CHEMINS DE FER,

Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Télégraphes et téléphones. . . . .	14,315,503 38	13,423,322 85
Postes. { Taxe des correspondances en général. . . . .	19,041,202 43	18,372,006 57
{ Taxe sur les mandats et bons de poste. . . . .	617,202 91	596,526 63
{ Taxe sur les abonnements aux journaux . . . . .	76,989 01	74,403 47
{ Taxe sur les effets de commerce . . . . .	1,312,331 »	1,241,879 80
{ Taxe sur les permis de pêche . . . . .	9,446 90	9,263 30
TOTAUX. . . . . fr.	21,057,172 25	20,294,079 99

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
892,180 53	»	Augmentation due au développement normal des services télégraphique et téléphonique et principalement à l'extension continue de la téléphonie locale.
669,195 86	»	
20,676 26	»	Accroissement normal.
2,385 54	»	
70,451 20	»	
183 40	»	
763,092 26	»	
763,092 26		

DESIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	1,414,911 87	1,324,466 96
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	125,282 65	125,226 24
TOTAUX . . . . . fr.	1,540,194 52	1,449,693 20

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
90,444 91	»	Le mouvement des passagers a encore été plus grand en 1907 qu'en 1906 qui accusait déjà une augmentation exceptionnelle du trafic-voyageurs.
56 41	»	D'une part, en 1907, il y a eu une diminution dans les transports de passagers et d'animaux et, d'autre part, une augmentation du nombre de véhicules : en résumé, la recette est restée stationnaire.
90,501 32	»	
90,501 32		

## Comparaison des recouvrements effectués

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
Prix de vente de terrains prov' d'emprises.	Rivières et canaux. . . . .	31,413 64	14,440 55
	Routes . . . . .	50,375 43	29,841 53
Produits d'autres aliénations d'immeubles. . . . .		15,107 18	13,546 71
Produits	des successions en déshérence . . . . .	26,643 24	93,109 43
	nets des épaves . . . . .	162 77	226 17
Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .		1,940 88	2,663 18
Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .		708 01	1,094 55
Biens vacants et sans maître . . . . .		14 17	»
Domaines. (Valeurs capitales.)	provenant du Département des Affaires étrangères . . . . .	50 »	1,984 50
	— — de l'Agriculture . . . . .	133 40	294 »
	— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	4,550 17	1,959 20
	— — des Finances . . . . .	18,715 75	79,955 39
	— — de la Guerre . . . . .	230,372 15	217,244 73
	— — de l'Industrie et du Travail . . . . .	»	33 »
	— — de l'Intérieur . . . . .	1,533 80	3,367 90
	— — de la Justice . . . . .	29,111 54	27,052 40
	— — des Sciences et des Arts. . . . .	51 50	»
	— — des Travaux publics. . . . .	101,249 97	»
	— — de la Cour des comptes . . . . .	»	»
Remboursement de capitaux	du fonds de l'industrie nationale. . . . .	»	»
	de créances ordinaires . . . . .	»	15 »
Rachat et transfert de rentes. . . . .		»	228 20
Transactions en matière domaniale. . . . .		1,243 80	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .		18,084 67	37,363 03
Remplacement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .		»	»
Produits d'objets saisis et confisqués . . . . .		11,658 34	7,892 39
Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .		2,699 21	6,387 12
Part du Trésor dans l'encaisse disponible des polders . . . . .		»	1,903 25
Remplacement pour moins-value de mobilier. (Ministère des Finances et des Travaux publics.) . . . . .		»	157 20
A REPORTER . . . . . fr.		545,819 62	542,729 43

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
17,003 09	»	
20,533 90	»	
»	439 53	
»	66,466 19	
»	63 40	
»	722 30	
»	386 54	
14 17	»	
»	1,934 50	
»	160 60	
2,590 97	»	
»	61,239 64	
13,127 42	»	
»	33 »	Produits variables.
»	1,834 10	
2,039 14	»	
51 50	»	
101,249 97	»	
»	»	
»	»	
»	15 »	
»	228 20	
1,243 80	»	
»	19,278 36	
»	»	
3,765 95	»	
»	3,687 91	
»	1,903 25	
»	157 20	
161,639 91	158,549 72	

## Comparaison des recouvrements

DESIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
REPORT. . . . . fr.		545,819 62	542,729 43
Forêts	Prix de vente de coupes de bois . . . . .	691,474 50	682,159 85
	— de chablis, bois de délit et d'élagage . . . . .	116,136 68	99,450 38
	— de glandée, panage, foins et herbages . . . . .	244 »	160 »
	Fermages de propriétés dépendantes des forêts . . . . .	29,980 39	23,532 63
	— du droit de chasse . . . . .	36,927 »	37,415 25
	— — de pêche (baux et licences) . . . . .	639 »	656 50
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral	5,623 84	4,453 74
Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .	19,317 24	20,064 19	
Dépendances du chemin de fer.	Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer . . . . .	31,853 85	31,530 42
	— de bâtiments . . . . .	585,544 39	542,931 05
	— d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	3,121 45	2,444 35
	Redevances sur les mines. (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42.) . . . . .	2,127 96	1,284 61
	Argent non réclamé . . . . .	3,485 96	4,217 48
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	61,656 54	81,586 60
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage . . . . .	82,873 12	82,068 80
	— d'objets non réclamés. . . . .	30,991 32	28,626 73
	— d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	20,798 12	23,316 80
	Établissements et services régis par l'Etat.	École vétérinaire. { Pension d'animaux malades . . . . .	14,286 50
Produit des ventes d'objets divers. . . . .			442 15
Insertions au <i>Moniteur</i> . — Loi du 50 juillet 1889. . . . .		98 15	63 43
Abonnement au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .		15,720 »	15,744 »
Institut agricole — Produit de ventes d'objets mobiliers et autres . . . . .		»	»
Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .		7,640 »	7,400 »
Produit du Jardin Botanique de Bruxelles. . . . .		450 »	»
A REPORTER . . . . . fr.		2,307,251 78	2,245,407 29

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
161,639 91	158,549 72	
9,314 63	»	
16,686 10	»	
84 »	»	
6,447 76	»	
»	488 25	
»	17 50	
1,170 10	»	
»	746 95	
323 43	»	
42,613 34	»	
677 10	»	
843 35	»	Produits variables. L'augmentation constatée à l'exercice 1907 dans le produit des loyers de bâtiments dépendant du chemin de fer, provient surtout de la location des maisons acquises dans l'agglomération bruxelloise, pour l'aménagement des gares du Nord et du Midi et pour la ligne de jonction entre ces deux gares.
»	731 52	
»	19,930 06	
804 32	»	
2,364 59	»	
»	2,518 68	
1,228 10	»	
»	70 30	
34 72	»	
»	24 »	
»	»	
240 »	»	
450 »	»	
244,921 47	183,076 98	

## Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
REPORT. . . . . fr.		2,307,251 78	2,245,407 29
<i>Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.</i>	Produit des examens universitaires . . . . .	56,064 50	45,053 »
	— — et visa des diplômes . . . . .	72,853 »	73,540 »
	— des brevets d'invention . . . . .	741,260 »	707,030 »
	— du quart des salaires sur transcriptions . . . . .	67,673 37	66,288 35
	— de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation . . . . .	5 54	6 71
	— de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France . . . . .	»	»
	— des taxes pour marques de fabrique et de commerce . . . . .	10,910 »	11,190 »
	Restitutions volontaires . . . . .	390 »	160 95
	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées) . . . . .	750 »	200 »
	Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .	»	»
	Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .	»	»
	Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .	51,463 86	54,426 41
	Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor . . . . .	2,041 55	715 47
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .	29,000 »	»
	De toute autre nature . . . . .	2,577 55	6,897 »
	Abonnement de la province de la Flandre orientale du chef d'analyses bactériologiques au laboratoire de l'Université de Gand . . . . .	5,000 »	5,000 »
	Fermages de biens-fonds et de bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	803,606 87	738,913 28
	Domaine de Tervueren. { Fermages et vente d'arbres . . . . .	39,335 47	29,680 07
	{ Menus produits . . . . .	2,308 »	2,041 »
	Génie militaire. { Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	36,572 80	41,217 51
	{ Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	26,519 75	24,883 06
	{ Fermages de pêche et de chasse . . . . .	11,096 19	11,290 12
Arrérages de rentes . . . . .	97 92	111 08	
Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	21,889 30	20,856 75	
Produit des redevances pour la visite des monuments et propriétés de l'État . . . . .	4,607 »	4,064 25	
Abbaye de Villers. — Menus produits . . . . .	»	150 »	
Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	»	»	
— — de créances ordinaires . . . . .	89 10	»	
Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .	27 46	»	
Redevances sur les mines — (Loi du 21 avril 1810, articles 6 et 42) (chemins de fer exceptés) . . . . .	4,274 66	3,819 36	
Location d'immeubles provenant d'emprises { Rivières et canaux . . . . .	96,981 75	88,057 24	
{ Routes . . . . .	19,235 61	21,927 42	
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. { Rivières et canaux . . . . .	62,135 98	138,350 16	
{ Routes . . . . .	193,306 42	137,387 64	
Droits de pêche (rivières et canaux) . . . . .	24,201 68	23,559 43	
Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .	»	»	
Redevances pour jouissance du mobilier de l'État . . . . .	1,013 »	766 10	
Produit des licences pour la cueillette du naissain de moules sur les ouvrages de la côte et des ports du littoral . . . . .	2,040 »	2,600 »	
TOTAUX. . . . . fr.	4,696,585 11	4,505,589 65	

## ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
244,921 47	183,076 98	
41,014 50	»	
»	687 »	
34,230 »	»	
1,390 02	»	
»	4 17	
»	»	
»	280 »	
229 05	»	
550 »	»	
»	»	
»	»	
»	2,962 53	
1,326 08	»	
29,000 »	»	
»	4,319 45	
»	»	
64,693 89	»	
9,655 40	»	Produits variables. L'augmentation constatée à l'exercice 1907 dans le produit des fermages de biens-fonds et bâtiments, provient surtout de la location des immeubles acquis dans la banlieue d'Auvers en exécution des lois du 10 mai 1900 et du 50 mars 1906.
267 »	»	
»	4,644 71	
1,636 69	»	
»	193 93	
»	43 16	
1,032 53	»	
542 75	»	
»	150 »	
»	»	
89 10	»	
27 46	»	
455 30	»	
8,924 51	»	
»	2,691 81	
»	76,214 18	
53,918 78	»	
642 25	»	
»	»	
246 90	»	
»	560 »	
466,790 40	273,794 94	
190,995 46		

## Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
Postes. Services régis par l'État.	Produit des abonnements au <i>Moniteur belge</i> . . . . .	25,354 66	26,047 61
	— — au <i>Compte rendu analytique</i> . . . . .	23,360 »	25,456 »
	— — aux <i>Annales parlementaires</i> . . . . .	8,159 »	8,852 »
	— — au <i>Recueil des actes de sociétés commerciales</i> . . . . .	28,892 70	27,323 61
	— — au <i>Bulletin mensuel du commerce spécial de la Belgique avec les pays étrangers</i> . . . . .	278 72	»
	— — au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	693 »	576 »
	— — aux <i>Documents parlementaires</i> . . . . .	207 »	209 50
	— — au <i>Bulletin international des douanes</i> . . . . .	1,335 »	1,395 »
	— — au <i>Recueil des actes des Sociétés mutualistes</i> . . . . .	741 24	737 03
	— — au <i>Recueil des actes des Unions professionnelles</i> . . . . .	86 86	129 76
	Produit de la vente des permis de pêche . . . . .		202,492 »
TOTAUX . . . . . fr.		291,600 18	288,239 51

## CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
»	692 95	Sans importance.
»	2,096 »	
»	693 »	
1,569 09	»	
278 72	»	
117 »	»	
»	2 50	
»	60 »	
4 21	»	
»	42 90	
4,979 »	»	
6,948 02	3,587 35	
3,360 67		

*Comparaison des recouvrements effectués*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Produits divers des prisons . . . . .	536,428 41	510,309 49

NUS. — PRISONS.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
96,118 92	»	Cette différence provient d'une augmentation du produit du travail des détenus.

## Comparaison des recouvrements effect

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	2,794,399 »	2,790,151 90
Produits des droits de chancellerie . . . . .	12,405 60	11,209 60
Produits des actes des commissariats maritimes . . . . .	202,274 11	194,298 92
Produits des droits de pilotage . . . . .	4,489,509 56	4,364,706 06
Produits des droits d'écluse . . . . .	4,116 45	5,101 12
Produits de la régie du <i>Moniteur</i> . (Arrêté royal du 21 juin 1868.) . . . . .	237,509 58	240,239 74
Produits des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	125,544 80	140,860 36
Produits des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	130,027 24	144,000 05
Part réservée à l'État, par la loi du 20 mars 1900, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale de Belgique . . . . .	9,637,988 95	4,474,034 96
Bonification d'un quart p. c., par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au-delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale de Belgique (Loi du 26 mars 1900, art. 2, 3 <sup>e</sup> alinéa.) . . . . .	2,267,270 93	2,074,296 84
Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	790,000 »	881,800 »
Dividende des actions de la Compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	979,240 »	924,085 »
Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	2,273,495 93	2,005,392 52
Produit de la redevance à payer par les provinces dispensées de pourvoir au casernement de la Gendarmerie . . . . .	191,283 40	191,505 10
Quote-part de l'Etat dans le dividende attribué pour l'exercice 1906 aux actionnaires de la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles. . . . .	200,000 »	200,000 »
TOTAUX. . . . . fr.	24,335,065 55	18,641,682 17

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE. ETC.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
4,247 10	»	Les fluctuations de ce produit sont en corrélation avec le mouvement des valeurs du portefeuille de la caisse des dépôts et consignations.
1,196 »	»	Produits variables.
7,975 19	»	Sans explication.
124,803 50	»	Un léger accroissement du tonnage dans l'ensemble des ports et, en plus, la recette procurée par le nouveau port de Zeebrugge (ouvert officiellement à la navigation le 1 <sup>er</sup> mars 1907) expliquent que la recette des droits de pilotage a été en progrès.
»	984 67	La diminution résulte des fluctuations du mouvement du port d'Ostende et aussi de ce que les droits d'écluse payés pour les navires qui entrent dans le nouveau bassin, sont perçus au profit exclusif de la ville d'Ostende.
»	2,730 16	Diminution : 1 <sup>o</sup> Du produit des insertions au <i>Recueil des actes des sociétés</i> . . . . . fr. 5,175 55 2 <sup>o</sup> — de la vente au numéro . . . . . 1,464 02 Augmentation : . . . . . fr. 4,859 57 1 <sup>o</sup> Du produit des annonces . . . . . fr. 1,760 06 2 <sup>o</sup> — des tirés à part . . . . . 140 55 1,909 41 DIFFÉRENCE EN MOINS . . . . . fr. 2,750 16
»	15,315 56	Cette diminution se décompose comme il suit : 1 <sup>o</sup> Produits du potager . . . . . fr. 90 88 2 <sup>o</sup> — de la ferme . . . . . 1,974 69 3 <sup>o</sup> — des ateliers . . . . . 2,064 72 4 <sup>o</sup> — divers . . . . . 10,285 27 TOTAL . . . . . fr. 15,315 56
»	13,972 81	Diminution du produit des analyses diverses . . . . . fr. 14,750 80 Augmentation : 1 <sup>o</sup> Du produit des analyses de contrôle . . . . . fr. 589 » 2 <sup>o</sup> Des produits divers . . . . . 197 99 786 99 DIFFÉRENCE ÉGALE . . . . . fr. 13,972 81
5,163,953 99	»	Le Trésor a encaissé, en 1907, une somme de fr. 7,002,541.06 représentant le produit de l'escompte au delà du taux de 3 1/2 %. Cette somme dépasse de fr. 4,976,531.30 celle qui a été reçue du même chef pour l'exercice 1906.
192,974 09	»	La moyenne des billets en circulation qui avait été de 702,563,760 francs en 1906, s'est élevée en 1907 à 745,401,700 francs.
»	91,800 »	La moyenne des sommes appliquées à l'achat de valeurs commerciales sur l'étranger, qui avait été de 59,500,000 francs en 1906, est tombée en 1907 à 19,500,000 francs; par contre, le taux moyen des placements est passé de 2.25 % à 4.09 %.
55,155 »	»	Le dividende attribué aux actions ordinaires s'est élevé à fr. 94,55 en 1907, contre 85 fr. en 1906.
268,103 41	»	L'augmentation est due à l'accroissement du nombre des lignes et au développement de leur trafic.
»	221 70	Le nombre de journées payées pour 1907 présente, par rapport à l'année 1906, une augmentation de 2,962 unités pour les hommes et une diminution de 15,520 unités pour les chevaux.
»	»	
5,818,408 28	125,024 90	
5,693,383 38		

## REMBOURSEMENTS. — CON

## Comparaison des recouvrements effec

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	187,655 39	172,815 66
— — — — — communaux . . . . .	630,557 78	616,730 57
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	234,623 65	319,718 67
TOTAUX . . . . . fr.	1,052,836 82	1,109,264 90

## TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*tués avec ceux de l'exercice antérieur.*

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
14,839 73	»	Conséquence des augmentations constatées dans le produit des impôts directs.
13,827 21	»	Idem idem.
»	85,095 02	Conséquence de la diminution des non-valeurs.
28,666 94	85,095 02	
56,428 08		

## REMBOURSEMENTS. — ENRE

Comparaison des recouvrements effect

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1907.	1906.
<i>Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes.</i>	Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes . . . . .	250 46	199 15
	Actes de chargement de divers chefs . . . . .	566 11	142 18
<i>Déficits des comptables.</i>	Recouvrements par prélèvement sur cautionnements . . . . .	7,875 61	14,375 73
	— divers . . . . .	16,633 56	11,693 99
<i>Recouvrements d'avances faites par les divers départements.</i>	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	655 89	519 32
	Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	6,242 29	1,644 78
	5 p. c. sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	3,962 61	2,971 57
	Ministère des Finances. Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	2,718 »	2,718 30
	Rétributions des surnuméraires . . . . .	86,247 86	73,460 56
	Restitution de droits . . . . .	»	22 19
	Remboursements divers . . . . .	4,592 83	7,929 73
	Ministère de la Guerre. — Remboursements divers . . . . .	545 »	833 60
	Ministère des Affaires étrangères. — Remboursement de sommes avancées par les consuls . . . . .	»	13 40
	Ministère de l'Intérieur. — Frais de justice en matière de garde civique . . . . .	13,508 37	12,413 63
	Ministère des Sciences et des Arts. Remboursement de subsides . . . . .	18,326 15	3,644 96
	Restitution de droits . . . . .	»	»
	Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	154,081 78	182,709 67
	— — de simple police . . . . .	144,421 90	146,151 10
— — de faillites . . . . .	257 23	84 48	
Ministère de la Justice. — militaire . . . . .	1,300 69	1,040 20	
Frais de poursuites en matière forestière . . . . .	152 97	9,752 95	
Remboursement d'indemnités pour frais de greffe . . . . .	809 85	1,972 30	
Remboursements divers . . . . .	»	160 40	
Restitution de droits . . . . .	»	»	
Ministère de l'Agriculture. Remboursements divers . . . . .	7,000 »	7,000 »	
Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices . . . . .	270,851 09	94,326 13	
Ministère des Travaux publics. Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	12,242 »	12,342 »	
Restitution de droits . . . . .	»	»	
Remboursements divers . . . . .	1,506 89	»	
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits . . . . .	113 58	»	
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.		756,862 72	588,122 52

## GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

tués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
51 31	»	
423 93	»	
»	6,500 42	
4,939 57	»	
136 57	»	
4,597 51	»	
991 04	»	
»	50	
12,787 30	»	
»	22 49	
»	3,336 90	
»	288 60	
»	13 40	
3,094 74	»	La différence constatée à la rubrique: « Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices » provient de ce qu'une partie des frais de l'exercice 1906 a été reportée à l'exercice 1907.
14,681 19	»	Les autres différences se rapportent à des produits essentiellement variables.
»	»	
»	28,627 89	
»	1,729 20	
172 75	»	
260 49	»	
»	9,599 98	
»	1,162 45	
»	160 40	
»	»	
»	»	
176,524 96	»	
»	100 »	
»	»	
1,506 89	»	
113 58	»	
220,281 83	51,544 63	
168,740 20		

*Comparaison des recouvrements*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier. . . . .	22,984 »	27,984 »

## — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
»	5,000 »	Le montant des abonnements payés annuellement par les provinces s'élève à 22,984 francs. En 1906, on a recouvré 27,984 francs, la province de Limbourg étant intervenue jusqu'à concurrence de 5,000 francs dans les frais de remplacement d'une partie du mobilier de la prison de Tongres détruit par un incendie.

## Comparaison des recouvrements

DESIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1907.	1906.
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	400,354 45	424,704 70
Recettes diverses et accidentelles . . . . .	5,159,128 77	4,287,957 18
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce . . . . .	4,360 »	»
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	6,000 »	5,466 50
Recettes du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	32,309 85	40,356 92
Part d'intervention de la Banque Nationale de Belgique dans les frais de la trésorerie . . . . .	230,000 »	230,000 »
Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le palais de justice de Bruxelles. . . . .	31,280 »	31,580 »
Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876). . . . .	2,510,426 44	2,366,006 29
Établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	322,556 53	291,189 25
Annuité à payer jusqu'en 1939 par la Compagnie des chemins de fer de l'Est français du chef de la reprise par elle de la section de Vireux à la frontière belge de l'ancien réseau Grand Central belge.	20,000 »	20,000 »
Annuité à payer jusqu'en 1928 par la Compagnie des Wagons-Lits et des grands express internationaux, du chef d'une provision de 500,000 francs avancée par l'État. (Convention du 13 novembre 1901, art. 2, § 4.) . . . . .	451,524 »	28,926 »
Versement à effectuer par la Chine en amortissement de la quote-part d'indemnité attribuée aux sociétés et particuliers belges à la suite des troubles de 1900 . . . . .	1,223,850 51	1,213,480 43
TOTAUX . . . . fr.	10,088,790 25	5,639,667 27

## TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1907.
EN PLUS.	EN MOINS.	
	24,350 55	Produits proportionnels aux cotisations admises en non-valeurs.
3,874,171 59	»	Cette différence résulte principalement d'une augmentation de fr. 4,096,458.58, provenant des recettes nettes de l'exploitation des chemins de fer de la Flandre occidentale dont le rachat a été autorisé par la loi du 18 août 1907 et, d'autre part, d'une diminution de fr. 247,892.60 du chef des intérêts bonifiés au Trésor sur les capitaux provenant de l'emprunt.
1,360 »	»	La redevance due pour l'année 1906 a été recouvrée en 1908 et rattachée au compte du Budget de cet exercice, en vertu de l'article 28 de la loi sur la comptabilité de l'État.
533 50	»	Augmentations de traitement accordées aux employés de la masse d'habillement.
»	8,047 07	Produit variable.
»	»	
»	300 »	Recouvrement restant à effectuer à la clôture de l'exercice 1907.
144,420 15	»	Augmentation résultant de l'accroissement du chiffre des pensions.
31,367 28	»	Augmentation : 1° Sur les frais d'entretien . . . . . 28,764 58 2° Sur les frais de pension. . . . . 2,602 90 TOTAL . . . fr. 31,367 28
»	»	
422,598 »	»	Remboursement anticipatif des annuités restant dues.
10,370 08	»	L'augmentation résulte de ce que des conditions meilleures ont été obtenues pour l'encaissement des annuités dues par la Chine.
4,481,820 60	32,697 62	
4,449,122 98		

(166)

DÉVELOPPEMENTS

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907

---

DÉPENSES

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1905.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		TOTAL par D E T T E.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.
				Intérêts du capital amorti.	Dotations de l'amortissement		
		<b>EXERCICE 1907. (Compte définitif.)</b>					
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>					
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>					
I.		<b>Service de la dette proprement dite.</b>					
		<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Dettes dont l'origine est antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1830.</b>					
	1	Dettes à 2 1/2 % . . . . .	5,498,990 78	»	»	5,498,990 78	5,498,990 78
	2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo . . . . .	»	»	»	»	80,637 50
		<b>2<sup>e</sup> SECTION. — Redevances dues au gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvées par la loi du 29 avril suivant.</b>					
	3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances. . . . .	»	»	»	»	123,386 24
	4	Rachat des droits de fanal. . . . .	»	»	»	»	21,164 02
		<b>3<sup>e</sup> SECTION. — Dettes contractées depuis 1830.</b>					
		<b>§ 1<sup>er</sup>. — INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT.</b>					
	5	Dettes à 3 % (1 <sup>re</sup> série). . . . .	13,872,023 24	317,655	1,418,967 82	15,608,646 06	15,608,646 06
	6	— (2 <sup>e</sup> série). . . . .	69,010,382 46	1,382,097	7,039,247 94	77,431,727 40	77,431,727 40
	7	— (3 <sup>e</sup> série). . . . .	7,062,039 «	171,699	723,373 80	7,957,111 80	7,957,111 80
		<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>95,443,435 48</b>	<b>1,871,451</b>	<b>9,181,589 56</b>	<b>106,496,476 04</b>	
				<b>11,053,040 56</b>			
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>					<b>106,721,663 80</b>

PUBLIQUE.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS  Droits constatés et ordonnancés au profit des exerçants de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.
	En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	
5,498,990 78	2,749,495 39	2,749,495 39	5,498,990 78	»	»	»	»	»
80,637 50	80,637 50	»	80,637 50	»	»	»	»	»
121,499 61	»	121,499 61	121,499 61	»	»	1,886 63	»	»
20,840 44	»	20,840 44	20,840 44	»	»	323 61	»	»
15,607,797 96	7,803,898 98	7,803,898 98	15,607,797 96	»	»	848 10	»	»
77,431,727 40	77,431,727 40	»	77,431,727 40	»	»	»	»	»
7,957,111 80	7,957,111 80	»	7,957,111 80	»	»	»	»	»
406,718,608 46	96,022,871 07	40,698,734 39	406,717,608 46	»	»	3,058 34	»	»

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC- ET JUSTIFIÉS		
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.	
		REPORT. . . . . fr	106,721,663 80	106,718,605 46	96,022 871 07	10,695,734 39	
I (suite).		<b>Service de la dette proprement dite (suite)</b>					
		<b>3<sup>e</sup> SECTION. — Dettes contractées depuis 1830 (suite).</b>					
		<b>§ 1<sup>er</sup>. — INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT (suite).</b>					
	8	Intérêts à 3 % de la somme de 50,000 francs retenue provisoirement sur le prix de rachat de la ligne d'Ecclon à Gand . . . . .	1,500 »	887 67	887 67	»	
	8 <sup>bis</sup>	Intérêts à 3 %, afférents à l'année 1907, de la somme de 1,240,569 francs formant la partie du prix de rachat à liquider en capital (art. VII, litt. A, 3 <sup>e</sup> et art. VIII, litt. A, de la convention) . . . . . a)	37,217 07	37,217 07	37,217 07	»	
	9	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1906 et 1907 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; Intérêts et frais des bons du Trésor en circulation (Credat non limitatif) . . . . .	7,000,000 »	5,689,861 40	4,657,158 71	1,032,642 69	
		<b>§ 2 — ANNUITÉS DIVERSES.</b>					
	10	Rente au nom de la ville de Bruxelles . . . . .	300,000 »	300,000 »	150,000 »	150,000 »	
	11	Annuité à payer jusqu'en 1940, pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 23 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant. . . . .	612,000 »	612,000 »	612,000 »	»	
	12	Annuités à payer jusqu'en 1966 à raison de 11,000 francs par kilomètre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'Etat antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 33 et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877) . . . . .	8,471,837 »	8,471,837 »	8,356,837 »	115,000 »	
	13	Annuité à payer jusqu'en 1941, pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manag. (Convention des 16 et 17 février 1857, approuvée par la loi du 8 juillet 1858) . . . . .	672,330 »	672,330 »	672,330 »	»	
	14	Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Condroz (ligne de Landen à Ciney) . . . . .	859,000 »	858,287 69	429,140 »	429,447 69	
	15	Annuité à payer jusqu'en 1937 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt . . . . .	190,900 »	190,900 »	190,900 »	»	
	16	Annuité à payer jusqu'en 1949, pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	8,300 »	8,300 »	3,550 »	4,750 »	
	17	Annuités à payer jusqu'en 1935, pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren . . . . .	160,505 »	160,505 »	46,252 50	114,252 50	
	18	Annuités à payer jusqu'en 1949, pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Ecclon à Gand . . . . .	64,620 »	64,620 »	23,310 »	41,310 »	
			A REPORTER . . . . . fr.	125,009,872 87	123,788,291 20	111,202,454 02	12,582,837 27

## PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES		PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CREDITS EXCEDANT LES DEPENSES		DEPENSES	Observations.
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	excedant LES CREDITS.		
106,718,603 46	»	»	3,058 34	»	»		
887 67	»	»	612 33	»	»		
37,217 07	»	»	»	»	»	a) Crédit nouveau alloué par l'article 2 de la loi du 18 août 1907. <i>Moniteur</i> du 31 octobre 1907. n° 304.	
5,689,801 40	»	»	1,340,198 60	»	»		
300,000 »	»	»	»	»	»		
612,000 »	»	»	»	»	»		
8,471,837 »	»	»	»	»	»		
672,330 »	»	»	»	»	»		
858,287 69	»	»	742 34	»	»		
190,900 »	»	»	»	»	»		
8 300 »	»	»	»	»	»		
160,505 »	»	»	»	»	»		
64,620 »	»	»	»	»	»		
123,785,291 29	»	»	1,314,581 58	»	»		

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés, —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIES	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	425,099,872 87	423,785,294 29	441,202,454 02	12,582,837 27
		<b>Service de la dette proprement dite (suite).</b>				
		<b>3<sup>e</sup> SECTION — Dettes contractées depuis 1830 (suite).</b>				
		§ 2. — ANNUITÉS DIVERSES (suite).				
	19	Annuité à payer jusqu'en 1912, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Tongres à Bilsen. . . . .	34,565 »	34,130 »	31,782 50	2,347 50
	20	Annuités à payer jusqu'en 1935, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois . . . . .	762,040 »	759,662 50	460,270 »	299,392 50
	21	Annuités à payer jusqu'en 1944, pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge . . . . .	958,952 50	958,952 50	958,952 50	»
	22	Annuité à payer jusqu'en 1916, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain . . . . .	15,647 50	15,647 50	15,647 50	»
	23	Annuités à payer jusqu'en 1966, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam . . . . .	978,255 »	978,255 »	978,255 »	»
	24	Annuités à payer jusqu'en 1934, pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Liège à Maestricht . . . . .	137,645 »	137,645 »	50,572 50	87,072 50
	25	Annuités à payer jusqu'en 1942 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse . . . . .	132,950 »	132,950 »	80,175 »	52,775 »
	25bis	Intérêts et amortissement des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale. a)	797,820 »	797,820 »	797,820 »	»
	25ter	Intérêts et amortissement des actions de ladite Société b)	1,328,803 »	1,328,803 »	1,328,803 »	»
	26	Annuités souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux . . . . .	2,700,000 »	2,647,796 50	2,647,796 50	»
	27	Annuité à payer par l'Etat jusqu'en 1986 à la Société anonyme du canal et des installations maritimes de Bruxelles	350,000 »	350,000 »	350,000 »	»
	28	Annuités à payer jusqu'en 1911, du chef de la reprise des réseaux téléphoniques concédés de Louvain, Mons, Namur et Malines . . . . .	62,514 79	62,514 79	62,514 79	»
	29	Onzième douzième affecté à l'amortissement du capital versé en exécution de la loi autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat, du chef de la reprise des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers, Liège et La Louvière . . . . .	688,344 74	688,344 74	688,344 74	»
		§ 3. — AUTRES CHARGES				
	30	Rente annuelle à 3 p. $\frac{0}{100}$ , à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 2 avril 1873) . . . . .	39,788 85	39,303 93	39,303 93	»
		A REPORTER fr	434,087,199 25	432,717,116 78	419,692,691 98	13,024,424 77

PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comp- tabilité.		
123,785,291 29	»	»	1,314,581 58	»	»	
34,130 »	»	»	435 »	»	»	
759,662 50	»	»	2,377 50	»	»	
958,952 50	»	»	»	»	»	
15,647 50	»	»	»	»	»	
978,255 »	»	»	»	»	»	
137,645 »	»	»	»	»	»	
132,950 »	»	»	»	»	»	
797,820 »	»	»	»	»	»	
1,328,803 »	»	»	»	»	»	a) Crédit nouveau alloué par l'article 2 de la loi du 18 août 1907. <i>Moniteur</i> du 31 octobre 1907, n° 304.
2,647,796 50	»	»	52,203 50	»	»	b) Crédit nouveau alloué par l'article 2 de la loi du 18 août 1907. <i>Moniteur</i> du 31 octobre 1907, n° 304.
350,000 »	»	»	»	»	»	
62,514 79	»	»	»	»	»	
688,344 74	»	»	»	»	»	
39,303 93	»	»	484 92	»	»	
122,717,416 75	»	»	1,370,082 50	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		Report . . . . . fr.	434,087,199 25	432,747,416 75	419,692,694 98	413,024,424 77
I		<b>Service de la dette proprement dite (suite).</b>				
(suite)		<b>3<sup>e</sup> SECTION — Dettes contractées depuis 1830 (suite).</b>				
		§ 3. — AUTRES CHARGES (suite).				
	31	Rente annuelle à 3 p. <sup>0</sup> / <sub>100</sub> , à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 19 août 1893.) . . . . .	45,000 »	44,135 40	44,135 40	»
	32	Minimum d'intérêt garanti par l'État à la Société concessionnaire du chemin de fer de Hasselt-Maeseyck ; minimum de produit garanti par l'État à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la section Ostende-Middelkerke de la ligne vicinale d'Ostende-Nieuport-Furnes. (Crédit non limitatif). . . . .	450,000 »	427,193 06	64,602 80	62,590 26
	33	A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection, émission et anéantissement de titres, etc.) . . . . . fr. 477,000 »	184,500 »	159,868 95	34,234 75	423,634 20
		B. Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt . . . . . fr. 7,500 »				
II.		<b>Rémunérations et Pensions.</b>				
	34	Rémunération en matière de milice. (Loi du 21 mars 1902), y compris les prélèvements autorisés par l'article 2 de la loi du 26 août 1903 (fonds spécial des volontaires de réserve). Exercice 1907 et, exceptionnellement, exercices antérieurs (Crédit non limitatif). . . . .	14,031,000 »	11,853,104 58	486 »	11,557,114 58
	35	Pensions diverses . . . . .	45,000,474 »	44,756,079 01	9,143,446 14	5,586,269 24
	36	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV), relative au rachat par l'État de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren . . . . .	14,698 10	13,757 67	8,874 01	3,598 66
	37	Pensions des professeurs et instituteurs communaux et des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées . . . . .	4,389,000 »	4,353,604 67	2,838,541 59	4,513,814 89
	38	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. Indemnité annuelle due à la caisse des pensions des veuves et orphelins du département des finances . . . . .	564,000 »	564,000 »	564,000 »	»
		A REPORTER . . . . . fr.	468,465,874,35	464,888,860 09	432,390,983 67	431,873,443 60

## PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CREDITS RECÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	excédent LES CRÉDITS.	
TOTAL						
132,717,416 75	»	»	1,370,082 50	»	»	
44,135 40	»	»	864 60	»	»	
127,193 06	»	»	22,806 94	»	»	
159,868 95	»	»	24,631 05	»	»	
14,557,597 58	295,507 »	»	2,177,895 42	»	»	
14,729,685 38	26,393 63	»	244,394 99	»	»	
12,472 67	1,285 »	»	940 43	»	»	
4,352,356 48	1,248 19	»	35,395 33	»	»	
564,000 »	»	»	»	»	»	
464,264,426 27	324,433 82	»	3,877,011 26	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnances au profit de créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr	168,468,874 35	164,588,860 09	132,390,982 67	31,873,443 60
III.		<b>Intérêts sur cautionnements et consi- gnations.</b>				
	39	A. Intérêts à 3 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor. . fr. 1,450,000 »	1,453,000 »	1,515,434 04	673,254 33	829,924 40
		B. Intérêts arriérés du même chef se rappor- tant à des exercices clos . . . . . fr. 3,000 »				
	40	Intérêts à 2 1/8 % dus sur les cautionnements des rem- plaçants dans la milice nationale . . . . .	3,050 »	2,963 13	»	2,963 13
	41	Intérêts à 2 1/8 % dus sur les consignations en général, ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consigna- tions; intérêts à 3 p. % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décem- bre 1831, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation . . . . .	850,000 »	776,051 09	36,620 15	722,473 84
		<i>(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limi- tatifs)</i>				
		Totaux des crédits et des dépenses pour le Budget de la Dette publique . . . . . fr.	170,774,921 35	166,883,308 35	133,100,857 15	33,428,804 97

PUBLIQUE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payements effectués par année et par article du Budget.

TRÈS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
164,264,426 27	324,433 82	»	3,877,011 26	»	»	
4,808,178 73	12,255 31	»	»	»	62,434 04	
2,963 13	»	»	86 87	»	»	
759,093 99	16,957 10	»	73,948 91	»	»	
166,829,662 12	353,646 23	»	3,951,047 04	»	62,434 04	

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1907, a été fixé, par l'article unique de la loi du 13 juin 1907, *Monsieur* du 15. n° 166, à la somme de . . . . . fr. 168,608,081 28

A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 2,163,840 07

TOTAL. . . . . fr. 170,771,921 35

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS, — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
<b>EXERCICE 1907 (Compte définitif.)</b>						
<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>						
I.	1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865) . . . . .	3,300,000 »	3,300,000 »	3,300,000 »	»
	2	Dotation de S. A. R. le Prince Albert de Belgique. . . . .	200,000 »	200,000 »	200,000 »	»
	3	Dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre . . . . .	50,000 »	50,000 »	50,000 »	»
II.	4	Sénat . . . . .	291,000 »	281,315 65	245,048 65	36,267 »
III.	5	Chambre des représentants . . . . .	1,133,782 »	1,114,584 32	1,047,105 90	67,478 42
<b>Cour des Comptes.</b>						
IV.	6	Traitements des membres de la Cour . . . . .	78,300 »	78,200 »	78,200 »	»
	7	Traitements du personnel des bureaux . . . . .	309,200 »	309,200 »	298,546 62	10,653 38
	8	Matériel et dépenses diverses . . . . .	25,000 »	24,842 77	23,176 24	1,666 53
	9	Premier terme des pensions à accorder éventuellement (Crédit non limitatif). . . . .	1,200 »	625 »	625 »	»
	10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime. . . . .	1,600 »	1,172 50	1,042 50	130 »
	11	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	3,500 »	»	»	»
TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget des Dotations . . . . . fr			5,393,582 »	5,359,940 24	5,243,744 91	116,195 33

TIONS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		RECÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	excédent LES CRÉDITS.	
3,300,000 »	»	»	»	»	»	
200,000 »	»	»	»	»	»	
50,000 »	»	»	»	»	»	
281,315 65	»	»	9,684 35	»	»	
1,114,584 32	»	»	19,197 68	»	»	
78,200 »	»	»	100 »	»	»	
309,200 »	»	»	»	»	»	
24,842 77	»	»	157 23	»	»	
625 »	»	»	575 »	»	»	
1,172 50	»	»	427 50	»	»	
»	»	»	3,500 »	»	»	
5,359,940 24	»	»	33,644 76	»	»	

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 24 décembre 1906. *Moniteur* du 29, n° 363, à la somme de . . . . . fr. 5,393,582 »

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFER DES EXERCICES PRÉ</b> <b>NTS. a)</b>				
		<b>EXERCICE 1905</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1905 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XIII.	61	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Chemin de ronde de la prison secondaire de Gand. — Achat de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	14,259 69	14,259 69	14,259 69	»
		<b>EXERCICE 1906.</b>				
		<i>Report de l'exercice 1906 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Prisons</b>				
IX.	51	Mobilier. — Achat, confection et entretien. — Bâtimens. — Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles . . . . .	9,072 34	9,072 34	9,072 34	»
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XIII.	60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	167,254 95	161,077 81	80,522 56	80,555 25
	61	Construction d'une maison de refuge pour femmes . . . . .	34,507 62	34,507 62	20,000 »	14,507 62
	62	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains . . . . .	11,700 »	11,700 »	»	11,700 »
	63	Construction et aménagement d'une école de bienfaisance à Ypres — Parachèvement. — Acquisition de terrains . . . . .	5,459 38	5,459 38	»	5,459 38
	65	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon (premier crédit). . . . .	223,055 35	223,055 35	78,917 75	144,137 60
	66	École de bienfaisance de Ruyssede — Agrandissement de l'école. — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel . . . . .	94,105 40	35,699 40	3,699 40	32,000 »
		TOTAL. . . . . fr	536,082 70	471,499 56	183,139 71	288,359 85
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1905 . . . . . fr	543,155 04	480,571 90	192,212 05	288,359 85

## LA JUSTICE.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DEPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
v	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 56 de la loi sur la comptabilité	LES CRÉDITS.
	14,259 69	»	»	»	»	»
	9,072 34	»	»	»	»	»
	161,077 81	»	»	477 14	5,700 »	»
	34,507 62	»	»	»	»	»
	11,700 »	»	»	»	»	»
	5,459 38	»	»	»	»	»
	223,055 35	»	»	»	»	»
	35,699 40	»	»	»	58,406 »	»
	471,499 56	»	»	477 14	64,106 »	»
	480,571 90	»	»	477 14	64,106 »	»

a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 29 novembre 1907, n° 696317.

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES resultant des SERVICES PAÏES. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1907. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
<b>I</b>		<b>Administration centrale.</b>				
	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	600,000 »	598,186 87	588,526 87	9,660 »
	3	Matériel . . . . .	90,000 »	89,906 64	68,579 97	24,326 67
	4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale . . . . .	9,000 »	8,939 50	2,310 40	6,629 40
	5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	15,000 »	14,612 80	13,939 20	673 60
<b>II</b>		<b>Ordre judiciaire.</b>				
	6	Cour de cassation. — Personnel . . . . .	291,000 »	280,273 89	255,781 41	24,492 48
	7	Cour de cassation — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe . . . . . a)	5,300 »	5,238 35	4,920 »	318 35
	8	Cours d'appel. — Personnel . . . . . b)	1,455,000 »	1,449,363 16	1,449,495 41	29,867 75
	9	Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .	35,000 »	33,692 90	32,736 25	886 65
	10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel . . . . . c)	3,418,000 »	3,416,486 15	3,277,425 93	139,060 22
	11	Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . . d)	32,000 »	31,746 79	28,175 »	3,571 79
	12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel . . . . .	2,157,000 »	2,141,568 38	1,918,081 »	223,487 38
	13	Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes . . . . .	45,000 »	42,054 45	39,920 »	2,127 19
<b>III</b>		<b>Justice militaire.</b>				
	14	Cour militaire — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général . . . . .	41,500 »	41,129 98	41,129 98	»
	15	Cour militaire. — Matériel . . . . .	2,000 »	1,571 20	1,500 »	71 20
	16	Conseils de guerre. — Personnel . . . . .	106,000 »	101,549 32	101,549 32	»
	17	Conseils de guerre. — Matériel . . . . .	8,000 »	7,202 19	6,714 55	487 64
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>8,330,800 »</b>	<b>8,284,452 57</b>	<b>7,818,784 99</b>	<b>465,660 32</b>

## JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES		PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
Total.	RESTANT À EFFECTUER OU AJUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant LES CRÉDITS.		
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.			
21,000 »	»	»	»	»	»		
598,186 87	»	»	1,813 13	»	»		
89,906 64	»	»	93 36	»	»		
8,939 50	»	»	60 50	»	»		
14,612 80	»	»	387 20	»	»		
280,273 89	»	»	10,726 11	»	»		
5,238 35	»	»	61 65	»	»		a) Crédit primitif . . . fr. 5,200 » Augmentation . . . . . 100 »
1,449,363 16	»	»	5,636 84	»	»		b) Crédit primitif . . . fr. 1,480,000 » Diminution . . . . . 25,000 »
33,622 90	»	»	1,377 10	»	»		
3,416,486 15	»	»	1,513 85	»	»		c) Crédit primitif . . . fr. 3,455,000 » Diminution . . . . . 37,000 »
31,746 79	»	»	253 21	»	»		d) Crédit primitif . . . fr. 29,000 » Augmentation . . . . . 3,000 »
2,141,568 38	»	»	15,431 62	»	»		
42,047 19	7 26	»	2 945 55	»	»		
41,129 98	»	»	370 02	»	»		
1,571 20	»	»	428 80	»	»		
101,549 32	»	»	4,450 68	»	»		
7,202 19	»	»	797 81	»	»		
8,284,445 31	7 26	»	46,347 43	»	»		

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	8,330,800 »	8,284,452 57	7,818,784 99	465,660 32
IV.		<b>Frais de justice.</b>				
	18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif.) . . . . .	2,400,000 »	2,679,261 89	175,048 43	2,503,456 08
	19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels . . . . .	1,000 »	999 96	999 96	»
	20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .	15,000 »	15,000 »	14,523 38	476 62
V.		<b>Palais de Justice.</b>				
	21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre . . . . . a)	64,000 »	34,520 48	26,667 35	7,853 13
VI.		<b>Publications officielles. — Commissions et jurys.</b>				
	22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> . . . . .	300,000 »	292,999 54	242,077 11	50,922 43
	23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . . b)	134,000 »	117,569 41	93,863 67	23,705 74
	24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du département de la justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel . . . . .	8,000 »	5,854 30	3,808 65	2,045 65
	25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique.	9,000 »	8,913 58	3,997 43	4,901 15
	26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois. . . . .	10,000 »	9,881 55	4,918 50	4,963 05
VII.		<b>Cultes.</b>				
	27	Clergé supérieur du culte catholique. . . . .	317,100 »	314,833 32	224,175 »	90,658 32
	28	Clergé inférieur du culte catholique . . . . . c)	5,888,600 »	5,887,616 89	4,235,054 29	1,650,879 26
		A REPORTER. . . . . fr.	17,477,500 »	17,651,903 49	12,843,918 76	4,805,521 75

JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
8,284,445 31	7 96	»	46,347 43	»	»	
2,678,504 51	757 38	»	»	»	279,261 89	
999 96	»	»	0 04	»	»	
45,000 »	»	»	»	»	»	
34,520 48	»	»	29,479 52	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 107,000 » Diminution . . . . . 43,000 »
292,999 54	»	»	7,000 46	»	»	
417,569 41	»	»	16,430 59	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 170,000 » Diminution . . . . . 36,000 »
5,854 30	»	»	2,145 70	»	»	
8,898 58	15 »	»	86 42	»	»	
9,881 55	»	»	118 45	»	»	
314,833 32	»	»	2,266 68	»	»	
5,885,933 55	1,683 34	»	983 11	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 5,974,000 » Diminution . . . . . 88,400 »
17,649,440 51	2,462 98	»	104,858 40	»	279,261 89	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	17,477,500	» 17,681,903 49	12,843,918 76	4,805,521 73
		<b>Cultes (suite).</b>				
VII (suite).	29	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'aménagement des églises . . . . .	900,000	» 900,000 »	889,252 94	10,747 06
	30	Culte protestant et anglican. — Personnel. . . . .	89,900	» 87,792 20	71,509 40	16,282 80
	31	Culte protestant et anglican. — Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .	13,000	» 9,472 72	5,672 91	3,799 81
	32	Culte israélite. — Personnel . . . . .	24,500	» 24,492 »	19,381 50	5,110 50
	33	Culte israélite — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .	1,000	» 1,000 »	1,000 »	»
	34	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire) . . . . .	25,000	» 25,000 »	24,333 33	666 67
VIII.		<b>Bienfaisance.</b>				
		<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>				
	35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (Credit non limitatif) . . . . .	3,500,000	» 4,111,301 82	2,459,067 67	1,946,117 82
	36	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du département de la guerre . . . . .	150,000	» 150,000 »	75,581 62	51,166 61
	37	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles . a)	16,800	» 16,541 85	4,401 70	11,848 65
		<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>				
	38	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements. b)	590,000	» 589,856 63	563,633 81	26,222 82
	39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du gouvernement . . . . . c)	818,500	» 817,821 35	684,041 27	133,770 28
	40	Écoles de bienfaisance de l'État — Matériel. — Bâtimens et immeubles . . . . .	353,000	» 317,066 23	262,246 92	54,690 31
	41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	52,000	» 52,000 »	52,000 »	»
	42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . . d)	5,400	» 5,365 90	2,833 37	2,375 86
		A REPORTER. . . . . fr.	24,016,600	» 24,759,614 19	17,658,875 20	7,068,329 94

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES		PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
		RESTANT À EXÉCUTER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédent	
N°	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 3 <sup>o</sup> de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
17,649,440 51	2 462 98	»	104,858 40	»	279,261 89		
900,000 »	»	»	»	»	»		
87,792 20	»	»	2,107 80	»	»		
9,472 72	»	»	3,527 28	»	»		
24,492 »	»	»	8 »	»	»		
1,000 »	»	»	»	»	»		
25,000 »	»	»	»	»	»		
4,105,183 49	6,416 33	»	»	»	614,301 82		
126,748 23	23,251 77	»	»	»	»		
16,250 35	291 50	»	258 45	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 15,000 » Augmentation . . . . . 1,700 » Crédit supplémentaire. . . 100 »	
589,856 63	»	»	143 37	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 581,500 » Augmentation . . . . . 8,500 »	
847,811 55	9 80	»	678 65	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 738,000 » Augmentation . . . . . 80,500 »	
316,946 23	120 »	»	35,933 77	»	»		
52,000 »	»	»	»	»	»		
5,209 23	156 67	»	34 10	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 5,000 » Augmentation . . . . . 400 »	
24,727,203 14	32,409 05	»	147,549 52	»	890,563 74		

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	24,016,600 »	24,759,614 19	17,658,875 20	7,068,329 94
IX		<b>Prisons.</b>				
	43	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation. . . . a)	1,208,300 »	1,208,298 48	1,002,816 11	204,984 40
	44	Salaires des détenus. . . . . b)	223,100 »	225,063 62	189,976 12	35,087 50
	45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des sur- veillants — Armement du personnel . . . . . c)	31,500 »	31,476 47	22,974 73	8,501 74
	46	Frais de voyages des membres des commissions, des fonc- tionnaires et employés . . . . .	18,000 »	16,329 15	12,925 55	3,403 60
	47	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .	1,481,000 »	1,476,770 33	1,432,402 09	24,134 91
	48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et em- ployés . . . . .	30,200 »	30,033 33	29,650 »	250 »
	49	Frais d'impression et de bureau . . . . . d)	24,500 »	24,500 »	15,052 89	9,447 11
	50	Patronage des condamnés libérés. . . . .	35,000 »	35,000 »	34,400 »	600 »
	51	Mobilier — Achat, confection et entretien. — Bâtimens. Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles . . . . .	275,000 »	178,545 73	135,617 25	42,928 48
X		<b>Frais de police.</b>				
	52	Mesures de sûreté publique . . . . .	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»
XI		<b>Traitements de disponibilité, pensions et secours.</b>				
	53	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Dépar- tement . . . . . e)	43,800 »	43,789 26	40,299 98	3,489 28
	54	Pensions civiles. (Payement des termes échus avant l'inscrip- tion au grand-livre, relatifs à l'exercice 1907 et aux exercices clos) (Crédit non limitatif.) . . . . .	20,000 »	23,023 42	19,027 80	3,995 62
	55	Pensions ecclésiastiques. (Payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1907 et aux exercices clos) (Crédit non limitatif.) . . . . .	16,000 »	19,235 25	13,362 31	3,872 94
	56	Secours à des ministres des cultes . . . . .	30,000 »	30,000 »	27,445 »	1,655 »
	57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magis- trats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position mal- heureuse . . . . .	34,000 »	29,481 »	29,481 »	»
		A REPORTER. . . . . fr.	27,546,000 »	28,191,160 23	20,746,306 03	7,440,680 52

## JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
24,737,205 14	32,409 05	»	147,549 52	»	890,563 71	
1,207,800 51	497 97	»	1 52	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 1,130,000 » Augmentation . . . . . 78,300 »
225,063 62	»	»	36 38	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 190,000 » Augmentation . . . . . 35,100 »
31,476 47	»	»	23 53	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 23,000 » Augmentation . . . . . 8,300 »
16,329 15	»	»	1,670 85	»	»	
1,476,537 »	233 33	»	4,229 67	»	»	
29,900 »	133 33	»	166 67	»	»	
24,500 »	»	»	»	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 18,000 » Augmentation . . . . . 6,500 »
35,000 »	»	»	»	»	»	
178,545 73	»	»	96,454 27	»	»	
60,000 »	»	»	»	»	»	
43,789 26	»	»	10 74	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 40,000 » Augmentation . . . . . 3,800 »
23,023 42	»	»	»	»	3,023 42	
19,235 25	»	»	»	»	3,235 25	
29,100 »	900 »	»	»	»	»	
29,481 »	»	»	1,519 »	»	»	
28,156,986 55	34,173 68	»	251,662 15	»	896,822 38	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés, —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	27,546,000 »	28,191,160 23	20,746,306 03	7,410,680 52
XI (suite).		<b>Traitements de disponibilité, pensions et secours (suite).</b>				
	58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite, des divers services ressortissant au Département . . . . .	10,000 »	8,861 50	7,995 »	866 50
XII.		<b>Dépenses Imprévues.</b>				
	59	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux . . . . .	19,000 »	8,953 80	2,901 45	6,052 35
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	27,575,000 »	28,208,975 53	20,757,202 48	7,417,599 37
XIII.		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
	60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de con- struction et de parachèvement . . . . . a)	418,800 »	343,592 79	10,388 89	333,233 90
	61	Construction d'une maison de refuge pour femmes . . . . .	200,000 »	167,479 96	18,171 20	149,308 76
	62	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'Etat. — Acquisition de terrains . . . . .	170,000 »	161,965 53	97,206 06	64,759 47
	63	École de bienfaisance de Saint-Hubert. — Travaux de transformation ensuite du déplacement de la ferme . . . . . b)	130,641 »	82,540 27	9,514 71	73,025 56
	64	Église de Notre-Dame à Laeken — Parachèvement . . . . .	400,000 »	216,186 72	56,786 66	159,400 06
	65	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint- Martin, à Arlon . . . . .	300,000 »	141,872 80	3,803 15	138,069 65
	66	École de bienfaisance de Ruyssede. — Agrandissement de l'école — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel . . . . .	150,000 »	34,344 80	20,211 71	5,133 09
	67	Institution royale de Messines — Amélioration des locaux.	50,000 »	»	»	»
	68	Église des SS. Pierre et Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église . . . . .	400,000 »	49,406 95	130,232 70	19,174 25
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	1,919,141 »	1,197,389 82	255,285 08	942,104 74
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de la Justice . . . . . fr.	29,494,141 »	29,406,365 35	21,012,487 56	8,359,704 11

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.	
28,156 986 55	34,173 68	»	251,662 15	»	896,822 38	
8,861 50	»	»	1,138 50	»	»	
8,933 80	»	»	10,046 20	»	»	
28,174,801 85	34,173 68	»	262,846 85	»	896,822 38	
343,592 79	»	»	»	74,907 21	»	a) Crédit primitif . . . fr. 400,000 » Crédit supplémentaire. . . 18,500 »
167,479 96	»	»	27 66	32,492 38	»	
161,965 53	»	»	»	8,034 47	»	
82,540 27	»	»	2,610 40	45,490 33	»	b) Crédit primitif . . . fr. 130,000 » Crédit supplémentaire. . . 641 »
216,186 72	»	»	»	183,813 28	»	
141,872 80	»	»	»	158,127 20	»	
34,344 80	»	»	115,655 20	»	»	
»	»	»	50,000 »	»	»	
49,406 95	»	»	»	50,593 05	»	
1,197,389 82	»	»	168,293 26	533,457 92	»	
29,372,191 67	34,173 68	»	431,140 11	533,457 92	896,822 38	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice 1905. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	14,259 69	14,259 69	14,259 69	»
		Transferts de l'exercice 1906. (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	545,155 04	480,571 90	192,212 05	288,359 85
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907 . . . . .	29,494,141 »	29,406,365 35	21,012,487 56	8,389,704 11
		<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>	<b>30,053,555 73</b>	<b>29,901,196 94</b>	<b>21,218,989 30</b>	<b>8,648,063 96</b>

## JUSTICE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
14,259 69	»	»	»	»	»	
480,571 90	»	»	477 44	64,106 »	»	
29,372,191 67	34,173 68	»	431,140 11	553,457 92	896,822 38	
29,867,023 26	34,173 68	»	431,617 25	617,563 92	896,822 38	

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1907 a été fixé par l'article unique de la loi du 18 août 1907, *Moniteur* des 26 et 27, nos 238-239 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 27,574,900 »  
A Y AJOUTER : 1° Le crédit supplémentaire . . . . . 100 »

2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1906, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat . . . . . fr. 9,072 34

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 27,584,072 34

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 4,900,000 »

A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . . - 49,141 »

2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1905 et 1906 . . . . . fr. 550,342 39

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 2,469,483 39

ENSEMBLE . . . . . fr. 30,053,555 73



## AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TUES		PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
n°	TOTAL.	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		ET-DANT LES DÉPENSES		excédant	
		Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
	21,000 »	»	»	»	»	»	
	462,710 »	»	»	»	»	»	
	89,121 13	»	175 79	3 08	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 60,000 »
	9,000 »	»	4,000 »	»	»	»	Crédit supplémentaire. . . 20,300 »
	30,000 »	»	»	»	»	»	
	1,337,283 33	3,950 »	»	12,766 67	»	»	
	1,949,114 46	3,950 »	4,175 79	12,769 75	»	»	

## Credits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales	DÉPENSES réalisées des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des exercices de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1906	En 1907 Jusqu'au 31 octobr.
		REPORT. . . . . fr.	1,970,010	» 1,957,240 25	1,714,529 54	234,584 92
III		<b>Consulats.</b>				
	7	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi. . . . .	1,046,900	» 1,044,819 92	971,642 15	53,177 77
IV		<b>Frais de voyage.</b>				
	8	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . . a)	307,000	» 306,867 95	2,000	» 202,934 91
V		<b>Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats.</b>				
	9	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .	16,000	» 16,000	» 16,000	»
	10	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . . b)	138,450	» 138,450	» 98,846 17	38,254 49
	11	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	210,000	» 210,000	» 34,830 33	142,766 85
	12	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .	56,000	» 55,439 91	47,344 44	8,095 47
	13	Garde militaire de la légation belge à Pékin . . . . . c)	83,554 90	83,537 79	23,432 03	60,027 97
VI		<b>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</b>				
	14	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au budget. . . . . d)	130,000	» 130,000	» 59,441 69	62,161 99
	15	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du bureau international de la Cour permanente d'arbitrage . . . . .	4,000	» 2,176 04	2,176 04	»
	16	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves. . . . .	700	» 454 80	454 80	»
VII		<b>Commerce, émigration.</b>				
	17	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .	107,000	» 99,475 87	82,243 88	13,849 97
	18	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .	20,000	» 18,155 97	10,799 56	5,656 88
		A REPORTER. . . . . fr.	4,089,614 90	4,062,618 50	3,063,740 63	821,511 22

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TOÛS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
1,949,114 46	3,950 »	4,175 79	12,769 75	»	»	
1,024,819 92	»	20,000 »	2,080 08	»	»	
204,934 91	»	101 933 04	132 05	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 160,000 » Crédit supplémentaire. . . 147,000 »
16,000 »	»	»	»	»	»	
137,100 66	»	1,349 34	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 136,200 » Crédit supplémentaire. . . 2,250 »
177,597 18	10,947 25	21,455 57	»	»	»	
55,439 91	»	»	560 09	»	»	
83,460 »	77 79	»	17 11	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 78,200 » Crédit supplémentaire. . . 5,354 90
121,603 68	3,396 32	5,000 »	»	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 75,000 » Crédit supplémentaire. . . 55,000 »
2,176 04	»	»	1,823 96	»	»	
454 80	»	»	245 20	»	»	
96,093 85	3,022 62	359 40	7,524 13	»	»	
16,456 44	16 48	1,683 05	1,844 03	»	»	
3,883,251 85	21,410 46	155,956 19	26,996 40	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés ou profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	4,089,614 90	4,062,618 50	3,063,740 63	821,511 22
		<b>Commerce, émigration (suite).</b>				
	19	Service de l'émigration. . . . .	30,000 »	27,109 44	24,508 30	2,601 14
	20	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union interna- tionale pour la publication des tarifs douaniers. . . . .	6,833 »	6,833 »	»	6,833 »
	21	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau per- manent et de la Commission internationale des sucres. . . . .	3,500 »	3,500 »	3,500 »	»
	22	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»
		<b>Pensions, secours et créances arriérées.</b>				
	23	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif). . . . .	2,000 »	3,397 »	2,797 »	600 »
	24	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans no- mination, à leurs veuves ou enfants qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	3,000 »	1,160 »	800 »	360 »
	25	Créances arriérées des exercices antérieurs; dont la liqui- dation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . . a)	2,000 »	2,000 »	1,000 »	998 68
		TOTAUX pour le service ordinaire. . . . . fr.	4,146,947 90	4,116,617 94	3,106,345 93	832,904 04
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	26	Construction d'un hôtel pour le consulat général à Séoul b)	38,442 94	38,442 94	»	36,970 87
	27	Hôtel de la légation à Tokio. — Reconstruction du mur de clôture. . . . . c)	40,000 »	38,049 69	»	38,049 69
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	78,442 94	76,492 63	»	75,020 56
		TOTAUX pour le service ordinaire. . . . . fr.	4,146,947 90	4,116,617 94	3,106,345 93	832,904 04
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Affaires Étrangères. . . . . fr.	4,225,390 84	4,193,110 57	3,106,345 93	907,924 60

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité	LES CRÉDITS.	
3,835,251 85	21,410 46	155,956 19	26,996 40	»	»	
27,109 44	»	»	2,890 56	»	»	
6,833 »	»	»	»	»	»	
3,500 »	»	»	»	»	»	
10,000 »	»	»	»	»	»	
3,397 »	»	»	»	»	4,397 »	
4,160 »	»	»	4,840 »	»	»	
4,998 68	1 32	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 4,000 » Crédit supplémentaire. . . 1,000 »
3,939,249 97	21,411 78	155,956 19	31,726 96	»	4,397 »	
36,970 87	4,472 07	»	»	»	»	b) Crédit nouveau alloué par la loi du 15 mai 1908 <i>Moniteur</i> du 20, n° 141.
38,049 69	»	»	4,950 31	»	»	c) Crédit nouveau alloué par la loi du 15 mai 1908 <i>Moniteur</i> du 20 n° 141
75,020 56	4,472 07	»	4,950 31	»	»	
3,939,249 97	21,411 78	155,956 19	31,726 96	»	4,397 »	
4,014,270 53	22,883 85	155,956 19	33,677 27	»	4,397 »	

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 14 juin 1907, *Moniteur* du 27, n° 178 :

Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 3,907,043 »  
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 239,904 90

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 4,146,947 90

Crédits nouveaux, concernant les dépenses exceptionnelles, alloués par la loi du 15 mai 1908, *Moniteur* du 20, n° 141 . . . . . fr. 78,442 94

ENSEMBLE . . . . . fr. 4,225,390 84

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. a)</b>				
		— <b>EXERCICE 1905.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1905 à l'exercice 1907, conformément à l'article 36 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
	Unique.	Célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance nationale . . . . .	9,180 51	2,478 80	»	2,478 80
		<b>EXERCICE 1906.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1906 à l'exercice 1907.</i>				
		— <b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Dépenses diverses et imprévues.</b>				
XIV.	114	Dépenses imprévues non libellées au budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse. . . . .	50 »	»	»	»
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
XV.	124	Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II : Achat d'insignes, impressions des brevets, frais d'administration et de distribution . . . . .	3,688 50	674 »	»	674 »
		TOTAUX. . . . . fr.	3,688 50	674 »	»	674 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1906 . . . . . fr.	3,738 50	674 »	»	674 »

## L'INTÉRIEUR.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES		PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
V	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
	2,478 80	»	»	»	6,701 71	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes par décision du 8 novembre 1907, n° 694612
	»	»	»	»	50 »	»	
	674 »	»	»	»	3,014 50	»	
	674 »	»	»	»	3,014 50	»	
	674 »	»	»	»	3,064 50	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
<b>EXERCICE 1907. (COMPTE DÉFINITIF).</b>						
<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>						
<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>						
<b>I. Administration centrale.</b>						
	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'admini- stration générale . . . . .  (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les con- seils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Dé- partement.)	298,585 »	298,581 74	288,303 40	10,278 34
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .	62,125 »	62,123 49	47,195 17	14,928 32
	4	Frais de route et de séjour; missions. . . . . a)	4,789 45	4,789 45	2,727 10	2,062 35
<b>II. Pensions et secours.</b>						
	5	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'Etat, et prenant cours en 1907 ou anté- rieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	2,000 »	3,510 65	2,700 65	810 »
	6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art 4, 4 <sup>o</sup> , de la loi du 30 mars 1861) . . . . .	52,000 »	51,508 98	51,432 04	76 94
	7	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonction- naires, employés et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position mal- heureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime . . . . .	16,000 »	11,430 »	10,580 »	850 »
<b>III. Statistique générale.</b>						
	8	Commission centrale de statistique: jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire ( <i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	6,000 »	5,684 »	4,216 »	1,468 »
	9	Frais de la commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux — Traductions . . . . .	400 »	»	»	»
<b>A REPORTER.</b>			fr 462,899 45	458,628 31	428,154 36	30,473 95

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS		PAYEMENTS RESTANTS A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
f	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
	21,000 »	»	»	»	»	»	
	298,581 74	»	»	3 26	»	»	
	62,123 49	»	»	1 51	»	»	
	4,789 45	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 3,500 » Crédit supplémentaire. . . 1,289 45
	3,510 65	»	»	»	»	1,510 65	
	51,508 98	»	»	491 02	»	»	
	11,430 »	»	»	4,570 »	»	»	
	5,684 »	»	»	316 »	»	»	
	»	»	»	400 »	»	»	
	458,628 31	»	»	5,781 79	»	1,510 65	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	462,899 45	458,628 31	428,154 36	30,473 95
		<b>Statistique générale (suite).</b>				
III (suite)	40	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale . . . . .	7,300 »	7,287 46	3,378 64	3,908 82
	41	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire) . . . . .	6,800 »	6,800 »	6,083 95	716 05
		<b>Affaires provinciales et communales.</b>				
IV.	42	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	451,634 »	446,466 47	435,666 47	10,800 »
	43	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité : Province d'Anvers. . . . . fr. 132,920 » — de Brabant. . . . . 196,130 » — de la Flandre occidentale . . . . . 155,745 » — de la Flandre orientale. . . . . 158,680 » — de Hainaut. . . . . 159,280 » — de Liège . . . . . 142,610 » — de Limbourg . . . . . 96,680 » — de Luxembourg . . . . . 85,000 » — de Namur . . . . . 112,820 » Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires . . . . . 15,980 »	1,255,845 »	1,235,277 86	1,212,133 89	23,063 56
	44	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues : a) Province d'Anvers . . . . . fr. 27,000 » — de Brabant. . . . . 31,000 » — de la Flandre occidentale . . . . . 27,000 » — de la Flandre orientale. . . . . 27,000 » — de Hainaut. . . . . 31,000 » — de Liège. . . . . 31,500 » — de Limbourg . . . . . 22,700 » — de Luxembourg . . . . . 20,700 » — de Namur . . . . . 24,000 »	242,103 34	240,850 »	151,073 15	89,776 85
		A REPORTER. . . . . fr.	2,426,581 79	2,395,310 10	2,236,490 46	158,739 23

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payments effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 36 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS	
438,628 31	»	»	5,781 79	»	1,510 65	
7,287 46	»	»	12 54	»	»	
6,800 »	»	»	»	»	»	
446,466 47	»	»	5,167 53	»	»	
1,235,197 45	80 41	»	20,567 14	»	»	
240,850 »	»	»	1,253 34	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 241,900 » Crédit supplémentaire . . . 203 34
2,395,229 69	80 41	»	32,782 34	»	1,510 65	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					Et. 1906.	En 1907, jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	2,426,584 79	2,395,310 10	2,236,490 46	158,739 23
		<b>Affaires provinciales et communales (suite).</b>				
	15	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :				
		Traitements des commissaires . . . fr 211,000 .				
		Frais de bureau . . . . . 43,800 .	493,695 »	487,346 94	467,880 31	19,466 63
		Traitements des employés . . . . . 236,895 .				
		Traitements de disponibilité et secours 2,000 .				
	16	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume. Frais de bureau du commissaire chargé d'administrer avec le commissaire de S M l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des affaires provinciales et communales.	70,000 »	67,558 19	44,951 34	22,606 85
	17	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles . . . . .	200,000 »	200,000 »	200,000 »	»
		<b>Affaires électorales.</b>				
	18	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> mai 1907. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	30,000 »	25,849 33	24,004 41	1,844 94
	19	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 73 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral . . . . .	18,000 »	17,484 »	456 »	17,028 »
	20	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Élaboration de statistiques électorales. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales . . . . .	15,000 »	14,992 06	8,477 72	6,514 34
	21	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .	25,000 »	824 74	390 »	434 74
	22	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .	35,000 »	32,654 50	1,107 90	31,545 20
		<b>A REPORTER . . . . . fr</b>	<b>3,313,276 79</b>	<b>3,242,019 88</b>	<b>2,983,758 14</b>	<b>258,179 93</b>

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
2,395,229 69	80 41	»	32,782 34	»	1,510 65	
487,346 94	»	»	6,348 06	»	»	
67,558 19	»	»	2,441 81	»	»	
200,000 »	»	»	»	»	»	
25,849 35	»	»	4,150 65	»	»	
17,484 »	»	»	516 »	»	»	
14,992 06	»	»	7 94	»	»	
824 74	»	»	24,175 26	»	»	
32,653 40	1 40	»	2,345 50	»	»	
3,241,938 07	81 81	»	72,767 56	»	1,510 65	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIÉS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . fr.	3,313,276 79	3,242,019 88	2,983,758 14	258,179 93
VI.		<b>Milice.</b>				
	23	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de provinces et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions . . . . .	133,500 »	130,567 29	59,180 49	71,463 50
	24	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses . . . . .	35,000 »	32,627 42	30,685 66	1,941 76
VII		<b>Garde civique et Corps de sapeurs-pompiers.</b>				
	25	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête . . . . a)	304,789 56	304,746 38	242,044 »	61,035 62
	26	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance . . . . .	14,375 »	14,014 25	10,340 »	3,674 25
	27	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins . . . . .	75,000 »	74,610 98	32,489 99	41,560 99
	28	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour. . . . .	10,000 »	9,997 87	9,397 54	600 33
	29	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures . . . . .	30,000 »	29,769 48	22,123 65	7,155 83
	30	Tir national: personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier . . . . .	34,900 »	34,116 38	33,245 56	870 82
	31	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses . . . . .	7,340 »	7,340 »	7,340 »	»
	32	Grands concours annuels de tir: frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie . . . . .	50,000 »	50,000 »	49,767 08	232 92
	33	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province . . . . .	75,000 »	47,601 93	45,564 73	2,037 20
	34	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir . . . . .	25,000 »	24,806 40	24,630 70	175 70
		A REPORTER . . . . fr.	4,108,181 35	4,002,218 26	3,550,567 54	448,628 85

## L'INTÉRIEUR (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

FEES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
3,241,938 07	81 81	»	72,767 56	»	1,310 65	
130,343 99	223 30	»	2,932 71	»	»	
32,627 42	»	»	2,372 58	»	»	
303,079 62	1,666 76	»	43 18	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 315,000 » Diminution . . . . . 10,210 44
14,014 25	»	»	360 75	»	»	
74,050 98	560 »	»	389 02	»	»	
9,997 87	»	»	2 13	»	»	
29,279 48	490 »	»	230 52	»	»	
34,116 38	»	»	783 62	»	»	
7,340 »	»	»	»	»	»	
50,000 »	»	»	»	»	»	
47,601 93	»	»	27,398 07	»	»	
24,806 40	»	»	193 60	»	»	
3,999,196 39	3,021 87	»	107,473 74	»	1,310 65	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	4,108,184 35	4,002,218 26	3,550,567 54	448,628 85
		<b>Garde civique et Corps de sapeurs-pompiers (suite).</b>				
	35	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (Credit non limitatif) . . . . .	25,000 »	40,831 33	35,195 43	5,620 »
	36	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmités résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures . . . . .	5,000 »	1,675 »	1,500 »	175 »
	37	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique . . . . .	10,000 »	9,900 »	9,900 »	»
	38	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers. . . . .	30,000 »	29,990 »	29,390 »	600 »
VIII.		<b>Décoration civique et récompenses pécuniaires.</b>				
	39	Décoration civique: achat des insignes impression des diplômes et frais de distribution . . . . . a)	41,210 44	41,207 84	30,360 39	10,647 45
	40	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes . . . . .	5,000 »	4,214 60	4,214 60	»
IX.		<b>Légion d'honneur et Croix de fer.</b>				
	41	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de Fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 300 francs à la veuve d'un légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessiteux; subsides de 300 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles . . . . .	218,800 »	218,523 01	102,382 58	112,490 41
X.		<b>Dépenses diverses et imprévues.</b>				
	42	Dépenses imprévues non libellées au budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau) — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	5,000 »	1,040 »	840 »	200 »
	43	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination — Subside à l'administration communale de Bruxelles . . . . .	36,000 »	35,240 »	34,980 »	260 »
		TOTAUX pour le service ordinaire. . . . . fr.	4,484,191 79	4,384,840 04	3,799,530 54	578,621 71

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 56 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
3,999,196 39	3,021 87	»	107,473 74	»	1,510 65	
40,815 43	15 90	»	»	»	15,831 33	
1,675 »	»	»	3,325 »	»	»	
9,900 »	»	»	400 »	»	»	
29,990 »	»	»	10 »	»	»	
41,207 84	»	»	2 60	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 31,000 »
4,214 60	»	»	785 40	»	»	Augmentation . . . . 10,210 44
214,872 99	3,680 02	»	276 99	»	»	
1,040 »	»	»	3,860 »	100 »	»	
35,240 »	»	»	760 »	»	»	
4,378,152 25	6,687 79	»	116,593 73	100 »	17,341 98	

Crédits ouverts — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
XI.		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers</b>				
	44	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objet d'équipement à fournir par l'État, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. — Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central Frais divers, contrôle, réception, etc.	200,000 »	199,965 12	7,588 82	191,536 30
	45	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900 . . . . .	5,000 »	3,120 13	4,350 45	1,769 68
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	205,000 »	203,085 25	8,939 27	193,305 98
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	4,484,191 79	4,384,840 04	3,799,530 54	578,621 71
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Intérieur . . . . .	4,689,191 79	4,587,925 29	3,808,469 81	771,927 69
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice 1905. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	9,180 51	2,478 80	»	2,478 80
		Transferts de l'exercice 1906 . . . . .	3,738 50	674 »	»	674 »
	Crédits et dépenses pour l'exercice 1907 . . . . .	4,689,191 79	4,587,925 29	3,808,469 81	771,927 69	
	TOTAUX . . . . . fr.	4,702,110 80	4,591,078 09	3,808,469 81	775,080 49	

## L'INTÉRIEUR (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU AJUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 3 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS	
199,125 12	840 »	»	34 88	»	»	
3,420 43	»	»	4,879 87	»	»	
202,245 25	840 »	»	4,914 75	»	»	
4 378,152 25	6,687 79	»	416,593 73	100 »	17,341 98	
4,580,397 50	7,527 79	»	418,508 48	400 »	17,341 98	
2,478 80	»	»	»	6,701 71	»	
674 »	»	»	»	3,064 50	»	
4,580,397 50	7,527 79	»	418,508 48	400 »	17,341 98	
4,583,550 30	7,527 79	»	418,508 48	9,866 21	17,341 98	

Le Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 12 août 1907, *Moniteur* du 15, n° 227 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr.	4,482,699 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	4,492 79
2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1906, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État . . . . .	50 »
TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr.	4,484,241 79
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	205,000 »
A Y AJOUTER : Les parties d'allocations transférées des Budget des exercices 1905 et 1906 . . . . .	12,869 01
TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	217,869 01
ENSEMBLE . . . . . fr.	4,702,110 80

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLE DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS OUVERTS PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERT DE L'EXERCICE 1906 a).</b>				
		<i>Report de l'exercice 1906 (Budget du Ministère de l'Intérieur) à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I.	4	Bibliothèque du Département : achat de livres; abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire).	1,804 94	1,283 55	495 75	787 80
		<b>EXERCICE 1907 (COMPTÉ DÉFINITIF).</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
	1	Traitement du ministre. . . . .	21,000 »	12,250 »	12,250 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité . . . . .	471,500 »	471,483 75	418,886 55	51,432 20
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses. Frais du Bulletin du Ministère . . . . . b)	58,000 »	58,000 »	30,887 55	20,772 41
	4	Bibliothèque du département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .	5,000 »	4,999 85	4,818 33	181 52
	5	Frais de route et de séjour; missions . . . . .	5,000 »	4,717 70	3,418 15	1,299 55
II.		<b>Pensions et secours.</b>				
	6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1907 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. (Crédit non limitatif) . . . . .	109,200 »	130,526 96	86,201 15	44,136 56
	7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1907. . . . .	176,000 »	166,313 47	134,367 99	2,819 55
	8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres, constituées en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 »	20,000 »	7,810 »	12,190 »
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	»	»	»	»

## ET DES ARTS.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
1,283 55	»	»	»	521 39	»	a) Ce transfert a été autorisé par la Cour des Comptes, par décision du 14 novembre 1907, n° 695200.
12,250 »	»	»	8,750 »	»	»	
470,318 75	1,165 »	»	16 25	»	»	
51,659 96	6,340 04	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 28,000 » Crédit supplémentaire . . . 15,000 » id. id. . . . . 15,000 »
4,999 85	»	»	0 15	»	»	
4,717 70	»	»	282 30	»	»	
130,337 71	189 25	»	»	»	21,326 96	
137,187 54	29,125 93	»	9,686 53	»	»	
20,000 »	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés en profit des créanciers de l'État	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		REPORT fr.	865,700 »	868,291 73	698,639 72	132,631 79
II (suite).		<b>Pensions et secours (suite).</b>				
	9	Restitution à la caisse des veuves et orphelins de l'administration de l'instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867)	797 »	797 »	»	797 »
	10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	65,600 »	65,594 »	56,210 »	8,384 »
III		<b>Sciences et lettres.</b>				
	11	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; Sociétés littéraires et scientifiques Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical) Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> ; publication de la <i>Bibliotheca Belgica</i> . Office international de Bibliographie: rédaction et administration Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise) Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples, au laboratoire de Léopoldville et à la station physiologique de Naples Part contributive de la Belgique dans les frais du bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres	276,850 »	276,849 22	174,280 09	91,569 13
	12	Institut historique belge de Rome. (Y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire.)	22,000 »	22,000 »	8,086 49	13,913 51
	13	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Frais de la commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i> . (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)	120,300 »	117,268 38	68,828 23	48,409 65
		A REPORTER fr	1,381,247 »	1,350,800 33	1,006,044 53	296,105 08

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
831,471 51	36,820 22	»	18,735 93	»	21,326 96	
797 »	»	»	»	»	»	
64.794 »	800 »	»	6 »	»	»	
265,849 22	41,000 »	»	0 78	»	»	
22,000 »	»	»	»	»	»	
417,237 88	30 50	»	31 62	3,000 »	»	
1,302,149 61	48,650 72	»	18,773 63	3,000 »	21,326 96	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des fonctionnaires de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	1,331,247 »	1,350,800 33	1,006,044 53	296,105 08
		<b>Sciences et lettres (suite).</b>				
III. (suite).	14	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . .	37,400 »	37,400 »	29,880 35	7,519 63
	15	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité . . . . . a)	126,403 83	126,403 83	110,223 41	16,180 42
	16	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire). . . . .	97,900 »	97,900 »	73,400 93	24,499 07
	17	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; réfaction du catalogue général. . . . .	127,800 »	127,799 96	122,528 96	5,271 »
	18	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions (Y compris une somme de 10,200 francs en charge temporaire)	132,300 »	132,273 79	108,010 94	24,242 85
	19	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité. . . . .	117,100 »	114,586 55	105,677 65	8,908 90
	20	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> (y compris une somme de 16,000 francs en charge temporaire) . . . . .	80,450 »	80,449 98	70,962 06	9,487 92
	21	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité. . . . .	90,600 »	90,599 90	76,536 56	14,063 34
	22	Archives générales du royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique. . . . .	10,200 »	10,199 60	7,371 67	2,627 93
	23	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité . . . . .	92,300 »	88,366 30	84,566 30	3,800 »
	24	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	24,700 »	24,569 32	7,077 56	17,484 36
	25	Échanges littéraires internationaux . . . . .	16,500 »	16,500 »	16,359 46	140 54
		<b>Enseignement supérieur.</b>				
	26	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire. . . . .	1,000 »	999 96	999 96	»
	27	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. . . . .	2,000 »	1,998 95	762 15	1,236 80
		A REPORTER. . . . . fr.	2,307,900 83	2,300,848 47	1,820,602 49	431,567 86

## ET DES ARTS (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
1,302,149 61	48,650 72	»	48,773 63	3,000 »	21,326 96	
37,400 »	»	»	»	»	»	
126,403 83	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 125,200 » Crédit supplémentaire . . . 1,203 83
97,900 »	»	»	»	»	»	
127,799 96	»	»	0 04	»	»	
132,253 79	20 00	»	26 21	»	»	
114,586 55	»	»	2,513 45	»	»	
80,449 98	»	»	0 02	»	»	
90,599 90	»	»	0 10	»	»	
10,199 60	»	»	0 40	»	»	
88,366 30	»	»	3,933 70	»	»	
24,561 92	7 40	»	130 68	»	»	
16,500 »	»	»	»	»	»	
999 96	»	»	0 04	»	»	
1,998 95	»	»	1 05	»	»	
2,232,170 35	48,678 12	»	23,379 32	3,000 »	21,326 96	

Crédits ouverts. - Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	2,307,900 83	2,300,848 47	1,820,602 49	431,567 86
		<b>Enseignement supérieur (suite).</b>				
IV. (suite).	28	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'Etat; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire. . . a)	1,802,279 84	1,800,568 65	1,686,322 07	114,043 45
	29	Matériel des universités de l'Etat et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques . . . . . b)	628,900 »	628,775 11	354,230 92	271,774 19
	30	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnités du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires . . . . .	122,000 »	117,992 55	84,907 »	26,296 15
	31	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys. . . . . c)	65,069 60	65,050 40	54,586 55	10,431 35
	32	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers . . . . .	5,000 »	4,892 30	1,366 »	3,526 30
	33	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. F, de la loi du 12 avril 1894. . . . . d)	10,951 40	10,951 40	8,870 »	2,081 40
	34	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale . . . . .	1,000 »	985 50	463 50	522 »
	35	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission . . . . . e)	8,048 70	7,897 10	3,611 30	4,285 80
	36	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis . . . . .	1,400 »	1,399 92	1,399 92	»
	37	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités. . . . . f)	16,375 »	16,360 85	11,221 20	5,139 65
	38	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .	21,000 »	20,997 90	15,450 »	5,147 90
V.		<b>Enseignement moyen.</b>				
	39	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. traitement du secrétaire et du bibliothécaire. . . . .	2,000 »	1,999 92	1,999 92	»
		A REPORTER. . . . . fr.	4,991,925 37	4,978,720 07	4,045,030 87	874,816 05

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TIÈS	PAYEMENTS RUSTANT À RESPECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
2,232,170 35	48,678 12	»	23,379 32	3,000 »	21,326 96	
1,800,365 52	203 13	»	1,711 19	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 1,870,230 » Diminution . . . . . 67,930 16
626,005 11	2,770 »	»	124 89	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 620,900 » Augmentation . . . . . 8,000 »
441,203 45	6,789 40	»	4,007 45	»	»	
65,017 90	32 50	»	19 20	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 60,000 » Augmentation . . . . . 5,069 60
4,892 30	»	»	107 70	»	»	
40,951 40	»	»	»	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 9,500 » Augmentation . . . . . 1,451 40
985 50	»	»	14 50	»	»	
7,897 10	»	»	151 60	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 5,600 » Augmentation . . . . . 2,448 70
1,399 92	»	»	0 08	»	»	
16,360 85	»	»	14 15	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 12,000 » Augmentation . . . . . 4,375 »
20,597 90	400 »	»	2 10	»	»	
1,999 92	»	»	0 08	»	»	
4,919,846 92	58,873 15	»	31,532 26	3,000 »	21,326 96	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES OU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des ayants droit de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . fr.	4,991,925 37	4,978,720 07	4,045,030 87	874,816 05
V. (suite)		<b>Enseignement moyen (suite).</b>				
	40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordon- nés par le dit Conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la commission de réforme de l'enseignement moyen ( <i>Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire</i> ) . . . a)	41,780 40	41,757 75	4,848 42	6,909 63
	41	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'ensei- gnement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établisse- ments d'enseignement moyen de l'Etat: traitements du personnel. Indemnités . . . . .	63,900 »	58,241 65	58,241 65	»
	42	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'ensei- gnement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat: frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau . . . . .	20,000 »	16,163 50	11,686 80	4,476 70
	43	Traitements ou indemnités du personnel des sections nor- males d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement . . . . .	408,000 »	406,798 76	76,933 60	29,865 16
	44	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège ( <i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire</i> ). . . . .	13,000 »	11,460 91	6,711 22	4,749 69
	45	Jurys d'examen de l'enseignement moyen: frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce . . . . . b)	58,450 »	58,444 60	52,404 60	6,040 »
	46	Jury d'examen de l'enseignement moyen; matériel . . . .	3,500 »	1,967 03	1,535 03	432 »
	47	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domes- tique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc. . . . .	4,000 »	3,997 87	3,088 11	909 76
	48	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minier- val, etc.) aux athénées royales (lois du 1 <sup>er</sup> juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850 et du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'Etat atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles) . . . . .	4,166,832 »	4,165,464 39	3,672,713 54	484,572 05
		A REPORTER . . . . fr.	9,441,387 77	9,413,016 73	7,933,193 54	1,412,771 04

## ET DES ARTS (SUITE .

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TUÉS		PAYEMENTS RESTANT A EXÉCUTION OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations.
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 3 <sup>o</sup> de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.		
4,919,846 92	58,873 15	»	31,532 96	3,000 »	21,326 96		
11,757 75	»	»	22 65	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 6,920 » Crédit supplémentaire . . 4,860 40	
58,241 65	»	»	5,658 35	»	»		
16,163 50	»	»	3,836 50	»	»		
106,798 76	»	»	1,201 24	»	»		
41,460 91	»	»	1,539 09	»	»		
58,444 60	»	»	5 40	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 55,000 » Crédit supplémentaire . . 3,450 »	
1,967 03	»	»	1,532 97	»	»		
3,997 87	»	»	2 13	»	»		
4,457,285 59	8,179 »	»	1,367 41	»	»		
9,345,964 58	67,052 15	»	46,698 »	3,000 »	21,326 96		

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés, —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	9,441,387 77	9,413,016 73	7,933,193 54	1,412,771 04
V		<b>Enseignement moyen (suite).</b>				
(suite).	49	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'Etat et des écoles moyennes patronnées . . . . .	34,500 »	32,725 »	31,575 »	1,050 »
	50	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'Etat dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé . . . . .	178,908 »	177,686 22	155,010 60	22,675 62
	51	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsides . . . . .	43,900 »	42,054 97	34,497 47	7,557 80
	52	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions; fournitures et frais divers.	28,500 »	28,453 92	19,723 05	8,730 87
	53	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> degré sans emploi. . . . .	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»
	54	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'Etat et des inspecteurs de ces établissements. . . . .	95,000 »	81,430 91	73,421 81	7,843 49
	55	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impression intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage . . . . .	20,000 »	19,986 20	12,577 14	7,409 06
	56	Frais de publication du dix-huitième rapport triennal sur l'Etat de l'enseignement moyen . . . . .	5,500 »	5,499 82	»	5,499 82
IV		<b>Enseignement primaire.</b>				
	57	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; traitements des secrétaires et du bibliothécaire . . . . .	2,000 »	1,999 92	1,999 92	»
	58	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers. . . . .	4,500 »	4,492 24	2,928 25	1,563 99
	59	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité . . . . .	436,500 »	424,611 50	412,278 17	12,333 33
		A REPORTER. . . . . fr	10,292,695 77	10,233,957 43	8,679,204 65	1,487,433 02

## ET DES ARTS (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TCÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DEPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU AJUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
9,345,964 58	67,052 45	»	46,698 »	3,000 »	21,326 96	
32,625 »	400 »	»	1,775 »	»	»	
177,686 22	»	»	1,221 78	»	»	
42,054 97	»	»	1,845 03	»	»	
28,453 92	»	»	46 08	»	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	
81,265 30	165 61	»	13,569 09	»	»	
19,986 20	»	»	13 80	»	»	
5,499 82	»	»	18	»	»	
1,999 92	»	»	08	»	»	
4,492 24	»	»	7 76	»	»	
424,611 50	»	»	11,888 50	»	»	
10,166,639 67	67,317 76	»	77,065 30	3,000 »	21,326 96	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . fr.	10,292,695 77	10,233,957 43	8,679,204 65	1,487,435 02
VI (suite)		<b>Enseignement primaire (suite).</b>				
	60	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 <sup>o</sup> aux inspecteurs principaux; 2 <sup>o</sup> aux inspecteurs cantonaux; 3 <sup>o</sup> aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires; fourniture d'imprimés et d'autographes pour le service de l'inspection scolaire . . . . .	206,300 »	202,133 34	150,402 39	51,730 95
	61	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite. . . . . a)	120,300 »	120,300 »	119,750 »	550 »
	62	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'Etat. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'Etat. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application.	851,650 »	843,280 34	809,989 08	33,291 26
	63	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'Etat; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'Etat, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire, 1884-1895. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbéliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne . . . . .	25,000 »	24,857 67	22,925 61	1,932 06
	64	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .	6,000 »	5,999 87	5,697 42	302 45
	65	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'Etat . . . . .	78,000 »	77,729 41	58,341 01	19,313 22
	66	Bourses aux élèves des écoles normales de l'Etat et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées. . . . .	300,000 »	299,341 »	291,524 »	7,573 »
	67	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers. . . . . b)	207,800 »	207,707 20	21,610 70	185,578 50
	68	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types . . . . .	100,000 »	99,982 »	10,022 80	89,862 »
		<b>A REPORTER . . . fr.</b>	<b>12,187,745 77</b>	<b>12,113,288 26</b>	<b>10,169,467 66</b>	<b>1,877,568 46</b>

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
10,166,639 67	67,317 76	»	77,065 30	3,000 »	21,326 96	
202,133 34	»	»	4,166 66	»	»	
190,300 »	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 121,100 » Diminution . . . . . 800 »
843,280 34	»	»	8,369 66	»	»	
24,857 67	»	»	142 33	»	»	
5,999 87	»	»	0 19	»	»	
77,654 23	75 18	»	270 59	»	»	
299,097 »	244 »	»	659 »	»	»	
207,189 20	518 »	»	92 30	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 207,000 » Augmentation . . . . . 800 »
99 884 80	97 20	»	18 »	»	»	
12,047,036 12	68,252 14	»	90,784 47	3,000 »	21,326 96	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultat des SERVICES PAIÉS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	12,187,745 77	12,115,288 26	10,169,467 66	1,877,568 46
<b>VI.</b> <i>(suite)</i>		<b>Enseignement primaire (suite).</b>				
	69	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1893, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption . a)	11,297,000 »	11,272,240 »	10,526,692 »	744,880 »
	70	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1893 : 1 <sup>o</sup> aux communes; 2 <sup>o</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de la dite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné. (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 70 à l'article 69). . . . .	950,000 »	908,301 »	888,564 »	49,487 »
	71	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons . . . . .	20,000 »	16,802 »	14,432 »	2,244 »
	72	Part de l'Etat dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	1,780,000 »	1,455,525 »	»	1,453,324 99
	73	Part de l'Etat dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés malades, pour l'exercice 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . . b)	135,000 »	134,914 32	39,564 39	91,952 44
	74	Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1907 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité. . . . .	185,000 »	156,772 79	106,067 98	50,704 81
	75	Part de l'Etat dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial . . . . .	20,000 »	6,197 16	»	6,197 16
	76	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 76 à l'article 69 et vice-versa.) . . . . . c)	2,637,000 »	2,535,660 »	1,618,305 »	917,355 »
	77	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités. . . . . d)	5,700 »	5,374 95	5,374 95	»
	78	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger. e)	7,800 »	7,773 98	1,270 08	4,016 72
	79	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire. . . . .	53,950 »	53,932 52	22,521 49	33,361 03
		A REPORTER. . . . . fr.	29,251,195 77	28,670,781 98	23,392,250 55	5,201,091 61

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
12,047,036 12	68,252 14	»	90,784 47	3,000 »	21,326 96	
11,271,572 »	668 »	»	24,760 »	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 11,257,000 » Augmentation . . . . . 40,000 »
908,051 »	230 »	»	41,699 »	»	»	
16,676 »	126 »	»	3,198 »	»	»	
1,433,324 99	2,200 01	»	294,475 »	»	»	
131,516 83	3,397 49	»	85 68	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 115,000 » Augmentation . . . . . 20,000 »
156,772 79	»	»	28,227 21	»	»	
6,197 16	»	»	13,802 84	»	»	
2,535,660 »	»	»	101,340 »	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 2,697,000 » Diminution . . . . . 60,000 »
5,374 95	»	»	325 05	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 9,200 » Diminution . . . . . 3,500 »
5,286 80	2,487 18	»	26 02	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 4,300 » Augmentation . . . . . 3,500 »
55,882 52	50 »	»	17 48	»	»	
28,593,351 16	77,430 82	»	598,740 75	3,000 »	21,326 96	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés, —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobr.
		REPORT. . . . . fr.	29,251,195 77	28,670,781 98	23,392,230 53	5,201,091 61
VI. (suite).		<b>Enseignement primaire (suite).</b>				
	80	Vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (année 1903, 1904 et 1905); achat et envoi d'exemplaires, frais de reliure . . . . .	9,500 »	9,314 87	»	9,314 87
VII.		<b>Beaux-Arts.</b>				
		<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>				
	81	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés . . . a)	284,490 32	284,489 37	220,458 64	52,304 41
	82	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'Etat dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	140,000 »	139,966 54	77,341 34	61,715 20
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>				
	83	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'Etat destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien . . . .	153,405 »	153,405 »	153,405 »	»
	84	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres . . . .	245,000 »	244,999 15	235,653 45	4,956 70
		A REPORTER. . . . . fr	30,083,591 09	29,502,956 91	24,079,117 98	5,329,382 79

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUS		PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES	Observations.
TOTAL.		RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant LES CRÉDITS.	
		Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
28,593,351 16		77,430 82	»	598,740 75	3,000 »	21,326 96	
9,314 87		»	»	185 43	»	»	
272,763 05		11,726 32	»	95	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 275,000 » Crédit supplémentaire. . . 9,490 32
139,056 54		910 »	»	33 46	»	»	
153,405 »		»	»	»	»	»	
940,610 45		4,389 »	»	85	»	»	
29,408,800 77		94,456 14	»	598,961 14	3,000 »	21,326 96	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 30 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	30,083,591 09	29,502,956 91	24,079,117 98	5,329,382 79
VII (suite).		<b>Beaux-arts (suite).</b>				
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques (suite).</i>				
	85	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles . . . . .	40,000 »	7,798 70	6,582 40	4,246 60
	86	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin . . . . .	3,000 »	»	»	»
	87	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.	17,000 »	17,000 »	16,625 »	375 »
	88	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome . . . . .	43,500 »	33,800 78	2,637 50	26,163 28
	89	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges inter- nationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses. . . . .	20,000 »	19,998 97	14,161 47	5,837 80
		<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>				
	90	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance. . . . .	61,350 »	60,753 26	57,061 26	2,042 »
	91	Musées royaux de peinture et de sculpture: matériel et acqui- sitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz: matériel; frais divers et imprévus . . . . .	115,700 »	115,613 79	98,227 75	17,091 94
	92	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais d'études des collections . . . . .	129,500 »	129,383 »	123,842 50	5,440 50
	93	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. . . . . a)	117,883 84	117,883 70	81,123 34	27,767 66
		<i>Monuments publics.</i>				
	94	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .	46,000 »	43,794 »	32,683 »	13,111 »
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>				
	95	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conser- vation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'en- retien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclu- sivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux . . . . .	125,000 »	125,000 »	3,104 46	98,333 72
		A REPORTER. . . . . fr.	30,772,524 93	30,175,983 11	24,515,165 76	5,526,762 29

## ET DES ARTS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
29,408,500 77	94,456 14	»	598,961 14	3,000 »	21,326 96	
7,798 70	»	»	2,201 30	»	»	
»	»	»	3,000 »	»	»	
17,000 »	»	»	»	»	»	
28,800 78	5,000 »	»	9,699 22	»	»	
19,998 97	»	»	1 03	»	»	
59,103 26	1,650 »	»	596 74	»	»	
115,319 69	294 10	»	86 21	»	»	
129,283 »	100 »	»	117 »	»	»	
108,891 »	8,992 70	»	14	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 95,000 » Crédit supplémentaire. . . 22,883 84
45,794 »	»	»	206 »	»	»	
101,437 88	23,562 12	»	»	»	»	
30,041,928 05	134,085 06	»	614,868 78	3,000 »	21,326 96	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultat des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des crédits ouverts de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . fr.	30,772,524 93	30,175,983 11	24,315,165 76	5,526,762 29
VII (suite)		<b>Beaux-arts (suite).</b>				
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art (suite).</i>				
	96	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations. . . . . a)	213,709 53	213,709 53	78,439 75	101,900 43
	97	Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	17,300 »	17,300 »	17,300 »	»
	98	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication . . . . .	25,200 »	17,929 85	12,734 25	5,195 60
	99	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission . . . . .	5,000 »	4,997 30	1,663 10	3,150 20
	100	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses . . . . .	2,500 »	2,468 26	1,756 63	711 63
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>				
	101	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .	175,000 »	175,000 »	175,000 »	»
	102	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	90,750 »	90,750 »	90,750 »	»
	103	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»
	104	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	54,032 »	54,032 »	54,032 »	»
	105	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses (Y compris une somme de 12,000 francs en charge temporaire) . . . . .	193,200 »	193,191 47	174,353 63	11,207 84
		A REPORTER. . . . fr.	31,609,216 46	31,005,361 52	25,181,195 12	5,648 927 99

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

FEES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 36 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
30,041,928 05	134,035 06	»	614,868 78	3,000 »	21,326 96	
180,340 18	33,369 35	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 200,000 »
17,300 »	»	»	»	»	»	Crédit supplémentaire. . 13,709 53
17,929 85	»	»	7,270 15	»	»	
4,813 30	184 »	»	2 70	»	»	
2,468 26	»	»	31 74	»	»	
175,000 »	»	»	»	»	»	
90,750 »	»	»	»	»	»	
60,000 »	»	»	»	»	»	
54,032 »	»	»	»	»	»	
185,561 47	7,630 »	»	8 53	»	»	
30,830,123 11	175,238 41	»	622,181 90	3,000 »	21,326 96	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés —

CHIFFRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		Report . . . . . fr.	31,609,216 46	31,005,361 52	25,181,195 12	5,648,927 99
VII. (suite).		<b>Beaux-arts (suite).</b>				
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical (suite).</i>				
	106	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales . . . . .	11,000 »	8,442 46	8,220 86	221 60
	107	Part de l'État dans les traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-arts. . . . .	2,000 »	112 50	112 50	»
VIII.		<b>Dépenses imprévues.</b>				
	108	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	6,000 »	1,720 11	1,220 »	500 11
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire. . . . . fr.</b>	<b>31,628,216 46</b>	<b>31,015,636 59</b>	<b>25,190,748 48</b>	<b>5,649,649 70</b>
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
IX.		<b>Services divers.</b>				
	109	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux; matériel et outillage scientifiques . . . . . a)	440,605 46	440,589 28	292,771 80	147,762 63
	110	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux . . . . . b)	33,599 94	33,599 94	8,122 83	25,477 11
	111	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles. . . . . c)	2,000,000 »	2,000,000 »	489,604 78	1,510,115 29
	112	Observatoire royal: perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique. . . . .	22,000 »	22,000 »	17,383 50	4,614 50
	113	Subside au bureau permanent d'études pour l'exploration des régions polaires . . . . .	35,000 »	35,000 »	10,000 »	10,000 »
	114	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer. . . . .	18,000 »	17,999 69	17,999 69	»
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>2,549,205 40</b>	<b>2,549,188 91</b>	<b>835,884 60</b>	<b>1,697,969 53</b>

## ET DES ARTS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
30,830,123 41	175,238 41	»	622,181 90	3,000 »	21,326 96	
8,442 46	»	»	2,557 54	»	»	
112 50	»	»	1,887 50	»	»	
1,720 11	»	»	4,279 89	»	»	
30,840,398 18	175,238 41	»	630,906 83	3,000 »	21,326 96	
440,534 43	54 85	»	16 18	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 394,000 » Augmentation . . . . . 46,605 46
33,599 94	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 10,000 » Crédit supplémentaire. . . 23,599 94
1,999,720 07	279 93	»	»	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 1,000,000 » Crédit supplémentaire. . . 1,000,000 »
22,000 »	»	»	»	»	»	
20,000 »	15,000 »	»	»	»	»	
17,999 69	»	»	» 31	»	»	
2,533,854 13	15,334 78	»	16 49	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	2,549,205 40	2,549,188 91	835,884 60	1,697,969 53
		<b>Services divers (suite).</b>				
	115	Musée des beaux-arts à Mons. Part d'intervention de l'Etat.	36,250 »	56,250 »	»	56,250 »
	116	Aménagement d'un pavillon destiné à abriter les œuvres des artistes belges aux expositions internationales de la ville de Venise . . . . . a)	50,000 »	49,999 58	4,700 »	45,299 58
	117	Subsides aux expositions projetées en 1907 en Belgique et à l'étranger . . . . .	40,000 »	40,000 »	12,700 »	27,300 »
	118	Catalogue général des bibliothèques populaires, acquisition de fiches et de meubles. . . . . b)	15,000 »	15 000 »	»	3,699 50
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	2,710,435 40	2,710,438 49	853,284 60	1,830,518 61
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	31,628,216 46	31,015,636 59	25,190,748 48	5,649,649 70
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Sciences et des Arts . . . . . fr.	34,338,671 86	33,726,075 08	26,044,033 08	7,480,168 31
		<b>RECAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice, 1906. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . . fr.	1,804 94	1,283 55	493 75	787 80
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907 . . . . .	34,338,671 86	33,726,075 08	26,044,033 08	7,480,168 31
		TOTAUX. . . . . fr.	34,340,476 80	33,727,358 63	26,044,528 83	7,480,956 11

## ET DES ARTS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

## Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANTS À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 56 de la loi sur la comp- tabilité.		
2,533,854 13	15,334 78	»	16 49	»	»	
56,250 »	»	»	»	»	»	
49,999 58	»	»	0 42	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 25,000 » Crédit supplémentaire . . . 23,000 »
40,000 »	»	»	»	»	»	
3,699 50	11,300 50	»	»	»	»	b) Crédit nouveau alloué par la loi du 31 août 1908, Moniteur du 3 septembre 1908, n° 247 . . . fr. 15,000 »
2,683,803 21	26,635 28	»	16 91	»	»	
30,840,398 18	175 238 41	»	630,906 83	3,000 »	21,326 96	
33,524,201 39	201,873 69	»	630,923 74	3,000 »	21,326 96	
1,283 55	»	»	»	521 39	»	
33,524,201 39	201,873 69	»	630,923 74	3,000 »	21,326 96	
33,525,484 94	201,873 69	»	630,923 74	3,521 39	21,326 96	

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 14 août 1907, *Moniteur* du 18, n° 230 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 31,542,618 54

A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . . 85,597 92

2° La partie d'allocation transférée du Budget du Ministère  
de l'Intérieur, pour l'exercice 1906, conformément à  
l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité  
de l'Etat . . . . . 1,804 94

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 31,630,021 40

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 1,646,855 46

A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 1,063,599 94

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 2,710,455 40

ENSEMBLE . . . . . fr. 34,340,476 80

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERT DE L'EXERCICE 1906. a)</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1906 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Agriculture.</i>				
X.	66	Institut agricole de l'Etat à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux; installation d'un système de chauffage général et d'une distribution d'eau; ameublement des locaux, etc. . . . .	2,732 48	2,732 48	2,732 48	»
		<i>Eaux et forêts.</i>				
	67	Construction de maisons forestières . . . . .	1,179 36	1,179 36	»	1,179 36
		<i>Service de santé et d'hygiène publique.</i>				
	69	Subsides exceptionnels aux communes éprouvées par les récentes inondations, pour travaux de voirie, d'hygiène et de mise en état des habitations envahies par les eaux, ainsi que pour aider les familles ayant souffert de ce désastre à reprendre leur travail professionnel . . . . .	13,016 86	13,016 86	2,447 74	10,569 12
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le transfert de l'exercice 1906 . . . . .	16,928 70	16,928 70	5,180 22	11,748 48
		<b>EXERCICE 1907 (COMPTE DÉFINITIF).</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
		<i>Personnel.</i>				
	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	8,750 »	8,750 »	»
	2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	264,568 »	255,293 90	246,028 42	9,265 48
		<i>Matériel.</i>				
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses . . . . .	52,000 »	51,898 »	33,923 54	17,974 46
		A REPORTER. . . . fr.	337,568 »	315,941 90	288,701 96	27,239 94

## DE L'AGRICULTURE.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payments effectués par année et par article du Budget.

TUES		PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
		RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		RACÉDANT LES DÉPENSES		excédent	
TOTAL.		Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
							a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 26 novembre 1907, n° 696019.
	2,732 48	»	»	»	»	»	
	4,179 36	»	»	»	»	»	
	13,016 86	»	»	»	»	»	
	16,928 70	»	»	»	»	»	
	8,750 »	»	»	12,250 »	»	»	
	255,293 90	»	»	9,274 10	»	»	
	51,898 »	»	»	402 »	»	»	
	315,941 90	»	»	21,626 10	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	337,568 »	315,941 90	288,701 96	27,239 94
I (suite).		<b>Administration centrale (suite).</b>				
		<i>Frais de déplacement.</i>				
	4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires. . . . .	7,500 »	5,341 85	1,992 20	3,349 65
		<i>Honoraires des avocats.</i>				
	5	Honoraires des avocats du Département. . . . .	3,000 »	2,548 30	2,500 »	48 30
II.		<b>Pensions et secours.</b>				
	6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif). . . . .	5,800 »	1,583 24	938 08	645 16
	7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. . . . .	3,400 »	1,700 »	1,500 »	200 »
III.		<b>Agriculture.</b>				
	8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'Etat: traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'Etat. indemnités, frais de route, frais d'études, matériel. . . . .	242,700 »	234,701 45	210,738 22	23,586 03
	9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation: frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achat de vaccins, toxines et sérums. — Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. . . . .	1,650,000 »	1,557,599 56	941,985 93	608,631 38
	10	Inspection vétérinaire: traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés: indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires. . . . .	235,000 »	200,502 14	168,390 33	31,792 21
		A REPORTER. . . . . fr.	2,484,968 »	2,319,918 44	1,616,746 72	695,492 67

## L'AGRICULTURE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TEES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT À RÉPECTER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant	
					LES CRÉDITS.	
315,944 90	»	»	21,626 10	»	»	
5,341 85	»	»	2,158 15	»	»	
2,548 30	»	»	451 70	»	»	
4,583 24	»	»	4,216 76	»	»	
1,700 »	»	»	1,700 »	»	»	
234,324 25	377 90	»	7,998 55	»	»	
1,550,617 31	6,982 25	»	92,400 44	»	»	
200,182 54	319 60	»	34,497 86	»	»	
2,312,239 39	7,679 05	»	168,049 56	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	2,484,968 »	2,319,918 44	1,616,746 72	695,492 67
		<b>Agriculture (suite).</b>				
	11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques. . . . .	48,000 »	14,660 03	8,851 58	5,828 45
	12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. Frais divers. . . . . a)	763,154 »	763,153 53	249,139 09	504,109 45
	13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon — Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole: subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. . . . .	376,000 »	375,984 59	340,941 58	25,020 61
	14	Recensement agricole annuel . . . . .	88,000 »	87,940 71	44,347 41	43,253 60
		<b>Enseignement vétérinaire.</b>				
	15	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	130,000 »	129,382 47	426,567 47	2,815 »
	16	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études . . . . . b)	91,954 »	91,954 »	69,408 94	22,545 06
		<b>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</b>				
	17	Personnel de l'institut agricole de l'Etat et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'Etat; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités . . . . .	235,300 »	204,204 90	194,607 79	9,597 41
	18	Matériel de l'institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'Etat; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys . . . . .	103,750 »	103,750 »	85,794 59	17,669 30
	19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'Etat ou soumis à l'inspection . . . . .	20,000 »	49,990 »	6,880 »	43,410 »
	20	Conférences agricoles et horticoles: traitement du personnel; indemnités; frais divers — Enseignement agricole moyen et primaire; subsidés — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture — Station laitière. — Ecole centrale pratique de maréchalerie . . . . .	388,800 »	381,232 71	341,617 77	39,022 94
		A REPORTER. . . . . fr.	4,701,926 »	4,494,191 38	3,051,902 64	1,375,464 19

## L'AGRICULTURE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RESTANT AFFECTUEN OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
2,312,239 39	7,679 05	»	165 049 56	»	»	
44,680 03	»	»	3,319 97	»	»	
720,248 54	42,904 99	»	0 47	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 694,000 » Crédit supplémentaire . . 69,154 »
365,962 19	10,022 40	»	45 41	»	»	
87,600 71	340 »	»	59 29	»	»	
129,382 47	»	»	617 53	»	»	
91,954 »	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 90,000 » Crédit supplémentaire . . 1,954 »
204,204 90	»	»	31,095 40	»	»	
103,463 89	2,286 44	»	»	»	»	
49,990 »	»	»	10 »	»	»	
380,640 71	592 »	»	7,567 29	»	»	
4,430,366 83	63,824 55	»	207,734 62	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr.	4,701,926 »	4,494,191 38	3,054,902 64	1,375,464 19
III (suite).		<b>Agriculture (suite).</b>				
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>				
	21	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	45,200 »	42,464 24	38,568 24	3,396 »
	22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier . . . . .	75,200 »	75,200 »	73,124 78	2,075 22
IV		<b>Eaux et forêts.</b>				
	23	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	782,000 »	781,399 51	614,224 73	162,503 08
	24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.	52,400 »	52,399 06	39,662 95	12,736 11
	25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État. . . . .	451,000 »	450,395 84	73,581 57	76,814 27
	26	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des sagnes et autres terrains incultes: traitement, frais d'études et d'enquête . . . . .	406,500 »	405,787 89	63,265 39	42,522 50
	27	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883; dépenses diverses. . . . . a)	54,000 »	53,977 24	44,796 48	9,180 76
V		<b>Laboratoires d'analyses.</b>				
	28	Institut chimique et bactériologique: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. (Y compris une somme de 2,500 francs en charge temporaire.) . . . . .	268,660 »	261,997 88	224,911 50	36,886 38
VI		<b>Service de santé et de l'hygiène.</b>				
	29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières. — Subsides et récompenses en cas d'épi-				
		À REPORTER . . . . . fr.	6,236,886 »	6,017,813 04	4,227,038 28	1,721,578 54

## L'AGRICULTURE (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS RÉCÉDANT LES DÉPENSES		DEPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
TOTAL.						
4 430,366 83	63,824 55	»	207,734 62	»	»	
41,964 24	500 »	»	2,735 76	»	»	
73,200 »	»	»	»	»	»	
776,727 81	4,671 70	»	600 49	»	»	
52,399 06	»	»	0 94	»	»	
150,395 84	»	»	104 75	499 41	»	
105,787 89	»	»	712 11	»	»	
53,977 24	»	»	22 76	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 46,000 » Crédit supplémentaire. . . 8,000 »
261,797 88	200 »	»	6,662 12	»	»	
5,948,616 79	69,196 25	»	218,573 55	499 41	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés.

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>REPORT.</b> . . . fr.	6,236,886 »	6,017,813 04	4,227,038 28	1,721,578 51
<b>VI</b> (suite).		<b>Service de santé et de l'hygiène (suite).</b>				
		démies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres — Impressions et dépenses diverses — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. — Laboratoires d'analyses. — Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose; dispensaire de prophylaxie antituberculeuse ainsi que pour la protection de la première enfance; subsides; dépenses diverses . . . . .	377,000 »	376,867 79	235,788 04	140,586 05
	30	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel; traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons — Impressions et dépenses diverses — Laboratoires d'analyses: matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès. . . . .	164,400 »	164,381 16	142,524 11	21,637 26
	31	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel; travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et congrès. Impressions et dépenses diverses . . . . .	29,000 »	21,496 63	16,716 82	2,779 81
	32	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique . . . . .	1,250,000 »	1,250,000 »	729,689 »	520,311 »
	33	Académie royale de médecine. . . . .	38,000 »	38,000 »	34,746 27	3,253 73
<b>VII.</b>		<b>Voie communale, cours d'eau, tramways et messageries.</b>				
	34	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. . . . .	3,200,000 »	3,198,296 »	400,448 90	2,767,847 10
	35	Subsidés aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés . . . . .	1,000,000 »	310,911 »	»	310,911 »
	36	Inspection de la voie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole. service des tramways et des messageries; traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités du personnel. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. Frais d'études et d'expériences. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses. . . . .	122,000 »	106,647 13	83,173 31	23,473 82
		<b>A REPORTER.</b> . . . fr.	12,417,286 »	11,484,412 75	5,870,124 73	5,512,378 28

## L'AGRICULTURE (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS ARRIVANT A EFFECTUOR OU A JUSTIFIER		CRÉDITS RECÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
5,948,616 79	69,196 28	»	218,573 55	499 41	»	
376,374 09	493 70	»	132 21	»	»	
164,461 37	219 79	»	18 84	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 159,000 » Crédit supplémentaire . . . 5,400 »
19,496 63	2,000 »	»	7,503 37	»	»	
1,250,000 »	»	»	»	»	»	
38.000 »	»	»	»	»	»	
3,168,296 »	30,000 »	»	1,704 »	»	»	
310,914 »	»	»	689,089 »	»	»	
106,647 13	»	»	15,352 87	»	»	
11,382,503 01	101,909 74	»	932,373 84	499 41	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908. jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	12,417,286 »	11,484,412 75	5,870,124 73	5,512,378 28
VII. (suite).		<b>Voierie communale, cours d'eau, tramways et messageries (suite).</b>				
	37	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole . . . . .	28,000 »	23,668 89	17,085 04	6,583 85
	38	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expé- riences . . . . .	6,000 »	4,606 17	3,535 08	1,071 09
VIII.		<b>Dépenses Imprévues.</b>				
	39	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des veuves et orphelins qui sont spécifiés à l'article 7.	6,000 »	2,550 »	2,550 »	»
	40	Secours à accorder aux veuves et orphelins de fonctionnaires ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse et qui ne sont pas spécifiés à l'article 7.	2,500 »	1,450 »	1,262 50	187 50
		TOTALS pour le service ordinaire. . . . . fr.	12,459,786 »	11,516,687 81	5,894,587 35	5,520,920 72
IX.		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Agriculture.</i>				
	41	École de médecine vétérinaire de l'Etat et Office vaccinogène central — Ameublement complet des locaux; achats d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers . . . . .	240,000 »	3,460 65	3,460 65	»
	42	Institut agricole de l'Etat à Gembloux. — Travaux d'amé- nagement et d'agrandissement; ameublement des lo- caux, etc . . . . . b)	51,300 »	43,495 89	18,063 09	23,432 80
	43	École moyenne pratique de l'agriculture de l'Etat, à Huy Aménagement d'une infirmerie et des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écémage . . . . .	9,000 »	2,553 21	»	2,553 21
	44	École moyenne pratique d'horticulture de l'Etat, à Vilvorde Travaux de réfection et d'assèchement Achat d'un aéromoteur. . . . .	5,100 »	5,100 »	1,437 06	3,662 94
		<i>Eaux et forêts.</i>				
	45	Construction de maisons forestières . . . . .	30,000 »	»	»	»
		A REPORTER. . . . . fr.	335,400 »	54,609 75	22,960 80	31,648 95

## L'AGRICULTURE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payments effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS	Observations.
	RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
11,382,503 01	101,909 74	»	932,373 84	499 41	»	
23,668 89	»	»	4,331 41	»	»	
4,606 17	»	»	1,393 83	»	»	
2,550 »	»	»	3,450 »	»	»	
1,450 »	»	»	1,050 »	»	»	
11,414,778 07	101,909 74	»	942,598 78	499 41	»	
3,460 65	»	»	236,539 35	»	»	
43,495 89	»	»	1,275 05	6,529 06	»	b) Crédit primitif . . fr. 50,000 » Crédit supplémentaire. . 1,300 »
2,553 21	»	»	6,446 79	»	»	
5,100 »	»	»	»	»	»	
»	»	»	30,000 »	»	»	
54,609 73	»	»	274,261 19	6,529 06	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	335,400 »	54,609 75	22,960 80	31,648 95
IX (suite).		<b>Agriculture (suite).</b>				
		<i>Service de santé et d'hygiène.</i>				
	46	Construction d'un lazaret mixte à Anvers. Part d'intervention de l'Etat. . . . .	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»
	47	Station sanitaire de l'Escaut. Désinfection des navires infestés de peste. Travaux d'amélioration. . . . .	35,000 »	34,979 45	»	28,411 45
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	430,400 »	149,589 20	82,960 80	60,060 40
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	12,459,786 »	11,516,687 84	5,894,557 35	5,520,220 72
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Agriculture . . . . . fr.	12,890,186 »	11,666,277 04	5,977,518 15	5,580,281 12
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transferts de l'exercice 1906. (Art 50 de la loi de comptabilité) . . . . . fr.	16,928 70	16,928 70	5,180 22	11,748 48
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907. . . . .	12,890,186 »	11,666,277 04	5,977,518 15	5,580,281 12
	TOTAUX. . . . . fr.	12,907,114 70	11,683,205 74	5,982,698 37	5,592,029 60	

## L'AGRICULTURE (suite).

DEVELOPPEMENTS  
 LE COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
 DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
54,609 75	»	»	274,261 19	6,529 06	»	
60,000 »	»	»	»	»	»	
28,411 45	6,568 »	»	20 55	»	»	
443,021 20	6,568 »	»	274 281 74	6,529 06	»	
11,414,778 07	101,909 74	»	942 598 78	499 41	»	
11,557,799 27	108,477 74	»	1,216,880 52	7,028 47	»	
16,928 70	»	»	»	»	»	
11,557,799 27	108,477 74	»	1,216,880 52	7,028 47	»	
11,574,727 97	108,477 74	»	1,216,880 52	7,028 47	»	

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 18 août 1907, *Moniteur* du 28, n° 240 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . .	fr. 12,375,278 »
A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . .	84,508 »
<b>TOTAL pour le service ordinaire . . . . .</b>	<b>fr. 12,459,786 »</b>
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . .	fr. 429,100 »
A Y AJOUTER : 1° Le crédit supplémentaire . . . . .	4,300 »
2° Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exer- cice 1906, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat . . . . .	16,928 70
<b>TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . .</b>	<b>fr. 447,328 70</b>
<b>ENSEMBLE . . . . .</b>	<b>fr. 12,907,114 70</b>

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des entrepreneurs de l'Etat	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DE L'EXERCICE 1906. a)</b>				
		<i>Report de l'exercice 1906 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
X.	52	Exposition universelle et internationale de Liège en 1905. — Garantie due en vertu de l'article 47 de la convention du 31 décembre 1904, approuvée par l'article 2 de la loi du 25 juin 1905. . . . .	343,700 »	336,813 03	»	336,813 03
		<b>EXERCICE 1907. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
		<b>Personnel.</b>				
	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	513,000 »	496,483 99	485,828 99	10,655 »
		<b>Matériel.</b>				
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses. . . . .	60,000 »	59,994 86	31,002 01	28,874 15
		<b>Frais de déplacements.</b>				
	4	Frais de route et de séjour. . . . . b)	29,300 »	29,084 65	21,000 »	8,084 65
		<b>Pensions et secours.</b>				
	5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	6,000 »	128 75	80 75	48 »
	6	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse. . . . .	5,000 »	2,750 »	2,750 »	»
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	634,500 »	609,442 25	561,661 75	47,661 80

## ET DU TRAVAIL.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS		PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES	Observations
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art 50 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.		
336 813 03	»	»	6,886 97	»	»		a) Ce transfert a été autorisé par la Cour des Comptes, par décision du 8 novembre 1907, n° 694607
21,000 »	»	»	»	»	»		
496,483 99	»	»	16,516 01	»	»		
59,876 16	148 70	»	5 14	»	»		
29,084 63	»	»	415 35	»	»		b) Crédit primitif . . . fr. 21,000 » Crédit supplémentaire . . . 8,500 »
128 75	»	»	5,871 25	»	»		
2,750 »	»	»	2,250 »	»	»		
609,323 33	148 70	»	23,037 75	»	»		

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	634,500 »	609,442 25	561,661 75	47,661 80
III.		<b>Industrie, enseignement industriel et profes- sionnel et office des classes moyennes.</b>				
	7	Inspection de l'industrie. — Traitements, indemnités et frais de route. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.) . . . . . a)	34,020 »	34,013 58	30,610 51	3,403 07
	8	Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses, (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.) . . . . . b)	5,140 78	4,206 47	1,781 19	2,424 68
	9	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, com- mercial et ménager. — Traitements, indemnités et frais de route. . . . . c)	74,270 »	74,267 71	66,988 32	7,279 19
	10	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, com- mercial et ménager. — Matériel et dépenses diverses . .	1,000 »	569 »	202 27	343 58
	11	Institut supérieur de commerce d'Anvers — Dotation de l'Etat, destinée, avec le subside de la Ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Dépenses diver- ses. — Bourses d'études et de voyage aux élèves . . . . . d)	88,750 »	88,716 76	83,600 »	5,116 76
	12	Enseignement industriel, professionnel, commercial et mé- nager; subsides, matériel, frais d'examen — Musées pro- fessionnels — Missions, commissions, études, bourses de voyages dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsides à des expositions ou sections d'expositions inté- ressant le Ministère de l'Industrie et du Travail. — Dépenses diverses . . . . . e)	2,250,000 »	2,248,366 17	1,824,136 23	421,629 54
	13	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de ques- tions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses . . . . . f)	50,500 »	50,498 86	34,000 »	16,498 86
	14	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle et à la pratique des contrats d'apprentis- sage chez les petits commerçants, et les petits industriels.	10,000 »	9,905 70	5,621 50	4,284 20
	15	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans . . . . .	20,000 »	13,568 41	»	12,165 48
	16	Office des classes moyennes: statistiques, missions, impres- sions, publications; achat et reliure de livres et de docu- ments spécialement destinés aux études de l'Office des classes moyennes et de la Direction de l'Enseignement industriel et professionnel; dépenses diverses — Frais résultant de la collation des décorations spéciales — Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes . . . . .	16,000 »	12,488 71	8,068 08	4,238 33
	17	Service spécial de la propriété industrielle: brevets, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles indus- triels. . . . . g)	16,550 »	16,534 68	9,649 04	6 885 64
	18	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traite- ments des secrétaires — Frais divers . . . . .	12,500 »	7,818 61	7 447 04	371 57
		A REPORTER . . . . . fr.	3,213,230 78	3,170,396 91	2,633,766 13	532,302 70

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
609,323 55	118 70	»	25,057 75	»	»	
34,013 58	»	»	6 42	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 33,000 » Crédit supplémentaire. . . 1,020 »
4,205 87	0 60	»	934 31	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 5,000 » Crédit supplémentaire . . . 140 78
74,267 71	»	»	2 29	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 74,000 » Crédit supplémentaire . . . 270 »
545 85	23 15	»	431 »	»	»	
88,716 76	»	»	33 24	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 86,000 » Crédit supplémentaire. . . 2,750 »
2,245,765 77	2,600 40	»	1,633 83	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 2,150,000 » Crédit supplémentaire. . . 100,000 »
50,498 86	»	»	1 14	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 34,000 » Crédit supplémentaire. . . 16,500 »
9,905 70	»	»	94 30	»	»	
12,165 48	1,402 93	»	6,431 59	»	»	
12,306 41	182 30	»	3,511 29	»	»	
16,534 68	»	»	15 32	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 15,200 » Crédit supplémentaire . . . 1,350 »
7,818 61	»	»	4,681 39	»	»	
3,166,068 83	4,328 08	»	42,833 87	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr	3,213,230 78	3,170,396 91	2,633,766 13	532,302 70
III. (suite).		<b>Industrie, enseignement industriel et profes- sionnel et office des classes moyennes (suite).</b>				
	19	Conseil supérieur de l'enseignement technique — Rémuné- ration des secrétaires — Frais divers. . . . .	10,000 »	5,802 70	5,592 70	210 »
IV.		<b>Poids et mesures.</b>				
	20	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection. . .	150,000 »	139,264 12	134,120 26	5,143 86
	21	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .	76,900 »	75,566 67	69,530 »	5,550 »
	22	Matériel. — Missions — Frais de la commission consul- tative et du bureau international des poids et mesures — Frais de la commission consultative d'électricité. . . . .	23,000 »	12,467 50	3,329 60	9,087 45
V.		<b>Travail.</b>				
	23	Office du Travail: statistique, missions, impressions; publi- cations achat et reliure de livres et de documents spé- cialement destinés aux études de l'Office du Travail; indemnités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses — Subsidés à l'Office international du travail et au comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. . . . .	92,000 »	91,943 93	52,651 62	37,651 34
	24	Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsidés . . . . .	45,000 »	39,855 18	33,564 60	5,290 58
	25	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. — Subsidés aux congrès ayant trait aux insti- tutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés mutualistes. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance et mesures de propagande en faveur de l'affiliation à ces institutions — Subsidés pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses . . . . .	350,000 »	349,996 54	210,197 94	133,304 60
	26	Commission des accidents du travail — Rémunération des secrétaires — Frais divers . . . . .	10,000 »	5,988 50	5,382 30	606 20
	27	Encouragements à l'esprit d'association économique et professionnelle chez les ouvriers. . . . . a)	13,500 »	12,821 34	8,749 95	3,496 39
	28	Encouragements aux institutions ayant pour objet le place- ment gratuit des travailleurs — Subsidés aux caisses de prévoyance instituées en vue de pourvoir au chômage involontaire de leurs membres . . . . .	10,000 »	10,000 »	300 »	7,350 »
	29	Conseils de prud'hommes — Indemnités des greffiers. — Revi- sion des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'Etat. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement. . . . .	35,400 »	33,416 67	26,800 »	6,616 67
	30	Conseil supérieur du travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers . . . . . b)	26,500 »	20,147 92	17,147 68	3,000 24
		À REPORTER. . . . . fr	4,057,530 78	3,967,668 »	3,201,152 78	750,060 03

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
3,166,068 83	4,328 08	»	42,833 87	»	»	
5,802 70	»	»	4,197 30	»	»	
139,264 12	»	»	10,735 88	»	»	
75,100 »	466 67	»	1,333 33	»	»	
12,417 05	50 45	»	12,332 50	»	»	
90,302 96	1,640 99	»	56 05	»	»	
38,855 18	1,000 »	»	5,144 82	»	»	
343,502 54	6,494 »	»	3 46	»	»	
5,983 50	»	»	4,011 50	»	»	
12,696 34	125 »	»	678 66	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 10,000 » Augmentation . . . . . 3,500 »
7,650 »	2,350 »	»	»	»	»	
33,416 67	»	»	1,983 33	»	»	
20,147 92	»	»	6,352 08	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 30,000 » Diminution . . . . . 3,500 »
3,951,212 81	16,455 19	»	89,862 78	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr.	4,057,530 78	3,967,668 »	3,201,152 78	750,060 03
V (suite)		<b>Travail (suite).</b>				
	31	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation : personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions; enquêtes et expertises.	300,000 »	277,891 63	245,831 64	32,059 99
	32	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation : matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses.	20,000 »	13,035 51	4,222 17	8,796 89
VI		<b>Participation de l'Etat à la constitution des pensions de vieillesse.</b>				
	33	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse . . . . .	16,000,000 »	16,000,000 »	16,000,000 »	»
	34	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (art. 12 de la loi du 10 mai 1900). (Credit non limitatif) . . . . .	1,000,000 »	1,012,858 »	500,884 »	500,052 »
	35	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsidés aux comités de patronage des habitations ouvrières, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de la dite loi . . . . .	160,000 »	159,954 37	154,624 12	5,330 25
VII		<b>Mines.</b>				
		§ 1 <sup>er</sup> . — CONSEIL DES MINES.				
	36	Personnel. — Traitements et frais de déplacement . . . . .	44,700 »	44,050 05	42,630 05	1,400 »
	37	Matériel . . . . .	2,000 »	1,991 47	1,232 30	759 17
		§ 2. — CORPS DES MINES.				
	38	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis, ainsi que du personnel du service spécial des accidents et du grison — Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines . . . . .	430,617 »	420,875 34	382,636 79	38,085 89
	39	Délégués ouvriers à l'inspection des mines . . . . .	90,000 »	73,087 46	63,652 70	9,434 76
	40	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences; récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement — Frais de publication des <i>Annales des mines de Belgique</i> ; indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur. Subside exceptionnel à l'association des industriels de Belgique pour complément de l'installation d'un banc d'épreuve destiné aux essais des câbles et chaînes de mines. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	33,500 »	33,500 »	26,776 16	6,609 04
		A REPORTER . . . . . fr.	22,138,347 78	22,004,911 83	20,632,663 01	1,352,588 02

## ET DU TRAVAIL (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DEFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

## Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant en virtu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
3,951,212 81	16,455 19	»	89,862 78	»	»	
277,891 63	»	»	22,108 37	»	»	
13,019 36	16 15	»	6,964 49	»	»	
16,000,000 »	»	»	»	»	»	
1,009,936 »	2,922 »	»	»	»	12,858 »	
159,954 37	»	»	45 63	»	»	
44,050 05	»	»	649 95	»	»	
1,991 47	»	»	8 53	»	»	
420,722 68	152 66	»	9,741 66	»	»	
73,087 46	»	»	16,912 54	»	»	
33,385 20	114 80	»	»	»	»	
21,985,251 03	19,660 80	»	146,293 95	»	12,858 »	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr.	22,138,347 78	22,004,911 83	20,632,663 01	1,352,588 02
VII		Mines (suite).				
		§ 3. — INSPECTION DES PRODUITS EXPLOSIFS.				
	41	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur. — Dépenses diverses. . . . .	6,000 »	4,797 50	4,072 82	719 28
		§ 4. — CAISSES DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINIERS.				
	42	Subsides aux caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Frais de déplacements et jetons de présence des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance. — Dépenses diverses de cette Commission	45,000 »	43,898 »	2,898 »	40,946 70
		§ 5. — SERVICE GÉOLOGIQUE. — CARTES GÉOLOGIQUE ET AGRICOLE.				
	43	Traitements indemnités, frais de route et de séjour du personnel. . . . .	38,000 »	37,944 98	36 599 58	1,345 40
	44	Matériel — Impressions et traductions de documents. — Achat et réparations du matériel de sondage — Frais de publication de la Carte géologique et de la Carte agricole de la Belgique. . . . .	20,000 »	18,862 92	13,530 04	5,327 88
		§ 6. — COMMISSION CONSULTATIVE DES MACHINES A VAPEUR.				
	45	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel . . .	2,500 »	967 25	571 90	395 35
		§ 7. — COMMISSION DE REVISION DES RÉGLEMENTS MINIERS ET LABORATOIRE D'ESSAIS.				
	46	Frais de déplacements des membres; expériences, publica- tions, etc. — Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines — Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage.	27,000 »	26,978 94	20,504 34	6,474 60
VIII.		Traitements de disponibilité.				
	47	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés . . . . .	8,000 »	6,249 96	6,249 96	»
IX.		Dépenses imprévues.				
	48	Dépenses imprévues non libellées au budget . . . . .	5 000 »	»	»	»
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	22,289,847 78	22,144,611 38	20 717,089 65	1,407,797 23

## ET DU TRAVAIL. (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comp- tabilité		
21,985,251 03	19,660 80	»	146,293 95	»	12,858 »	
4,792 10	5 40	»	1,202 50	»	»	
43,844 70	53 30	»	1,102 »	»	»	
37,944 98	»	»	55 02	»	»	
18,857 92	5 »	»	1,137 08	»	»	
967 25	»	»	1,532 75	»	»	
26,978 94	»	»	21 06	»	»	
6,249 96	»	»	1,750 04	»	»	
»	»	»	5,000 »	»	»	
22,124,886 88	19,724 50	»	158,094 40	»	12,858 »	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des préposés de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
X.		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
	49	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890. . . . .	90,000 »	90,000 »	90,000 »	»
	50	Enquête sur l'ankylostomiasis dans les divers bassins houilliers du pays, et études de mesures prophylactiques; dépenses diverses . . . . .	40,000 »	4,188 90	2,166 30	2,022 60
	51	Enquête sur la situation des classes moyennes. — Frais de la Commission nationale de la petite bourgeoisie . . . . a)	24,500 »	48,303 32	42,088 24	6,305 08
	52	Enquête sur les effets de la limitation légale de la durée du travail dans les mines de houille. . . . .	20,000 »	49,982 94	8,900 55	40,949 96
		<b>TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . fr.</b>	<b>144,500 »</b>	<b>132,565 13</b>	<b>113,155 09</b>	<b>19,277 64</b>
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.</b>	<b>22,289,847 78</b>	<b>22,444,611 38</b>	<b>20,717,089 65</b>	<b>1,407,797 23</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail. . . . . fr</b>	<b>22,434,347 78</b>	<b>22,277,176 51</b>	<b>20,830,244 74</b>	<b>1,427,074 87</b>
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transferts de l'exercice 1906. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	343,700 »	336,813 03	»	336,813 03
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907. . . . .	22,431,347 78	22,277,176 51	20,830,244 74	1,427,074 87
	<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>	<b>22,775,047 78</b>	<b>22,613,989 54</b>	<b>20,830,244 74</b>	<b>1,763,887 90</b>	

## ET DU TRAVAIL (suite).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

VOIES	PAYEMENTS INSTANT A EFFECTUERE OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement		
90,000 »	»	»	»	»	»	
4,188 90	»	»	5,811 40	»	»	
18,393 32	»	»	3,106 68	»	»	1) Crédit primitif . . . fr. 12,500 » Crédit supplémentaire . . . 9,000 »
49,850 51	132 40	»	17 09	»	»	
132,432 73	132 40	»	8,934 87	»	»	
22,124,886 88	19,724 50	»	158,094 40	»	12,858 »	
22,257,319 61	19,856 90	»	167,029 27	»	12,858 »	
336,813 03	»	»	6,886 97	»	»	
22,257,319 61	19,856 90	»	167,029 27	»	12,858 »	
22,504,132 64	19,856 90	»	173,916 24	»	12,858 »	

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 18 août 1907, *Moniteur* du 24, n° 236 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 22,159,317 »

A Y AJOUTER : Les crédits supplémentaires . . . . . 130,530 78

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 22,289,847 78

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 132,500 »

A Y AJOUTER : 1° Le crédit supplémentaire . . . . . 9,000 »

2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1906,  
conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la  
comptabilité de l'Etat. . . . . 343,700 »

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 485,200 »

ENSEMBLE . . . . . fr. 22,775,047 78

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		<b>TRANSFERTS DE L'EXERCICE 1906. a)</b>				
		<i>Report de l'exercice 1906 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Première section — Dépenses ordinaires</b>				
		<b>Chemins de fer.</b>				
		<b>SECTION 2 — VOIES ET TRAVAUX.</b>				
II.	16	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway (Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au budget extraordinaire) . . . . .	83,692 34	76,040 99	»	76,040 99
IV.		<b>Marine.</b>				
	51	Traction et matériel. . . . .	15,422 02	»	»	»
IX.		<b>Caisse de retraite et de secours des ouvriers.</b>				
	56	Subside . . . . .	395,935 »	395,935 »	»	395,935 »
		<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>495,049 36</b>	<b>471,975 99</b>	<b>»</b>	<b>471,975 99</b>
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
XI.	58	Marine. — Construction d'un bateau pilote pour la station de Flessingue. . . . .	26,516 50	26,428 74	»	26,428 74
		<b>Totaux des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1906. . . . . fr.</b>	<b>521,565 86</b>	<b>498,404 73</b>	<b>»</b>	<b>498,404 73</b>
		<b>EXERCICE 1907 (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
I.		<b>Administration centrale.</b>				
	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. b)	159,280 »	159,277 36	156,090 84	3,186 52
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>180,280 »</b>	<b>180,277 36</b>	<b>177,090 84</b>	<b>3,186 52</b>

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		RECÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
76,040 99	»	»	5 461 76	2,189 59	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 5 novembre 1907, n° 694296 <sup>bis</sup> .
»	»	»	»	15,422 02	»	
395,935 »	»	»	»	»	»	
471,975 99	»	»	5,461 76	17,611 61	»	
26,428 74	»	»	87 76	»	»	
498,404 73	»	»	5,549 52	17,611 61	»	
21,000 »	»	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr 139,750 » À ajouter trois sommes s'élevant ensemble à 19,530 francs, transférées de l'article 22 par arrêtés ministériels pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 57.
159,277 36	»	»	2 64	»	»	
180,277 36	»	»	2 64	»	»	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	180,280 »	180,277 36	177,090 84	3,186 52
I		<b>Administration centrale (suite).</b>				
1	3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale . . . . . a)	6,100 »	6,052 22	»	6,052 22
	4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . . .	29,330 »	29,223 61	26,071 64	3,152 »
	5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel; menues dépenses, loyers de locaux, etc. . . . . b)	159,138 75	159,138 75	39,080 83	119,833 17
	6	Honoraires des avocats du département. . . . . c)	57,500 »	57,200 »	43,075 »	14,125 »
II		<b>Chemins de fer.</b>				
		<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — SERVICES COMMUNS.</b>				
	7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. d)	538,677 57	538,677 57	13,527 19	525,150 38
	8	Salaires des auxiliaires, des agréés et des ouvriers . . . .	163,220 »	163 220 »	1,384 »	161,836 »
	9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc. . . . . e)	1,135,795 »	1,135,795 »	964,415 17	171,379 83
	10	Subside à la Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand-Central belge . . . .	82,000 »	82,000 »	82,000 »	»
	11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et, en cas de décès, à leurs familles; indemnités dues pour frais funéraires aux ayants droit des ouvriers décédés à la suite d'accidents en service . . . . . f)	195,411 »	195,411 »	27,740 93	167,670 07
	12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; congrès des chemins de fer. . . . .	14,000 »	11,708 32	8,539 50	3,168 82
		<b>SECTION 2. — VOIES ET TRAVAUX.</b>				
	13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. g)	2,892,845 42	2,892,845 42	21,916 20	2,870,929 22
	14	Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route . . . . . h)	8,710,918 »	8,710,372 25	88,345 95	8,625,026 30
	15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie (Est autorisée l'imputation sur l'article 15 du prix des fournitures de rails à effectuer pendant l'année en vertu des marchés adjugés le 24 décembre 1904). . . . .	6,568,718 »	6,384,474 34	4,834,796 01	1,552,668 03
	16	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway. Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au budget extraordinaire . . . . . i)	12,293,761 »	12,131,895 13	2,827,306 33	9,301,456 18
		A REPORTER. . . . . fr.	33,027,694 74	32,678,290 97	9,149,289 56	23,525,033 74

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RÉSTANT À RÉPECTURER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
180,277 36	»	»	2 64	»	»	
6,052 22	»	»	47 78	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 4,500 » Crédit supplémentaire . . . 1,600 »
29,223 61	»	»	106 39	»	»	
138,914 »	224 75	»	»	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 66,000 » Crédit supplémentaire . . . 93,138 75
57,200 »	»	»	300 »	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 54,000 » Crédit supplémentaire . . . 3,500 »
538,677 57	»	»	»	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 597,790 » A déduire une somme de fr. 59,112 43 trans- férée à l'article 13 par un arrêté ministériel pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 57.
163,220 »	»	»	»	»	»	
1,135,795 »	»	»	»	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 1,000,745 » Crédit supplémentaire . . . 135,050 »
82,000 »	»	»	»	»	»	
195,441 »	»	»	»	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 160,000 » Crédit supplémentaire . . . 35,441 »
41,708 32	»	»	2,291 68	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 2,791,245 » A ajouter une somme de fr. 131,600 42 transférée des art. des 7, 41 et 47 et à dimi- nuer : 1° une somme de fr. 24,611 10 transférée aux art. des 34 et 41; 2° une somme de fr. 5 388 90 transférée à l'ar- ticle 34, par trois arrêtés ministériels pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 57.
2,892,845 42	»	»	»	»	»	
8,710,372 25	»	»	545 75	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 8,510,918 » Crédit supplémentaire . . . 200,000 »
6,384,464 04	10 30	»	32 48	184,211 48	»	
12,128,702 51	3,132 62	»	107,832 57	54,033 30	»	i) Crédit primitif . . . fr. 12,573,761 » Diminution . . . . . 282,000 »
32,674,923 30	3,367 67	»	411,158 99	238,244 78	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIÉS, — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		REPORT. . . . . fr.	33,027,694 74	32 678,290 97	9,149 289 56	23,525,633 74
		<b>Chemins de fer (suite).</b>				
		<b>SECTION 3. — TRACTION ET MATÉRIEL.</b>				
	17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. a)	2,888,722 40	2,888,722 40	26,187 42	2,862,534 98
	18	Salaires des agréés et des ouvriers . . . . . b)	29,199,545 »	29,196,379 44	10,505 51	29,185,873 93
	19	Primes d'économie et de régularité . . . . . c)	1,552,758 »	1,504,278 88	563 90	1,503,714 98
	20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . . d)	35,851,100 »	35,805,165 20	27,893,253 89	7,911,914 31
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel . . . e)	30,947,524 »	30,944,524 23	19,805,946 44	11,135,780 59
		<b>SECTION 4. — TRANSPORTS.</b>				
	22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . f)	16,406,292 26	16,405,742 61	146,460 64	16,259,281 97
	23	Salaires des agréés, des gardes temporaires et des ouvriers Camionnage et manœuvres par chevaux . . . . . g)	15,951,869 »	15,916,077 62	1,917,436 17	13,998,579 15
	24	Primes de régularité. . . . . h)	859,585 »	851,293 20	177,053 30	674,235 90
	25	Frais d'exploitation . . . . . i)	5,627,117 48	5,624,076 98	4,274,615 05	1,349,355 26
	26	Publicité commerciale . . . . . j)	319,365 »	313,170 17	138,571 35	174,598 82
	27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres. . . . . k)	4,609,000 »	4,609,000 »	1,823,934 98	2,784,264 17
	28	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons. . . . .	10,000 »	9,999 31	»	9,999 31
		<b>SECTION 5. — PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.</b>				
	29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. l)	2,516,598 51	2,516,598 51	9,881 55	2,506,716 96
	30	Salaires des auxiliaires et des ouvriers . . . . . m)	214,587 »	214,587 »	104 »	214,483 »
		<b>Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>				
		<b>SECTION 1<sup>re</sup> — SERVICES COMMUNS.</b>				
	31	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés n)	170,061 87	170,061 87	40,476 76	129,585 11
	32	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . . . . o)	227,992 »	227,237 »	50,831 88	176,405 12
	33	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres. etc. . . . p)	347,000 »	346,996 »	250,529 06	96,166 94
		A REPORTER. . . . . fr.	180,796,842 26	180,222,201 39	65,715,941 46	111,798,821 21

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TOTAL.	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
32,674,923 30	3,367 67	»	144,158 99	238,244 78	»	
2,888,722 40	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 2,612,031 » Augmentation . . . 275,778 82 A ajouter une somme de fr. 912 58 transférée de l'article 47.
29,196,379 44	»	»	3,165 56	»	»	
1,504,278 88	»	»	48,479 12	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 27,770,045 » Crédit supplémentaire . . 1,429,500 »
35,805,165 20	»	»	45,934 80	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 1,449,008 » Crédit supplémentaire . . 133,750 »
30,944,727 03	2,797 20	»	2,991 17	8 60	»	d) Crédit primitif . . . fr. 27,938,300 » Crédit supplémentaire . . 7,912,300 »
16,403,742 61	»	»	549 65	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 29,140,697 » Crédit supplémentaire . . 1,524,827 » Augmentation . . . . . 282,000 »
43,916,015 32	62 30	»	35,791 38	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 16,891,651 » Crédit supplémentaire . . 100,000 » A ajouter une somme de fr. 4,905 18 trans- férée de l'article 34 et à déduire : 1° trois sommes de 17 000, 2 500 et 30 francs transférées à l'article 2; 2° trois sommes de fr. 10,593 68, 18,000 et 246 25 trans- férées à l'article 34; 3° une somme de fr. 541,893 99 transférée aux articles 17, 29 et 34.
854,289 20	4 »	»	8,291 80	»	»	
5,623,970 34	106 67	»	2,997 78	42 72	»	
343,470 17	»	»	6,194 83	»	»	
4,608,199 15	800 85	»	»	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 15,031,869 » Crédit supplémentaire . . 920,000 »
9,999 34	»	»	» 69	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 769,385 » Crédit supplémentaire . . 90,200 »
2,516,398 51	»	»	»	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 4,302,200 » Crédit supplémentaire . . 1,324,917 48
214,587 »	»	»	»	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 293,125 » Crédit supplémentaire . . 26,240 »
						k) Crédit primitif . . . fr. 2,000,000 » Crédit supplémentaire . . 2,609,000 »
						l) Crédit primitif . . . fr. 2,291,002 » A ajouter une somme de fr. 225,376 51 transférée de l'article 22 et une somme de 220 francs transférée de l'article 47.
						m) Crédit primitif . . . fr. 497,287 » Crédit supplémentaire . . 17,300 »
169,761 87	300 »	»	»	»	»	n) Crédit primitif . . . fr. 161,140 » A ajouter une somme de fr. 8,921 87 trans- férée des articles 34 et 47.
227,237 »	»	»	755 »	»	»	
346,996 »	»	»	4 »	»	»	o) Crédit primitif . . . fr. 234,992 » Diminution . . . . . 7,000 »
						p) Crédit primitif . . . fr. 370,000 » Diminution . . . . . 23,000 »
180,214,762 70	7,438 69	»	266,314 77	238,296 10	»	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	480,726,812 26	480,222,201 39	65,715,944 46	44,498,821 24
III suite).		<b>Postes, Télégraphes et Téléphones (suite).</b>				
		<b>SECTION 2. — POSTES.</b>				
	34	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. a)	6,987,508 91	6,987,308 91	1,081,694 87	5,905,814 04
	35	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes. . . . . b)	8,441,079 »	8,440,774 44	2,203,786 70	6,236,987 74
	36	Transport des dépêches . . . . . c)	323,000 »	318,881 79	58,315 70	260,339 79
	37	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.) . . . . .	120,000 »	122,177 75	88,677 75	33,500 »
	38	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif.) . . . . .	10,000 »	2,574 02	715 85	1,858 17
	39	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie; indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service . . . . . d)	1,592,489 »	1,582,654 98	578,657 32	1,003,004 23
	40	Part d'intervention de l'administration dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	3,250 »	2,505 »	»	2,505 »
		<b>SECTION 3. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.</b>				
	41	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. e)	5,470,338 73	5,470,338 73	1,189,010 93	4,281,327 80
	42	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. (Y compris une somme de 65,000 francs en charge temporaire) . . . . . f)	1,990,106 »	1,988,689 32	322,240 47	1,666,448 85
	43	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses. g)	916,893 25	916,893 25	481,903 09	434,633 99
	44	Indemnités résultant de l'exploitation des services télégraphique et téléphonique accidents aux personnes, dommages causés aux propriétés, vols de matériel, etc.) . . . . . h)	32,000 »	29,480 21	8,742 28	20,687 93
	45	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	2,500 »	1,985 19	»	1,985 19
	46	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques et téléphoniques sous-marins anglo-belges . . . . . i)	10,106 75	10,106 75	4,164 52	5,942 23
		(Les crédits portés aux articles 45 et 46 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)				
IV		<b>Marine.</b>				
	47	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. j)	1,546,272 33	1,545,824 70	1,127,795 16	418,029 54
	48	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés . . . . .	327,052 »	327,019 38	115,816 96	211,202 42
	A REPORTER. . . . . fr.	208,491,408 23	207,969,615 81	72,977,463 06	43,983,088 16	

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	EXISTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		RECÉPANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
180,214,762 70	7,438 69	»	266,314 77	238,296 10	»	
6,987,508 91	»	»	»	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 6,901,693 » A ajouter : 1° trois sommes de fr. 10,593.68, 18,000 et 40,738.66 transférées de l'article 22; 2° une somme de fr. 24,404.47 transférée de l'article 13; 3° une somme de fr. 5,635.15 transférée des articles 13 et 22 et à déduire une somme de fr. 13,556 05 transférée aux articles 22 et 31.
8,440,774 44	»	»	304 56	»	»	
318,655 49	226 30	»	4,118 21	»	»	
122,177 75	»	»	»	»	2,177 75	b) Crédit primitif . . . fr. 8,379,079 » Crédit supplémentaire . . . 35,000 » Augmentation . . . 27,000 »
2 574 02	»	»	7,425 98	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 350,000 » Diminution . . . 27,000 »
1,381,661 53	993 43	»	3,491 73	6,342 29	»	d) Crédit primitif . . . fr. 1,492,837 » Crédit supplémentaire . . . 99,652 »
2,505 »	»	»	745 »	»	»	
5,470,338 73	»	»	»	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 5,535,615 » A déduire une somme de fr. 65,482.90 transférée à l'article 13 et à ajouter une somme de fr. 206.63 transférée de l'article 13, par deux arrêtés ministériels pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 37.
1,988,689 32	»	»	1,416 68	»	»	
916,537 08	356 17	»	»	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 1,956,106 » Crédit supplémentaire . . . 27,000 » Augmentation . . . 7,000 »
29,430 21	50 »	»	2,519 79	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 867,000 » A ajouter une somme de fr. 49,893.25 transférée de l'article 46 par un arrêté ministériel pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 46.
1,985 19	»	»	514 81	»	»	
10,106 75	»	»	»	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 9,000 » Augmentation . . . 23,000 »
1,545,824 70	»	»	447 63	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 60,000 » A déduire une somme de fr. 49,893.25 transférée à l'article 43 par un arrêté ministériel pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 46.
327,019 38	»	»	32 62	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 1,554,681 » A déduire une somme de fr. 8,408.67 transférée aux articles 13, 17, 29 et 31 par un arrêté ministériel pris en vertu d'une note qui figure à la suite de l'article 37.
207,960,351 22	9,064 59	»	287,331 78	244,638 30	2,177 75	

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	208,490,408 23	207,959,645 81	72,977,463 06	131,983,088 16
IV (suite)		<b>Marine (suite).</b>				
	49	Remises. (Crédit non limitatif) . . . . .	3,122,000 »	3,264,902 53	1,324,942 49	1,939,960 06
	50	Subsides . . . . . a)	135,685 »	135,137 76	82,272 11	52,865 65
	51	Traction et matériel . . . . . b)	2,813,376 »	2,790,671 15	2,271,358 03	319,312 12
V.		<b>Comité mixte de législation.</b>				
	52	Jetons de présence des membres et frais accessoires . . . c)	2,000 »	1,675 »	900 »	775 »
VI.		<b>Traitements de disponibilité.</b>				
	53	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité. . . . d)	177,600 »	172,440 52	18,796 23	153,644 29
VII.		<b>Pensions.</b>				
	54	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. (Crédit non limitatif) . . . . .	50,000 »	53,223 72	42,096 96	16,077 51
VIII.		<b>Secours.</b>				
	55	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	40,000 »	40,000 »	39 050 »	950 »
IX.		<b>Caisse des ouvriers.</b>				
	56	Subside . . . . . e)	3,056,833 »	3,056,833 »	2,748,890 »	307,943 »
X.		<b>Dépenses diverses et imprévues.</b>				
	57	Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées à l'article 55. — Commissions d'exa- men - Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . f) (Les crédits portés aux articles 2, 7, 15, 17, 22, 29, 51, 54, 41 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	33,050 »	32,943 50	9,038 61	23,894 89
		<i>Chemins de fer de la Flandre occidentale.</i>				
	37 bis	a) Rachat des approvisionnements, des marchandises et des objets en fabrication . . . . . g)	882,084 10	806,684 90	»	806,684 90
		b) Abonnement des lignes autres que celles de Menin à Roulers . . . . . h)	50,000 »	1 300 29	»	889 60
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	218,862,036 33	218,330,428 20	79,514,807 49	138,806,088 18

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANTS A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
207,963,551 22	9,064 59	»	287,331 78	244,638 39	2,177 75	
3,264,902 55	»	»	»	»	142,902 55	a) Crédit primitif . . . fr. 99,735 » Crédit supplémentaire. 35,950 »
133,137 76	»	»	547 24	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 2,508,376 » Crédit supplémentaire 305,000 »
2,790,670 15	1 »	»	22,704 85	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 5,000 » Diminution . . . . . 3,000 »
1,675 »	»	»	325 »	»	»	
172,440 52	»	»	5,159 48	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 186,100 » Diminution . . . . . 8,500 »
58,174 47	49 25	»	»	»	8,223 72	
40,000 »	»	»	»	»	»	
3,036,833 »	»	»	»	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 2,748,890 » Crédit supplémentaire . 307,943 »
32,933 50	10 »	»	106 50	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 20,000 » Crédit supplémentaire. 1,550 » Augmentation . . . . . 11,500 »
806,684 90	»	»	75,399 20	»	»	g) Crédit nouveau . . . fr. 861,000 » alloué par la loi du 18 août 1907, <i>Moniteur</i> du 31, n° 304 Crédit supplémentaire . 21,084 10
889 60	410 69	»	»	48,699 71	»	h) Crédit nouveau . . . fr. 50,000 » alloué par la loi du 18 août 1907 <i>Moniteur</i> du 31, n° 304.
218,320,802 67	9,535 53	»	391,574 05	293,338 10	153,304 02	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
XI		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	58	Marine. — Construction d'un paquebot à turbines pour la ligne Ostende-Douvres et d'un cutter en bois pour la station de Flessingue; renouvellement de huit chaudières et de deux cheminées au paquebot <i>Princesse-Clémentine</i> de la ligne Ostende-Douvres . . . . .	1,541,250 »	117,582 30	»	117,582 30
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	1,541,250 »	117,582 30	»	117,582 30
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	218,862,036 33	218,330,128 20	79,514,807 49	138,806,085 18
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . fr.	220,403,286 33	218,448,010 30	79,514,807 49	138,923,667 48
		<b>RECAPITULATION.</b>				
		Transferts de l'exercice 1906 (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	521,565 86	498,404 73	»	498,404 73
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907 . . . . . fr.	220,403,286 33	218,448,010 30	79,514,807 49	138,923,667 48
		TOTAUX . . . . . fr	220,924,852 49	218,946,415 23	79,514,807 49	139,422,072 21

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DEPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la compo- tabilité.		
TOTAL.						
117,582 30	»	»	1,290,431 88	133,235 82	»	
117,582 30	»	»	1,290,431 88	133,235 82	»	
218,320,892 67	9,535 53	»	391,574 03	293,338 10	133,304 02	
218,138,474 97	9,535 53	»	1,682,005 93	426,573 92	133,304 02	
498,404 73	»	»	5,549 52	17,611 61	»	
218,438,474 97	9,535 53	»	1,682,005 93	426,573 92	133,304 02	
218,936,879 70	9,535 53	»	1,687,555 45	444,185 53	133,304 02	

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article premier de la loi du 26 août 1907, *Moniteur* du 4 septembre, n° 247 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 200,560,623 »

A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires. . . . . 18,301,413 33

2° Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exercice 1906, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat . . . . . 495,049 36

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 219,357,085 69

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 1,541,250 »

A Y AJOUTER : La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1906. . . . . 26,516 50

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 1,567,766 50

ENSEMBLE . . . . . fr. 220,924,852 19

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. a)</b>				
		<b>EXERCICE 1905.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1905 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Matériel du génie.</b>				
VI.	23	Matériel du génie . . . . .	9,995 20	8,995 20	»	8,995 20
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	34	Construction d'une boulangerie militaire à Namur . . . . .	1,567 »	»	»	»
	37	Amélioration du casernement . . . . .	150,850 28	91,543 05	900 »	90,643 05
	45	Construction et aménagement de bâtiments devant servir de mess aux officiers d'artillerie au polygone de Brasschaet. . . . .	12,297 95	8,715 10	»	6,370 »
		TOTAUX. . . . . fr.	164,715 23	100,258 15	900 »	97,013 05
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1905 . . . . . fr.	174,710 43	109,253 35	900 »	106,008 25
		<b>EXERCICE 1906</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1906 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Matériel du génie.</b>				
VI.	23	Matériel du génie . . . . .	248 21	248 21	»	248 21
		<b>Pain, viande, fourrages et autres prestations.</b>				
VII.	24	Pain, viande et fourrages en nature . . . . .	35,625 »	»	»	»
	26	Habillement des troupes. Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie. . . . .	15,766 96	12,723 85	5,972 16	6,751 69
		TOTAUX. . . . . fr.	51,640 17	12,972 06	5,972 16	6,999 90

## LA GUERRE.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TEES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
8,995 20	»	»	1,000 »	»	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 14 novembre 1907, n° 695194 <sup>bis</sup> .
»	»	»	»	1,567 »	»	
91,543 05	»	»	5,213 04	54,094 19	»	
6 370 »	2,345 10	»	3,160 »	422 85	»	
97,913 05	2,345 10	»	8,373 04	56,084 04	»	
106,908 25	2,345 10	»	9,373 04	56,084 04	»	
248 21	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	35,625 »	»	
12,723 85	»	»	3,043 11	»	»	
12,972 06	»	»	3,043 11	35,625 »	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
XI		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	35	Organisation de parcs aérostatiques de place . . . . .	15,285 52	15,282 81	»	15,282 81
	37	Amélioration du casernement . . . . .	547,721 89	544,337 93	105,425 23	428,063 27
	38	Matériel et explosifs pour travaux du génie. . . . .	42,597 60	42,597 60	»	42,597 60
	44	Construction d'un magasin des fourrages à Bruges . . . . .	200,766 98	163,741 32	»	163,741 32
	45	Construction et matériel d'une buanderie en annexe au magasin du service de couchage à Namur . . . . .	16,006 07	15,956 07	»	15,956 07
	46	Construction d'une boulangerie militaire à Namur . . . . .	4,050 »	3,950 »	3,950 »	»
	47	Construction d'une boulangerie militaire à Liège. . . . .	8,655 20	8,305 20	»	8,305 20
	48	Construction d'une boulangerie militaire à Louvain . . . . .	14,917 50	9,945 »	»	9,945 »
	50	Armement de l'artillerie de campagne . . . . .	1,035,179 94	1,035,179 94	501,437 10	508,576 02
	51	Armement des ouvrages fortifiés en construction dans la position d'Anvers . . . . .	65,781 77	65,781 77	»	65,781 77
		TOTAUX des dépenses exceptionnelles. . . . . fr.	1,950,962 47	1,907,077 64	610,812 33	1,260,249 06
		TOTAUX des dépenses ordinaires . . . . . fr.	51,640 17	12,972 06	5,972 16	6,999 90
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1906 . . . . . fr.	2,002,602 64	1,920,049 70	616,784 49	1,267,248 96
		<b>EXERCICE 1907 (COMPTE DÉFINITIF).</b>				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
	1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	— du personnel civil . . . . . a)	412,500 »	412,415 60	412,415 60	»
	3	Indemnité aux sous-officiers employés dans les bureaux du Département de la Guerre . . . . . b)	6,900 »	6,864 67	5,612 67	1,252 »
	4	Matériel . . . . . c)	78,900 »	78,900 »	49,638 14	29,223 86
	5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut carto- graphique militaire . . . . .	207,530 »	207,309 95	179,437 56	27,872 39
		A REPORTER. . . . . fr.	726,830 »	726 490 22	668,103 97	58,348 25

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Paiements effectués par année et par article du Budget.

LIGES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur Ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
45,282 84	»	»	2 74	»	»	
533,488 50	10,849 43	»	3,383 96	»	»	
42,597 60	»	»	»	»	»	
165,741 32	»	»	»	35,023 66	»	
15,956 07	»	»	50 »	»	»	
3,950 »	»	»	»	100 »	»	
8,305 20	»	»	350 »	»	»	
9,945 »	»	»	»	4,972 80	»	
1,010,013 12	25,166 82	»	»	»	»	
65,781 77	»	»	»	»	»	
1,871,061 39	36,016 25	»	3,786 67	40,098 16	»	
12,972 06	»	»	3,043 11	35,625 »	»	
1,884,033 45	36,016 25	»	6,829 78	75,723 16	»	
21,000 »	»	»	»	»	»	
412,415 60	»	»	84 40	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 420,000 » Diminution . . . . . 7,500 »
6,864 67	»	»	35 33	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 7,500 » Diminution . . . . . 600 »
78,862 »	38 »	»	»	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 58,900 » Augmentation . . . . . 20,000 »
207,309 95	»	»	220 05	»	»	
726,452 22	38 »	»	339 78	»	»	

## Crédits ouverts. -- Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	726,830 »	726,490 22	668,103 97	58,348 25
II.		<b>Traitements, indemnités, solde et accessoires.</b>				
		<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Traitements et indemnités des états-majors et des officiers sans troupe.</b>				
	6	Traitements et indemnités de l'état-major général . . . a)	833,618 80	833,072 49	»	833,072 49
	7	— et indemnités de l'état-major des provinces et des places . . . . . b)	265,769 50	265,403 14	400 »	265,003 14
	8	— et indemnités du service de l'intendance. . . c)	283,210 50	282,840 26	»	282,840 26
	9	— et indemnités des officiers du service de santé des hôpitaux . . . . . d)	441,685 »	441,209 09	2,000 »	409,209 09
		Les crédits portés respectivement aux articles 6, 7, 8 et 9 pour- ront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.				
		<b>2<sup>e</sup> SECTION. — Traitements, indemnités, solde et accessoires des troupes.</b>				
	10	Traitements, indemnités et solde de l'infanterie. . . . . e)	11,324,334 20	11,323,451 37	»	11,323,423 37
	11	— — de la cavalerie . . . . . f)	3,273,933 65	3,273,732 59	»	3,273,728 59
	12	— — de l'artillerie et du train. g)	4,931,661 88	4,30,843 18	400 »	4,930,405 79
	13	— — du génie . . . . . h)	1,569,943 »	1,569,614 48	300 »	1,569,306 48
	14	— — du bataillon d'administra- tion . . . . . i)	1,348,848 65	1,348,461 26	»	1,348,461 26
		Les hommes momentanément en subsistance près d'un régi- ment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance. Les crédits portés respectivement aux articles 10, 11, 12, 13 et 14, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.				
III.		<b>Hôpitaux et pharmacies militaires.</b>				
	15	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . . j)	896,900 »	896,723 91	102,572 98	794,039 30
	16	Service pharmaceutique . . . . . k)	328,550 »	328,550 »	259,998 36	68,551 64
IV.		<b>Académie militaire.</b>				
	17	Personnel de l'École militaire . . . . . l)	130,656 »	130,606 35	»	130,606 35
	18	— — de guerre . . . . . m)	27,225 »	27,196 85	»	27,196 85
	19	Dépenses d'administration de l'École militaire . . . . .	53,620 »	48,285 65	27,704 96	19,330 69
	20	— — de l'École de guerre . . . . .	8,650 »	6,292 53	3,894 22	2,398 31
		A REPORTER. . . . . fr.	26,435,430 18	26,422,773 37	1,065,374 49	25,355,921 86

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DEPENSES	Observations
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés de l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	excédant LES CRÉDITS.	
726,452 22	38 »	»	339 78	»	»	
853,072 49	»	»	546 31	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 862,518 80 Diminution . . . . . 3,400 » A déduire une somme de 3,500 francs transférée aux articles 7, 8 et 9.
265,403 14	»	»	366 36	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 265,169 50 A ajouter une somme de 600 francs transférée de l'article 6.
282,840 26	»	»	370 24	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 282,010 50 A ajouter une somme de 1,200 francs transférée de l'article 6.
441,209 09	»	»	475 91	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 407,988 » A ajouter une somme de 3,700 francs transférée de l'article 6.
11,323,423 37	28 »	»	882 83	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 10,892,734 20 Crédit supplémentaire . . . 431,600 »
3,273,728 59	4 »	»	201 06	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 3,099,733 65 Crédit supplémentaire . . . 174,200 »
4,930,805 79	37 39	»	818 70	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 4,594,061 88 Crédit supplémentaire . . . 327,400 » A ajouter une somme de 10,200 francs transférée de l'article 14.
1,569,606 48	8 »	»	328 52	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 1,558,943 » A ajouter une somme de 11,000 francs transférée de l'article 14.
1,348,461 26	»	»	387 39	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 1,370,048 65 A déduire une somme de 21,200 francs transférée aux articles 12 et 13.
896,612 28	411 63	»	176 09	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 758,000 » Crédit supplémentaire . . . 70,450 » Augmentation . . . . . 68,450 »
328,550 »	»	»	»	»	»	k) Crédit primitif . . . fr. 260,000 » Augmentation . . . . . 68,550 »
130,606 35	»	»	43 65	»	»	l) Crédit primitif . . . fr. 135,600 » Diminution . . . . . 4,950 »
27,196 85	»	»	28 15	»	»	m) Crédit primitif . . . fr. 27,025 » Augmentation . . . . . 200 »
47,035 65	1,250 »	»	84 35	5,250 »	»	
6,292 53	»	»	2,357 47	»	»	
26,421,296 35	1,477 02	»	7,406 81	5,250 »	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908. Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	26,435,430 48	26,422,773 37	1,063,374 49	25,355,921 86
V		<b>Établissements et matériel de l'artillerie.</b>				
	21	Personnel des établissements de l'artillerie . . . . .	120,000 »	116,135 67	»	116,135 67
	22	Matériel de l'artillerie . . . . .	2,400,000 »	2,400,000 »	1,263,703 81	1,436,103 69
VI		<b>Matériel du génie.</b>				
	23	Matériel du génie . . . . . a)	1,727,870 »	1,718,471 74	1,106,844 79	609,744 34
VII		<b>Pain, viande, fourrages et autres prestations.</b>				
	24	Nourriture des troupes. — Fourrages . . . . . b)	13,474,429 65	13,474,406 28	121,791 22	13,345,798 06
	25	Service du couchage. . . . . c)	644,100 »	643,243 »	213,147 29	430,095 71
	26	Habillage des troupes. Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie . . . . . d)	5,258,200 »	5,213,033 13	1,707,574 66	3,505,455 24
	27	Transports généraux. — Moyens de transport des troupes en marche. . . . . e)	950,229 66	862,364 10	221,756 05	640,606 18
	28	Chauffage et éclairage de certains locaux et des corps de garde . . . . . f)	177,000 »	176,598 09	117,699 76	58,898 33
	29	Remonte . . . . . g)	871,100 »	871,060 »	»	871,060 »
		* Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part en reportent le solde à l'exercice suivant; les conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.				
VIII		<b>Traitements divers et honoraires.</b>				
	30	Traitements divers et honoraires . . . . . h)	209,200 »	206,889 11	49,056 39	157,832 72
	31	Frais de route, de séjour de déménagement et de représen- tation . . . . . i)	318,000 »	317,988 37	6,243 41	311,338 86
IX		<b>Pensions et secours.</b>				
	32	Pensions et secours . . . . . j)	373,400 »	372,022 36	93,473 41	277,828 35
		A REPORTER . . . . . fr.	52,958,959 49	52,794,985 19	5,966,665 28	46,816,816 01

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CREDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.		
26,421,296 35	4,477 02	»	7,406 81	5,250 »	»	
116,435 67	»	»	3,864 33	»	»	
2,399,807 50	192 50	»	»	»	»	
1,716,586 43	4,885 58	»	6,260 96	3,137 33	»	a) Crédit primitif . . . fr. 4,701,270 » Augmentation . . . . . 26,600 »
43,467,589 28	6,817 »	»	23 37	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 44,838,729 65 Crédit supplémentaire . . . 4,635,700 »
643,243 »	»	»	857 »	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 700,000 » Diminution . . . . . 55,900 »
5,213,029 90	3 23	»	29,948 68	15,248 19	»	d) Crédit primitif . . . fr. 5,245,000 » Augmentation . . . . . 13,200 »
862,362 23	1 87	»	87,865 56	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 937,729 66 Augmentation . . . . . 42,500 »
176,598 09	»	»	401 91	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 150,000 » Augmentation . . . . . 27,000 »
871,060 »	»	»	40 »	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 1,007,850 » Diminution . . . . . 136,750 »
206,889 11	»	»	2,310 89	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 161,000 » Augmentation . . . . . 48,200 »
317,582 27	406 40	»	11 63	»	»	i) Crédit primitif . . . fr. 330,000 » Diminution . . . . . 12,000 »
371,301 76	720 60	»	1,377 64	»	»	j) Crédit primitif . . . fr. 447,000 » Diminution . . . . . 43,600 »
52,783,481 29	41,503 90	»	140,338 78	23,635 52	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	52,958,959 49	52 794,985 49	5,966,665 28	46,816,816 04
X.		<b>Dépenses Imprévues.</b>				
	33	Dépenses imprévues non libellées au budget . . . . . a)	80,000 »	78,445 40	52,952 50	25,292 27
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	53,038,959 49	52,873,400 59	6,019,617 78	46,842,108 28
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
XI.		<b>Services divers.</b>				
	34	Participation dans les frais de certains stands communaux .	37,500 »	»	»	»
	35	Organisation de parcs aérostatiques de place . . . . .	89,000 »	36,859 46	»	18,248 46
	36	Construction d'un arsenal du parc de campagne à Etterbeek.	450,000 »	450,000 »	1,149 »	148,851 »
	37	Amélioration du casernement . . . . .	1,450,000 »	550,308 79	463,538 56	344,848 87
	38	Armement de l'artillerie de campagne . . . . .	6,000,000 »	6,000,000 »	429,914 59	2,267,945 98
	39	Armement des troupes de l'artillerie de forteresse. . . . .	350,000 »	350,000 »	414,900 »	235,100 »
	40	Complètement ou transformation du charroi de l'armée. .	75,000 »	75,000 »	63,653 37	14,346 63
	41	Armement des ouvrages fortifiés en construction dans la position d'Anvers . . . . .	5,000,000 »	2,994,907 65	41,652 39	1,433,546 94
	42	Amélioration de l'outillage de la meunerie militaire d'Anvers.	80,000 »	»	»	»
	43	Aménagement des trains sanitaires . . . . .	50,000 »	50,000 »	49,884 74	415 26
	44	Acquisition de consoles-supports . . . . .	50,000 »	9,703 29	»	4,339 66
	45	Achat d'outils et d'objets de campement . . . . .	57,000 »	54,435 98	»	54,445 98
	46	Plantations et clôtures sur les glacis des forts de la Meuse .	45,000 »	43,869 76	431 »	43,731 56
	47	Achat de sacs et sacoches d'ambulance; achat et transfor- mation de trousses de campagne . . . . .	17,000 »	16,998 »	»	16 998 »
	48	Construction d'une boulangerie militaire à Namur. . . . .	70,500 »	70,203 05	12,322 09	53,518 16
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	13,521,000 »	10,402 305 68	877,145 74	4,330,036 20
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	53,038,959 49	52 873,400 59	6,019,617 78	46,842,108 28
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère de la Guerre . . . . . fr.	66,559,959 49	63,275,706 27	6,896,763 52	51,172,144 48

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 2 de la loi sur la comp- tabilité.		
TOTAL.						
52.783.481 29	11,503 90	»	140.338 78	23,635 52	»	
78.244 77	170 63	»	1,384 60	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 100,000 » Diminution . . . . . 20,000 »
52.861,726 06	11,674 53	»	141,923 38	23,635 52	»	
»	»	»	37,500 »	»	»	
18,248 16	18,611 »	»	772 45	51,368 39	»	
150,000 »	»	»	»	»	»	
505.387 43	44,921 36	»	887,955 08	11,736 13	»	
2,697,860 57	3,302,139 43	»	»	»	»	
350,000 »	»	»	»	»	»	
75,000 »	»	»	»	»	»	
1.173,199 33	1,819,708 32	»	2,005,092 35	»	»	
»	»	»	80,000 »	»	»	
50,000 »	»	»	»	»	»	
4,339 66	5,363 63	»	40,296 71	»	»	
54,445 98	10 »	»	»	2,544 02	»	
43,862 56	7 20	»	10 24	1,120 »	»	
16,998 »	»	»	2 »	»	»	
65,840 25	4,362 80	»	6 95	290 »	»	
3,207,181 94	5,195,123 74	»	3,051,635 78	67,058 54	»	
52,861,726 06	11,674 53	»	141,923 38	23,635 52	»	
58,068,908 »	5,206,798 27	»	3,193,559 16	90,694 06	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS			
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.		
<b>RÉCAPITULATION.</b>								
		Transferts de l'exercice 1905: (Art. 30 de la loi de comptabilité) . . . . .	174,710 43	109,253 35	900 »	106,008 23		
		Transferts de l'exercice 1906 . . . . . fr	2,002,602 64	1,920,049 70	616,784 49	1,267,248 96		
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907. . . . .	66,559,959 49	63,275,706 27	6,896,763 52	51,172,144 48		
		<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>68,737,272 56</b>	<b>65,305,009 32</b>	<b>7,514,448 01</b>	<b>52,545,401 69</b>		

## LA GUERRE (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

## Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comptabilité.		
106,908 25	2,345 40	»	9,373 04	56,084 04	»	
1,884,033 45	36,016 25	»	6,829 78	75,723 16	»	
58,068,908 »	5,206,798 27	»	3,193,559 16	90,694 06	»	
60,059,849 70	5,245,159 62	»	3,209,761 98	222,501 26	»	

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article premier de la loi du 18 août 1907, *Moniteur* du 23, n° 235 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 50,399,609 49

A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . . 2,639,350 »

2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1905 et 1906, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État . . . . . 61,635 37

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 53,100,594 86

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . 13,521,000 »

A Y AJOUTER : Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1905 et 1906 . . . . . 2,115,677 70

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 15,636,677 70

ENSEMBLE . . . . . fr. 68,737,272 56

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRE DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a).</b>				
		— EXERCICE 1904.				
		<i>Reports de l'exercice 1904 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.</i>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
III.	3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier. . . . .	2,500 »	»	»	»
		EXERCICE 1905.				
		<i>Reports de l'exercice 1905 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
I.	1	Traitements et autres allocations et prestations . . . . .	5,344 43	2,544 12	»	2,544 12
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
III.	3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier. . . . .	48,894 80	1,328 »	»	»
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1905. . . . . fr.	54,239 23	3,872 12	»	2,544 12
		EXERCICE 1906.				
		<i>Reports de l'exercice 1906 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
I.	1	Traitements et autres allocations et prestations . . . . .	8,082 75	1,801 93	1,688 05	113 88
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
III.	3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier. . . . .	125,217 58	122,689 55	19,820 28	92,771 03
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1906 . . . . . fr.	133,300 33	124,491 48	21,508 33	92,884 91

## GENDARMERIE.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EXECUTER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS RÉCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
TOTAL.						
»	»	»	»	2,500 »	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 14 novembre 1907, n° 693194 <sup>bis</sup> .
2,544 12	»	»	2,800 31	»	»	
»	1,328 »	»	2,410 99	45,155 81	»	
2,544 12	1,328 »	»	5,211 30	45,155 81	»	
1,801 93	»	»	6,280 82	»	»	
112,591 31	10,098 24	»	1,659 81	868 22	»	
114,393 24	10,098 24	»	7,940 63	868 22	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 Jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1907. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
I	1	Traitements et autres allocations et prestations . . . a)	7,547,950 35	7,488,549 94	3,931,208 01	3,553,815 23
II	2	Pensions et secours . . . . . b)	39,600 »	39,339 35	20,337 33	18,993 42
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .</b>	<b>7,587,550 35</b>	<b>7,527,889 29</b>	<b>3,951,545 34</b>	<b>3,572,808 67</b>
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
	3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier. . . .	1,300,000 »	1,340,063 42	465,782 74	838,076 83
	4	Frais d'équipement et d'armement des hommes nommés aux emplois nouvellement créés . . . . .	24,330 »	»	»	»
	5	Acquisition d'objets de couchage pour les hommes nommés aux emplois nouvellement créés . . . . .	8,850 »	8,844 »	»	8,844 »
		<b>TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . fr.</b>	<b>1,333,180 »</b>	<b>1,348,907 42</b>	<b>465,782 74</b>	<b>846,920 83</b>
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.</b>	<b>7,557,550 35</b>	<b>7,527,889 29</b>	<b>3,951,545 34</b>	<b>3,572,808 67</b>
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Corps de la Gendarmerie . . . . . fr.</b>	<b>9,090,730 35</b>	<b>8,876,796 71</b>	<b>4,417,328 08</b>	<b>4,419,729 50</b>
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice 1904. (Art. 30 de la loi de compta- bilité.) . . . . .	2,500 »	»	»	»
		Transferts de l'exercice 1905 . . . . .	54,239 23	3,872 12	»	2,544 12
		Transferts de l'exercice 1906 . . . . .	133,300 33	124,491 48	21,508 33	92,884 91
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907 . . . . .	9,090,730 35	8,876,796 71	4,417,328 08	4,419,729 50
		<b>TOTAUX. . . . fr.</b>	<b>9,280,769 91</b>	<b>9,005,160 31</b>	<b>4,438,836 41</b>	<b>4,515,158 53</b>

## GENDARMERIE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS	Observations.
	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
7,485,023 26	3,526 68	»	29,342 85	57 56	»	a) Crédit primitif . . . fr. 7,465,250 35 Crédit supplémentaire . . . 52,700 »
39,330 75	8 60	»	260 65	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 35,000 » Crédit supplémentaire . . . 4,600 »
7,524,354 01	3,535 28	»	29,603 50	57 56	»	
1,303,859 57	36,203 85	»	14,532 29	145,404 29	»	
»	»	»	24,330 »	»	»	
8,844 »	»	»	6 »	»	»	
1,312,703 57	36,203 85	»	38,868 29	145,404 29	»	
7,524,354 01	3,535 28	»	29,603 50	57 56	»	
8,837,057 58	39,739 13	»	68,471 79	145,461 85	»	
»	»	»	»	2,500 »	»	
2,544 12	1,328 »	»	5,211 30	45,155 81	»	
114,393 24	10,098 24	»	7,940 63	868 22	»	
8,837,057 58	39,739 13	»	68,471 79	145,461 85	»	
8,953,994 94	51,165 37	»	81,623 72	193,985 88	»	

Le Budget du Corps de la Gendarmerie, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 10 juin 1907, *Moniteur* des 10 et 11, n° 161-162 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 7,500,250 35

A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires. . . . . 57,300 »

2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exer-  
cices 1903 et 1906, conformément à l'article 30 de la loi  
du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'Etat . . . . . 13,427 18

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 7,570,977 53

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 1,533,180 »

A Y AJOUTER : Les parties d'allocations transférées des Budgets des exer-  
cices 1904, 1905, et 1906. . . . . 176,612 38

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 1,709,792 38

ENSEMBLE . . . . . fr. 9,280,769 91

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIES	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre
		<b>TRANSFERTS DE L'EXERCICE 1906. a)</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1906 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Dépenses imprévues.</b>				
VII.	47	Dépenses imprévues non libellées au budget. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 46	150 »	97 33	»	97 33
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées.</b>				
VIII.	63	Bâtiments devant servir à l'installation de la direction des contributions directes, douanes et accises et cadastre du Brabant, du service des essais de la garantie des matières d'or et d'argent et des bureaux des recettes des douanes et des chemins de fer au nouvel entrepôt public de Bruxelles	100,000 »	»	»	»
		Totaux des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1906	100,150 »	97 33	»	97 33
		<b>EXERCICE 1907. (COMPTE DÉFINITIF.)</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I.	1	Traitement du Ministre.	21,000 »	21,000 »	21,000 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de provinces détachés à l'administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité	1,454,275 »	1,381,927 06	1,332,324 98	49,602 08
		<b>A REPORTER.</b>	1,475,275 »	1,402,927 06	1,353,324 98	49,602 08

## FINANCES.

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
97 33	»	»	52 67	»	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 10 décembre 1907.
»	»	»	»	100,000 »	»	
97 33	»	»	52 67	100,000 »	»	
21,000 »	»	»	»	»	»	
1,381,927 06	»	»	72,347 94	»	»	
1,402,927 06	»	»	72,347 94	»	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.  Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		Report. . . . . fr	1,473,275 »	1,402,927 06	1,353,324 98	49,602 08
		<b>I</b> <b>(suite).</b>				
		<b>Administration centrale (suite).</b>				
	3	Honoraires des avocats et des avoués du département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc a)	84,621 82	81,445 23	52,339 82	23,417 93
	4	Frais de tournées; frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale . . . . .	41,500 »	40,039 60	8,593 45	1,446 45
	5	Matériel, magasin général des papiers, bibliothèque . . . . .	462,000 »	446,949 98	304,278 60	142,660 88
	6	Indemnités au directeur de la fabrication des monnaies et au chef de la fabrication des coins monétaires . . . . .	43,950 »	1,980 »	1,845 »	135 »
	7	Service de la monnaie . . . . .	46,400 »	44,318 96	8,855 81	5,463 45
	8	Documents statistiques . . . . .	42,800 »	8,311 74	7,261 74	1,050 »
		<b>II.</b>				
		<b>Administration de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces.</b>				
	9	Traitements des agents du trésor. — Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	189,100 »	174,832 49	173,582 49	1,250 »
	10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents du trésor . . . . .	61,100 »	61,100 »	61,100 »	»
		<b>III.</b>				
		<b>Administration des contributions directes, douanes et accises dans les provinces.</b>				
	11	Surveillance générale. — Traitements . . . . .	530,000 »	496,513 38	»	496,513 38
	12	Service de la conservation du cadastre. — Traitements . . . . .	1,039,000 »	1,035,887 09	»	1,035,887 09
	13	Traitements fixes . . . . .	3,240,000 »	3,130,471 01	841 50	3,129,629 51
	14	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité. } Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif). . . . .	2,503,000 »	2,770,436 76	60 »	2,770,376 76
	15	Service des douanes et de la recherche maritime . . . . . b)	7,463,524 90	7,463,484 95	565 80	7,462,919 45
	16	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent . . . . .	3,500 »	2,624 94	»	2,624 94
	17	Service des laboratoires. . . . .	26,500 »	23,659 87	4,312 39	21,347 48
	18	Suppléments de traitement. . . . . c)	327,000 »	326,994 22	412,301 95	214,647 77
	19	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . . d)	37,794 29	37,745 72	125 »	37,620 72
	20	Frais de bureau et de tournées . . . . .	104,000 »	90,160 20	37,540 20	52,620 »
		<b>A REPORTER.</b> . . . . fr.	17,620,766 01	17,581,883 20	2,126,928 43	13,449,212 99

## FINANCES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payments effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXÉCUTANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
1,402,927 06	»	»	72,347 94	»	»	
75,757 75	5,687 48	»	3,176 59	»	»	a) Crédit primitif . . . fr 80,000 » Crédit supplémentaire. . 4,621 82
10,039 60	»	»	1,460 40	»	»	
446,939 48	10 50	»	15,050 02	»	»	
1,980 »	»	»	11,970 »	»	»	
14,318 96	»	»	1,781 04	»	»	
8,311 74	»	»	4,488 26	»	»	
174,832 49	»	»	14,267 51	»	»	
61,100 »	»	»	»	»	»	
496,513 38	»	»	33,486 62	»	»	
1,035,887 09	»	»	23,112 91	»	»	
3,130,471 01	»	»	109,528 99	»	»	
2,770,436 76	»	»	»	»	267,436 76	
7,463,484 95	»	»	39 95	»	»	b) Crédit primitif . . . fr 7,100,000 » Crédit supplémentaire. . 363,524 90
2,624 94	»	»	875 06	»	»	
25,659 87	»	»	840 13	»	»	
326,949 72	44 50	»	5 78	»	»	c) Crédit primitif . . . fr 280,000 » Crédit supplémentaire. . 47,000 »
37,745 72	»	»	48 57	»	»	
90,160 20	»	»	13,839 80	»	»	d) Crédit primitif . . . fr 35,000 » Crédit supplémentaire. . 2,794 29
17,576,140 72	5,742 48	»	306,319 57	»	267,436 76	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	17,620,766 01	17,581,883 20	2,126,928 43	15,449,212 20
III. (suite).		<b>Administration des contributions directes, douanes et accises dans les provinces (suite).</b>				
	21	Indemnités, primes et dépenses diverses. . . . . a)	1,000,000 »	999,895 50	508 36	997,378 14
	22	Police en matière de douane et d'accise. . . . .	15,000 »	4,875 »	»	4,875 »
	23	Matériel . . . . . b)	346,775 »	346,773 82	158,607 06	187,832 21
IV.		<b>Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.</b>				
	24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre c)	679,700 »	679,494 49	66,742 23	612,715 84
	25	Traitements du personnel du domaine . . . . . d)	91,200 »	91,193 42	6,423 13	84,770 29
	26	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif) . . . . .	1,650,000 »	1,712,741 83	»	1,712,741 83
	27	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . . e)	27,000 »	26,348 53	1,944 57	24,603 96
	28	Frais de bureau et dépenses diverses. . . . .	33,800 »	32,700 »	31,700 »	1,000 »
	29	Matériel (y compris une somme de 4,500 francs en charge temporaire) . . . . . f)	28,500 »	26,654 88	19,583 30	7,064 28
	30	Dépenses du domaine . . . . . g)	113,000 »	112,997 07	14,615 13	98,351 36
	31	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris. (Crédit non limitatif.) . . . . .	1,500 »	67 02	»	67 02
V.		<b>Pensions et secours. Dépenses imprévues</b>				
	32	Premier terme des pensions à accorder éventuellement (Crédit non limitatif.) . . . . .	27,200 »	55,785 99	50,943 32	4,765 09
	33	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonction- naires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à d'anciens fonction- naires ou employés, ou à leurs veuves et orphelins, dans le cas où l'agent aurait été pensionné ou serait décédé à la suite d'accidents survenus ou de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions . . . . .	22,000 »	21,977 50	21,865 »	112 50
	34	Dépenses imprévues non libellées au budget Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'ar- ticle 33 . . . . . h)	8,600 »	8,059 51	1,017 80	7,041 71
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	21,665,041 01	21,701,617 76	2,500,878 35	19,192,531 52

## FINANCES (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANTS EFFECTUÉS OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
17,576,140 72	5,742 48	»	306,319 57	»	267,436 76	
997,886 50	2,009 »	»	104 50	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 860,000 » Crédit supplémentaire. . 140,000 »
4,875 »	»	»	10,125 »	»	»	
346,439 27	334 55	»	1 18	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 236,425 » Crédit supplémentaire. . 110,350 »
679,458 09	36 40	»	205 51	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 678,200 » Crédit supplémentaire. . 1,500 »
91,193 42	»	»	6 58	»	»	d) Crédu primitif . . . fr. 95,000 » Crédit supplémentaire . 1,200 »
1,712,741 83	»	»	»	»	62,741 83	A déduire une somme de 5,000 francs trans- férée aux articles 27, 29 et 30.
26,548 53	»	»	451 47	»	»	e) Crédit primitif . . . fr 25,000 » A ajouter une somme de 2,000 francs trans- férée de l'article 25.
32,700 »	»	»	1,100 »	»	»	
26,647 58	7 30	»	1,845 12	»	»	f) Crédit primitif . . . fr. 26,500 » A ajouter une somme de 2,000 francs trans- férée de l'article 25.
112,966 49	30 58	»	2 93	»	»	g) Crédit primitif . . . fr. 112,000 » Augmentation . . . . 1,000 »
67 02	»	»	1,432 98	»	»	
55,708 41	77 58	»	»	»	28,585 99	
21,977 50	»	»	22 50	»	»	
8,059 51	»	»	540 49	»	»	h) Crédit primitif . . . fr. 5,000 » Crédit supplémentaire. . 3,600 »
21,693,409 87	8,237 89	»	322,157 83	»	358,764 58	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 usqu'au 31 octobre.
VI.		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>				
	35	Commission de refonte des lois sur les droits d'enregistrement, etc. — Frais de vacation; frais de déplacement; frais de bureau et frais divers. . . . .	5,500 »	3,758 10	»	3,758 10
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	21,665,041 01	21,701,647 76	2,500,878 35	19,192,531 52
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Finances . . . . . fr.	21,670,541 01	21,705,405 86	2,500,878 35	19,196,289 62
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transferts de l'exercice 1906. (Art. 30 de la loi de comptabilité.) . . . . .	100,150 »	97 33	»	97 33
		Crédits et dépenses pour l'exercice 1907 . . . . .	21,670,541 01	21,705,405 86	2,500,878 35	19,196,289 62
		TOTAUX. . . . . fr.	21,770,691 01	21,705,503 19	2,500,878 35	19,196,386 95

## FINANCES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

## Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS RÉSULTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS RÉGULARISANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la com- ptabilité.		
TOTAL.						
3,758 40	»	»	1,741 90	»	»	
21,693,409 87	8,237 89	»	322,157 83	»	358,764 58	
21,697,167 97	8,237 89	»	323,899 73	»	358,764 58	
97 33	»	»	52 67	100,000 »	»	
21,697,167 97	8,237 89	»	323,899 73	»	358,764 58	
21,697,265 30	8,237 89	»	323,952 40	100,000 »	358,764 58	

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 18 août 1907, *Moniteur* du 24, n° 236 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr. 20,990,450 »  
 A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . . 674,591 01  
 2° La partie d'allocation transférée du Budget de l'exer-  
 cice 1906, conformément à l'article 30 de la loi du  
 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État. . . . . 150 »

TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr. 21,665,191 01

B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr. 5,500 »  
 A Y AJOUTER : La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1906. . . . . 100,000 »

TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr. 105,500 »

ENSEMBLE . . . . . fr. 21,770,691 01

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS  Droits constatés et ordonnancés ou profilés et financiers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.
		<b>TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. a)</b>				
		— <b>EXERCICE 1903.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1903 à l'exercice 1907, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>				
V.	41	Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indem- nités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers . . . . .	1 600 »	»	»	»
		<b>EXERCICE 1904.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1904 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Routes et bâtiments civils.</i>				
	35	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'Etat : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandisse- ment, de restauration, etc Acquisition d'immeubles. Céré- monies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). Impositions. Divers (y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire) .	1,859 51	»	»	»
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
	44	Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indem- nités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers . . . . .	1,600 »	»	»	»
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.</b>	<b>3,459 51</b>	»	»	»

## TRAVAUX PUBLICS.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES		PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations.
		RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES		excédant	
TOTAL.		Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transferts à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
»	»	»	»	1,600 »	»	»	a) Ces transferts ont été autorisés par la Cour des Comptes, par décision du 20 décembre 1907, n° 698042.
»	»	»	»	1,859 51	»	»	
»	»	»	»	»	1,600 »	»	
»	»	»	»	1,859 51	1,600 »	»	
»	»	»	»	»	»	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT . . . . . fr.	3,459 51	»	»	»
		<b>TRANSFERTS (suite).</b>				
		—				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration des ponts et chaussées.</i>				
VIII.	60	Canal de Bossuyt à Courtrai. Renouvellement d'une machine d'alimentation. . . . .	41,666 67	1,752 46	»	»
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1904 . . . . . fr.	45,126 18	1,752 46	»	»
		<b>EXERCICE 1905.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1905 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Routes et bâtiments civils.</i>				
	33	Routes : entretien, amélioration, redressement, plantations. Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien. Frais d'expertise. Subsidés . . . . .	2,530 »	2,361 »	»	2,361 »
	35	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail). Impositions. Divers (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire) . . . . .	43,478 63	10,900 »	»	10,900 »
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
	41	Chefs de bureau, commis surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs, et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers	1,600 »	»	»	»
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	47,608 63	13,261 »	»	13,261 »

## TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	INSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de credit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.		
			1,859 51	1,600 »		
»	1,752 46	»	»	39,914 21	»	
»	1,752 46	»	1,859 51	41,514 21	»	
2,361 »	»	»	169 »	»	»	
10,900 »	»	»	»	2,578 63	»	
»	»	»	»	1,600 »	»	
13,261 »	»	»	169 »	4,178 63	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
VIII.		<b>TRANSFERTS (suite).</b>				
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration des ponts et chaussées.</i>				
		49 Académie royale Namande, à Gand. Travaux de construction et de décoration . . . . . fr.	8,805 16	8,805 16	»	8,805 16
		61 Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés . . . . . fr.	65,288 31	58,498 06	10,000 »	48,498 06
		63 Yser. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration . . . . . fr.	26,418 72	23,528 72	»	23,528 72
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	100,512 49	90,531 94	10,000 »	80,531 94
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	47,608 63	43,261 »	»	13,261 »
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1905 . . . . . fr.	148,120 82	103,792 94	10,000 »	93,792 94
V.		<b>EXERCICE 1906.</b>				
		<i>Reports de l'exercice 1906 à l'exercice 1907.</i>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<i>Affaires générales.</i>				
		32 Etudes de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses: instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'administration des ponts et chaussées — Congrès de navigation . . . . . fr.	1 50	1 50	»	1 50
	<i>Routes et bâtiments civils.</i>					
	33 Routes: entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables: établissement et entretien. — Frais d'expertise. — Subsidés . . . . . fr.	191,655 08	175,292 12	»	175,292 12	
	34 Plantations nouvelles; frais d'expertise . . . . . fr.	34,477 04	24,732 91	»	24,732 91	
	A REPORTER . . . . . fr.	226,133 62	200,026 53	»	200,026 53	

## TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TITRES	PAYEMENTS RESTANT À APPRECIER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice 1908 en virtu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	
8,805 16	»	»		»	»	
58,198 06	»	»	7,090 25	»	»	
23,528 72	»	»	2,890 »	»	»	
90,531 94	»	»	9,980 25	»	»	
13,261 »	»	»	160 »	4,178 63	»	
103,792 94	»	»	10,149 25	4,178 63	»	
1 50	»	»	»	»	»	
173,292 42	»	»	16,362 06	»	»	
24,732 91	»	»	1,949 43	7,795 »	»	
200 026 3	»	»	18,312 09	7,795 »	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS	DÉPENSES	PAYEMENTS EFFEC	
			ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	226,133 62	200,026 53	»	200,026 53
		<b>TRANSFERTS (suite).</b>				
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces (suite).</b>				
		<i>Routes et bdtiments civils (suite).</i>				
V (suite).	35	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'Etat : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandis- sement, de restauration, etc. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des ponts et chaussées. Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail) Impositions divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	118,386 98	58,362 89	»	58,362 89
		<i>Travaux hydrauliques.</i>				
	37	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plan- tations et lignes télégraphiques; entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. . . . .	83,688 26	71,606 31	»	68,665 47
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bdtiments civils.</i>				
	44	Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indem- nités, frais de déplacements. — Jurys d'examen : frais divers . . . . .	4,600 »	»	»	»
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire. . . . . fr.</b>	<b>429,808 86</b>	<b>329,995 73</b>	<b>»</b>	<b>327 054 89</b>
		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration des ponts et chaussées.</i>				
	56	Sambre canalisée. Amélioration, expropriations et travaux.	33,886 86	33,886 86	»	33,886 86
	59	Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amé- lioration. Subsidés . . . . .	36,565 28	30,913 50	»	30,913 50
	60	Canal de dérivation de la Lys Travaux d'entretien extra- ordinaire et d'amélioration . . . . .	49,935 »	40,000 »	»	40,000 »
		<b>TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles. . . . . fr.</b>	<b>120,387 14</b>	<b>104 800 36</b>	<b>»</b>	<b>104,800 36</b>
		<b>TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .</b>	<b>429,808 86</b>	<b>329,995 73</b>	<b>»</b>	<b>327,054 89</b>
VIII.		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour les transferts de l'exercice 1906 . . . . . fr.</b>	<b>350,196 »</b>	<b>434,796 09</b>	<b>»</b>	<b>431,855 25</b>

## TRAVAUX PUBLICS (suite).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TITRES	PAYEMENTS RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CREDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
TOTAL.						
200,026 53	»	»	18,312 09	7,795 »	»	
58,362 89	»	»	4,604 36	55,419 73	»	
68,665 47	2,940 84	»	12,081 95	»	»	
»	»	»	»	1,600 »	»	
327,054 89	2,940 84	»	34,998 40	64,814 73	»	
33 886 86	»	»	»	»	»	
30,913 50	»	»	»	5,651 78	»	
40,000 »	»	»	»	9,935 »	»	
104,800 36	»	»	»	15,586 78	»	
327,054 89	2,940 84	»	34,998 40	64,814 73	»	
431,855 25	2,940 84	»	34,998 40	80,401 51	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1907 (COMPTE DÉFINITIF).</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>				
		<b>Administration centrale.</b>				
I	1	Traitement du ministre. . . . .	21,000 »	12,250 »	12,250 »	»
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service — Traitements des employés de province détachés à l'Administration centrale . . . . .	442,825 »	440,507 88	416,450 63	24,037 25
	3	Honoraires et frais de déplacements des avocats du département . . . . . a)	29,000 »	28,913 14	23,733 54	5,179 60
	4	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale. . . . . b)	5,000 »	4,998 04	3,841 64	1,156 40
	5	Matériel. — Bibliothèque . . . . . c)	56,500 »	56,498 61	27,374 09	29,115 72
		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces.</b>				
		<b>Affaires générales.</b>				
	6	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses: instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des ponts et chaussées. — Congrès de navigation . . . d)	63,300 »	63,265 51	49,955 67	13,295 84
		<b>Routes et bâtiments civils.</b>				
	7	Routes: entretien, amélioration, redressement, plantations. — Parcs publics, squares et voies cyclables: établissement et entretien — Frais d'expertise. — Subsidés . . . . .	7,000,000 »	6,807,176 26	3,281,381 73	3,496,905 18
	8	Plantations nouvelles; frais d'expertise . . . . .	85,000 »	77,905 52	32,627 45	45,278 07
	9	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État: entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques: travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des ponts et chaussées — Loyers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail) Impositions. Divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire). . . . . e)	2,000,000 »	1,997,869 05	1,053,365 69	944,327 92
		<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>9,702,625 »</b>	<b>9,489,384 01</b>	<b>4,900,980 44</b>	<b>4,559,315 98</b>

## TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Paiements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comp- tabilité.		
12,250 »	»	»	8,750 »	»	»	
440,507 88	»	»	2,317 42	»	»	
28,913 44	»	»	86 86	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 26,500 » Augmentation . . . . . 2,500 »
4,998 04	»	»	1 96	»	»	b) Crédit primitif . . . fr. 24,000 » Diminution . . . . . 19,000 »
56,489 81	8 80	»	1 39	»	»	c) Crédit primitif . . . fr. 40,000 » Augmentation . . . . . 16,500 »
63,231 51	14 »	»	34 49	»	»	d) Crédit primitif . . . fr. 50,000 » Crédit supplémentaire . . . 13,300 »
6,778,286 91	28,889 35	»	18,498 25	174,325 49	»	
77,905 52	»	»	957 54	6,136 94	»	
1.997,693 61	175 44	»	2,130 95	»	»	e) Crédit primitif . . . fr. 1,250,000 » Crédit supplémentaire . . . 730,000 »
9,460,296 42	29,087 59	»	32,778 56	180,462 43	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	9,702,625 »	9,489,384 01	4,900,980 44	4,559,315 98
II (suite).		<b>Administration des ponts et chaussées dans les provinces (suite).</b>				
		<i>Routes et bâtiments civils (suite).</i>				
	40	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. — Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc. . . . . a)	106,000 »	105,836 30	64,411 72	41,374 58
		<i>Travaux hydrauliques.</i>				
	14	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. . . . .	2,500,000 »	2,497,167 56	860,747 82	1,622,341 92
	42	Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement, exploitation. . . . .	52,000 »	42,027 97	4,082 21	37,945 76
	13	Ports, côtes, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. — Boisement des dunes domaniales. Travaux intéressant l'hygiène; subsides.	900,000 »	868,668 01	161,162 35	690,746 04
		<i>Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.</i>				
	14	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; ingénieurs et conducteurs adjoints : traitements, frais de bureau et de déplacements. — Inspection en province des services d'exécution : frais de déplacements des fonctionnaires chargés de l'inspection générale — Jurys d'examens : frais divers . . . . .	1,468,000 »	1,463,846 84	1,287,330 59	176,466 25
	15	Personnel de bureau, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Frais de concours et d'examens. b)	1,700,847 83	1,694,676 50	1,423,926 02	265,748 64
	46	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. — Frais de concours et d'examens. — Gardiens de monuments : frais d'habillement . . . . .	238,682 »	238,510 47	230,211 59	8,292 38
		<i>Annales des travaux publics.</i>				
	47	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers. . . . .	14,000 »	13,744 33	10,076 62	3,667 71
		A REPORTER. . . . . fr.	16,682,154 83	16,413,861 99	8,942,929 36	7,405,899 26

## TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
9,460,296 42	29,087 59	»	32,778 56	180,462 43	»	
105,786 30	50 »	»	163 70	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 90,000 » Crédit supplémentaire. . 16,000 »
2,483,089 74	14,077 82	»	»	2,832 44	»	
42,027 97	»	»	8,721 32	1,230 71	»	
851,908 39	16,759 62	»	18,858 67	12,473 32	»	
1,463,796 84	50 »	»	4,153 16	»	»	
1,689,674 66	5,001 84	»	4,571 33	1,600 »	»	b) Crédit primitif . . . fr. 1,644,600 » Crédit supplémentaire. . 56,247 83
238,503 97	6 50	»	171 53	»	»	
13,744 33	»	»	255 67	»	»	
16,348,828 62	65,033 37	»	69,673 94	198,618 90	»	

## Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnances. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DEPENSES résultant des SERVICES PAIS. — Droits constatés et ordonnances au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET SUBSTITUÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	16,682,154 83	16,413,861 99	8,942,929 36	7,405,899 26
III.		<b>Traitements de disponibilité; pensions et secours; dépenses imprévues.</b>				
	18	Traitements d'attente des agents en disponibilité . . . . .	30,000 »	28,047 16	26,674 91	1,372 25
	19	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif) . . . . .	8,350 »	7,155 35	5,538 71	1,616 64
	20	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonction- naires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et d'employés décédés qui se trouvent dans une position mal- heureuse. — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents . . . . .	29,500 »	29,439 50	26,767 75	2,671 75
	21	Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accor- der exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'art. 20 . . . . .	2,000 »	1,199 38	668 50	530 88
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . . fr.	16,752,004 83	16,479,703 38	9,002,579 23	7,412,090 78
IV.		<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>				
		<b>Services divers.</b>				
		<i>Administration centrale.</i>				
	22	Achat de mobilier, de livres, etc ; dépenses diverses d'instal- lation. . . . . a)	195,700 »	195,693 12	56,435 90	139,257 22
		<i>Administration des ponts et chaussées.</i>				
	23	Palais de justice de Gand Appropriation et transformation. b)	65,000 »	54,189 29	16,842 29	37,347 »
	24	Ancien château des Comtes de Flandres, à Gand Restauration.	65,000 »	48,814 20	21,636 57	27,177 63
	25	Agrandissement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Mons . . . . .	100,000 »	»	»	»
	26	Achèvement de l'hôtel du gouvernement provincial, à Bruges.	300,000 »	262,307 62	161,009 14	101,298 48
	27	Reconstruction du bâtiment des bureaux du gouvernement provincial du Brabant . . . . .	300,000 »	202,116 20	21,625 »	160,491 20
	28	Dépôt des archives de l'Etat, à Anvers. Construction d'un bâtiment place Phoenix . . . . .	20,000 »	12,473 74	11,894 55	579 19
	29	Ruines de l'abbaye de Villers . . . . .	50,000 »	26,899 71	15,782 36	10,967 35
	30	Agrandissement de l'hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement . . . . .	100,000 »	»	»	»
	31	Escaut — Travaux d'entretien extraordinaire et d'améliora- tion . . . . .	175,000 »	»	»	»
		A REPORTER. . . . . fr.	21,370,700 »	802,493 88	305,225 81	477,118 07

## TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DE BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907

Payements effectués par année et par article du Budget.

RUES	PAYEMENTS		CRÉDITS		DÉPENSES	Observations
	TOTAL.	RESTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER	EXCÉDENT LES DÉPENSES		excédent	
	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exercice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comptabilité.	LES CRÉDITS.	
16,348,828 62	65,033 37	»	69,673 94	198,618 90	»	
28,047 16	»	»	1,952 84	»	»	
7,155 35	»	»	1,194 65	»	»	
29,439 50	»	»	60 50	»	»	
1,199 38	»	»	800 62	»	»	
16,414,670 04	65,033 37	»	73,682 55	198,618 90	»	
195,693 12	»	»	6 88	»	»	a) Crédit primitif . . . fr. 75,000 » Crédit supplémentaire . . 120,700 »
54,189 29	»	»	»	10,810 71	»	b) Crédit primitif . . . fr. 50,000 » Crédit supplémentaire . . 15,000 »
48,814 20	»	»	41,794 19	4,391 61	»	
»	»	»	100,000 »	»	»	
262,307 62	»	»	13,156 39	24,535 99	»	
182,116 20	20,000 »	»	»	97,883 80	»	
12,473 74	»	»	3,962 76	3,563 50	»	
26,749 71	150 »	»	23,100 29	»	»	
»	»	»	100,000 »	»	»	
»	»	»	175,000 »	»	»	
782,343 88	20,150 »	»	427,020 51	144,185 61	»	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des régenciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		REPORT. . . . . fr.	1,370,700 »	802,493 88	305,225 81	477,118 07
IV. (suite).		<b>Services divers (suite).</b>				
		<i>Administration des ponts et chaussées (suite).</i>				
	32	Sambre canalisée. Amélioration, expropriations et travaux.	250,000 »	216,377 56	49,636 84	166,740 72
	33	Meuse. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.	50,000 »	18,252 54	21 03	18,231 51
	34	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration. . . . .	65,000 »	17,642 38	349 07	17,293 31
	35	Ports et côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés . . . . .	500,000 »	432,633 67	114,188 39	217,151 07
		TOTAUX pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	2,233,700 »	1,487,402 03	469,421 14	896,534 68
		TOTAUX pour le service ordinaire . . . . .	16,752,004 83	16,479,703 38	9,002,579 23	7,442,090 78
		TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget du Ministère des Travaux publics . . . . . fr	18,987,704 83	17,967,105 41	9,472,000 37	8,308,625 46
		<b>RÉCAPITULATION.</b>				
		Transfert de l'exercice 1903. (Art. 30 de la loi de comptabilité. . . . .	1,600 »	»	»	»
		Transferts de l'exercice 1904. . . . .	45,126 18	1,752 46	»	»
	Transferts de l'exercice 1905 . . . . .	118,120 82	103,792 94	10,000 »	93,792 94	
	Transferts de l'exercice 1906 . . . . .	550,196 »	434,796 09	»	431,855 25	
	Crédits et dépenses pour l'exercice 1907. . . . .	18,987,704 83	17,967,105 41	9,472,000 37	8,308,625 46	
	TOTAUX. . . . . fr.	19,702,747 83	18,507,446 90	9,482,000 37	8,834,273 65	

## TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUES	PAYEMENTS		CREDITS		DEPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		EXCÉDANT LES DÉPENSES			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
782,343 88	20,150 »	»	427,020 51	141,185 61	»	
216,377 56	»	»	33,622 44	»	»	
48,252 54	»	»	9,409 01	22,338 45	»	
47,642 38	»	»	47,407 62	250 »	»	
331,339 46	101,296 21	»	30,564 33	36,800 »	»	
1,365,955 82	121,446 21	»	547,723 91	200,574 06	»	
16,414,670 01	65,033 37	»	73,682 55	198,618 90	»	
17,780,625 83	186,479 58	»	621,406 46	399,192 96	»	
»	»	»	1,600 »	»	»	
»	1,752 46	»	1,859 51	41,514 21	»	
103,792 94	»	»	10,140 25	4,178 63	»	
431,855 25	2,940 84	»	34,998 40	80,401 51	»	
17,780,625 83	186,479 58	»	621,406 46	399,192 96	»	
18,316,274 02	191,172 88	»	670,013 62	525,287 31	»	

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 18 août 1907, *Moniteur* du 23, n° 235 :

A. Pour le service ordinaire, à la somme de . . . . . fr.	15,916,457 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	835,547 83
2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1903, 1904, 1905 et 1906, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État . . . . .	452,477 »
TOTAL pour le service ordinaire . . . . . fr.	17,204,481 83
B. Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . . . fr.	2,100,000 »
A Y AJOUTER : 1° Les crédits supplémentaires . . . . .	135,700 »
2° Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1904, 1905 et 1906 . . . . .	262,566 »
TOTAL pour les dépenses exceptionnelles . . . . . fr.	2,498,266 »
ENSEMBLE . . . . . fr.	19,702,747 83

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS	
					En 1907.	En 1908 jusqu'au 31 octobre.
		<b>EXERCICE 1907.</b>				
		<b>DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.</b>				
		<b>Non-Valeurs.</b>				
I	1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . .	300,000 »	364,316 91	35,668 72	328,648 19
	2	— — personnelle . . . . .	450,000 »	477,241 63	1,164 32	476,077 31
	3	— sur le droit de patente . . . . .	500,000 »	136,352 63	900 25	135,452 38
	4	— sur les redevances des mines . . . . .	5,000 »	4,022 63	»	4,022 63
	5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts men- tionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	7,900 25	»	7,900 25
		<b>Remboursements.</b>				
II	6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitu- tions de droits indûment perçus et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers. — Remboursements d'avances faites par le Trésor . . . . .	1,000,000 »	979,102 63	141,793 79	837,213 25
	7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits indûment perçus, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	600,000 »	477,457 71	40,727 98	433,240 48
	8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dé-</i> <i>nommées au présent budget</i> — Remboursements divers.	25,000 »	101,864 19	58,186 34	43,677 85
	9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	2,000 »	3,205 47	1,810 62	1,377 89
	10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports</i> <i>étrangers</i> — Remboursements des droits de pilotage . . . . .	170,000 »	207,941 01	207,941 01	»
	11	Déficit de comptes de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	54,991 49	47,876 33	7,115 16
		<b>TOTAUX des crédits et des dépenses pour le Budget des Non-</b> <b>Valeurs et Remboursements . . . . . fr.</b>	<b>3,101,000 »</b>	<b>2,814,396 55</b>	<b>536,069 36</b>	<b>2,274,725 39</b>

## REMBOURSEMENTS.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

*Payements effectués par année et par article du Budget.*

TITRES	PAYEMENTS RÉSTANT À EFFECTUER OU À JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.		
	364,316 91	»	»	»	64,316 91	
	477,241 63	»	»	»	27,241 63	
	136,352 63	»	»	363,647 37	»	
	4,022 63	»	»	977 37	»	
	7,900 25	»	»	1,099 75	»	
	979,007 04	95 59	»	20,897 37	»	
	473,968 46	3,489 25	»	122,542 29	»	
	101,864 19	»	»	»	76,864 19	
	3,188 51	16 96	»	»	1,205 47	
	207,941 01	»	»	»	37,941 01	
	54,991 49	»	»	»	14,991 49	
	2,810,794 75	3,601 80	»	509,164 15	222,560 70	

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1907, a été fixé par l'article unique de la loi du 10 juin 1907, *Moniteur* du 13, n° 164, à la somme de . . . . . fr. 3,101,000 »

EXERCICE 1907. —

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CREDITS OUVERTS par le budget primitif et par des lois spéciales.			DÉPENSES résultant des SERVICES PAIS.
	1 <sup>re</sup> SECTION. — Service ordinaire.	2 <sup>e</sup> SECTION. — Dépenses exceptionnelles.	Total.	— Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.
Dette publique . . . . .	470,771,924 38	»	470,771,924 38	466,883,303 35
Dotations . . . . .	5,393,582 »	»	5,393,582 »	5,359,940 24
Ministère de la Justice . . . . .	27,584,072 34	2,469,483 39	30,053,555 73	29,901,196 94
— des Affaires Étrangères . . . . .	4,146,947 90	78,442 94	4,225,390 84	4,193,110 57
— de l'Intérieur. . . . .	4,484,241 79	217,869 01	4,702,110 80	4,591,078 09
— des Sciences et des Arts . . . . .	31,630,021 40	2,710,435 40	34,340,476 80	33,727,358 63
— de l'Agriculture . . . . .	12,459,786 »	447,328 70	12,907,114 70	11,683,205 71
— de l'Industrie et du Travail . . . . .	22,289,847 78	485,200 »	22,775,047 78	22,613,989 54
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	219,337,085 69	1,567,766 50	220,924,852 19	218,916,415 23
— de la Guerre . . . . .	53,100,594 86	15,636,677 70	68,737,272 56	65,305,009 32
Corps de la Gendarmerie. . . . .	7,570,977 53	1,709,792 38	9,280,769 91	9,005,160 31
Ministère des Finances . . . . .	24,665,191 01	105,500 »	24,770,691 01	24,703,503 19
— des Travaux publics . . . . .	17,204,481 83	2,498,266 »	19,702,747 83	18,507,446 90
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	3,101,000 »	»	3,101,000 »	2,814,396 55
TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . . fr	600,759,751 48	27,926,782 02	628,686,533 50	615,237,119 57

## RECAPITULATION GÉNÉRALE.

DEVELOPPEMENTS  
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET  
DE L'EXERCICE 1907.

Payements effectués par année et par article du Budget.

PAYEMENTS EFFECTUES ET JUSTIFIÉS			PAYEMENTS RESTANT A EFFECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES		DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	Observations.
En 1907.	En 1908, jusqu'au 31 octobre.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.		
133,400,857 45	33,428,804 97	166,829,662 42	353,646 23	»	3,951,047 04	»	62,434 04	
5,243,744 91	116,198 33	5,359,940 24	»	»	33,641 76	»	»	
21,218,959 30	8,548,063 96	29,867,023 26	34,173 68	»	431,617 25	617,563 92	896,822 38	
3,106,345 93	907,924 60	4,014,270 53	22,883 85	155,956 19	33,677 27	»	1,397 »	
3,808,469 81	775,080 49	4,583,550 30	7,527 79	»	118,508 48	9,866 21	17,341 98	
26,044,528 83	7,480,956 11	33,525,484 94	201,873 69	»	630,923 74	3,521 39	21,326 96	
5,982,698 37	5,592,029 60	11,574,727 97	108,477 74	»	1,216,880 52	7,028 47	»	
20,830,244 74	1,763,887 90	22,594,132 64	19,856 90	»	173,916 24	»	12,858 »	
79,514,807 49	139,422,072 21	218,936,879 70	9,535 53	»	1,687,555 45	444,185 53	153,304 02	
7,514,448 01	52,545,401 69	60,059,849 70	5,245,159 62	»	3,209,761 98	222,501 26	»	
4 438,836 41	4,515,158 53	8,953,994 94	51,165 37	»	81,623 72	193,985 88	»	
2,500,878 35	19,196,386 95	21,697,265 30	8,237 89	»	323,952 40	100,000 »	358,764 58	
9,482,000 37	8,834,273 65	18,316,274 02	191,172 88	»	670,013 62	525,287 31	»	
536,069 36	2,274,725 39	2,810,794 75	3,601 80	»	509,164 15	»	222,560 70	
323,322,889 03	285,500,961 38	608,823,850 41	6,257,312 97	155,956 19	13,072,283 62	2,123,939 97	1,746,809 66	

## COMPARAISON

des dépenses de l'exercice 1907, liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées  
par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice précédent.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES LIQUIDÉES ET ORDONNANCÉES sur les exercices		DIFFÉRENCES de l'exercice 1907.	
	1907.	1906.	EN PLUS.	EN MOINS.
Dette publique . . . . .	166,883,308 35	163,532,637 09	3,350,671 26	»
Dotations . . . . .	5,359,940 24	5,327,619 49	32,320 75	»
Ministère de la Justice . . . . .	29,901,196 94	29,044,918 97	856,277 97	»
— des Affaires Étrangères . . . . .	4,193,110 57	4,036,738 79	156,371 78	»
— de l'Intérieur . . . . .	4,591,078 09	35,744,389 16	2,374,047 56	»
— des Sciences et des Arts . . . . .	33,727,358 63			
— de l'Agriculture . . . . .	11,683,205 71	14,366,637 98	»	2,683,432 27
— de l'Industrie et du Travail . . . . .	22,613,989 54	22,200,939 13	413,030 39	»
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes .	248,946,415 23	198,823,775 77	20,122,639 46	»
— de la Guerre . . . . .	65,305,009 32	64,124,782 99	1,180,226 33	»
Corps de la Gendarmerie . . . . .	9,005,160 31	8,778,618 68	226,541 63	»
Ministère des Finances . . . . .	21,705,503 19	42,804,706 94	»	2,391,736 85
— des Travaux publics . . . . .	18,507,446 90			
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	2,814,396 53	2,713,771 94	98,624 61	»
TOTAUX . . . . .fr.	615,237,119 57	591,521,576 93	28,990,731 74	5,275,189 12
		EN PLUS . . .fr.	23,715,542 62	

TABLEAU LITT. 2.

# TABLEAU

DES

RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

DE 1830 A 1906 INCLUSIVEMENT

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

EXERCICES.	PRÉVISIONS.				TOTAL.
	ÉVALUATIONS du BUDGET des VOIES ET MOYENS.	AUGMENTATIONS par des lois spéciales.	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du Budget. (Montant effectif.)	FONDS AFFECTÉS à des dépenses spéciales. (Montant effectif.)	
1850 (4 <sup>me</sup> trimestre) . . . . .	26,502,221 36	"	"	"	26,502,221 36
1851. . . . .	66,942,211 82	46,205,354 62	78,248 59	"	113,225,815 03
1852. . . . .	77,811,942 41	74,592,463 76	60,099 80	"	152,464,505 97
1853. . . . .	86,057,982 "	"	54,603 48	"	86,092,585 48
1854. . . . .	84,279,578 "	"	321,239 35	10,000,000 "	94,600,817 35
1855. . . . .	85,142,519 "	4,785,149 22	415,891 40	1,490,000 "	91,851,559 62
1856. . . . .	84,557,151 "	"	1,444,799 73	15,374,163 74	101,376,114 47
1857. . . . .	85,911,700 "	"	2,308,636 25	10,000,000 "	98,220,336 25
1858. . . . .	94,606,326 "	"	44,835 30	25,778,033 70	120,429,195 "
1859. . . . .	104,095,551 "	"	151,714 65	15,896,897 40	120,144,143 05
1860. . . . .	101,955,569 "	"	5,743,247 64	63,074,257 63	170,773,074 27
1861. . . . .	101,464,464 "	"	39,052 92	"	101,503,516 92
1862. . . . .	105,850,612 "	50,000 "	71,054 77	22,337,424 68	128,509,071 43
1863. . . . .	109,650,055 "	30,000 "	16,536,755 36	1,699,763 61	127,916,571 97
1864. . . . .	109,581,084 "	"	3,728,820 34	84,656,000 "	197,965,904 34
1865. . . . .	111,138,170 "	"	10,692,961 92	6,886,341 07	128,717,472 99
1866. . . . .	115,014,070 "	"	489,001 09	328,005 56	115,831,076 65
1867. . . . .	115,473,650 "	"	83,705 12	100,000 "	115,657,353 12
1868. . . . .	118,412,250 "	290,000 "	37,014,121 10	165,916 91	155,882,288 01
1869. . . . .	116,797,020 "	800,000 "	"	24,300 06	117,621,320 06
1870. . . . .	115,910,820 "	2,000,000 "	10,347,668 69	"	134,258,488 69
1851. . . . .	117,352,550 "	450,000 "	255,145 39	85,139 45	118,122,834 84
1852. . . . .	118,310,250 "	"	2,882,939 97	1,240,201 02	122,453,390 99
1853. . . . .	124,224,250 "	550,000 "	6,698,622 27	3,931,724 53	135,404,596 80
1854. . . . .	126,092,150 "	500,000 "	13,915,253 20	6,408,417 26	146,823,820 46
1855. . . . .	129,596,500 "	950,000 "	143,182 01	4,990,791 12	135,680,563 13
1856. . . . .	132,698,540 "	1,264,000 "	123,248 63	3,108,865 86	137,194,654 49
1857. . . . .	139,604,990 "	2,150,000 "	77,489 84	2,284,992 08	144,117,471 92
1858. . . . .	141,910,790 "	2,230,000 "	36,067 62	726,631 15	144,903,488 77
1859. . . . .	147,632,990 "	1,000,000 "	"	1,721,369 15	150,354,359 15
1860. . . . .	149,188,790 "	1,728,000 "	74,033 91	14,096,647 44	165,087,473 35
1861. . . . .	149,029,190 "	1,929,417 95	"	15,462,486 97	166,421,094 92
1862. . . . .	153,614,490 "	1,000,000 "	"	3,421,575 01	158,036,065 01
1863. . . . .	156,046,790 "	1,000,000 "	850,920 "	4,832,759 55	162,750,469 35
1864. . . . .	157,782,790 "	800,000 "	12,504,805 42	4,760,118 81	175,847,714 25
1865. . . . .	159,612,790 "	800,000 "	3,867,257 25	3,180,033 64	169,460,080 89
1866. . . . .	164,089,490 "	"	1,049,486 42	17,156,890 57	182,295,866 99
1867. . . . .	166,046,290 "	"	10,259,231 58	39,925,729 80	216,229,251 18
1868. . . . .	169,190,780 "	"	936,738 44	32,410,381 63	202,537,900 07
1869. . . . .	174,691,700 "	"	3,662,227 06	22,229,034 20	200,582,961 26
1870. . . . .	176,725,000 "	"	5,388,118 37	9,516,989 10	191,630,107 47
A REPORTER. . . . .	4,168,466,124 59	145,104,385 55	160,347,204 68	449,299,882 50	5,723,217,507 32

## CLOS DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT. — RECETTES.

FAITS RÉALISÉS.	RÉSULTATS de la comparaison des prévisions avec les faits réalisés.		Observations.
	RECOURS RÉALISÉS effectués.	EXCÉDENT des évaluations.	
26,502,221 56	•	•	
113,225,815 03	•	•	
152,464,505 97	•	•	
88,058,515 92	•	1,965,728 44	
96,701,557 76	•	2,100,520 41	
91,075,225 70	756,555 92	•	
102,652,652 39	•	1,256,517 92	
101,715,250 24	•	3,494,915 99	
123,509,914 81	•	3,080,719 81	
115,857,428 97	4,506,714 08	•	
109,376,253 86	1,398,820 41	•	
101,342,826 17	160,690 75	•	
126,766,956 55	1,542,114 90	•	
123,289,847 48	4,626,724 49	•	
198,810,508 75	•	844,604 59	
129,855,951 97	•	1,158,478 98	
114,064,043 37	•	252,966 72	
115,528,063 84	2,129,289 28	•	
146,117,886 55	9,764,401 46	•	
113,871,457 58	3,749,882 48	•	
132,877,187 86	1,381,300 85	•	
119,545,651 94	•	1,220,817 10	
128,451,208 79	•	6,017,817 80	
159,468,270 19	•	4,065,673 59	
152,675,052 50	•	5,849,252 04	
144,502,166 63	•	8,821,605 50	
146,239,211 91	•	9,044,557 42	
149,145,923 95	•	5,026,452 01	
155,880,759 57½	•	10,977,250 60½	
158,549,645 85	•	7,995,286 70	
169,709,218 61½	•	4,621,745 26½	
172,254,411 84	•	5,813,316 92	
164,557,914 52½	•	6,501,849 51½	
168,923,520 49	•	6,194,851 14	
181,514,254 97¼	•	5,666,540 74¼	
178,086,951 17	•	8,626,870 28	
187,047,478 53	•	4,751,611 54	
225,404,853 42	•	7,175,642 24	
209,641,495 41	•	7,105,595 54	
211,092,435 85	•	10,509,472 50	
205,442,100 40	•	13,812,001 93	
5,847,311,963 25	29,814,272 60	153,908,658 53	

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

EXERCICES.	PRÉVISIONS.				
	ÉVALUATIONS du BUDGET des VOIES ET MOYENS.	AUGMENTATIONS par des lois spéciales.	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du Budget. (Montant effectif.)	FONDS AFFECTÉS à des dépenses spéciales. (Montant effectif.)	TOTAL.
Report. . . . .	4,968,466,124 50	145,104,385 55	160,547,204 68	449,299,882 50	5,723,217,597 32
1871. . . . .	178,529,000 "	"	4,578,316 59	44,359,658 95	227,266,975 54
1872. . . . .	188,914,000 "	"	3,805,026 77	22,784,721 73	215,501,748 50
1873. . . . .	205,985,500 "	"	3,909,358 34	110,148,310 97	320,045,149 31
1874. . . . .	229,645,000 "	"	7,997,355 32	64,462,094 50	302,102,447 82
1875. . . . .	243,032,000 "	"	6,378,327 41	25,147,717 51	274,558,644 92
1876. . . . .	250,244,860 "	"	6,284,657 41	64,714,787 04	321,244,504 45
1877. . . . .	252,245,760 "	"	5,021,492 41	82,569,776 95	340,757,029 34
1878. . . . .	260,353,860 "	"	7,779,547 19	101,271,395 30	369,584,800 49
1879. . . . .	264,435,260 "	"	8,105,404 16	22,041,400 "	294,580,124 16
1880. . . . .	273,407,060 "	"	6,055,637 49	97,208,952 50	376,761,649 99
1881. . . . .	286,368,659 "	"	6,711,060 63	75,664,610 "	368,745,209 63
1882. . . . .	296,647,709 "	"	7,471,222 09	128,875,535 45	432,994,467 14
1883. . . . .	299,571,760 "	"	8,247,563 39	144,826,113 83	452,645,437 22
1884. . . . .	320,448,727 "	"	3,470,584 "	49,552,795 "	375,472,106 "
1885. . . . .	310,861,100 "	"	800,584 "	19,769,518 53	340,451,292 53
1886. . . . .	320,169,728 "	"	1,722,184 "	45,206,795 87	367,188,705 87
1887. . . . .	314,421,809 "	"	2,356,584 "	17,248,340 "	334,026,742 "
1888. . . . .	319,565,759 "	"	706,884 "	14,275,277 50	334,547,920 50
1889. . . . .	350,314,902 "	"	1,103,584 "	40,083,629 17	377,702,115 17
1890. . . . .	351,532,202 "	"	1,027,315 "	35,976,143 24	368,555,658 24
1891. . . . .	341,692,712 40	"	2,558,000 "	55,150,607 01	399,181,519 41
1892. . . . .	342,546,190 40	"	1,768,000 "	65,535,565 57	409,649,755 97
1893. . . . .	344,750,828 40	"	6,468,000 "	40,987,756 65	392,226,585 05
1894. . . . .	349,316,198 40	"	4,378,000 "	55,408,777 25	389,102,975 65
1895. . . . .	357,727,028 40	"	728,000 "	21,954,934 15	380,409,962 55
1896. . . . .	365,927,378 40	"	4,538,846 "	85,000,829 47	453,467,053 87
1897. . . . .	386,923,178 40	"	6,198,609 62	62,573,246 79	455,695,025 81
1898. . . . .	422,050,348 40	"	6,218,708 17	249,900,141 66	678,149,198 23
1899. . . . .	435,057,428 40	"	2,800,000 "	10,560,512 65	448,197,741 05
1900. . . . .	452,246,618 "	"	1,181,000 "	47,178,066 58	500,605,684 38
1901. . . . .	488,429,700 "	"	1,050,000 "	129,767,816 24	619,247,576 24
1902. . . . .	489,040,050 "	"	995,000 "	106,602,783 39	596,635,833 39
1903. . . . .	506,342,470 "	"	4,197,753 27	116,283,166 95	626,823,390 22
1904. . . . .	529,372,510 "	"	2,349,299 80	136,850,515 74	668,572,325 54
1905. . . . .	545,574,427 "	"	1,410,407 39	116,298,433 91	661,283,268 50
1906. . . . .	558,863,927 90	"	1,059,500 "	75,051,332 45	634,974,760 35
	17,367,670,804 09	145,104,385 55	302,473,944 73	3,014,281,745 78	20,829,530,880 48
	17,512,774,889 64				

## CLOS DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT. — RECETTES (SUITE).

FAITS RÉALISÉS. — RECouvreMENTS effectués.	RÉSULTATS de la comparaison des prévisions avec les faits réalisés.		<i>Observations.</i>
	EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉDENT des recouvrements effectués.	
5,847,311,963 25	29,814,272 80	153,908,658 53	
256,645,968 44	"	29,376,992 00	
239,940,437 90	"	24,438,689 40	
341,086,178 63	"	21,043,029 52	
315,913,640 21	"	13,811,192 39	
278,711,586 63	"	4,132,941 71	
526,020,745 66	"	5,376,439 21	
346,284,526 27	"	5,547,406 93	
367,590,461 93	1,794,338 56	"	
300,801,813 57	"	6,221,689 21	
394,213,951 71	"	17,454,281 72	
378,005,789 83	"	9,258,580 22	
436,506,919 84	"	3,512,452 70	
454,976,925 48	"	2,331,488 26	
350,022,152 10	23,440,973 90	"	
333,085,423 76	7,343,868 77	"	
371,291,105 14	"	4,102,399 27	
341,164,153 86	"	7,137,411 86	
346,666,785 94	"	12,318,863 44	
387,056,516 49	"	9,334,401 32	
378,404,519 26	"	10,048,661 02	
401,947,104 39	"	2,765,784 98	
414,044,662 21	"	4,394,906 24	
397,678,031 77	"	5,451,446 72	
405,184,400 53	"	16,081,424 88	
395,730,444 45	"	15,320,481 90	
480,939,935 36	"	27,472,881 09	
499,612,888 32	"	43,917,862 51	
679,986,220 84	"	1,837,022 61	
483,271,531 05	"	35,073,790 60	
542,778,103 53	"	42,172,419 17	
635,713,761 70	"	16,468,185 40	
627,750,060 08	"	31,114,226 69	
632,416,809 77	"	5,593,419 55	
672,128,650 59	"	3,556,327 05	
706,384,998 90	"	45,101,730 00	
675,687,913 98	"	40,713,153 63	
21,443,336,842 04	62,404,453 83	676,410,715 09	
	614,006,261 80		

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

EXERCICES.	PREVISIONS.						
	SERVICE ORDINAIRE.						
	CREDITS accordés par la loi du budget primitif.	CREDITS supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales, déduction faite des annulations de crédits.	CREDITS complémentaires pour couvrir les dépenses faites au delà des allocations non limitatives des budgets.	CREDITS transférés des exercices antérieurs, en vertu de l'art. 30 de la loi de comptabilité.	TOTAL.	CREDITS transférés à l'exercice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi de comptabilité.	RESTE, ou crédits affectés à l'exercice.
1850	27,981,168 79	»	»	»	27,981,168 79	»	27,981,168 79
(4 <sup>e</sup> trimestre) 1851.	115,806,850 65	»	»	»	115,806,850 65	»	115,806,850 65
1852.	a) 151,505,175 28	12,802,226 55	»	»	164,395,401 81	»	164,395,401 81
1853.	94,149,855 53	»	»	»	94,149,855 53	»	94,149,855 53
1854.	83,272,610 32	5,601,590 11	»	»	88,874,000 43	»	88,874,000 43
1855.	86,569,593 77	1,099,740 51	»	»	88,069,554 28	»	88,069,554 28
1856.	85,058,537 45	1,167,450 50	»	»	86,225,788 04	»	86,225,788 04
1857.	91,048,402 16	4,177,701 53	»	»	95,226,105 69	»	95,226,105 69
1858.	94,947,052 10	1,849,906 08	»	»	96,796,959 08	»	96,796,959 08
1859.	104,899,097 55	7,795,917 90	»	»	112,695,015 45	»	112,695,015 45
1860.	99,150,590 94	6,434,054 64	»	»	105,584,425 58	»	105,584,425 58
1861.	103,701,842 58	13,617,439 14	58,142 25	»	117,467,425 97	»	117,467,425 97
1862.	105,566,062 81	3,522,447 05	»	»	109,089,410 44	»	109,089,410 44
1863.	108,855,372 01	11,168,433 71	285,920 23	»	120,289,725 95	»	120,289,725 95
1864.	110,123,796 67	6,659,130 39	12,773 60	»	116,795,700 66	»	116,795,700 66
1865.	110,371,385 49	4,169,479 25	331,474 01	»	114,872,358 75	»	114,872,358 75
1866.	112,904,215 11	5,615,455 66	375,517 46	»	118,895,188 25	»	118,895,188 25
1867.	116,452,576 38	8,200,515 39	563,643 10	»	125,216,732 87	»	125,216,732 87
1868.	118,193,870 65	15,185,567 64	275,427 52	»	133,652,865 81	»	133,652,865 81
1869.	111,655,105 81	3,366,095 66	334,253 64	»	115,355,451 11	350,355 60	114,997,095 51
1850.	114,677,172 09	4,404,468 49	633,069 65	336,355 60	120,051,045 83	320,562 56	119,750,483 27
1851.	115,456,050 16	4,797,745 12	169,024 04	320,562 56	120,723,588 88	527,456 21	120,195,932 67
1852.	115,524,706 95	17,626,170 49	413,551 83	527,456 21	134,091,885 48	2,625,149 25	131,466,736 25
1853.	125,615,269 51	7,954,425 77	425,391 17	2,625,149 25	134,594,255 50	2,127,599 51	132,466,654 19
1854.	125,249,057 07	8,219,454 95	810,552 10	2,127,599 51	136,406,663 43	1,449,181 75	134,957,481 68
1855.	127,900,547 24	10,214,528 72	672,043 61	1,449,181 75	140,256,101 52	1,645,625 53	138,590,475 79
1856.	155,484,616 91	10,022,941 98	1,400,544 57	1,645,625 53	146,553,528 99	1,374,588 67	144,978,940 32
1857.	155,036,047 56	5,464,878 19	1,225,964 90	1,374,588 67	145,501,479 41	1,884,759 09	141,416,720 32
1858.	136,858,076 15	5,252,108 92	1,070,957 84	1,884,759 09	145,065,902	2,321,487 10	142,544,414 96
1859.	136,642,607 28	14,524,290 20	843,877 35	2,321,487 10	154,552,262 02	1,955,870 46	152,596,391 57
1860.	158,642,436 05	6,891,924 04	850,111 71	1,955,870 45	148,500,542 25	1,720,804 55	146,579,557 92
1861.	141,576,486 70	5,651,509 92	1,358,569 18	1,720,804 55	150,287,570 13	1,531,735 46	148,755,634 67
1862.	145,176,390 67	6,317,509 60	504,026 03	1,531,735 46	153,529,661 76	1,002,160 54	152,527,501 22
1863.	148,747,221 72	6,833,801 75	223,875 48	1,002,160 54	156,807,059 47	1,009,590 64	155,797,668 85
1864.	151,883,210 45	5,808,093 32	316,879 75	1,009,590 64	159,017,574 12	1,031,919 64	157,985,654 48
1865.	154,244,340 16	7,278,951 55	387,797	1,031,919 64	162,942,988 33	1,701,660 31	161,241,328 02
1866.	158,579,256 91	9,562,319 67	452,356 27	1,701,660 31	170,275,595 16	1,594,835 98	168,880,757 18
1867.	166,774,028 49	7,529,884 02	750,626 28	1,594,835 98	176,455,374 77	2,125,748 16	174,529,626 61
1868.	r) 171,550,259 14	5,821,729 79	1,264,130 05	r) 2,125,748 16	180,541,847 14	3,401,465 82	177,140,383 52
1869.	176,511,641 65	1,550,499 65	961,999 11	3,401,465 82	182,425,604 25	2,035,386 24	180,390,217 99
1870.	176,812,837 01	24,935,662 98	816,800 35	2,035,386 24	204,599,686 58	2,465,554 28	202,134,132 30
A REPORTER.	5,026,750,668 50	287,741,804 41	17,752,080 15	33,901,720 64	5,366,165,273 70	36,367,274 92	5,329,787,998 78

## CLOS DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT (SUITE). — DÉPENSES.

SERVICES SPÉCIAUX. — CREDITS rattachés à l'exercice.	TOTAL DES PRÉVISIONS de dépenses.	FAITS RÉALISÉS.	Excédents	Observations.
		DÉPENSES résultant des services faits.	DE CREDITS à annuler.	
"	27,981,168 79	27,981,168 79	.	
"	115,806,850 65	112,415,965 51	3,390,885 14	a) Après déduction de fr. 37,546,340 74 c <sup>s</sup> pour les allocations portées au budget de la dette publique, en vue de l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1851, lesquelles doivent être considérées comme non avenues.
"	164,595,401 81	158,500,918 95	6,094,482 86	b) Paiement fait aux concessionnaires de la Sambre canalisée, en vertu de l'article 2 de la loi du 26 septembre 1855, sur le produit de l'emprunt à 4 p. % du 18 juin 1856.
"	94,149,855 55	91,904,974 94	2,244,880 59	c) Y compris 500,000 francs payés aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur le million de francs réservé par l'article 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1855, et provenant du produit de l'emprunt à 4 p. % du 18 juin 1856.
10,000,000 "	98,874,000 45	96,515,600 90	2,358,399 47	d) Non compris fr. 103,102 60 c <sup>s</sup> annulés sur les crédits pour des services spéciaux (prêt à la Banque de Belgique).
b) 1,490,000 "	89,559,554 28	87,104,004 90	2,455,549 52	e) Y compris 250,000 francs payés aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur le million de francs réservé par l'article 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1855, et provenant du produit de l'emprunt à 4 p. % du 18 juin 1856.
c) 15,374,165 74	101,599,951 78	99,528,487 96	2,071,463 82	f) Y compris fr. 114,682 66 c <sup>s</sup> , même objet que ci-dessus.
10,000,000 "	105,226,105 69	103,551,751 64	1,674,353 05	g) Y compris 100,000 francs, comme ci-dessus.
25,778,055 70	122,574,992 78	120,198,578 44	2,376,414 54	h) Y compris 28,000 francs, comme ci-dessus.
15,896,897 40	128,589,912 85	124,196,508 51	4,393,404 54	i) Non compris fr. 22,636 54 c <sup>s</sup> annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
63,074,257 65	168,658,685 21	165,914,570 95	2,744,512 26	j) Non compris fr. 4 37c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
"	117,467,425 97	114,976,586 11	2,490,838 86	k) Non compris fr. 0 81c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
25,278,995 17	152,568,405 61	129,575,909 88	2,992,495 75	l) Les annulations déduites des crédits comprennent une somme de 281,525 francs pour le montant des annulations opérées en exécution de la loi du 6 mars 1858, sur les portions de crédit transférées de l'exercice 1856, en vertu de l'article 50 de la loi sur la comptabilité de l'État.
e) 1,699,765 61	121,989,489 56	119,855,950 53	2,133,539 25	m) Non compris fr. 120,587 18 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
84,056,000 "	201,451,700 60	195,185,657 29	6,266,043 57	n) Non compris fr. 2,005,567 59 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
f) 21,552,366 85	156,224,705 50	154,389,349 89	1,835,355 67	o) Non compris fr. 5 80 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
5,221,700 09	124,116,888 52	122,752,999 29	1,363,889 05	p) Non compris fr. 560 86 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
g) 3,768,642 11	128,985,574 98	127,573,574 99	1,412,000 99	q) Non compris 1,003 francs, annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
h) 8,924,490 68	149,577,556 49	135,000,595 57	13,576,961 12	r) Après déduction d'une somme de fr. 601,410 65 c <sup>s</sup> , portée anticipativement parmi les crédits alloués pour faire face à des dépenses engagées sur le budget de la dette publique, et pour lesquelles les crédits restaient à demander à la Législature.
946,977 90	115,944,075 41	112,267,069 13	3,677,004 28	s) Non compris fr. 43,255 10 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
2,559,755 29	122,290,216 56	118,750,904 70	3,539,311 80	t) Non compris fr. 8,653 13 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
1,106,145 11	121,502,077 78	118,627,460 84	2,874,616 94	u) Non compris fr. 47,386 87 c <sup>s</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.
2,540,568 99	153,809,105 22	151,848,564 95	1,960,540 29	
4,969,827 76	157,456,461 95	154,510,907 41	2,945,554 54	
9,656,500 56	144,615,782 24	143,172,277 02	1,443,505 22	
10,561,522 01	148,051,797 80	146,926,211 95	2,025,585 85	
8,878,878 91	153,857,819 25	149,727,049 92	4,130,769 51	
8,891,907 80	150,508,628 12	146,291,158 91	4,017,489 21	
5,610,495 66	148,154,910 56	144,745,005 56	3,409,905 20	
4,515,494 69	157,111,886 26	152,889,679 62	4,222,206 64	
16,144,607 42	162,724,145 54	159,025,577 52	3,698,768 02	
17,657,007 78	166,412,642 45	165,451,869 31	2,080,773 14	
27,751,059 51	180,278,500 55	177,082,280 60	3,196,279 95	
55,965,945 02	191,765,615 85	187,062,522 17	4,703,291 68	
52,507,450 69	190,493,105 17	186,223,129 58	4,269,975 59	
52,051,825 01	195,295,155 05	188,793,736 71	6,501,416 52	
57,724,704 85	206,605,462 01	203,206,671 94	3,398,790 07	
21,905,608 68	196,255,255 29	191,604,515 02	4,650,740 37	
19,225,311 50	190,565,094 82	191,920,940 32	1,355,245 50	
27,396,688 95	207,780,906 92	199,635,875 76	8,145,031 16	
25,065,874 15	227,198,006 45	216,907,800 50	10,290,205 95	
<b>643,742,846 94</b>	<b>5,975,530,845 72</b>	<b>5,831,386,720 74</b>	<b>142,144,124 98</b>	

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

EXERCICES.	PRÉVISIONS.						
	SERVICE ORDINAIRE.						
	CRÉDITS accordés par la loi du budget primitif.	CRÉDITS supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales. déduction faite des annulations de crédits.	CRÉDITS complémentaires pour couvrir les dépenses faites au delà des allocations non limitatives des budgets.	CRÉDITS transférés des exercices antérieurs, en vertu de l'art. 30 de la loi de comptabilité.	TOTAL.	CRÉDITS transférés à l'exercice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi de comptabilité.	RESTE, ou crédits afférents à l'exercice.
REPORT.	5,026,759,668 50	287,741,804 41	17,752,080 15	55,901,720 64	5,368,155,275 70	56,567,274 92	5,529,787,998 78
1871.	179,503,141 29	18,165,561 57	855,614 11	2,465,554 28	200,787,871 05	5,145,122 52	197,644,748 55
1872.	192,956,542 58	10,047,551 27	1,042,558 45	3,145,122 52	207,189,554 82	2,541,548 06	204,647,986 16
1873.	204,751,845 22	15,965,052 89	1,465,792 70	2,541,548 66	222,700,259 56	2,596,426 68	220,103,812 88
1874.	256,417,401 80	8,499,242 59	1,252,024 84	2,596,426 68	248,745,095 71	3,151,924 82	245,595,170 89
1875.	258,281,440 55	11,349,458 18	1,290,986 65	3,151,924 82	254,075,810 20	2,248,088 95	251,825,721 25
1876.	245,220,640 97	6,465,412 59	1,925,585 25	2,248,088 95	255,857,525 74	1,804,775 44	254,052,750 30
1877.	248,956,782 62	15,108,247 57	1,721,841 51	1,804,775 44	267,651,647 14	1,594,785 28	266,256,861 86
1878.	260,590,515 25	7,532,585 74	1,954,216 95	1,594,785 28	271,271,899 20	2,125,924 06	269,145,975 14
1879.	274,544,517 80	2,707,065 62	1,416,155 21	2,125,924 06	280,595,442 69	1,022,828 46	278,970,614 23
1880.	278,818,540 04	16,557,256 49	1,564,595 55	1,622,828 46	298,145,209 54	1,554,465 50	296,788,746 24
1881.	296,219,571 97	9,160,851 56	1,688,278 28	1,554,465 50	308,423,164 91	1,255,520 96	307,167,845 95
1882.	510,755,895 47	7,150,791 15	2,120,451 70	1,255,520 96	521,288,459 28	669,894 14	520,618,565 14
1885.	522,870,816 47	3,253,652 04	1,865,289 41	669,894 14	528,650,652 06	950,574 55	527,799,077 51
1884.	526,870,741 71	2,227,597 97	1,177,915 28	950,574 55	531,206,629 51	1,044,414 50	530,162,215 21
1885.	519,405,295 "	199,650 10	1,268,264 16	1,044,414 50	521,915,625 56	700,254 15	521,215,569 45
1886.	516,500,150 77	1,597,904 25	1,757,085 89	700,254 15	520,144,595 02	492,988 55	519,651,404 47
1887.	512,136,772 50	2,072,156 58	1,497,635 11	492,988 55	516,199,572 54	850,100 51	515,349,472 05
1888.	514,545,558 05	1,792,654 10	1,252,954 02	850,100 51	518,219,046 46	557,610 69	517,881,455 77
1889.	522,414,158 28	2,608,474 55	1,858,515 77	557,610 69	527,218,539 29	942,545 59	526,276,195 90
1890.	555,715,661 08	2,612,661 25	1,427,005 58	942,545 59	558,695,671 08	684,752 82	558,010,958 26
1891.	558,951,564 02	959,276 84	1,588,887 10	684,752 82	541,964,460 78	612,296 71	541,552,164 07
1892.	540,860,948 57	1,725,705 96	1,485,876 65	612,296 71	544,682,825 87	565,129 79	544,510,696 08
1895.	545,906,749 67	1,706,642 42	1,504,650 58	565,129 79	547,541,172 26	592,484 66	547,148,687 60
1894.	547,725,568 27	7,417,224 25	1,658,902 64	592,484 66	557,172,179 82	1,589,058 45	555,785,121 59
1895.	560,677,484 09	11,708,199 28	1,596,575 59	1,589,058 45	575,171,517 19	2,167,748 42	573,005,568 77
1896.	567,174,564 51	17,117,167 97	5,894,074 25	2,167,748 42	590,555,354 93	1,454,419 09	588,898,955 84
1897.	587,469,574 07	43,894,980 56	1,452,715 18	1,454,419 09	454,161,687 50	1,489,568 50	452,672,119 "
1898.	422,557,084 49	10,699,552 29	4,577,015 01	1,489,568 50	459,122,998 29	4,216,141 "	454,908,857 29
1899.	455,868,010 78	21,568,069 57	2,995,981 15	4,216,141 "	462,648,211 48	2,564,276 20	460,285,951 28
1900.	455,025,428 52	31,165,561 24	1,854,829 51	2,564,276 20	491,406,095 27	4,409,846 88	486,996,248 59
1901.	488,967,501 59	11,758,192 47	2,715,092 65	4,409,846 88	507,848,545 57	1,560,506 26	506,288,037 51
1902.	491,568,524 56	10,725,483 72	6,255,011 92	1,560,506 26	509,907,565 46	2,400,254 71	507,507,110 75
1905.	510,108,489 52	7,935,628 06	5,072,185 82	2,400,254 71	525,534,556 11	5,094,515 05	522,440,941 06
1904.	527,572,875 27	7,926,741 91	5,459,980 88	5,094,515 05	545,854,111 11	1,859,591 48	541,994,809 63
1905.	541,866,492 32	22,415,129 42	10,671,448 62	1,859,591 48	576,790,281 84	2,712,735 75	574,077,548 11
1906.	566,668,195 02	54,801,575 80	2,116,945 05	2,712,735 75	606,589,444 24	4,658,878 87	601,750,565 57
	17,483,822,615 17	676,072,015 45	102,128,600 12	96,725,477 84	18,380,648,706 88	101,364,556 71	18,288,284,949 87

## DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT (SUITE). — DÉPENSES (SUITE).

SERVICES SPÉCIAUX.	TOTAL DES PRÉVISIONS de dépenses.	FAITS RÉALISÉS.		Excédents DE CRÉDITS à annuler.	Observations.
		DÉPENSES résultant des services faits.	—		
645,742,846 94	5,975,550,845 72	5,851,586,720 74	122,141,124 98	v) Non compris fr. 107,168 71 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
45,924,116 81	241,568,805 54	258,191,225 11	v) 5,377,642 25	w) Non compris fr. 2,412 45 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
51,086,552 17	255,754,558 55	251,974,512 80	w) 5,759,825 55	x) Non compris fr. 4,840 74 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
154,141,616 24	554,245,129 12	550,898,578 60	x) 5,547,050 52	y) Non compris fr. 28,259 01 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
60,599,200 54	506,192,571 25	501,642,754 68	y) 4,549,656 55	z) Non compris fr. 77,676 52 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
45,164,484 58	296,999,205 65	292,222,495 21	z) 4,767,710 42	a') Non compris fr. 41,677,956 59 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux, dont fr. 11,285,825 02 c <sup>t</sup> , par suite de modifications apportées par la loi du 27 mai 1876 à celle du 16 août 1875.	
44,580,605 24	298,659,555 54	294,555,925 86	a') 4,505,427 68	b') Non compris fr. 915,909 68 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
124,698,774 20	590,955,656 06	586,075,145 99	b') 4,862,492 07	c') Non compris fr. 18,470 92 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
85,552,952 14	552,678,927 98	549,427,757 90	c') 5,251,169 58	d') Non compris fr. 15,811 24 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
70,052,545 17	549,005,157 40	545,659,016 07	d') 5,564,141 55	e') Non compris fr. 27,674 87 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
90,898,774 97	587,687,521 21	582,908,428 75	e') 4,779,092 46	f') Non compris fr. 17,075 75 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
99,490,450 45	406,658,274 40	402,528,405 96	f') 4,529,868 44	g') Non compris fr. 158,455 19 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
106,625,652 87	427,244,218 01	422,949,551 05	g') 4,294,666 98	h') Non compris fr. 64,279,519 16 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
85,065,072 49	412,794,150 "	406,422,707 95	h') 6,571,442 05	i') Non compris fr. 550 20 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
59,526,942 75	569,689,157 96	561,699,505 71	i') 7,989,852 25	j') Non compris un centime annulé sur les crédits pour des services spéciaux.	
57,555,587 58	558,550,957 01	551,251,458 55	j') 7,299,518 48	k') Non compris fr. 7,170,010 48 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
55,799,486 41	555,450,890 88	549,556,608 52	5,894,282 56	l') Non compris fr. 5,431,227 92 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
56,922,266 79	552,271,758 82	546,157,851 68	k') 6,155,887 14	m') Non compris fr. 7,582,811 56 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
41,509,420 81	559,190,856 58	555,595,911 90	l') 5,596,944 68	n') Non compris fr. 5,778,277 97 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
51,111,786 72	577,587,982 62	575,287,881 "	m') 4,100,101 62	o') Non compris fr. 9,582,092 22 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
82,662,977 70	420,675,915 96	417,895,629 09	n') 2,789,286 87	p') Non compris fr. 6,499,524 44 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
65,445,199 26	404,797,565 55	402,167,955 94	o') 2,629,429 59	q') Non compris fr. 2,506,531 22 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
64,906,072 98	409,225,769 06	405,910,417 90	p') 2,515,551 16	r') Non compris fr. 199,784 47 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
49,828,505 52	596,977,191 12	594,529,146 07	q') 2,448,045 05	s') Non compris fr. 2,565,551 52 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
49,218,904 72	405,002,026 11	402,558,551 29	r') 2,445,494 82	t') Non compris fr. 2,007,479 95 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
45,564,255 76	418,567,804 55	410,585,401 42	s') 8,184,405 11	u') Non compris fr. 5,446,590 24 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
55,055,985 91	445,952,921 75	457,608,281 89	t') 6,544,659 86	v') Non compris fr. 1,955,877 70 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
86,529,585 24	519,001,704 24	511,598,214 45	u') 7,605,489 79	w') Non compris fr. 4,404,644 51 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
266,444,251 92	701,551,089 21	695,625,188 05	v') 7,725,901 16	x') Non compris fr. 4,725,428 88 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
119,011,862 64	579,295,797 89	570,442,110 68	w') 8,855,687 21	y') Non compris fr. 5,267,620 52 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
95,102,409 55	582,098,657 74	574,158,192 21	x') 7,940,465 55	z') Non compris fr. 9,780,416 50 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
104,919,454 88	611,207,472 19	605,629,159 64	y') 7,578,552 55	a'') Non compris fr. 4,509,518 70 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
114,266,228 42	621,775,539 17	615,356 076 21	z') 6,417,262 96	b'') Non compris fr. 5,858,195 54 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
117,025,598 04	639,465,659 16	627,975,568 54	a'') 11,490,070 76	c'') Non compris fr. 13,904,806 50 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
161,554,796 29	705,554,605 89	628,527,575 59	b'') 15,027,050 50	d'') Non compris fr. 11,503,125 85 c <sup>t</sup> , annulés sur les crédits pour des services spéciaux.	
59,885,176 58	655 060,724 69	620,498,501 71	c'') 7,462,222 95		
180,844,565 94	722,594,951 51	772,765,912 89	d'') 10,228,988 42		
3,611,461,480 56	21,899,745,830 43	21,546,755,881 41	552,989,979 02		

TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

EXERCICES.	BUDGETS ORDINAIRES.		SERVICES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIAUX.		BUDGETS ET SERVICES RÉUNIS.		SUR LES BUDGETS	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	de recette.	
1850 (4 <sup>e</sup> trimestre)	25,869,417 15	27,548,564 56	652,804 25	652,804 25	26,502,221 56	27,981,168 79	.	
1851.	66,942,211 82	66,208,608 91	46,285,605 21	46,205,554 60	115,225,815 05	112,415,965 51	755,602 91	
1852.	77,811,942 41	85,908,455 19	74,652,565 56	74,592,465 76	152,464,505 97	158,500,918 95	.	
1855.	88,005,710 44	91,904,974 94	54,605 48	.	88,058,515 92	91,904,974 94	"	
1854.	86,580,098 41	86,515,600 96	10,321,259 55	10,000,000 "	96,701,557 76	96,515,600 96	"	
1855.	89,171,554 50	85,614,004 96	1,905,891 40	1,490,000 "	91,075,225 70	87,104,004 96	3,557,529 54	
1856.	85,815,668 92	84,154,524 22	16,818,965 47	15,574,165 74	102,652,632 59	99,528,487 96	1,659,544 70	
1857.	89,400,615 99	95,551,751 64	12,508,656 25	10,000,000 "	101,715,250 24	105,551,751 64	"	
1858.	97,687,045 81	94,420,544 74	25,822,869 "	25,778,055 70	125,509,914 81	120,198,578 44	3,266,701 07	
1859.	99,788,816 92	108,209,611 11	16,048,612 05	15,896,897 40	115,857,428 97	124,196,508 51	.	
1840.	100,558,748 59	102,840,115 52	68,817,505 27	65,074,257 65	169,576,255 86	165,914,570 95	"	
1841.	101,505,775 25	114,976,586 11	59,052 92	"	101,542,826 17	114,976,586 11	"	
1842.	104,558,407 10	106,094,914 71	22,408,459 45	25,278,995 17	126,766,056 55	129,575,909 88	.	
1843.	105,055,328 51	118,156,186 72	18,256,518 97	1,699,765 61	125,289,847 48	119,855,950 55	.	
1844.	110,425,688 50	110,529,657 29	88,584,820 54	84,656,000 "	198,810,508 75	195,185,657 28	.	
1845.	112,276,648 98	115,056,985 06	17,579,502 99	21,552,566 85	129,855,951 97	154,589,549 89	"	
1846.	115,247,056 72	117,531,299 20	817,006 65	5,221,700 09	114,064,045 57	122,752,999 29	"	
1847.	115,544,560 72	125,805,752 88	185,705 12	5,768,042 11	115,528,065 84	127,572,574 99	"	
1848.	108,957,848 54	126,156,104 69	57,180,058 01	8,924,490 68	146,117,886 55	155,060,595 57	.	
1849.	115,847,157 52	111,520,091 25	24,500 06	946,977 90	115,871,457 58	112,267,069 15	2,527,046 29	
1850.	116,529,519 17	116,171,171 47	16,547,668 09	2,559,755 29	152,877,187 86	118,750,904 76	558,517 70	
1851.	119,005,567 10	117,521,515 75	540,284 84	1,106,145 11	119,545,651 94	118,627,400 84	1,482,051 57	
1852.	124,528,067 80	129,508,195 94	4,125,140 99	2,540,568 99	128,451,208 79	151,848,564 95	"	
1853.	128,857,925 59	129,541,079 65	10,650,546 80	4,969,827 76	159,468,270 19	154,510,907 41	.	
1854.	152,551,582 04	155,515,976 46	20,521,670 46	9,656,500 56	152,675,052 50	145,172,277 02	"	
1855.	139,568,195 50	156,564,889 94	5,155,975 15	10,561,522 01	144,502,166 65	146,926,211 95	2,805,505 56	
1856.	145,007,097 42	140,848,771 01	5,252,114 49	8,878,878 91	146,259,211 91	149,727,649 92	2,158,526 41	
1857.	146,781,442 01	157,599,251 11	2,562,481 92	8,891,907 80	149,145,925 95	146,291,158 91	9,582,210 90	
1858.	155,154,108 22½	159,154,509 70	726,651 15	5,610,495 66	155,880,759 57½	144,745,005 56	16,019,598 52½	
1859.	156,628,276 70	148,574,184 95	1,721,569 15	4,515,494 69	158,549,645 85	152,889,679 62	8,254,091 77	
1860.	155,612,571 17½	142,880,769 90	14,096,647 44	16,144,607 42	169,709,218 61½	159,025,577 52	12,751,801 27½	
1861.	156,771,924 87	145,774,861 55	15,462,486 97	17,657,007 78	172,254,411 84	165,451,869 51	10,997,065 54	
1862.	161,116,559 51½	149,551,221 29	3,421,575 01	27,751,059 51	164,557,914 52½	177,082,280 60	11,785,118 22½	
1865.	165,241,641 14	151,096,577 15	5,685,679 55	55,965,945 02	168,925,520 49	187,062,522 17	12,145,265 99	
1864.	164,249,550 74½	155,715,678 89	17,264,924 25	52,507,450 69	181,514,254 97½	186,225,129 58	10,555,651 85½	
1865.	169,059,660 28	156,741,911 70	9,047,290 89	52,051,825 01	178,086,951 17	188,795,756 71	12,297,748 58	
1866.	168,841,101 54	165,481,967 11	18,206,576 99	57,724,704 85	187,047,478 55	205,206,671 94	5,559,154 25	
1867.	172,971,952 24	169,700,707 24	50,452,961 18	21,905,608 68	225,404,895 42	191,604,515 92	5,271,225 "	
1868.	176,294,575 54	172,697,628 82	53,547,120 07	19,225,511 50	209,641,405 41	191,920,940 52	5,596,746 52	
1869.	185,201,172 59	172,259,184 85	25,891,261 26	27,596,688 93	211,092,455 85	199,655,875 76	12,961,987 76	
1870.	190,557,001 95	191,845,926 57	14,005,107 47	25,065,874 15	205,442,109 40	216,907,800 50	.	
A REPORTER.	5,116,094,556 99	5,066,215,251 21	751,217,606 26	765,175,469 55	5,847,311,065 25	5,851,586,720 74	145,881,695 52	

## DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

EXCÉDENTS					Observations.
ORDINAIRES	SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES et spéciaux		SUR LES BUDGETS ET SERVICES réunis		
	de dépense.	de recette.	de dépense.	de recette.	
1,478,947 45	"	"	"	1,478,947 45	Réglé définitivement par la loi du 5 mars 1846
"	78,248 61	"	811,851 52	"	Idem.
6,096,512 78	60,099 80	"	"	6,056,412 98	Idem.
5,901,264 50	54,605 48	"	"	5,846,661 02	Réglé définitivement par la loi du 15 juin 1846.
155,502 55	521,250 35	"	187,756 80	"	Idem.
"	415,891 40	"	5,971,220 74	"	Idem.
"	1,444,799 75	"	5,104,144 45	"	Réglé définitivement par la loi du 5 mai 1847.
5,925,117 65	2,508,656 25	"	"	1,616,481 40	Idem.
"	44,855 30	"	3,511,556 57	"	Idem.
8,510,794 19	151,714 65	"	"	8,559,079 54	Idem.
2,281,564 75	5,745,247 64	"	3,461,882 91	"	Idem.
15,672,812 86	39,052 92	"	"	15,055,759 94	Réglé définitivement par la loi du 24 mai 1848.
1,756,417 61	"	870,555 72	"	2,606,955 55	Idem.
15,102,858 21	10,556,755 56	"	5,455,807 15	"	Réglé définitivement par la loi du 18 juillet 1849.
105,968 90	5,728,820 54	"	3,624,851 44	"	Réglé définitivement par la loi du 50 juillet 1858.
760,554 08	"	3,775,065 84	"	4,555,597 92	Idem.
4,284,262 48	"	4,404,605 44	"	8,688,955 92	Idem.
10,459,572 16	"	5,584,958 99	"	14,044,511 15	Idem.
17,198,256 15	28,255,547 55	"	11,057,291 18	"	Idem.
"	"	922,677 84	1,604,568 45	"	Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1859.
"	15,787,955 40	"	14,146,285 10	"	Idem.
"	"	765,860 27	716,191 10	"	Réglé définitivement par la loi du 7 avril 1865.
5,180,128 14	1,782,772 "	"	"	5,597,356 14	Idem.
705,156 26	5,660,519 04	"	4,957,362 78	"	Idem.
1,164,594 42	10,665,569 90	"	9,500,775 48	"	Idem.
"	"	5,227,548 88	"	2,424,045 52	Idem.
"	"	5,646,764 42	"	5,488,458 01	Idem.
"	"	6,529,425 88	2,852,785 02	"	Idem.
"	"	4,885,864 51	11,135,751 01½	"	Idem.
"	"	2,794,125 54	5,459,966 25	"	Idem.
"	"	2,047,959 98	10,685,841 29½	"	Réglé définitivement par la loi du 51 déc. 1866.
"	"	2,194,520 81	8,802,542 55	"	Idem.
"	"	24,529,484 50	"	12,544,566 07½	Réglé définitivement par la loi du 20 juin 1868.
"	"	50,282,265 67	"	18,157,001 68	Réglé définitivement par la loi du 25 fév. 1869.
"	"	15,242,526 46	"	4,708,874 60½	Réglé définitivement par la loi du 20 mars 1869.
"	"	25,004,554 12	"	10,706,785 54	Réglé définitivement par la loi du 12 juin 1870.
"	"	19,518,527 84	"	16,159,195 61	Réglé définitivement par la loi du 5 juillet 1871.
"	28,520,352 50	"	51,800,577 50	"	Réglé définitivement par la loi du 25 déc. 1872.
"	14,125,808 57	"	17,720,555 09	"	Réglé définitivement par la loi du 27 déc. 1872.
"	"	1,505,427 67	11,456,560 09	"	Réglé définitivement par la loi du 16 juin 1873.
1,506,924 44	"	10,158,766 66	"	11,465,691 10	Réglé définitivement par la loi du 14 mars 1874.
96,000,589 54	135,751,249 57	167,687,112 84	165,801,955 22	147,876,712 71	

TABLEAU DES RESULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

EXERCICES.	BUDGETS ORDINAIRES.		SERVICES EXTRAORDINAIRES ET SPECIAUX.		BUDGETS ET SERVICES REUNIS.		SUR LES BUDGETS	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	de recette.	
REPORT.	5,116,094,556 99	5,066,215,251 21	751,217,606 26	765,175,469 55	5,847,511,965 25	5,851,586,720 74	145,881,695 52	
1871.	207,705,992 90	194,267,106 50	48,957,975 54	45,924,116 81	256,645,968 44	258,191,225 11	13,458,886 60	
1872.	915,552,689 40	200,888,160 65	26,587,748 50	51,086,552 17	259,940,457 90	251,974,512 80	12,464,528 77	
1875.	227,028,529 32	216,756,762 56	114,057,649 51	154,141,616 24	341,086,178 65	350,898,578 60	10,271,766 96	
1874.	245,454,192 59	241,045,554 54	72,459,447 82	60,599,200 34	515,915,640 21	501,642,754 68	2,410,058 05	
1875.	245,977,557 67	247,058,010 85	52,754,048 96	45,164,484 58	278,711,586 65	292,222,405 21	.	
1876.	255,105,724 70	249,749,522 62	71,517,018 96	44,586,603 24	526,620,745 66	294,355,925 86	3,554,402 08	
1877.	257,514,920 47	261,574,569 79	88,769,605 80	124,698,774 20	546,284,526 27	586,073,145 99	.	
1878.	260,249,005 41	263,894,805 76	107,540,858 52	85,552,952 14	567,590,461 95	549,427,757 90	.	
1879.	270,491,119 90	275,606,472 90	50,510,695 47	70,052,545 17	500,801,815 57	545,659,016 07	.	
1880.	291,921,128 65	292,009,055 78	102,294,805 06	90,898,774 97	594,215,951 71	582,908,428 75	.	
1881.	296,777,625 06	502,857,975 51	81,226,166 79	99,490,450 45	578,005,789 85	402,528,405 96	.	
1882.	501,112,055 94	516,525,898 16	155,594,865 00	106,625,652 87	456,506,919 84	422,949,551 03	.	
1885.	505,105,767 55	521,557,655 46	151,875,158 15	85,065,072 49	454,976,925 48	406,422,707 95	.	
1884.	505,955,128 51	522,172,562 96	44,087,005 79	39,526,942 75	550,022,132 10	561,699,505 71	.	
1885.	515,170,502 59	515,915,850 95	19,915,121 57	57,535,587 58	555,085,423 76	551,251,458 53	.	
1886.	515,941,955 22	515,757,122 11	55,549,151 92	35,799,486 41	571,291,105 14	540,556,608 52	2,184,851 11	
1887.	525,515,687 50	509,215,584 89	17,648,466 56	56,922,266 79	541,164,153 86	546,157,851 68	14,500,102 61	
1888.	555,051,945 88	514,284,491 09	15,614,840 06	41,509,420 81	546,666,785 94	555,595,911 00	18,767,454 79	
1889.	537,881,126 65	522,176,094 28	49,155,589 84	51,111,786 72	587,056,516 49	575,287,881	15,705,052 57	
1890.	540,525,672 04	555,250,651 59	57,878,647 22	82,662,977 70	578,404,519 26	417,895,629 09	5,295,020 65	
1891.	546,546,507 48	558,722,754 68	55,600,796 91	65,445,199 26	401,947,104 39	402,167,955 94	7,623,572 80	
1892.	547,265,877 69	541,004,544 92	66,780,784 52	64,906,072 98	414,044,662 21	405,910,417 90	6,259,552 77	
1895.	552,284,745 98	544,700,642 55	45,595,285 79	49,828,505 52	597,678,051 77	594,529,146 07	7,581,103 45	
1894.	562,599,822 91	555,539,626 57	42,584,577 62	49,218,904 72	405,184,400 55	402,558,551 29	9,260,196 54	
1895.	572,155,998 71	564,819,165 66	25,594,445 74	45,564,255 76	505,750,444 45	410,585,401 42	7,516,855 05	
1896.	588,657,582 54	582,554,295 98	92,282,555 02	55,055,985 91	480,959,955 56	437,608,281 89	6,105,286 56	
1897.	450,859,045 64	425,068,629 21	68,775,244 68	86,529,585 24	499,612,888 52	511,598,214 45	5,771,014 45	
1898.	459,281,905 68	427,180,956 15	240,703,515 16	266,444,251 92	679,986,220 84	695,625,188 05	12,100,949 55	
1899.	469,051,404 51	451,430,248 07	14,240,127 14	119,011,862 61	485,271,551 65	570,442,110 68	17,601,156 44	
1900.	494,105,772 85	479,055,782 86	48,672,550 72	95,102,409 35	542,778,103 55	574,158,192 21	15,049,989 97	
1901.	501,249,221 87	498,709,704 76	54,466,551 85	104,919,434 88	655,715,761 70	605,629,159 64	2,559,555 11	
1902.	505,505,186 51	501,089,817 79	125,444,873 57	114,266,228 42	627,750,060 08	615,356,086 21	3,215,358 72	
1903.	515,851,261 21	510,949,970 50	118,565,548 56	117,025,598 04	652,416,809 77	627,975,568 54	2,901,290 91	
1904.	535,199,545 90	526,967,779 55	138,929,106 69	161,559,796 26	672,128,050 59	688,527,575 59	6,251,764 57	
1905.	581,552,555 56	566,015,525 18	125,052,643 54	59,883,176 58	706,584,998 90	626,498,501 76	14,757,050 58	
1906.	597,168,157 06	591,521,576 95	78,519,756 92	180,844,565 94	675,687,913 98	772,565,942 89	5,640,580 11	
	17,903,581,852 22	17,783,863,748 26	3,449,954,989 79	3,762,892,403 45	24,443,536,842 01	24,566,765,881 41	570,016,544 45	
							209,718,	

## DE 1850 A 1906 INCLUSIVEMENT. — RESULTATS GENERAUX (SUITE).

EXCÉDENTS					Observations.
ORDINAIRES	SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES et spéciaux		SUR LES BUDGETS ET SERVICES réunis		
	de dépenses.	de recette.	de recette.	de dépenses.	
96,000,589 54	153,751,249 57	107,087,112 84	165,801,955 92	147,876,712 71	
"	5,015,858 75	"	18,452,745 53	"	Réglé définitivement par la loi du 20 mars 1875.
"	"	24,498,605 67	"	12,054,074 90	Réglé définitivement par la loi du 14 mars 1876.
"	"	20,085,966 93	"	9,812,109 97	Réglé définitivement par la loi du 10 mai 1877.
"	11,800,247 48	"	14,270,905 53	"	Réglé définitivement par la loi du 21 mai 1878.
1,080,473 16	"	12,450,455 42	"	15,510,908 58	Réglé définitivement par la loi du 26 mai 1880.
"	20,930,415 72	"	52,284,817 80	"	Réglé définitivement par la loi du 15 juil. 1881.
3,859,449 52	"	35,929,168 40	"	59,788,617 72	Réglé définitivement par la loi du 10 mai 1882.
5,645,202 35	25,807,906 58	"	18,162,704 05	"	Réglé définitivement par la loi du 31 mars 1885.
5,115,553 "	"	39,721,849 70	"	42,837,202 70	Idem.
88,525 15	11,596,028 09	"	11,507,502 96	"	Idem.
6,060,352 45	"	18,264,265 66	"	24,524,616 11	Réglé définitivement par la loi du 29 juil. 1885.
15,211,844 22	28,709,215 03	"	15,557,568 81	"	Réglé définitivement par la loi du 16 mars 1886.
18,255,808 11	66,808,085 64	"	48,554,217 55	"	Réglé définitivement par la loi du 25 déc. 1887.
16,237,254 65	4,560,061 04	"	"	11,077,175 61	Idem.
745,548 56	"	17,420,466 21	"	18,166,014 77	Réglé définitivement par la loi du 18 fév. 1889.
"	19,549,665 51	"	21,754,496 62	"	Réglé définitivement par la loi du 50 déc. 1889.
"	"	19,273,800 45	"	4,975,697 82	Réglé définitivement par la loi du 20 déc. 1890.
"	"	27,694,580 75	"	8,027,125 96	Réglé définitivement par la loi du 20 déc. 1891.
"	"	1,956,396 88	15,748,655 49	"	Réglé définitivement par la loi du 5 juillet 1893.
"	"	44,784,350 48	"	59,489,309 85	Réglé définitivement par la loi du 26 déc. 1893.
"	"	7,844,402 55	"	220,829 55	Réglé définitivement par la loi du 25 mars 1895.
"	1,874,711 54	"	8,154,244 51	"	Réglé définitivement par la loi du 28 avril 1896.
"	"	4,435,217 75	5,148,885 70	"	Réglé définitivement par la loi du 22 avril 1897.
"	"	6,634,527 10	2,625,869 24	"	Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1898.
"	"	21,969,790 02	"	14,652,956 97	Réglé définitivement par la loi du 5 août 1899.
"	37,228,567 11	"	45,331,655 67	"	Réglé définitivement par la loi du 2 août 1901.
"	"	17,556,540 56	"	11,785,326 15	Idem.
"	"	25,739,916 76	"	13,658,967 21	Réglé définitivement par la loi du 12 août 1905.
"	"	104,771,735 47	"	87,170,579 05	Idem.
"	"	46,450,078 63	"	31,380,088 66	Réglé définitivement par la loi du 4 mai 1905.
"	29,547,096 95	"	52,086,622 06	"	Réglé définitivement par la loi du 5 mai 1905.
"	9,178,045 15	"	12,593,083 87	"	Réglé définitivement par la loi du 17 mai 1906.
"	1,539,950 52	"	4,441,241 45	"	Réglé définitivement par la loi du 18 août 1907.
"	"	22,430,689 57	"	16,198,925 "	Réglé définitivement par la loi du 21 mai 1908.
"	65,149,466 76	"	79,880,407 14	"	
"	"	102,524,609 02	"	96,678,028 91	
106,298,440 49	476,944,009 22	789,882,082 58	541,924,346 74	645,143,556 14	
105 96	512,937,115 86		105,210,009 40		

(336)

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

## DU BUDGET DE L'EXERCICE 1907.

Les recouvrements effectués sur les droits afférents à l'exercice s'élèvent, pour les ressources ordinaires, à . fr.	617,808,303 95
et pour les ressources extraordinaires, à . . . . .	90,480,592 95
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	708,258,896 88
Les dépenses ordinaires liquidées et ordonnancées pendant l'exercice, montent à . . . . . fr.	615,237,119 57
et les dépenses sur ressources extraordinaires, à . . . . .	152,535,642 99
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	767,772,762 56
Par conséquent, les dépenses excèdent les recettes de . . . . . fr.	59,515,863 68
Mais comme l'exercice 1906 a laissé un excédent de dépenses de fr. 103,219,009 40 c <sup>s</sup> qui, d'après le projet de loi de compte de cet exercice, doit être transporté à l'exercice suivant, ci . . . . .	103,219,009 40
	<hr/>
le résultat final, à la clôture de l'exercice 1907, présente un excédent de dépenses de . . . . . fr.	162,732,873 08
	<hr/> <hr/>

## COMPARAISON

de la situation provisoire et de la situation définitive du budget de l'exercice 1907.

D'après la situation provisoire de l'exercice 1907, le budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédent de dépenses de . . . . . 44,646,170 27  
 D'après la situation définitive de cet exercice, on constate un excédent de dépenses de . . . . . 162,732,875 08

Cette différence s'explique ainsi qu'il suit :

Soit une différence de . . . . . fr. 118,086,704 81

## 1° Modifications aux recettes prévues dans la situation provisoire,

SAVOIR :

RESSOURCES ORDINAIRES.		AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
<i>Impôts</i> . . . . .	Contributions directes, douanes et accises . . . . .	7,680,641 80	»
	Enregistrement et domaines . . . . .	»	180,363 90
<i>Péages</i> . . . . .	Enregistrement et domaines . . . . .	846,796 38	»
	Chemins de fer, etc. . . . .	305,195 68	»
<i>Capitaux et revenus</i> . . . . .	Enregistrement et domaines . . . . .	»	7,366 38
	Prisons . . . . .	63,440 26	»
	Trésorerie générale, etc. . . . .	»	2,313,871 04
<i>Remboursements.</i> . . . . .	Contributions directes, etc. . . . .	29,407 68	»
	Enregistrement et domaines . . . . .	78,857 55	»
	Prisons . . . . .	»	»
	Trésorerie générale, etc. . . . .	»	143,250 74
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .		»	20,000 »
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .		»	184,424 72
Prix de vente des terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention/loi des 8 mars/9 mai 1898.) 9 <sup>e</sup> annuité. . . . .		»	2,051,631 47
		9,004,339 35	4,902,928 25

RESTE en augmentation de recettes. . . . . fr. 4,101,411 10

## 2° Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,

SAVOIR :

DÉPENSES ORDINAIRES.		AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
Dette publique . . . . .		62,434 04	»
Ministère de la justice . . . . .		916,063 38	»
— des affaires étrangères . . . . .		319,744 84	»
— de l'intérieur . . . . .		18,834 77	»
— des sciences et des arts . . . . .		4,170,524 82	»
— de l'agriculture . . . . .		85,808 »	»
— de l'industrie et du travail . . . . .		152,388 78	»
— des chemins de fer, postes et télégraphes . . . . .		17,543,717 35	»
— de la guerre . . . . .		2,639,350 »	»
Corps de la gendarmerie . . . . .		39,300 »	»
Ministère des finances . . . . .		1,033,353 89	»
— des travaux publics . . . . .		971,247 83	»
Non-valeurs et remboursements . . . . .		222,560 70	»
Les économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 8,990,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 13,072,283 62; par conséquent, une diminution de dépenses de . . . . .		»	4,082,283 62
Les portions de crédits affectées aux dépenses engagées sur les budgets des exercices 1904 à 1907 et dont le transfert à l'exercice 1908 doit avoir lieu conformément à l'article 30 de la loi sur la comptabilité, montent à . . . . .		»	2,123,939 97
Excédent de dépenses de l'exercice 1906 . . . . .		103,219,009 40	»
		128,394,339 50	6,206,223 59

RESTE en augmentation de dépenses . . . . . fr. 122,188,115 91

Différence pareille à celle qui est établie ci-dessus, entre la situation provisoire et la situation définitive du budget de l'exercice 1907. . . . . fr. 118,086,704 81

COMPTE PROVISOIRE

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1908

## NOTE

## SUR LE COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

Ce compte est rendu en exécution de l'article 45 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Il présente la situation provisoire du budget de l'exercice 1908, telle qu'elle résulte des opérations de recette et de dépense qui ont eu lieu pendant l'année 1908, en vertu des dispositions législatives qui les ont autorisées. En voici les résultats sommaires :

§ 1<sup>er</sup>.

## ÉVALUATIONS DU BUDGET.

Par le vote primitif du budget, les ressources et les charges de l'exercice 1908 ont été évaluées, savoir :

<i>Recettes</i> , à . . . . .	fr.	621,404,924	»
<i>Dépenses</i> , à . . . . .		621,185,766	27
		<hr/>	
EXCÉDENT PRÉSUMÉ DE RECETTES.	fr.	219,157	73
		<hr/> <hr/>	

D'autre part, il a été rattaché au compte du budget, les ressources extraordinaires ci-après :

1° Quotes-parts des États maritimes dans le prix de rachat du péage de l'Escaut . . . . .	fr.	28,000	»
2° Part revenant à l'État dans la septième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .		91,500	»
3° Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .		450,000	»
4° Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .		200,000	»
5° Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North (Convention du 8 mars 1898. Loi du 9 mai suivant. — 10 <sup>e</sup> annuité) . . . . .		540,000	»
6° Produit de la négociation d'un capital nominal de 108,679,300 francs en obligations de la dette publique à 3 p.c. (Arrêté royal du 11 mars 1907. — Solde recouvré en 1908.) . . . . .		55,875,505	82
		<hr/>	
A REPORTER . . . . .	fr.	57,185,005	82

REPORT. . . . . fr.	57,185,005 82
7° Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 5 p. c. (Arrêté royal du 3 septembre 1908 — Partie rattachée à 1908.) . . . . .	25,729,625 17
ENSEMBLE. . . . . fr.	<u>82,914,630 99</u>

## DÉPENSES.

Les dépenses ordinaires ont été fixées par le budget primitif à . . . fr. 621,185,766 27

Elles se sont accrues :

1° Des dépenses de l'administration centrale du Ministère des Colonies pour le mois de décembre 1908 . . . . .	80,047 50
2° De crédits supplémentaires s'élevant à. . . . .	328,000 »
3° Des parties d'allocations nécessaires pour solder des créances engagées sur les budgets ordinaires des exercices 1904, 1905, 1906 et 1907, et dont le transfert a eu lieu en conformité de l'article 50 de la loi de comptabilité . . . . .	2,125,939 97
ENSEMBLE. . . . . fr.	<u>623,717,753 74</u>

D'autre part, il est ouvert aux départements ministériels, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1908 :

1° A titre de crédits reportés :

a) De l'exercice 1906. — Art. 7 de la loi du 24 mai 1906 . . . . . fr.	80,461,589 02
b) De l'exercice 1907. — Art. 16 de la loi du 18 août 1907 . . . . .	96,663,286 56
	<u>177,126,875 58</u>

2° A titre de crédits nouveaux :

Loi du 16 septembre 1908.	}	Art. 1 <sup>er</sup> . fr.	141,092,500 »
		— 2 . . .	45,500,000 »
		— 3 . . .	8,000,000 »
		— 4 . . .	250,000 »
		— 6 . . .	16,558,000 »
		— 7 . . .	2,166,558 40
		<u>213,566,858 40</u>	
Loi du 24 décembre 1908, article 2 . . . . .		303,000 »	
		<u>213,671,858 40</u>	
ENSEMBLE. . . . . fr.		<u>390,798,733 98</u>	

Il y a lieu d'en déduire :

1° Le transfert à l'exercice 1909, effectué en conformité de l'article 13 de la loi du 16 septembre 1908, ci . . . . .	fr. 205,970,574 06	
2° La somme à annuler en exécution de l'article 7, § 2, de la loi du 24 mai 1906, ci . . . . .	27,398,453 37	
		<u>233,369,027 43</u>
de sorte que les crédits rattachés à l'exercice 1908 s'élèvent à . . . . .	fr. 157,429,706 53	<u><u>157,429,706 53</u></u>

En réunissant le budget ordinaire au budget extraordinaire, on arrive aux résultats ci-après :

RECETTES.

Ressources ordinaires . . . . .	fr. 621,404,924 »	} 704,319,554 99
— extraordinaires . . . . .	82,914,630 99	

DÉPENSES.

Service ordinaire . . . . .	fr. 623,717,753 74	} 781,147,460 29
Services spéciaux . . . . .	157,429,706 53	

L'exercice se serait donc clôturé par un excédent de dépenses de . . . . . fr. 76,827,905 30

si les résultats étaient restés strictement dans les limites des prévisions.

§ 2.

COMPARAISON

DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES AVEC LES FAITS RÉALISÉS ET A RÉALISER.

En regard de ces prévisions budgétaires, on trouvera ci-après le montant des recettes et des dépenses effectuées pendant l'année 1908, ainsi que le montant probable de celles qui seront encore effectuées jusqu'à la clôture de l'exercice.

RECETTES.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1908 ont été évaluées, comme on vient de l'établir, à . . . . .	fr. 704,319,554 99
Les droits constatés à la charge des redevables de l'État s'élèvent à . . . . .	fr. 696,763,777 91
Les recouvrements effectués sur ces droits pendant l'année 1908 sont de . . . . .	678,533,385 74
Au 1 <sup>er</sup> janvier 1909, il restait à recouvrer . . . . .	fr. <u>18,230,392 17</u>
Les droits constatés . . . . .	696,763,777 91
sont donc inférieurs aux évaluations de . . . . .	fr. <u><u>7,555,777 08</u></u>

**DÉPENSES.**

Les crédits ouverts aux Ministres, pour les services ordinaires et extraordinaires, s'élèvent ensemble, comme on l'a vu plus haut, à . . . . fr. 781,147,460 29

Les dépenses liquidées et ordonnancées, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1909, montent à . . . . . fr. 552,613,647 02  
et celles qu'on présume devoir encore être faites jusqu'à la clôture de l'exercice, à. . . . . 213,053,813 27

ENSEMBLE. . . . fr. 765,667,460 29

Les paiements effectués et justifiés pendant l'année 1908 n'ont été que de . . . . . 488,336,161 48

Il restait, par conséquent, à payer ou à justifier, au 1<sup>er</sup> janvier 1909 . . . . . fr. 277,311,298 81

Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1908. . . . . 765,667,460 29

l'ensemble de l'exercice présente un excédent présumé des crédits sur les dépenses de. . . . . fr. 15,480,000 »

## § 3.

**RESULTAT PROBABLE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1908.**

La situation du budget de l'exercice 1908 s'établit donc ainsi qu'il suit :

Recettes tant ordinaires qu'extraordinaires . . . . . fr.	696,763,777 91
Dépenses — — — — — . . . . .	765,667,460 29
Excédent probable de dépenses à la clôture de l'exercice . . . fr.	68,903,682 38

## ÉTAT des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1908.

MINISTÈRES et SERVICES.	Dates des lois.	OBJET.	MONTANT		TOTAL.
			d'après le BUDGET PRIMITIF.	d'après les LOIS SPÉCIALES.	
<i>Dette publique.</i>	15 mai 1908. (Mon. n° 145.)	Budget primitif . . . . .	174,273,093 91	»	174,531,093 91
	24 déc. 1908. (Mon. n° 359.)	Augmentation . . . . .	»	258,000 »	
<i>Dotations.</i>	23 déc. 1907. (Mon. n° 362.)	Budget primitif . . . . .	5,398,270 »	»	5,398,270 »
<i>Ministère de la justice.</i>	25 fév. 1908. (Mon. n° 61.)	Budget primitif . . . . .	29,641,500 »	»	29,641,500 »
<i>Ministère des affaires étrang.</i>	28 fév. 1908. (Mon. n° 78.)	Budget primitif . . . . .	4,005,863 »	»	4,005,863 »
<i>Ministère de l'intérieur.</i>	24 fév. 1908. (Mon. n° 37.)	Budget primitif . . . . .	4,946,271 »	»	4,946,271 »
<i>Ministère des sciences et des arts.</i>	20 mai 1908. (Mon. n° 148.)	Budget primitif . . . . .	33,787,535 »	»	33,787,535 »
<i>Ministère de l'agriculture.</i>	27 avril 1908. (Mon. n° 121.)	Budget primitif . . . . .	12,591,328 »	»	12,591,328 »
<i>Ministère de l'industrie et du travail.</i>	20 mai 1908. (Mon. n° 150-151.)	Budget primitif . . . . .	22,747,991 »	»	22,747,991 »
<i>Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes.</i>	25 avril 1908. (Mon. n° 121.)	Budget primitif . . . . .	224,971,314 »	»	225,041,314 »
	24 déc. 1908. (Mon. n° 359.)	Augmentation . . . . .	»	70,000 »	
<i>Ministère de la guerre.</i>	5 fév. 1908. (Mon. n° 37.)	Budget primitif . . . . .	57,116,974 48	»	57,116,974 48
<i>Gendarmerie.</i>	5 fév. 1908. (Mon. n° 37.)	Budget primitif . . . . .	8,854,428 88	»	8,854,428 88
<i>Ministère des finances.</i>	21 mai 1908. (Mon. n° 146-147.)	Budget primitif . . . . .	21,277,665 »	»	21,277,665 »
<i>Ministère des travaux publics.</i>	16 mai 1908. (Mon. n° 142.)	Budget primitif . . . . .	18,472,532 »	»	18,472,532 »
<i>Ministère des colonies.</i>	28 nov. 1908. (Mon. n° 331.)	Dépenses du mois de décembre 1908 .	»	80,047 50	80,047 50
<i>Non-valeurs et remboursements.</i>	23 déc. 1907. (Mon. n° 362.)	Budget primitif . . . . .	3,101,000 »	»	3,101,000 »
TOTAL. . . . . fr.			621,485,766 27	408,047 50	621,893,813 77

COMPTE PROVISOIRE

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1908

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1909

## BUDGET DE

## Compte provisoire des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATIONS DES RECETTES.
<b>RESSOURCES ORDINAIRES.</b>		
IMPÔTS.	{ Contributions directes, douanes et accises . . . . .	202,526,000 »
	{ Enregistrement et domaines . . . . .	72,153,000 »
PÉAGES	{ Enregistrement et domaines . . . . .	2,403,000 »
	{ Chemins de fer, postes, etc. . . . .	344,115,300 »
CAPITAUX ET REVENUS.	{ Enregistrement et domaines . . . . .	4,395,000 »
	{ Chemins de fer, postes, etc. . . . .	295,000 »
	{ Prisons . . . . .	450,000 »
	{ Trésorerie générale, etc. . . . .	17,693,800 »
REMBOURSEMENTS	{ Contributions directes, etc. . . . .	940,000 »
	{ Enregistrement et domaines . . . . .	620,000 »
	{ Prisons . . . . .	27,984 »
	{ Trésorerie générale, etc. . . . .	5,778,840 »
<b>TOTAUX.</b> . . . . fr.		<b>621,404,924</b> »
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>		
Quotes-parts des États maritimes dans le prix de rachat du péage de l'Escaut . . . . .		28,000 »
Part revenant à l'État dans la septième annuité à verser par la Chine en amortissement de l'indemnité attribuée à la Belgique à la suite des troubles de 1900 . . . . .		91,500 »
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles . . . . .		450,000 »
Prix de vente de terrains disponibles par suite du démantèlement des places fortes . . . . .		200,000 »
Prix de vente de biens de cures . . . . .		»
Prix de vente de terrains situés à Ostende, cédés à M. North. (Convention du 8 mars 1898 Loi du 9 mai suivant — 10 <sup>e</sup> annuité.) . . . . .		540,000 »
Remboursement d'avances faites par l'État pour la construction d'égoûts à Wenduïne . . . . .		»
<b>A REPORTER.</b> . . . . fr.		<b>1,309,500</b> »

## L'EXERCICE 1908.

recettes, au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS.	RESTES À RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les droits recouvrés et à recouvrer.		RÉSULTATS provisaires POUR LE RÉGLEMENT du budget. — RECETTES PROBABLES de l'exercice 1908.	Observations.
			EXCÉDENTS des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENTS DES DROITS RECOURRUS et à recouvrer.		
196,193,552 37	192,783,393 55	3,410,158 82	6,332,447 63	»	196,193,552 37	
76,019 175 02	75,648,393 94	370,781 08	»	3,861,175 02	76,019,175 02	
1,973,306 01	1,966,677 43	6,628 58	431,693 99	»	1,973,306 01	
300,844,770 91	297,266,663 43	3,578,107 46	13,270,529 09	»	300,844,770 91	
4,927,677 95	4,622,171 02	305,506 93	»	532,677 95	4,927,677 95	
296,830 18	296,830 18	»	»	1,830 18	296,830 18	
437,953 42	414,148 79	23,804 63	12,046 38	»	437,953 42	
21,146,349 20	14,100,735 52	7 045,613 68	»	3,452,549 20	21,146,349 20	
1,068,680 89	1,034,425 38	34,255 51	»	128,680 89	1,068,680 89	
633,047 11	564,234 28	68,812 83	»	13,047 11	633,047 11	
22,984 »	22,984 »	»	5,000 »	»	22,984 »	
7,939,868 »	7,517,802 57	422,065 43	»	2,161,028 »	7,939,868 »	
611,504,195 06	596,238,460 11	15,265,734 95	20,031,717 29	10,130,988 35	611,504,195 06	
28,000 »	28,000 »	»	»	»	28,000 »	
92,422 66	85,080 14	7,342 52	»	922 66	92,422 66	
504,205 97	294,092 74	210,113 26	»	54,205 97	504,205 97	
189,341 51	185,256 91	4,084 60	10,658 49	»	189,341 51	
1,275 »	1,275 »	»	»	1,275 »	1,275 »	
2,690,685 49	44,954 70	2,645,730 79	»	2,150,685 49	2,690,685 49	
17,386 05	»	17,386 05	»	17,386 05	17,386 05	
3,523,316 68	638,659 46	2,884,657 22	10,658 49	2,224,175 17	3,523,316 68	

## BUDGET DE L'EXER

Compte provisoire des recettes.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.
REPORT. . . . . fr.	1,309,500 »
Remboursement de dix-sept actions ordinaires et de trente-huit actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	»
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	»
Fonds provenant du recouvrement partiel d'une avance faite pour construction de maisons d'école. . . . .	»
Remboursement d'avances faites au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. . . . .	»
Amortissement d'un capital nominal de 13,500 francs en obligations de la société anonyme « Association maritime belge » . . . . .	»
Produit de la négociation d'un capital nominal de 108,679,300 francs en obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 11 mars 1907. — Solde recouvré en 1908.). . . . .	55,875,505 82
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. (Arrêté royal du 3 septembre 1908 — Partie rattachée à 1908) . . . . .	25,729,625 17
TOTALS . . . . . fr.	82,914,630 99
REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES . . . . .	621,404,924 »
TOTALS GÉNÉRAUX . . . . . fr.	704,319,554 99

CICE 1908 (suite).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS.	RESTES À RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les droits recouvrés et à recouvrer.		RÉSULTATS provisoire POUR LE RÈGLEMENT du budget. — RECETTES PROBABLES de l'exercice 1908	Observations.
			EXCÉDENTS des ÉVALUATIONS	EXCÉDENTS DES DROITS RECOURRÉS et à recouvrer.		
3,523,316 68	638,659 46	2,884,657 22	10,658 49	2,224,475 17	3,523,316 68	
36,000 »	36,000 »	»	»	36,000 »	36,000 »	
299 34	299 34	»	»	299 34	299 34	
1,335 84	1,335 84	»	»	1,335 84	1,335 84	
80,000 »	»	80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	
13,500 »	13,500 »	»	»	13,500 »	13,500 »	
55,875,505 82	55,875,505 82	»	»	»	55,875,505 82	
25,729,625 17	25,729,625 17	»	»	»	25,729,625 17	
85,259,582 85	82,294,925 63	2,964,657 22	10,658 49	2,355,610 35	85,259,582 85	
611,504,195 06	596,238,460 11	15,265,734 95	20,051,717 29	10,150,988 35	611,504,195 06	
696,763,777 91	678,533,385 74	18,230,392 17	20,062,375 78	12,506,598 70	696,763,777 91	
			7,555,777 08			

## BUDGET DE L'EXER

*Compte provisoire des*

## MINISTÈRES ET SERVICES.

## SERVICE ORDINAIRE.

## DÉPENSES SUR DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI SUR LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

## Exercice 1904.

Corps de la Gendarmerie . . . . .  
 Ministère des Travaux publics . . . . .

## Exercice 1905.

Ministère de l'Intérieur . . . . .  
 — de la Guerre . . . . .  
 Corps de la Gendarmerie . . . . .  
 Ministère des Travaux publics . . . . .

## Exercice 1906.

Ministère de la Justice . . . . .  
 — de l'Intérieur . . . . .  
 — des Sciences et des Arts . . . . .  
 — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .  
 — de la Guerre . . . . .  
 Corps de la Gendarmerie . . . . .  
 Ministère des Finances . . . . .  
 — des Travaux publics . . . . .

## Exercice 1907.

Ministère de la Justice . . . . .  
 — de l'Intérieur . . . . .  
 — des Sciences et des Arts . . . . .  
 — de l'Agriculture . . . . .  
 — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .  
 — de la Guerre . . . . .  
 Corps de la Gendarmerie . . . . .  
 Ministère des Travaux publics . . . . .

## DÉPENSES PROPRES A L'EXERCICE.

Dette publique . . . . .  
 Dotations . . . . .  
 Ministère de la Justice . . . . .  
 — des Affaires Étrangères . . . . .  
 — de l'Intérieur . . . . .  
 — des Sciences et des Arts . . . . .  
 — de l'Agriculture . . . . .  
 — de l'Industrie et du Travail . . . . .  
 — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .  
 — de la Guerre . . . . .  
 Corps de la Gendarmerie . . . . .  
 Ministère des Finances . . . . .  
 — des Travaux publics . . . . .  
 — des Colonies . . . . .  
 Non-values et Remboursements . . . . .

CICE 1908 (SUITE).

dépenses au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat	PAYEMENTS EFFECTUÉS et JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES sur LES CRÉDITS.	Observations.
2,500 » 41,514 21	» 39,914 21	» »	» 39,914 21	2,500 » 4,600 »	
44,014 21	39,914 21	»	39,914 21	4,100 »	
6,701 71 56,084 04 45,155 81 4,178 63	» » » »	» » » »	» » » »	6,701 71 56,084 04 45,155 81 4,178 63	
112,120 19	»	»	»	112,120 19	
64,106 » 3,014 50 521 39 17,611 61 75,723 16 868 92 100,000 » 80,401 51	29,000 » 2,560 » » 689 59 » » » »	19,000 » 2,560 » » 689 59 » » » »	10,000 » » » » » » » »	35,106 » 454 50 521 39 16,922 02 75,723 16 868 92 100,000 » 80,401 51	
342,246 39	32,249 59	22,249 59	10,000 »	309,996 80	
553,457 92 150 » 3,000 » 7,028 47 426,573 92 90,694 06 145,461 85 399,192 96	218,034 47 » » » 93,755 47 » 30,764 49 »	208,034 47 » » » 93,529 12 » 30,762 09 »	10,000 » » » » 226 35 » 2 40 »	335,423 45 150 » 3,000 » 7,028 47 332,818 45 90,694 06 114,697 36 399,192 96	
1,623,559 18	342,554 43	332,325 68	10,228 75	1,283,004 75	
174,531,093 91 5,398,270 » 29,641,500 » 4,005 863 » 4,946,271 » 33,787,535 » 12,591,328 » 22,747,991 » 225,041,314 » 57,116,974 48 8,854,428 88 21,277,665 » 18,472,532 » 80,047 50 3,101,000 »	144,149,907 59 5,372,950 15 22,287,047 78 3,622,088 90 4,395,822 74 27,517,183 90 7,434,108 96 21,734,210 21 86,577,757 86 51,302,436 94 8,227,055 12 2,472,433 99 9,397,790 72 46,123 65 302,303 73	138,086,399 85 5,372,661 65 21,461,740 64 3,351,607 94 4,239,629 29 25,983,020 11 6,914,174 37 20,971,700 » 84,493,336 79 7,768,371 47 2,429,378 97 2,445,786 92 8,847,669 66 46,123 65 301,364 42	6,063,507 74 288 50 825,307 14 270,480 96 156,193 45 1,534,163 79 519,937 59 762,510 21 2,014,421 07 43,534,065 47 5,797,676 15 26,617 07 550,121 06 » 939 31	30,381,186 32 25,319 85 7,354,452 22 383,774 10 550,448 26 6,270,351 10 5,157,219 04 1,013,780 79 138,543,556 14 5,814,537 54 627,3 3 76 48,803,231 01 9,074,741 28 33,923 85 2,798,696 27	
621,593,813 77	394,769,222 24	332,712,962 73	62,056,259 51	226,824,591 53	

## BUDGET DE L'EXERCICE

## Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués PAR LES LOIS de 16 sept. et 24 déc 1908.
				de l'exercice 1906	de l'exercice 1907.	
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
			<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.</b>			
1	»	1	Indemnités attribuées aux agents de l'État employés en Chine pour dommages subis à l'occasion des troubles de 1900; installation provisoire de la légation après la destruction de l'hôtel qu'elle occupait à Pékin; achat de terrains, construction et ameublement d'un nouvel hôtel avec dépendances; dépenses à faire en vue d'assurer la sécurité de la légation et des consulats belges en Chine; frais divers relatifs au règlement des indemnités revenant aux particuliers . . . . .	588,879 28	»	»
2	4	»	Achat et appropriation de l'hôtel affecté à la légation et au vice-consulat de Belgique à Téhéran . . . . .	»	»	250,000 »
			TOTAUX pour le Ministère des Affaires Étrangères. . . . fr.	588,879 28	»	250,000 »
			<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE.</b>			
			SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.			
3	»	2	Tir national. — Établissement d'une zone de protection . . . . .	»	300,000 »	»
			TOTAUX. . . . . fr.	»	300,000 »	»
			SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.			
			<b>Eaux et forêts.</b>			
4	»	3a	Terrains incultes et bois domaniaux. — Boisement, assainissement, création de chemins de vidange . . . . .	83,638 23	»	»
4a	»	3b	Id. id. . . . .	»	200,000 »	»
4b	1	»	Id. id. . . . .	»	»	200,000 »
			TOTAUX. . . . . fr.	83,638 23	200,000 »	200,000 »
			<b>Voirie vicinale.</b>			
5	»	4	Voirie vicinale — Travaux de construction . . . . .	46,290 »	»	»
5a	»	4a	Id. id. . . . .	»	3,000,000 »	»
5b	3	»	Id. iid. . . . .	»	»	3,000,000 »
6	2	»	Subsides aux communes pour des travaux intéressant l'hygiène publique . . . . .	»	»	700,000 »
			TOTAUX. . . . . fr.	46,290 »	3,000,000 »	3,700,000 »
			TOTAUX pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture . . fr.	129,928 23	3,500,000 »	3,900,000 »

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 13 de la loi du 16 sept. 1908.	CRÉDITS à annuler.
588,879 28	91,334 10	91,334 10	»	497,545 18	»	497,545 18
250,000 »	»	»	»	250,000 »	250,000 »	»
838,879 28	91,334 10	91,334 10	»	747,545 18	250,000 »	497,545 18
300,000 »	60 »	60 »	»	299,940 »	299,940 »	»
300,000 »	60 »	60 »	»	299,940 »	299,940 »	»
483,638 23	83,638 23 98,000 » 53,807 07	83,638 23 98,000 » 51,281 16	» » 2,525 91	» 102,000 » 146,192 93	» 102,000 » 146,192 93	» » »
483,638 23	235,445 30	232,919 39	2,525 91	248,192 93	248,192 93	»
6,046,290 »	46,290 » 2,400,477 » »	46,290 » 2,400,477 » »	» » »	» 599,523 » 3,000,000 »	» 599,523 » 3,000,000 »	» » »
700,000 »	»	»	»	700,000 »	700,000 »	»
6,746,290 »	2,446,767 »	2,446,767 »	»	4,299,523 »	4,299,523 »	»
7,529,928 23	2,682,272 30	2,679,746 39	2,525 91	4,847,655 93	4,847,655 93	»

## BUDGET DE L'EXER

Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués PAR LES LOIS des 16 sept. et 24 déc. 1908.
				de l'exercice 1906.	de l'exercice 1907.	
<b>MINISTÈRE DES FINANCES.</b>						
<b>Domaines.</b>						
7	»	5a	Appropriation des terrains provenant du démantèlement des places fortes . . . . .	200,000 »	»	»
7a	10	»	Id. . . . .	»	»	200,000 »
8	»	6	Travaux d'aménagement pour la mise en valeur des dunes domaniales . . . . .	300,000 »	»	»
9	»	7a	Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales. . . . .	264,853 46	»	»
9a	»	7b	Id. . . . .	»	300,000 »	»
9b	11	»	Id. . . . .	»	»	300,000 »
10	»	8	Acquisition d'une partie de la forêt de Freyr. . . . .	436 01	»	»
11	»	11	Acquisition du bois de Vecmont . . . . .	304 50	»	»
12	»	12	Acquisition des bois Robert et Saint-Georges, à Chimay, ainsi que d'un bloc de bruyères situé à Sutendael . . . . .	»	124,554 46	»
13	12	»	Acquisition du bois de Colfontaine, à Eugies et Sars-la-Bruyère. . . . .	»	»	1,238,000 »
TOTALS. . . . . fr.				765,593 97	424,554 46	1,738,000 »
<b>Divers.</b>						
14	3	»	Avances au fonds spécial institué par l'article 6 de la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue le 7 avril de la même année entre l'État et la Ville de Bruxelles et relative à la transformation du quartier de la Putterie et de ses abords. . . . .	»	»	8,000,000 »
15	7b	»	Avances au fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail . . . . .	»	»	130,000 »
16	»	13	Avances aux administrations provinciales et communales qui viendraient en aide, par voie de prêts sans intérêts, aux habitants éprouvés par les récentes inondations, en vue de la reconstitution de leur bétail et du matériel nécessaire à l'exercice de leur profession . . . . .	300,000 »	»	»
17	»	16	Souscription d'obligations de la compagnie « Océan » (fr. 2,000,000), de la « Compagnie royale Belgo-Argentine » (fr. 2,000,000), et de la « Compagnie nationale belge de transports maritimes » (fr. 1,000,000). . . . .	»	5,000,000 »	»
18	»	17	Souscription d'obligations de la société anonyme « Association maritime belge » . . . . .	»	500,000 »	»
19	6	»	Libération au comptant de la souscription de l'État à l'augmentation du capital de la Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles. . . . .	»	»	14,408,000 »
A REPORTER. . . . . fr.				300,000 »	5,500,000 »	22,538,000 »

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DEPENSES résultant DES SERVICES FAITS. DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES sur LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 15 de la loi du 16 septembre 1908.	CRÉDITS à annuler.
400,000 »	49,766 17	49,766 17	»	150,233 83	»	150,233 83
»	»	»	»	200,000 »	200,000 »	»
300,000 »	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »
864,853 46	125,002 47	125,002 47	»	139,830 99	»	139,830 99
»	»	»	»	300,000 »	300,000 »	»
»	»	»	»	300,000 »	300,000 »	»
436 01	»	»	»	436 01	»	436 01
304 50	»	»	»	304 50	»	304 50
124,554 46	»	»	»	124,554 46	124,554 46	»
1,238,000 »	1,237,308 03	1,237,308 03	»	691 97	691 97	»
2,928,148 43	1,412,076 67	1,412,076 67	»	1,516,071 76	925,246 43	590,825 33
8,000,000 »	»	»	»	8,000,000 »	8,000,000 »	»
130,000 »	60,000 »	60,000 »	»	70,000 »	70,000 »	»
300,000 »	»	»	»	300,000 »	»	300,000 »
5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	»	»	»	»
500,000 »	500,000 »	500,000 »	»	»	»	»
14,408,000 »	»	»	»	14,408,000 »	14,408,000 »	»
28,338,000 »	5,560,000 »	5,560,000 »	»	22,778,000 »	22,478,000 »	300,000 »

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués
				de l'exercice 1906.	de l'exercice 1907	PAR LES LOIS du 16 sept. et 21 déc. 1908
			REPORT. . . . . fr.	300,000 »	5,500,000 »	22,538,000 »
20	»	51	Chemins de fer de la Flandre occidentale. — Rachat de la concession. — Paiement de la partie du prix à liquider en capital.	»	250,000 »	»
21	»	52	Rachat du matériel de traction et de transport, de l'outillage et du mobilier des lignes de ladite compagnie . . . . .	»	3,545,831 »	»
			TOTAUX. . . . . fr.	300,000 »	9,295,831 »	22,538,000 »
			TOTAUX pour le Ministère des Finances . . . . . fr.	1,065,593 97	9,720,385 46	24,276,000 »
<b>MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.</b>						
<b>Routes et bâtiments civils.</b>						
22	»	18a	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration; subsides aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsides aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats. . . . .	3,305 25	»	»
22a	»	18b	Id. id. . . . .	»	4,482,491 73	»
22b	13	»	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. Squares et parcs publics dépendant des routes de l'Etat : création. Subsides aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsides aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats. . . . .	»	»	12 000,000 »
23	»	19a	Création d'une nouvelle route de grande voirie entre le quartier de Fragnée (Liège) et la gare d'Angleur avec ponts sur la Meuse, sur la dérivation de l'Ourthe et sur le canal de l'Ourthe. . . . .	400,000 »	»	»
24	»	20a	Mont des Arts. — Expropriations et travaux. . . . .	547,952 29	»	»
24a	»	20b	Id. id. . . . .	»	2,000,000 »	»
24b	14	»	Mont des Arts : expropriations. — Aménagement provisoire des terrains acquis pour le Mont des Arts . . . . .	»	»	800,000 »
25	»	21a	Ecole de médecine vétérinaire. — Travaux d'achèvement et mobilier fixe . . . . .	150,000 »	»	»
25a	17	»	Id. id. . . . .	»	»	437,500 »
26	»	22	Palais du Cinquantenaire — Musées royaux des arts décoratifs et industriels . . . . .	1,115,308 34	»	»
26a	16	»	Id. id. . . . .	»	»	800,000 »
27	»	23a	Palais de Bruxelles et aménagement de la place des Palais . . . . .	»	2,500,000 »	»
27a	15	»	Id. id. . . . .	»	»	1,500,000 »
			A REPORTER. . . . . fr.	2,216,565 88	8,982,491 73	15,537,500 »

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RENTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art 13 de la loi du 16 sept 1908.	CRÉDITS à annuler.
28,338,000 »	5,560,000 »	5,560,000 »	»	22,778,000 »	22,478,000 »	300,000 »
250,000 »	»	»	»	250,000 »	250,000 »	»
3,545,831 »	3,545,347 »	3,545,347 »	»	484 »	484 »	»
32,133,831 »	9,105,347 »	9,105,347 »	»	23,028,484 »	22,728,484 »	300,000 »
35,061,979 43	10,517,423 67	10,517,423 67	»	24,547,555 76	23,653,730 43	890,825 33
	3,305 25	3,305 25	»	»	»	»
	4,482,491 73	4,468,574 06	13,917 67	»	»	»
16,483,796 98						
	6,367,047 07	6,060,651 44	306,395 63	5,632,952 93	5,632,952 93	»
400,000 »	298,901 60	298,901 60	»	101,098 40	»	101,098 40
	547,952 29	547,952 29	»	»	»	»
3,347,952 29	1,325,817 39	1,324,240 79	1,576 60	674,182 61	674,182 61	»
	»	»	»	800,000 »	800,000 »	»
587,500 »	150 000 »	150,000 »	»	»	»	»
	67,190 14	67,125 89	64 25	370,309 86	370,309 86	»
1,915,308 34	451,306 69	361,306 69	90,000 »	664,001 65	»	664,001 65
	»	»	»	800,000 »	800,000 »	»
4,000,000 »	926,761 47	889,873 68	36,887 79	1,573,238 53	1,573,238 53	»
	»	»	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»
26,736,557 61	14,620,773 63	14,171,931 69	448,841 94	12,115,783 98	11,350,683 93	765,100 05

## BUDGET DE L'EXER.

## Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907.	DESIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués PAR LES LOIS des 16 sept. et 24 déc. 1908.
				de l'exercice 1906.	de l'exercice 1907.	
			REPORT. . . . . fr.	2,216,565 88	8,982,491 73	15,537,500 »
28	18	»	Palais des anciens Princes-Evêques de Liège. — Construction d'un bâtiment dans la troisième cour pour l'agrandissement du Palais de Justice . . . . .	»	»	100,000 »
29	2	»	Exécution de l'article 3 de l'acte additionnel au traité de cession de l'Etat indépendant du Congo à la Belgique et alimentation du fonds spécial créé par l'article 4 du même acte; aucun délai n'est assigné aux imputations à faire à charge de ce crédit . . . . .	»	»	45,500,000 »
			TOTALS. . . . . fr.	2,216,565 88	8,982,491 73	61,137,500 »
			<b>Travaux hydrauliques.</b>			
30	»	24a	Meuse. — Expropriations et travaux . . . . .	250,000 »	»	»
30a	»	24b	Id. id. . . . .	»	1,600,000 »	»
30b	19	»	Id. id. . . . .	«	»	1,000,000 »
31	»	25a	Ourthe. — Expropriations et travaux . . . . .	1,300,000 »	»	»
31a	»	25b	Id. id. . . . .	»	450,000 »	»
32	»	26	Sambre. — Expropriations et travaux . . . . .	»	499,750 »	»
33	»	27a	Escant. — Expropriations et travaux . . . . .	200,000 »	»	»
33a	»	27b	Id. id. . . . .	»	650,000 »	»
33b	22	»	Id. id. . . . .	»	»	1,525,000 »
34	»	28b	Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	»	1,858,046 55	»
34a	23	»	Id. id. . . . .	»	»	1,150,000 »
35	»	29a	Rupel. — Expropriations et travaux . . . . .	»	250,000 »	»
35a	24	»	Id. id. . . . .	»	»	250,000 »
36	»	30a	Nèthes. — Expropriations et travaux . . . . .	»	100,000 »	»
37	»	31	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux . . . . .	161,177 93	»	»
37a	»	31a	Id. id. . . . .	»	900,000 »	»
38	»	32	Canal de la Lys à l'Yperlée — Expropriations et travaux . . . . .	400,000 »	»	»
38a	25	»	Id. id. . . . .	»	»	50,000 »
39	»	33	Canal de dérivation de la Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	245,443 80	»	»
39a	26	»	Id. id. . . . .	»	»	250,000 »
40	»	34a	Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues. — Expropriations et travaux . . . . .	55,352 86	»	»
40a	»	34b	Id. id. . . . .	»	100,000 »	»
40b	29	»	Id. id. . . . .	»	»	100,000 »
			A REPORTER . . . fr	2,611,974 09	6,407,796 55	4,323,000 »

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DEPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnances au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 43 de la loi du 16 sept. 1908	CRÉDITS à annuler.
26,736,557 61	14,620,773 63	14,171,931 69	448,841 94	12,115,783 98	41,350,683 93	765,100 05
100,000 »	»	»	»	100,000 »	100,000 »	»
45,500,000 »	123,885 31	123,885 31	»	45,376,114 69	45,376,114 69	»
72,336,557 61	14,744,658 94	14,295,817 »	448,841 94	57,591,898 67	56,826,798 62	765,100 05
	250,000 »	249,450 »	550 »	»	»	»
2,850,000 »	399,677 43	392,144 14	7,533 29	1,200,322 57	1,200,322 57	»
	»	»	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»
1,750,000 »	404,987 35	404,638 35	349 »	895,012 65	»	895,012 65
	»	»	»	450,000 »	450,000 »	»
499,750 »	18,764 91	17,167 46	1,597 45	480,985 09	480,985 09	»
	200,000 »	199,890 »	110 »	»	»	»
2,375,000 »	425,959 38	419,006 15	6,963 23	224,030 62	224,030 62	»
	»	»	»	1,525,000 »	1,525,000 »	»
3,008,046 55	1,857,586 55	1,857,586 55	»	460 »	460 »	»
	36,295 11	34,587 11	1,708 »	1,113,704 89	1,113,704 89	»
500,000 »	578 40	578 40	»	249,421 60	249,421 60	»
	»	»	»	250,000 »	250,000 »	»
100,000 »	»	»	»	100,000 »	100,000 »	»
1,061,177 93	161,090 85	161,090 85	»	87 08	»	87 08
	172,019 43	171,328 93	690 50	727,980 57	727,980 57	»
450,000 »	3,340 50	3,215 50	125 »	396,659 50	»	396,659 50
	»	»	»	50,000 »	50,000 »	»
495,443 80	4,235 19	4,135 19	100 »	241,208 61	»	241,208 61
	»	»	»	250,000 »	250,000 »	»
	55,352 36	55,352 36	»	»	»	»
255,352 36	28,192 74	28,192 74	»	71,807 26	71,807 26	»
	»	»	»	100,000 »	100,000 »	»
13,344,770 64	4,018,090 20	3,998,363 73	19,726 47	9,326,680 44	7,793,712 60	1,532,967 84

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses.

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTES		CRÉDITS alloués PAR LES LOIS des 16 sept. et 24 déc. 1908.
				de l'exercice 1906	de l'exercice 1907.	
			REPORT . . . fr.	2,614,974 09	6,407,796 55	4,325,000 »
41	»	35a	Canal de Gand à Ostende — Expropriations et travaux . . . . .	512,106 36	»	»
41a	»	35b	Id. id. . . . .	»	1,500,000 »	»
41b	27	»	Id. id. . . . .	»	»	50,000 »
42	»	36a	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .	1,014,947 03	»	»
42a	»	36b	Id. id. . . . .	»	5,000,000 »	»
42b	28	»	Id. id. . . . .	»	»	2,300,000 »
43	»	37a	Canal de Burghl à Saint-Gilles (Waes) — Etudes. — Expropriations et travaux . . . . .	»	500,000 »	»
44	»	38a	Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	2,000,000 »	»	»
44a	»	38b	Id. id. . . . .	»	1,500,000 »	»
44b	21	»	Id. id. . . . .	»	»	1,500,000 »
45	»	39a	Canal de Bruxelles au Rupel. — Transformation. . . . .	»	2,200,000 »	»
46	6 <sup>2</sup>	»	Paiement à la Société du canal et des installations maritimes de Bruxelles des sommes stipulées par les articles 3 et 5 de la convention du 22 juin 1908 . . . . .	»	»	1,950,000 »
47	»	40a	Canaux bouillers. — Expropriations et travaux . . . . .	1,000,000 »	»	»
47a	»	40b	Id. id. . . . .	»	4,500,000 »	»
47b	20	»	Id. id. . . . .	»	»	1,000,000 »
48	»	41	Établissement d'un port de refuge à La Panne — Frais d'études. . . . .	30,000 »	»	»
48a	34	»	Id. id. . . . .	»	»	50,000 »
49	»	42	Port de Nieuport. — Travaux . . . . .	472,119 97	»	»
49a	32	»	Id. . . . .	»	»	250,000 »
50	»	43a	Port d'Ostende. — Expropriations et travaux. Établissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes. Établissement et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port . . . . .	1,500,000 »	»	»
50a	»	43b	Port d'Ostende — Expropriations et travaux. Établissement de l'avenue d'accès aux nouvelles installations maritimes et exploitation d'un passage d'eau public entre les deux rives du port . . . . .	»	1,500,000 »	»
50b	30	»	Id. id. . . . .	»	»	2,000,000 »
51	»	44a	Port de Blankenberghe. — Expropriations et travaux . . . . .	350,000 »	»	»
51a	31	»	Id. id. . . . .	»	»	300,000 »
52	»	45a	Port d'escale de Heyst. — Expropriations et travaux. Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. Indemnités des fonctionnaires membres de la commission mixte de contrôle. Établissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs et d'une station sanitaire. Honoraires. . . . .	»	2,100,000 »	»
52a	33	»	Id. id. . . . .	»	»	2,200,000 »
53	»	46a	Côte. — Expropriations et travaux. . . . .	226,384 77	»	»
53a	»	46b	Id. id. . . . .	»	800,000 »	»
53b	35	»	Id. id. . . . .	»	»	500,000 »
			A REPORTER . . . fr.	9,737,329 24	26,007,796 55	16,425,000 »

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DEPENSES résultant DES SERVICES FAITS. DROITS CONSTATÉS et ordonnancés ou profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES sur LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1908, en vertu de l'art. 43 de la loi du 16 septembre 1908.	CRÉDITS à annuler.
13,344,770 64	4,018,090 20	3,998,363 73	19,726 47	9,326,680 44	7,793,712 60	1,532,967 84
	512,406 36	512,406 36	»	»	»	»
2,062,406 36	433,325 94	432,178 44	1,147 50	1,066,674 06	1,066,674 06	»
	»	»	»	50,000 »	50,000 »	»
	1,014,947 05	1,014,947 05	»	»	»	»
8,314,947 05	1,035,758 59	1,034,260 99	1,497 60	3,964,241 41	3,964,241 41	»
	»	»	»	2,300,000 »	2,300,000 »	»
500,000 »	»	»	»	500,000 »	500,000 »	»
	1,566,447 23	1,508,953 84	57,493 39	433,552 77	»	433,552 77
5,000,000 »	»	»	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»
	»	»	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»
2,200,000 »	618,907 68	618,066 01	841 67	1,581,092 32	1,581,092 32	»
1,950,000 »	»	»	»	1,950,000 »	1,950,000 »	»
	1,000,000 »	1,000,000 »	»	»	»	»
6,500,000 »	1,346,928 23	1,343,753 21	3,175 02	3,153,071 77	3,153,071 77	»
	»	»	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»
100,000 »	12,387 65	12,387 65	»	37,612 35	»	37,612 35
	»	»	»	50,000 »	50,000 »	»
722,119 97	1,993 97	1,818 97	175 »	470,126 »	»	470,126 »
	»	»	»	230,000 »	230,000 »	»
	829,324 86	788,154 86	41,170 »	670,675 14	»	670,675 14
5,000,000 »	»	»	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»
	»	»	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»
650,000 »	350,000 »	350,000 »	»	»	»	»
	50,621 92	50,569 92	52 »	249,378 08	249,378 08	»
	1,371,523 45	1,371,398 45	125 »	728,476 55	728,476 55	»
4,300,000 »	»	»	»	2,200,000 »	2,200,000 »	»
	179,150 49	179,025 49	125 »	47,231 28	»	47,231 28
1,526,381 77	»	»	»	800,000 »	800,000 »	»
	»	»	»	500,000 »	500,000 »	»
52,170,325 79	14,341,513 62	14,215,984 07	125,528 65	37,828,812 17	34,636,646 79	3,192,165 38

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués PAR LES LOIS des 16 sept. et 21 déc. 1908.
				de l'exercice 1906	de l'exercice 1907.	
			REPORT. . . . . fr.	9,737,529 24	26,007,796 55	16,425,000 »
54	»	47	Expropriations en vue de l'amélioration du cours de l'Escaut en aval d'Anvers et de l'exécution des travaux qui en sont la conséquence, y compris le détournement des cours d'eau; de l'extension des installations maritimes et de leurs dépendances ainsi que des installations du chemin de fer; du détournement des Schyns ainsi que du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut; de l'établissement du dispositif de défense qui, entre l'Escaut en aval d'Anvers et la chaussée de Breda, serait substitué à l'enceinte actuelle en vertu d'une loi spéciale ou par la voie du budget extraordinaire sur rapport d'une commission mixte à nommer par arrêté royal; du déplacement des installations de la pyrotechnie et de la création de nouveaux quartiers; du détournement des cours d'eau sur les deux rives de l'Escaut (art. 1 <sup>er</sup> et art. 2 1 <sup>o</sup> , de la loi du 30 mars 1906). — Exécution de ceux des travaux visés dans ces dispositions qui incombent au Département des Travaux publics, hormis l'amélioration du cours de l'Escaut entre Anvers et le Kruis-schans et les travaux qui en sont la conséquence (art. 3 1 <sup>o</sup> , de la dite loi) . . . . .			
54a	36	»	Id. . . . . id. . . . .	13,503,681 85	»	»
55	»	47a	Expropriations en vue de l'exhaussement des terrains du polder de Borgerweert, de l'assainissement et de l'aménagement de cette région; de l'établissement de voies ferrées, gares, canaux, quais et dépendances de ces divers ouvrages, de l'exécution d'autres travaux d'utilité publique analogues ainsi que de la création de nouveaux quartiers; exécution des travaux d'exhaussement, d'assainissement et d'aménagement de la région du polder de Borgerweert, ainsi que pour l'établissement de communications entre la dite région et l'agglomération anversoise (art. 5, 2 de la loi du 30 mars 1906) . . . . .			
55a	37	»	Expropriations en vue de l'exhaussement des terrains du polder de Borgerweert de l'assainissement et de l'aménagement de cette région; de l'établissement des voies ferrées, gares, canaux, quais et dépendances de ces divers ouvrages, de l'exécution des autres travaux d'utilité publique analogues ainsi que de la création de nouveaux quartiers (art. 3 de la loi du 30 mars 1906). Exécution des travaux d'exhaussement, d'assainissement et d'aménagement de la région du polder de Borgerweert ainsi que pour l'établissement de communications entre la dite région et l'agglomération anversoise (art. 5, 2 <sup>o</sup> , de la dite loi) . . . . .	9,230,474 52	»	»
56	»	48a	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux. — Dragages . . . . .	»	4,100,878 65	»
56a	38	»	Id. . . . . id. . . . .	»	»	4,000,000 »
			TOTAUX. . . . . fr.	32,473,685 61	30,108,675 20	26,725,000 »
			TOTAUX pour le Ministère des Travaux publics . . . fr.	34,690,251 49	39,091,166 93	37,862,500 »
			<b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>			
			<b>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</b>			
57	»	49a	Chemins de fer. — Voies et travaux. . . . .	809,000 »	»	»
57a	»	49b	Id. . . . . id. . . . .	»	11,814,409 09	»
57b	4	»	Id. . . . . id. . . . .	»	»	46,155,000 »
			REPORTER. . . . . fr.	809,000 »	11,814,409 09	46,155,000 »

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DEPENSES résultant DES SERVICES PAÏES. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES sur LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 15 de la loi du 16 sept. 1908.	CRÉDITS à annuler.
52,170,325 79	14,341,513 62	14,215,984 97	125,528 65	37,828,812 17	34,636,646 79	3,192,165 38
17,805,684 85	2,614,237 24 »	2,476 348 56 »	134,888 68 »	10,894,444 61 4,300,000 »	» 4,300,000 »	10,894,444 61 »
11,230,474 52	777,969 »	776,969 »	1,000 »	8,452,505 52	»	8,452,505 52
8.100,878 65	»	»	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»
	3,372,932 44 »	3,372,197 18 »	735 26 »	727,946 21 4,000,000 »	727,946 21 4,000,000 »	» »
89 307,360 81	21,103,652 30	20,841,499 71	262,152 59	68,203,708 51	45,664,593 »	22,539,115 51
161,643,918 42	35,848,311 24	35,137,316 71	710,994 53	125,795,607 18	102,491,391 62	23,304,215 56
58,778,409 09	809,000 » 11,713,089 09 32,025,004 67	808,701 47 11,705,577 88 31,092,985 »	298 53 7,481 21 932,016 67	» 101,350 » 14,129,998 33	» 101,350 » 14,129,998 33	» » »
58,778,409 09	44,547,060 76	43,607,264 35	939,796 41	14,231,348 33	14,231,348 33	»

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget ordinaire de 1908	Articles de l'arrêté royal du 18 août 1907.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CREDITS REPORTÉS		CREDITS alloués PAR LES LOIS des 16 sept et 24 déc. 1908.
				de l'exercice 1906.	de l'exercice 1907.	
			REPORT. . . . . fr.	809,000 »	41,814,409 09	46,155,000 »
58	»	50	Remboursement de la retenue opérée sur le prix de rachat de la concession du chemin de fer d'Ecloo à Gand . . . . .	15,000 »	»	»
59	»	53	Chemins de fer de la Flandre occidentale — Paiement des travaux et des fournitures de matériel immédiatement indispensables pour la bonne exploitation des lignes rachetées — Remboursement à la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale des dépenses effectuées par elle depuis la date à laquelle le rachat prend cours, tant en travaux de premier établissement qu'en achat et construction de matériel et d'outillage . . . . .	»	6,500,000 »	»
»	»	»	Chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas : a) Rachat du matériel de traction et de transport, de l'outillage et du mobilier (art. 5, 2 <sup>e</sup> , de la convention); b) Remboursement à la société des dépenses effectuées par elle depuis la date à laquelle le rachat prend cours jusqu'à la date de prise de possession effective, tant en travaux de premier établissement qu'en achat et construction de matériel, d'outillage et de mobilier. (Loi du 24 décembre 1908, art. 2 2 <sup>e</sup> , B, <i>Moniteur</i> du 25, n° 359.) . . . . .	»	»	305,000 »
60	»	54a	Chemins de fer. — Traction et matériel . . . . .	75 18	»	»
60a	»	54b	Id. id. . . . .	»	16,066,265 10	»
60b	5	»	Id. id. . . . .	»	»	39,147,000 »
61	»	55a	Postes. — Construction, agrandissement, appropriation et ameublement de locaux, matériel, etc. . . . .	728,398 03	»	»
61a	»	55b	Id. id. . . . .	»	900,000 »	»
61b	6	»	Id. id. . . . .	»	»	1,100,000 »
62	»	56b	Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .	»	6,888,736 65	»
62a	7	»	Id. id. . . . .	»	»	6,940,000 »
63	»	57	Marine . . . . .	»	621,906 06	»
64	8	»	Marine — Dépenses mises à la charge de l'Etat belge par la convention conclue le 8 octobre 1907, entre la Belgique et les Pays Bas en vue de l'amélioration de l'éclairage et du balisage de l'Escaut.	»	»	500,000 »
65	9	»	Marine — Acquisition d'une malle à turbines. . . . .	»	»	1,200,000 »
			TOTAUX pour le Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . . fr.	1,552,473 21	42,791,316 90	95,547,000 »
<b>MINISTÈRE DE LA GUERRE.</b>						
66	»	58b	Nouvelle école militaire. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	»	1,139,540 40	»
66a	7a <sup>1</sup>	»	Id. id. . . . .	»	»	1,682,050 76
67	»	60	Construction des forts de Stabroeck et de Wavre-Sainte-Catherine.	2,761,462 84	»	»
68	»	61	Achat de coupes . . . . .	»	342,876 87	»
			A REPORTER. . . . . fr.	2,761,462 84	1,482,417 27	1,682,050 76

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 13 de la loi du 16 sept. 1908.	CRÉDITS à annuler.
58,778,409 09	44,547,060 76	43,607,264 35	939,796 41	14,231,348 33	14,231,348 33	»
15,000 »	»	»	»	15,000 »	»	15,000 »
6,500,000 »	3,767,711 34	3,689,698 56	78,012 78	2,732,288 66	2,732,288 66	»
305,000 »	»	»	»	305,000 »	305,000 »	»
	75 18	75 18	»	»	»	»
55,243,340 28	46,066,263 10	46,066,263 10	»	»	»	»
	34,596,278 06	34,520,395 31	75,882 75	4,550,721 94	4,550,721 94	»
	588,886 09	568,962 18	19,923 91	139,511 94	»	139,511 94
2,728,398 03	52,741 »	52,741 »	»	847,259 »	847,259 »	»
	»	»	»	1,100,000 »	1,100,000 »	»
13,828,736 65	6,276,102 59	6,033,301 36	237,801 23	612,634 06	612,634 06	»
	»	»	»	6,940,000 »	6,940,000 »	»
621,906 06	98,217 69	98,217 69	»	523,688 37	523,688 37	»
500,000 »	72,464 38	72,464 38	»	427,535 62	427,535 62	»
1,200,000 »	»	»	»	1,200,000 »	1,200,000 »	»
139,690,790 11	106,063,802 19	104,711,385 11	1,331,417 08	33,624,987 92	33,470,475 98	154,511 94
2,821,591 16	4,139,540 40	4,139,540 40	»	»	»	»
	378,751 93	326,360 71	52,391 24	1,303,298 81	1,303,298 81	»
2,761,462 84	210,107 48	209,949 38	158 10	2,551,355 36	»	2,551,355 36
342,876 87	89,119 »	89,119 »	»	253,757 87	253,757 87	»
3,925,930 87	4,817,518 83	4,764,969 49	52,549 34	4,108,412 04	4,557,056 68	2,551,355 36

## BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses,

Articles nouveaux.	Articles du budget extraordinaire de 1908	Articles de l'annéé royale de 18 août 1907	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS REPORTÉS		CRÉDITS alloués
				de l'exercice 1906	de l'exercice 1907.	PAR LES LOIS des 16 sept. et 24 déc. 1908.
			REPORT . . . . fr.	2,761,462 84	1,482,417 27	1,682,050 76
69	»	62	Système défensif d'Anvers — Ligne de défense avancée — Nouveau dispositif de défense. — Travaux militaires et de fortification (Loi du 30 mars 1906, art 6 — Ce crédit est augmenté d'une somme de 1,673,000 francs Loi du 18 août 1907.) . . .	(1) 39,673,000 »	»	»
70	7a <sup>2</sup>	»	Routes militaires de Liège et de Namur et établissement de réseaux téléphoniques militaires dans ces positions . . . . .	»	»	118,654 77
71	»	64a	Extension du champ de tir de l'artillerie à Brasschaet . . . . .	»	80,000 »	»
71a	7a <sup>3</sup>	»	Id. id. . . . .	»	»	235,652 87
TOTAUX pour le Ministère de la Guerre . . . . fr.				42,434,462 84	1,562,417 27	2,036,358 40
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
Totaux pour le Ministère des Affaires Étrangères . . . . .				588,879 28	»	250,000 »
— — de l'Intérieur et de l'Agriculture . . . . .				129,928 23	3,500,000 »	3,900,000 »
— — des Finances . . . . .				1,065,593 97	9,720,385 46	24,276,000 »
— — des Travaux publics . . . . .				34,690,251 49	39,091,166 93	87,862,500 »
— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .				1,552,473 21	42,791,316 90	95,347,000 »
— — de la Guerre . . . . .				42,434,462 84	1,562,417 27	2,036,358 40
TOTAUX des dépenses sur ressources extraordinaires . . . fr.				80,461,589 02	96,665,286 56	213,671,858 40

(1) Il peut être disposé de ce crédit jusqu'au 31 décembre 1912 (Art 6 de la loi du 30 mars 1906.)

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TOTAL.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 13 de la loi du 16 sept. 1908.	CRÉDITS à annuler.
5,925,930 87	4,817,518 33	4,764,969 49	52,549 34	4,108,412 04	1,557,056 68	2,551,355 36
39,673,000 »	»	»	»	39,673,000 »	(1) 39,673,000 »	»
118,654 77	94,234 97	73,704 26	20,530 71	24,419 80	24,419 80	»
315,652 87	80,000 »	79,730 »	250 »	»	»	»
	232,809 25	229,993 75	2,815 50	2,843 62	2,843 62	»
46,033,238 51	2,224,563 05	2,148,417 50	76,145 55	43,808,675 46	41,257,320 10	2,551,355 36
838,879 28	91,334 10	91,334 10	»	747,545 18	250,000 »	497,545 18
7,529,928 23	2,682,272 30	2,679,746 39	2,525 91	4,847,655 93	4,847,655 93	»
35,061,979 43	10,517,423 67	10,517,423 67	»	24,544,555 76	23,653,730 43	890,825 33
161,643,918 42	35,848,311 24	35,137,316 71	710,994 53	125,795,607 18	102,491,391 62	23,304,215 56
139,490,790 11	106,065,802 19	104,714,385 11	1,351,417 08	33,624,987 92	33,470,475 98	154,511 94
46,033,238 51	2,224,563 05	2,148,417 50	76,145 55	43,808,675 46	41,257,320 10	2,551,355 36
390,798,733 98	157,429,706 55	155,288,623 48	2,141,083 07	233,369,027 43	205,970,574 06	27,398,453 37

## BUDGET DE L'EXER

*Compte provisoire des dépenses,*

## DÉSIGNATION DES SERVICES.

## RÉCAPITULATION.

	Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1904 . . . . .		
SERVICE ORDINAIRE . . . . .	— — — 1905 . . . . .		
	— — — 1906 . . . . .		
	— — — 1907 . . . . .		
	— propres à l'exercice . . . . .		

DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1908 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 16 septembre et 24 décembre 1908 et à l'arrêté royal du 16 septembre 1908 . . . . .

TOTAUX . . . . . fr.

CICE 1908 (SUITE).

au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1909, en vertu de l'art. 13 de la loi du 16 sept. 1908.	CRÉDITS à annuler.
44,014 21	39,914 21	»	39,914 21	4,100. »	»	»
112,120 19	»	»	»	112,120 19	»	»
342,246 39	32,249 59	22,249 59	10,000 »	309,996 80	»	»
1,625,559 18	342,554 43	332,325 68	10,228 75	1,283,004 73	»	»
621,593,813 77	394,769,222 24	332,712,962 73	62,036,259 51	226,824,591 53	»	»
390,798,733 98	157,429,706 55	153,288,623 48	2,141,083 07	233,369,027 43	205,970,574 06	27,398,453 37
1,014,516,487 72	532,613,647 02	488,356,161 48	64,257,485 54	461,902,840 70	205,970,574 06	27,398,453 37

(370)

# COMPTE

DES

OPÉRATIONS SUR LES EXERCICES CLOS

DE 1903 A 1907

## NOTE

### SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX EXERCICES CLOS

DE 1905 A 1907.

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État a déterminé la marche à suivre en ce qui concerne les opérations restant à terminer à la clôture d'un exercice. Le régime consacré par cette loi a été complété par l'arrêté royal du 15 novembre 1849, remplacé par l'arrêté royal du 10 décembre 1868. On croit utile de rappeler l'ensemble des dispositions qui constituent actuellement la législation relative aux exercices clos.

« ART. 27 de la loi. — Les ordonnances que les comptes renseignent comme restant à payer à l'époque de la clôture d'un exercice, et dont le paiement a été autorisé par des crédits régulièrement ouverts, sont acquittées et portées en dépense au compte de la Trésorerie au moment où ces paiements ont lieu, jusqu'à l'expiration du terme de déchéance.

» ART. 28. — Les sommes réalisées sur les ressources de l'exercice clos sont portées en recette au compte de l'année pendant laquelle les recouvrements sont effectués.

» ART. 29. — Les ordonnances de paiement liquidées sur l'exercice et dont le paiement n'a pas été réclamé dans le cours légal du budget, ne sont pas sujettes à renouvellement ; le paiement peut en être fait pendant cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice.

» ART. 36. — Toute ordonnance dont le paiement n'a pas été réclamé dans le délai de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice, est prescrite au profit du Trésor.

» Cette prescription n'atteint pas les ordonnances de paiement qui seraient frappées de saisie-arrêt ou d'opposition.

» ART. 37. — A l'expiration de la cinquième année, le montant des ordonnances de paiement frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, est versé à la caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits de qui il appartiendra. Ce versement libère entièrement le Trésor public.

» ART. 173 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868. — Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice auquel elles sont rattachées, restent payables pendant les trois années qui suivent l'année de cette clôture. Elles sont portées en dépense dans le compte de l'année de leur paiement.

» ART. 174. — Le 31 décembre de la dernière année, les départements ministériels transmettent aux agents du Trésor respectifs les actes et exploits de saisies-arrêts, de cessions, de transferts et d'oppositions, relatifs aux ordonnances liquidées sur l'exercice périmé.

» Après la réception de ces pièces, les agents du Trésor dressent un décompte des ordonnances restant encore à payer sur l'exercice périmé, et qui, aux termes des articles 36 et 37 de la loi sur la comptabilité, sont prescrites ou doivent être versées à la Caisse des consignations, à la conservation des droits des intéressés.

» ART. 175. — Les crédits ouverts pour le paiement des ordonnances prescrites sont annulés. Le caissier de l'État annule également ces crédits, après qu'il en a reçu avis du département des finances.

» Quant aux ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, le montant en est versé à la Caisse des consignations, sur une autorisation spéciale du Ministre des finances. Les reconnaissances de dépôt, à délivrer par les conservateurs des hypothèques, sont comprises en dépense par les agents du Trésor.

» ART. 176. — Annuellement il est dressé un compte final d'apurement de l'exercice périmé.

» Ce compte comprend :

» 1° Les paiements successivement opérés sur les ordonnances qui restaient en circulation à la clôture de l'exercice;

» 2° Les versements effectués à la Caisse des consignations sur ordonnances frappées de saisie-arrêt et d'opposition;

» 3° Les ordonnances prescrites au profit de l'État.

» ART. 177. — Le montant des ordonnances prescrites étant porté en dépense dans le compte final d'apurement, il en est fait recette réelle au compte de gestion et du budget de l'année qui suit celle pendant laquelle la prescription est acquise.

Le compte des opérations des exercices clos de 1903 à 1907 est établi conformément à ces dispositions; il constate, d'une part, les opérations qui ont eu lieu en 1908 pour l'apurement final de l'exercice 1903, périmé depuis le 31 décembre 1907, et indique, d'autre part, la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1909, des opérations sur les exercices suivants, qui étaient encore en cours d'apurement.

Voici un aperçu, pour chacun de ces exercices, des éléments de ce compte, en ce qui concerne les dépenses.

Quant aux recettes, on se réfère aux comptes définitifs qui font connaître les mesures prises pour leur apurement, suivant le vœu des articles 10 et 28 de la loi sur la comptabilité de l'État.

#### EXERCICE 1905.

Cet exercice, qui est périmé depuis le 31 décembre 1907, a été l'objet du compte final d'apurement dont parle l'article 176 du règlement du 10 décembre 1868. Ce compte s'établit comme il suit :

Les ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice (31 octobre 1904) étaient de . . . . .	fr.	758,325 52
Sur ces ordonnances, il a été payé et justifié, depuis lors jusqu'à la fin de 1907. . . . .	fr.	713,376 20
Il a été versé; en 1908, à la Caisse des dépôts et consignations, du chef des ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition. . . . .		10,514 14
Et il a été porté en recette au compte du budget de l'exercice 1908, pour les ordonnances prescrites au profit du Trésor . . . . .		34,435 18
	SOMME ÉGALE. . . . . fr.	758,325 52

**EXERCICE 1904.**

Cet exercice a atteint, le 31 décembre 1908, le terme de sa prescription quinquennale. Voici la situation qu'il présentait à cette époque :

Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1903). fr.	1,370,493 36
Payements faits en atténuation de ces créances pendant les années 1903 à 1908 . . . . .	1,552,693 37
	<hr/>
Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . . fr.	47,799 99
	<hr/> <hr/>

**EXERCICE 1905.**

Cet exercice, dont l'apurement doit encore se prolonger pendant une année, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1909, présente la situation suivante :

Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1906). fr.	2,144,708 16
Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1906 à 1908 . . . . .	2,067,591 49
	<hr/>
Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . . fr.	77,116 67
	<hr/> <hr/>

**EXERCICE 1906.**

La situation de cet exercice, pour lequel le délai de la prescription n'expire que le 31 décembre 1910, se présente comme il suit :

Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1907). fr.	8,059,607 66
Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1907 et 1908. . . . .	7,939,512 66
	<hr/>
Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . . fr.	120,095 »
	<hr/> <hr/>

**EXERCICE 1907.**

Cet exercice, qui n'atteindra le terme de sa prescription que le 31 décembre 1911, offre la situation suivante :

Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1908). fr.	6,445,976 79
Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les deux derniers mois de 1908 . . . . .	2,822,273 15
	<hr/>
Ordonnances restant à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . . fr.	3,623,703 64
	<hr/> <hr/>

# EXERCICE PÉRIMÉ DE 1903

---

## COMPTE FINAL D'APUREMENT,

*en ce qui concerne les ordonnances qui restaient en circulation et à payer  
à l'époque de la reddition du compte définitif.*

## EXERCICE PÉ

## Compte final d'apurement;

ARTICLES			ORDONNANCES en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1904).	PAYEMENTS EFFECTUÉS SUR ORDONNANCES EN CIR		
NOUVEAUX.	du budget extraordinaire de 1903.	de l'arrêté royal du 24 mai 1902.		EN 1904 (nov. et déc.).	EN 1905.	EN 1906.
<b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>						
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>						
—						
<i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i>						
<b>EXERCICE 1902.</b>						
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	6,000 »	6,000 »	»	»
		Ministère des Finances et des Travaux publics . . .	1,355 92	1,355 92	»	»
			7,355 92	7,355 92	»	»
<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>						
		Dette publique . . . . .	57,702 67	4 986 85	20,150 75	2,248 81
		Ministère de la Justice . . . . .	79,404 47	60,979 98	17,359 97	398 »
		— des Affaires Étrangères . . . . .	30,013 69	417 13	76 51	29,290 »
		— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . .	133,347 81	114,123 30	11,638 34	2,656 »
		— de l'Agriculture . . . . .	61,721 38	34,528 29	25,139 19	93 60
		— de l'Industrie et du Travail . . . . .	12,836 86	11,332 70	917 18	82 »
		— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . .	21,647 68	19,249 22	1,104 86	10 99
		— de la Guerre . . . . .	224,971 72	109,463 41	105,548 66	181 80
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	20,936 »	20,656 88	93 80	»
		Ministère des Finances et des Travaux publics . . .	93,088 88	84,631 96	7,225 97	345 08
		Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	2,449 44	391 56	81 71	100 30
			738,120 62	460,761 28	189,336 94	35,406 58
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>						
—						
<b>Ministère des Finances et des Travaux publics.</b>						
<i>Travaux publics. — Routes et bdtiments civils.</i>						
156	13	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. — Construction de ponts ou subsi- des pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de sem- blables rachats . . . . .	184 95	»	»	»
		<b>À REPORTER. . . . fr.</b>	184 95	»	»	»

RIMÉ DE 1903.

à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1908.

ET JUSTIFIÉS CULATION.		ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	DISPOSITIONS FINALES POUR L'APUREMENT DE L'EXERCICE.			Observations.
EN 1907.	TOTAL.		ORDONNANCES frappées de saisie- arrêt ou d'opposi- tion, et dont le montant a été ver- sé à la Caisse des dépôts et consi- gnations.	ORDONNANCES prescrites au profit du Trésor, et dont le montant a été porté en recette extraordinaire au compte du budget de l'exercice 1908.	TOTAL égal au montant des ordonnances non payées au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
»	6,000 »	»	»	»	»	
»	1,355 92	»	»	»	»	
»	7,355 92	»	»	»	»	
2,609 12	29,995 53	27,707 14	185 54	27,821 60	27,707 14	
405 39	79,143 34	261 13	»	261 13	261 13	
»	29,783 64	230 05	»	230 05	230 05	
3,209 60	131,627 24	1,720 57	»	1,720 57	1,720 57	
1,455 05	61,216 13	505 25	»	505 25	505 25	
123 »	12,454 88	382 »	»	382 »	382 »	
870 »	21,235 07	412 61	»	412 61	412 61	
1 25	215,195 12	9,776 60	9,428 60	348 »	9,776 60	
102 92	20,853 60	82 40	»	82 40	82 40	
377 60	92,580 61	508 27	»	508 27	508 27	
200 84	774 41	1,675 03	»	1,675 03	1,675 03	
9,354 77	694,859 57	43,261 05	9,614 14	33,646 91	43,261 05	
184 95	184 95	»	»	»	»	
184 95	184 95	»	»	»	»	

## EXERCICE PÉ

## Compte final d'apurement,

ARTICLES			MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES en circulation qui restent à payer, à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1904.)	PAYEMENTS EFFECTUÉS SUR ORDONNANCES EN CIR		
BOUVERUX.	du budget extraordinaire de 1903.	de l'arrêté royal du 24 mai 1902			EN 1904 (1 novemb. éléc.).	EN 1905.	EN 1906.
			REPORT. . . . fr	184 95	»	»	»
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).</b>				
			<b>Ministère des Finances et des Travaux publics (suite).</b>				
			<i>Travaux hydrauliques.</i>				
37a	»	34b	Canaux de Liège à Anvers. — Expropriations et travaux . . . . .	164 12	164 12	»	»
39	»	36a	Canaux houillers. — Expropriations et travaux . .	118 17	»	»	95 57
41	»	38a	Port d'escale de Heyst. — Expropriations et tra- vaux. — Traitements salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveil- lance et du contrôle des travaux — Indemnités des fonctionnaires, membres de la commission mixte de contrôle. — Etablissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs . . . . .	84 »	»	»	»
41a	»	38b	Port d'escale de Heyst — Expropriations et tra- vaux — Traitements, salaires et indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveil- lance et du contrôle des travaux — Indemnités des fonctionnaires, membres de la commission mixte de contrôle. — Etablissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs. — Honoraires . . .	2,675 50	»	2,675 50	»
			<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>				
			<i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marins.</i>				
43a	»	41b	Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .	6,346 25	2,930 60	426 10	191 48
45b	»	»	Id. id. . . . .	3,275 99	70 »	2,841 69	364 30
				12,848 98	3,164 72	5,943 29	651 35
			<b>RÉCAPITULATION</b>				
			<b>SERVICE</b> { Dépenses sur des crédits transférés. . . . .	7,355 92	7,355 92	»	»
			<b>ORDINAIRE.</b> { Dépenses propres à l'exercice . . . . .	738,120 62	460,761 28	189,336 94	35,406 58
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dé- penses sur crédits reportés à l'exercice 1903 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 26 août 1903 et à l'arrêté royal du même jour . .	12,848 98	3,164 72	5,943 29	651 35
			TOTAUX. . . . fr.	758,325 52	471,281 92	195,280 23	36,057 93

RIMÉ DE 1903 (SUITE).

à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1908 (suite).

ET JUSTIFIÉS CULATION.		ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1908	DISPOSITIONS FINALES POUR L'APÈREMENT DE L'EXERCICE.			Observations.
EN 1907.	TOTAL.		ORDONNANCES frappées de saisie- arrêt ou d'opposi- tion, et dont le montant a été versé à la Caisse des dé- pôts et consignations.	ORDONNANCES prescrites au profit du Trésor, et dont le montant a été porté en recette extraordinaire au compte du budget de l'exercice 1906.	TOTAL. égal au montant des ordonnances non payées au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
184 95	184 95	»	»	»	»	
»	164 12	»	»	»	»	
»	95 57	22 60	»	22 60	22 60	
»	»	84 »	»	84 »	84 »	
»	2,675 50	»	»	»	»	
1,216 40	4,764 58	1,581 67	900 »	681 67	1,581 67	
»	3,275 99	»	»	»	»	
1,401 35	11,160 71	1,688 27	900 »	788 27	1,688 27	
»	7,355 92	»	»	»	»	
9,354 77	694,859 57	43,261 05	9,614 14	33,646 91	43,261 05	
1,401 35	11,160 71	1,688 27	900 »	788 27	1,688 27	
10,756 12	713,376 20	44,949 32	10,514 14	34,435 18	44,949 32	

(380)

# EXERCICES EN COURS D'APUREMENT

DE 1904 A 1907

---

**Situation des créances restant à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909**

## EXERCICE

## Situation des créances restant

ARTICLES			MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1903.)	PAYEMENTS EFFEC	
nouveaux.	du budget extraordinaire de 1904.	de l'arrêté royal du 26 août 1903.			EN 1903. (novemb. et déc.)	EN 1906.
			<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>			
			<i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i>			
			EXERCICE 1900.			
			Ministère des Affaires Étrangères. . . . .	43,097 05	»	43,097 05
			EXERCICE 1903.			
			Corps de la Gendarmerie . . . . .	438 96	438 96	»
			Ministère des Finances et des Travaux publics . . . . .	19,505 85	19,505 85	»
				33,041 86	19,944 81	43,097 05
			<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>			
			Dette publique. . . . .	51,919 93	11,907 03	22,888 37
			Ministère de la Justice . . . . .	68,882 64	25,771 10	41,561 16
			— des Affaires Étrangères . . . . .	83,809 98	14,293 52	6,884 46
			— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	492,419 34	407,333 04	70,769 86
			— de l'Agriculture . . . . .	232,267 14	195,871 33	28,753 36
			— de l'Industrie et du Travail . . . . .	73,420 62	70,150 87	1,729 »
			— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	212,456 44	207,234 69	4,268 45
			— de la Guerre . . . . .	73,995 29	73,160 60	395 51
			Corps de la Gendarmerie. . . . .	26,944 45	26,198 05	719 »
			Ministère des Finances et des Travaux publics . . . . .	184,194 78	135,094 66	45,658 73
			Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	5,064 20	4,331 42	236 87
				1,505,075 01	1,171,346 31	223,864 77
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
			<i>Ministère des Finances et des Travaux publics.</i>			
			<i>Travaux publics. — Routes et bâtiments civils.</i>			
14a	»	15b	Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. — Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . . . .	4,782 02	1,000 »	12 06
14b	12	»	Id. id. . . . .	165 40	76 »	27 »
			A REPORTER . . . fr.	4,947 42	1,076 »	39 06

1904.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

TUES ET JUSTIFIÉS.			ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
EN 1907.	EN 1908.	TOTAL.		
»	»	13,097 05	»	
»	»	438 96	»	
»	»	19,505 85	»	
»	»	33,041 86	»	
5,486 28	2,306 83	42,588 53	9,331 40	
309 90	756 47	68,398 63	484 01	
62,620 »	»	83,797 98	12 »	
6,936 35	3,655 70	488,604 95	3,724 59	
24 »	6,934 80	231,583 49	683 65	
262 »	424 »	72,565 87	534 75	
438 82	15 12	211,957 08	499 36	
»	55 61	73,611 72	383 57	
»	»	26,917 05	27 40	
1,401 06	1,324 10	183,478 55	716 23	
31 25	223 23	4,824 77	239 43	
77,509 66	15,697 88	1,488,418 62	16,656 39	
3,758 24	»	4,770 30	11 72	
62 40	»	165 40	»	
3,820 64	»	4,935 70	11 72	

## EXERCICE

## Situation des créances restant

ARTICLES			ORDONNANCES en circulation qui restent à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1905.)	PAYEMENTS EFFEC	
NOUVEAUX	du budget extraordinaire de 1904.	de l'arrêté royal du 26 août 1905.		EN 1905. (novemb. et déc.)	EN 1906.
<b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>					
		REPORT. . . . fr.	4,947 42	1,076 »	39 06
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).</b>					
<i>Ministère des Finances et des Travaux publics (suite).</i>					
<i>Travaux hydrauliques.</i>					
24	»	27a Escaut. — Expropriations et travaux . . . . .	316 58	»	45 »
33a	»	37b Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	32 02	»	32 02
35	»	39a Canaux houillers. — Expropriations et travaux . . . . .	50 »	»	»
<i>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>					
<i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>					
42a	»	45b Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .	22,276 94	15,828 76	4,624 82
42b	3	» Id. id. . . . .	3,620 96	473 10	2,088 66
46	»	50a Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils, réseaux, etc. . . . .	77 29	»	»
46a	»	50b Id. id. . . . .	1,053 28	»	»
			32,376 49	17,377 86	6,829 56
<b>RÉCAPITULATION.</b>					
<i>SERVICE ORDINAIRE.</i>					
} Dépenses sur des crédits transférés . . . . .			33,041 86	19,944 81	13,097 05
} — propres à l'exercice . . . . .			1,505,075 04	1,171,346 31	223,864 77
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1904 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 14 mai 1904 et à l'arrêté royal du même jour . . . . .			32,376 49	17,377 86	6,829 56
TOTAL. . . . fr			1,570,493 36	1,208,668 98	243,791 38

1904 (SUITE).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

TUÉS ET JUSTIFIÉS.			ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
EN 1907.	EN 1908.	TOTAL.		
3,820 64	»	4,935 70	11 72	
»	271 58	316 58	»	
»	»	32 02	»	
»	»	»	30 »	
1,370 56	447 30	22,271 44	5 50	
113 40	925 »	3,599 86	21 40	
»	77 29	77 29	»	
»	»	»	1,055 28	
5,304 30	1,721 47	31,232 89	1,143 60	
»	»	33,041 86	»	
77,509 66	13,697 88	1,488,418 62	16,656 39	
5,304 30	1,721 47	31,232 89	1,143 60	
82,813 96	17,419 05	1,552,693 37	17,799 99	

## EXERCICE

## Situation des créances restant

ARTICLES			ORDONNANCES en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1906.)	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
nouveaux.	du budget extraordinaire de 1905. de l'arrêté royal du 14 mai 1904.			EN 1906 (novemb. et déc.)	EN 1907
<b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>					
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>					
<i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i>					
<b>EXERCICE 1901.</b>					
		Ministère de la Guerre . . . . .	58,996 20	58,996 20	»
<b>EXERCICE 1902.</b>					
		Ministère de la Guerre . . . . .	97,000 »	97,000 »	»
<b>EXERCICE 1903.</b>					
		Ministère des Affaires Étrangères . . . . .	1,707 72	»	1,707 72
<b>EXERCICE 1904.</b>					
		Ministère de la Guerre . . . . .	134,655 89	116,799 65	17,856 24
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	332 40	332 40	»
		Ministère des Finances et des Travaux publics . . . . .	386 80	386 80	»
			293,079 01	273,515 05	19,563 96
<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>					
		Dette publique . . . . .	300,104 94	213,148 16	69,816 05
		Ministère de la Justice . . . . .	87,004 06	30,610 01	22,923 05
		— des Affaires Étrangères . . . . .	303,320 60	302,892 94	36 »
		— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	172,072 68	45,838 73	43,249 78
		— de l'Agriculture . . . . .	66,717 20	59,340 50	6,320 23
		— de l'Industrie et du Travail . . . . .	18,727 21	18,991 01	154 50
		— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	606,305 41	602,516 79	283 69
		— de la Guerre . . . . .	102,359 54	100,777 18	675 23
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	33,233 50	32,691 81	12 96
		Ministère des Finances et des Travaux publics . . . . .	140,519 13	120,199 72	18,317 04
		Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	3,282 07	1,713 01	283 70
			1,833,646 34	1,526,719 86	162,072 23
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>					
<b>Ministère des Finances et des Travaux publics.</b>					
<i>Travaux publics — Routes et bâtiments civils.</i>					
17b	»	14b Routes et raccordements : construction, redressement et amélioration. — Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides à accorder aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . . . .	2,505 41	87 56	235 20
		<b>A REPORTER.</b> . . . . fr.	2,505 41	87 56	235 20

1905.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

ET JUSTIFIÉS.		ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
EN 1908.	TOTAL.		
»	58,996 20	»	
»	97,000 »	»	
»	1,707 72	»	
»	134,655 89	»	
»	332 40	»	
»	386 80	»	
»	293,079 01	»	
4,000 33	286,964 54	13,140 40	
20,233 33	73,766 39	13,237 67	
»	302,928 94	391 66	
51,585 90	140,674 41	31,398 27	
135 75	65,796 48	920 72	
271 70	17,417 21	1,310 »	
1,625 30	604,425 78	1,879 63	
»	101,452 41	907 13	
363 73	33,068 50	165 »	
956 57	139,473 33	1,045 80	
»	1,996 71	1,285 36	
79,172 61	1,767,964 70	65,681 64	
»	322 76	2,182 65	
»	322 76	2,182 65	

## Situation des créances restant

ARTICLES			MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES en circulation qui restent à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1906)	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
NOUVEAUX.	du budget extraordinaire de 1905.	de l'arrêté royal du 14 mai 1906.			EN 1906 (novemb. et déc.)	EN 1907.
			REPORT. . . . . fr.	2,505 41	87 56	235 20
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).</b>			
			<i>Ministère des Finances et des Travaux publics (suite).</i>			
			<i>Travaux hydrauliques.</i>			
25a	»	23b	Ourthe. — Expropriations et travaux . . . . .	128 »	»	»
35	»	32b	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .	2,600 »	»	2,600 »
37	»	33a	Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	2 25	»	»
42	»	38a	Port d'escale de Heyst — Expropriations et travaux — Traitements, salaires, indemnités des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance et du contrôle des travaux. — Indemnités des fonctionnaires, membres de la commission mixte de contrôle. — Etablissement d'un bassin pour les bateaux pêcheurs. Honoraires . . . . .	9,075 20	»	»
			<i>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>			
			<i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>			
46a	»	42b	Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .	3,671 95	1,749 52	1,875 50
				17,982 81	1,837 08	4,710 70
			<b>RÉCAPITULATION.</b>			
			<b>SERVICE ORDINAIRE.</b> {			
			Dépenses sur des crédits transférés . . . . .	293,079 01	273,515 05	19,563 96
			— propres à l'exercice . . . . .	1,833,646 34	1,526,719 86	162,072 23
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1905 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 30 décembre 1905 et à l'arrêté royal du même jour . . . . .</b>	17,982 81	1,837 08	4,710 70
			<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>2,144,708 16</b>	<b>1,802,071 99</b>	<b>186,346 89</b>

1905 (SUITE).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

ET JUSTIFIÉS.		ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909	OBSERVATIONS.
EX 1908.	TOTAL.		
»	322 76	2,182 65	
»	»	128 »	
»	2,600 »	»	
»	»	2 25	
»	»	9,075 20	
»	3,625 02	46 93	
»	6,547 78	11,435 03	
»	293,079 01	»	
79,172 61	4,767,964 70	65,681 64	
»	6,547 78	11,435 03	
79,172 61	2,067,591 49	77,116 67	

## EXERCICE

## Situation des créances restant

ARTICLES			MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES en circulation qui restent à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1907.)	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
nouveaux	du budget extraordinaire de 1906	de l'arrêté royal du 30 dé- cembre 1905.			EN 1907. (novemb. et déc.).	EN 1908.
			<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>			
			<i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i>			
			EXERCICE 1905.			
			Ministère de la Guerre . . . . .	34,783 81	29,328 64	5,455 20
			Corps de la Gendarmerie . . . . .	2 40	»	2 40
			Ministère des Finances et des Travaux publics . . . . .	923 50	923 50	»
				35,709 74	30,252 14	5,457 60
			<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>			
			Dette publique. . . . .	390,094 49	336,363 01	24,102 28
			Ministère de la Justice . . . . .	13,663 44	9,742 75	3,163 16
			— des Affaires Étrangères . . . . .	47,400 70	19,596 70	100 »
			— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	851,204 11	743,222 29	93,887 53
			— de l'Agriculture . . . . .	136,732 03	117,759 60	18,119 68
			— de l'Industrie et du Travail. . . . .	22,450 56	20,229 50	1,250 06
			— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	64,295 61	37,911 77	23,253 81
			— de la Guerre . . . . .	5,878,230 46	2,558,915 08	3,318,365 34
			Corps de la Gendarmerie . . . . .	67,065 20	65,302 45	617 75
			Ministère des Finances et des Travaux publics . . . . .	496,510 45	480,696 29	10,543 36
			Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	1,393 60	150 26	343 65
				7,969,040 35	4,389,889 70	3,493,746 59
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
			Ministère des Finances et des Travaux publics.			
			<i>Travaux publics. — Routes et bâtiments civils.</i>			
18a	»	17b	Routes et raccourcissements : construction, redressement et amélioration; subsides aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'Etat dans la traverse des agglomérations. — Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'Etat de routes et de ponts concédés; subsides aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats.	275 97	»	40 »
18b	12	»	Id. . . . .	2 23	»	»
			A REPORTER . . . . . fr.	278 20	»	40 »

1906.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

ET JUSTIFIÉS	ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
TOTAL.		
34,783 81	»	
2 40	»	
923 50	»	
35,709 71	»	
360,465 29	29,629 20	
12,905 91	757 23	
19,696 70	27,704 »	
837,109 82	14,094 29	
135,879 28	852 75	
21,479 56	971 »	
61,165 58	3,130 03	
5,877,280 39	950 07	
65,920 20	1,145 »	
491,239 65	5,270 80	
493 91	899 69	
7,883,636 29	85,404 06	
40 »	235 97	
»	2 23	
40 »	288 10	

## EXERCICE

## Situation des créances restant

ARTICLES			ORDONNANCES en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice (31 octobre 1907).	PAYEMENTS EFFECTUÉS		
nouveaux.	du budget extraordinaire de 1906.	de l'arrêté royal du 30 déc. 1905.		EN 1907. (novemb. et déc.).	EN 1908.	
<b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>						
			REPORT. . . . fr.	278 20	»	40 »
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).						
<i>Ministère des Finances et des Travaux publics (suite).</i>						
<i>Travaux hydrauliques.</i>						
37	»	37a	Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	434 »	»	54 »
45a	29	»	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux — Dragages . . . . .	7,360 05	»	»
<i>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes</i>						
<i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>						
48	»	46b	Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .	47,979 46	114 69	13,969 77
48a	3	»	Id. id. . . . .	44,192 78	990 94	4,997 26
50a	»	48a	Chemins de fer. — Traction et matériel . . . . .	5,742 »	»	»
<i>Ministère de la Guerre.</i>						
54	»	52	Nouvelle école militaire. — Travaux de construction et de parachèvement . . . . .	42,451 41	»	»
			54,857 60	1,105 63	19,061 03	
<b>RÉCAPITULATION.</b>						
SERVICE ORDINAIRE. {			Dépenses sur des crédits transférés . . . . .	35,709 71	30,252 41	5,457 60
{			— propres à l'exercice . . . . .	7,969,040 35	4,389,889 70	3,493,746 59
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1906 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 30 mars et 24 mai 1906 et à l'arrêté royal du 25 mai 1906 . . . . .			54,857 60	1,105 63	19,061 03	
TOTAUX. . . . fr.			8,059,607 66	4,421,247 44	3,518,265 22	

1906 (SUITE).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

ET JUSTIFIÉS.		ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
	TOTAL.		
	40 »	238 20	
	54 »	100 »	
	»	7,360 05	
	14,084 46	3,895 »	
	5,988 20	5,204 58	
	»	5,742 »	
	»	12,151 11	
	20,166 66	34,690 94	
	35,709 71	»	
	7,883,636 29	85,404 06	
	20,166 66	34,690 94	
	7,939,512 66	120,095 »	

## EXERCICE

## Situation des créances restant

ARTICLES			ORDONNANCES en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1908)
nouveaux.	du budget extraordinaire de 1907.	de l'arrêté royal du 25 mai 1906.	
<b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>			
<b>SERVICE ORDINAIRE.</b>			
<i>Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.</i>			
<b>EXERCICE 1904.</b>			
		Ministère des Travaux publics . . . . .	1,752 46
<b>EXERCICE 1905.</b>			
		Ministère de la Guerre. . . . .	2,345 40
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	1,328 »
<b>EXERCICE 1906.</b>			
		Ministère de la Guerre. . . . .	36,016 25
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	10,098 24
		Ministère des Travaux publics . . . . .	2,940 84
			54,480 89
<i>Dépenses propres à l'exercice.</i>			
		Dette publique . . . . .	353,646 23
		Ministère de la Justice . . . . .	34,173 68
		— des Affaires Étrangères . . . . .	178,840 04
		— de l'Intérieur . . . . .	7,527 79
		— des Sciences et des Arts. . . . .	201,873 69
		— de l'Agriculture . . . . .	108,477 74
		— de l'Industrie et du Travail. . . . .	19,856 90
		— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	9,335 53
		— de la Guerre . . . . .	5,206,798 27
		Corps de la Gendarmerie . . . . .	39,739 13
		Ministère des Finances . . . . .	8,237 89
		— des Travaux publics . . . . .	186,479 58
		Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	3,601 80
			6,358,788 27
<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>			
<b>Ministère des Finances.</b>			
<i>Domaines.</i>			
7a	»	6b Acquisition d'immeubles destinés à agrandir le domaine forestier et à étendre ou à régulariser les limites des propriétés de l'État, notamment des dunes domaniales . . . . .	52 67
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>			52 67

1907.

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

PAYEMENTS effectués et justifiés en 1908. (novemb. et décemb.).	ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
1,752 46	»	
2,345 10	»	
»	1,328 »	
36,016 25	»	
»	10,098 24	
2,940 84	»	
43,054 65	11,426 24	
304,388 11	49,258 12	
13,269 19	20,904 49	
14,912 34	163,927 70	
1,923 26	5,602 53	
158,831 29	43,042 40	
100,564 49	7,913 25	
18,213 69	1,643 21	
6,326 71	3,208 82	
1,932,798 04	3,274,000 23	
38,550 53	1,188 60	
8,051 89	186 »	
166,121 21	20,358 37	
522 72	3,079 08	
2,764,475 47	3,594,312 80	
52 67	»	
52 67	»	

ARTICLES			MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice. (31 octobre 1908.)
NOUVEAUX.	du budget extraordinaire de 1907.	de l'arrêté royal du 23 mai 1906.		
			REPORT. . . . . fr	52 67
			<b>DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (suite).</b>	
			<i>Ministère des Travaux publics.</i>	
			<i>Routes et bâtiments civils.</i>	
18	»	18a	Routes et raccordements; construction, redressement et amélioration; subsides aux communes pour travaux d'amélioration de la voirie de l'État dans la traverse des agglomérations. — Construction de ponts ou subsides pour semblables ouvrages. Rachat par l'État de routes et de ponts concédés; subsides aux provinces et aux communes en vue de semblables rachats . . . . .	14 50
18a	»	18b	Id. . . . . id. . . . .	1,097 77
18b	12	»	Id. . . . . id. . . . .	6,881 10
			<i>Travaux hydrauliques.</i>	
25	»	25a	Ourthe — Expropriations et travaux. . . . .	2 60
38	»	37a	Canaux de Liège à Anvers et embranchements. — Expropriations et travaux . . . . .	1,462 »
40	»	39a	Canaux houillers. — Expropriations et travaux . . . . .	570 25
			<i>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>	
			<i>Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.</i>	
49a	»	48a	Chemins de fer. — Voies et Travaux . . . . .	1,437 16
49b	4	»	Id. . . . . id. . . . .	21,189 88
				32,707 63
			<b>RÉCAPITULATION.</b>	
			SERVICE ORDINAIRE. { Dépenses sur des crédits transférés . . . . .	54,480 89
			— propres à l'exercice. . . . .	6,358,788 27
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. — Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1907 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 18 août 1907 et à l'arrêté royal du même jour . . . . .	32,707 63
			<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>6,445,976 79</b>

1907 (SUITE).

à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

PAYEMENTS effectués et justifiés en 1908. (novemb. et décemb.).	ORDONNANCES en circulation restant encore à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.	OBSERVATIONS.
52 67	»	
»	14 50	
»	1,097 77	
2,513 92	4,367 18	
»	2 60	
»	1,462 »	
»	570 25	
»	1,437 16	
12,176 44	9,013 14	
14,743 03	17,964 60	
43,054 65	11,426 24	
2,764,475 47	3,594,312 80	
14,743 03	17,964 60	
2,822,273 15	3,623,703 64	

(398)

# COMPTE DE TRÉSORERIE

POUR

L'ANNÉE 1908

## NOTE

## SUR LE COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1908.

Le compte de Trésorerie, rendu pour l'année 1908, expose les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services dont l'administration des finances a la gestion. Il retrace d'abord la situation de l'actif et du passif de cette administration, telle qu'elle a été établie à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1908; il présente ensuite les recettes et les dépenses effectuées dans le cours de l'année, et, enfin, il fait ressortir la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Ces divers résultats sont extraits des livres tenus à l'administration de la Trésorerie, en exécution de l'article 5 de la loi sur la comptabilité de l'État. Ils se résument de la manière suivante :

*Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908.*

ACTIF.	{	Se composant de sommes dont le Trésor est	
		créancier et de valeurs réalisables . . . fr.	215,004,189 18
		Encaisses au 31 décembre 1907 . . . . .	2,232,510,420 59
			<u>2,447,514,609 77</u>
PASSIF.		Qui se compose de sommes dont le Trésor est débiteur . . . fr.	<u>2,447,514,609 77</u>

*Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909.*

ACTIF.	{	Créances diverses . . . . . fr.	281,316,834 07
		Encaisses au 31 décembre 1908 . . . . .	2,174,515,656 36
			<u>2,455,832,490 43</u>
PASSIF	.	. . . . . fr.	<u>2,455,832,490 43</u>

Les opérations de l'année 1908 se résument ainsi qu'il suit :

Recettes . . . . .	fr.	8,488,835,720 41
Dépenses . . . . .		8,546,830,484 64

Les dépenses excèdent les recettes de . . . . . fr. 57,994,764 23

Cette différence représente précisément celle qui résulte du rapprochement des encaisses au commencement et à la fin de l'année, savoir :

Encaisses au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	2,232,510,420 59
— au 31 décembre 1908 . . . . .		2,174,515,656 36

DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . . fr. 57,994,764 23

# COMPTE DE TRÉSORERIE

. ET

## BILAN DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

PRÉSENTANT

la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations de l'année 1908,  
et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

## COMpte DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

ENCAISSES AU 31 DÉCEMBRE 1907.			SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
NUMÉRIQUE.	Pièces acquittées et autres valeurs.	TOTAL.	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
Receveurs des contributions directes, douanes et accises . . . . .	7,572,091 49	33,466,072 87	41,038,164 36	
— de l'enregistrement et des domaines . . . . .	1,655,977 88	1,822,589 54	3,478,567 42	
Comptables de l'administration des chemins de fer . . . . .	6,701,892 78	5,451,744 51	12,153,634 29	
— de l'administration des postes et télé- graphes . . . . .	42,544,425 33	44,123,989 52	86,668,414 85	
— de l'administration de la marine . . . . .	20,894 13	219,769 59	240,663 72	
— de l'administration des prisons . . . . .	54,299 68	157,130 88	211,430 56	
— des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	22,829 50	104,400 30	127,229 80	
— des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	2,713 61	2,386 50	5,100 11	
— des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	951 34	9,937 82	10,909 16	
— de la Compagnie des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .	1,793,764 83	»	1,793,764 83	
Comptable de l'Institut agricole de l'État . . . . .	36,135 82	»	36,135 82	
— de l'École de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	1,554 16	»	1,554 16	
— de la régie du <i>Moniteur</i> . . . . .	26 93	6 50	33 43	
Caissier de l'État. { <i>S/C</i> de recettes et de paiements . . . . .	19,429,990 03	»	19,429,990 03	
{ <i>S/C</i> portefeuille du Trésor . . . . .	2,435,659 64	»	2,435,659 64	
{ <i>S/C</i> de titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .	1,018,390 15	1,843,206,829 76	1,846,225,219 94	
Agents du Trésor dans les provinces . . . . .	»	30,007,304 »	30,007,304 »	
Mandats et autres pièces acquittées, en cours de véri- fication et de régularisation dans les Départements ministériels et à la Cour des comptes . . . . .	»	188,646,644 50	188,646,644 50	
	83,291,897 30	2,149,218,823 29	2,232,510,420 59	»

## OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.

## SERVICE DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ÉTAT.

## a. Opérations sur les budgets en cours d'exécution.

Budget de l'exercice 1907. . . . .	103,219,009 40	201,167,663 53
— — 1908. . . . .	»	»

## b. Opérations sur les budgets clos.

Ordonnances en circulation et à payer sur le budget de l'exercice 1903 . . . . .	»	44,949 32
— — — 1904. . . . .	»	35,219 04
— — — 1905. . . . .	»	156,239 28
— — — 1906. . . . .	»	3,638,360 22
— — — 1907. . . . .	»	6,445,976 79
	103,219,009 40	211,488,458 18

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier ou valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
»	»	»	»	»	»	

28,442,490 19	289,124,019 40	»	260,681,529 21	162,732,875 08	»
678,533,385 74	488,336,161 48	190,177,224 26	»	»	190,177,224 26
»	44,949 32	»	44,949 32	»	»
»	17,419 05	»	17,419 05	»	17,799 99
»	79,172 61	»	79,172 61	»	77,116 67
»	3,518,265 22	»	3,518,265 22	»	120,095 »
»	2,822,273 15	»	2,822,273 15	»	3,623,703 64
706,975,875 93	783,962,260 24	190,177,224 26	267,163,608 56	162,732,875 08	194,015,939 56

## COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
<b>TITRE I<sup>er</sup>. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.</b>		
<b>CHAPITRE I. — Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des finances.</b>		
Cautionnements d'agents comptables et de contribuables . . . . .	»	50,608,766 25
— d'entrepreneurs, d'adjudicataires et d'agents commerciaux . . . . .	»	8,196,565 09
Fonds provinciaux . . . . .	»	9,508,594 59
Fonds commun . . . . .	»	341,857 67
Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860 . . . . .	»	14,163,965 57
Réserve du fonds communal. (Article 2 de la loi du 20 décembre 1862.) . . . . .	»	13,746,378 61
Fonds spécial des communes. (Loi du 19 août 1889.) . . . . .	»	7,445,661 »
Fonds locaux. — Versements par des communes pour être affectés par l'autorité provinciale à des dépenses locales . . . . .	»	239,066 98
Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes pour le compte de la caisse générale d'épargne . . . . .	1,444,873 32	»
Versements effectués chez les receveurs des contributions directes par les trésoriers des succursales de la caisse générale d'épargne . . . . .	»	68,119 22
Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement pour le compte de la caisse générale d'épargne.	»	3,592 50
Remboursements de prêts agricoles faits par la caisse générale d'épargne . . . . .	»	178,242 11
Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour le compte de la caisse générale d'épargne . . . . .	»	363,639 36
Caisse générale de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865 . . . . .	»	6,037,664 78
— des veuves et orphelins du département des finances . . . . .	»	438,937 11
— des veuves et orphelins du département des chemins de fer, postes et télégraphes. . . . .	»	815,037 48
— des veuves et orphelins du département de l'intérieur . . . . .	»	130,451 94
— des veuves et orphelins du département des affaires étrangères. . . . .	»	47,188 99
— des veuves et orphelins du département de la justice . . . . .	»	161,287 50
— des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'administration de l'instruction publique . . . . .	»	176,731 69
— des veuves et orphelins des professeurs et instituteurs communaux . . . . .	»	606,993 64
— des veuves et orphelins des agents des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	»	21,168 76
— des veuves et orphelins de l'ordre judiciaire . . . . .	»	130,882 84
A REPORTER. . . . . fr	1,444,873 32	143,450,795 68

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
8,842,700 »	6,781,102 66	2,061,597 34	»	»	52,670,363 59	
4,931,146 09	5,568,347 97	»	617,201 88	»	7,579,363 21	
26,184,100 36	23,203,334 70	978,765 66	»	»	10,487,360 25	
3,639,715 72	3,738,584 44	»	78,868 72	»	262,988 95	
44,688,211 06	48,696,645 99	»	4,008,434 93	»	10,155,530 64	
473,334 50	119,520 42	353,814 08	»	»	14,100,192 69	
7,278,260 »	6,943,105 »	335,155 »	»	»	7,780,816 »	
879,207 47	859,072 32	20,135 15	»	»	259,202 13	
12,924,046 65	13,081,802 32	»	157,755 67	1,602,628 99	»	
490,128 83	495,119 22	»	4,990 39	»	63,128 83	
156,038 17	155,580 67	457 50	»	»	4,050 »	
1,635,263 84	1,633,800 11	1,463 73	»	»	179,703 84	
469,184,256 40	469,703,585 63	»	519,329 23	155,689 87	»	
8,544,978 87	8,223,738 35	321,240 52	»	»	6,358,905 30	
2,183,774 10	2,161,376 67	22,197 43	»	»	461,134 54	
3,436,028 86	3,397,062 31	38,966 55	»	»	854,004 03	
734,577 42	696,260 17	38,317 25	»	»	168,769 19	
177,120 24	164,204 52	12,915 72	»	»	60,104 71	
622,277 »	631,132 93	»	8,855 93	»	152,431 57	
815,330 81	826,498 14	»	11,167 33	»	165,564 36	
2,661,618 66	2,666,292 59	»	4,673 93	»	602,321 71	
79,512 91	75,298 08	4,214 86	»	»	25,383 62	
700,931 40	711,280 64	»	10,349 24	»	140,533 60	
601,302,559 39	602,534,945 85	4,189,240 79	5,421,627 25	1,758,318 86	112,531,854 76	

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
REPORT. . . . . fr.	1,444,873 32	113,450,795 68
Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée . . . . .	»	137,391 56
— de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine . . . . .	»	43,874 29
— centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	»	179,330 02
Masse d'habillement de l'administration des chemins de fer de l'État . . . . .	»	548,184 79
Caisse de remplacement par le département de la guerre . . . . .	»	3,045,989 13
— de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .	401,449 78	»
Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État, pour le compte des sociétés concessionnaires, et restitutions au budget pour ordre comme valeurs de remplacement . . . . .	»	1,860,176 52
Recettes effectuées par l'administration des postes pour le compte des administrations postales étrangères avec lesquelles elle est en relation . . . . .	»	247 71
Recettes effectuées par l'administration des télégraphes pour le compte des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation . . . . .	»	1,136,492 95
Fonds pour l'encouragement du service militaire . . . . .	»	4,087 34
Fonds de toute autre nature versés dans les caisses de l'État pour le compte de tiers . . . . .	»	2,128,797 69
Encaissement des effets de commerce par la poste . . . . .	»	35,128,782 60
Remise des correspondances par exprès . . . . .	»	»
Fonds disponibles des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	»	107,000 »
Fonds spécial de rémunération des miliciens . . . . .	»	126,688 55
Cautionnements versés en numéraire par des remplaçants . . . . .	»	256,781 24
Fonds provenant du legs Heuschling instituant un prix quinquennal de statistique. (Arrêté royal du 24 juillet 1883.) . . . . .	»	14 35
Masse d'habillement et d'équipement des employés des douanes . . . . .	»	19,737 74
Payements de la caisse des dépôts et consignations, pour le compte de la caisse d'épargne . . . . .	»	»
Fonds de prévision monétaire. (Loi du 17 mai 1886, art. 2) . . . . .	»	5,538,120 34
Fondation Émile Jouniaux. (Arrêté royal du 5 octobre 1888.) . . . . .	»	»
Bureau international pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	»	25,578 22
Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge . . . . .	406,392 19	»
Bureau spécial institué en exécution de l'article 82 de l'Acte général de la conférence de Bruxelles . . . . .	»	5,295 51
Fonds provenant de la rétribution des élèves de l'école de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	»	73,254 75
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse . . . . .	»	31,378,910 90
Fondation d'un prix dit de la « Belgica » à décerner par la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique . . . . .	»	35 52
Bureau permanent institué en exécution de la Convention de Bruxelles du 5 mars 1902, relative au régime des sucres . . . . .	»	27,904 »
Fonds spécial affecté au paiement de la partie de la rémunération en matière de milice qui ne sera acquise aux volontaires de réserve qu'au moment de leur congédiement. (Loi du 26 août 1903 contenant le Budget de la Dette publique pour 1903) . . . . .	»	661 19
Cautionnements versés en numéraire en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail . . . . .	»	250,000 »
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail . . . . .	»	7,378 35
Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris de la Société anonyme des chemins de fer la Flandre occidentale . . . . .	»	»
	1,952,325 29	195,481,510 94

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
601,302,559 39	602,534,945 85	4,189,240 79	5,421,627 25	1,758,318 86	112,531,854 76	
1,346,819 37	1,165,640 55	181,178 82	»	»	318,570 38	
390,307 44	293,961 71	6,345 43	»	»	50,219 72	
465,739 37	515,623 03	»	49,883 66	»	129,446 36	
1,547,535 27	1,575,959 41	»	28,424 14	»	519,760 65	
4,423,389 79	5,294,056 86	»	870,667 07	»	2,175,322 06	
5,398,260 85	4,978,814 88	419,445 97	»	»	18,296 49	
10,297,149 48	10,388,728 47	»	91,578 99	»	1,768,597 53	
4,911,096 74	4,911,121 23	»	24 49	»	223 22	
2,218,653 »	2,253,167 54	»	34,514 54	»	1,101,978 41	
12,000 »	10,940 »	1,060 »	»	»	5,147 34	
5,689,072 54	3,805,183 54	1,883,889 »	»	»	4,012,686 69	
813,001,801 17	844,844,366 60	»	4,842,565 43	»	33,286,217 17	
32,014 36	32,014 36	»	»	»	»	
156,000 »	131,000 »	5,000 »	»	»	112,000 »	
9,385 14	3,367 65	6,017 49	»	»	132,706 04	
2,963 13	»	2,963 13	»	»	259,744 37	
1,384 50	1,330 68	53 82	»	»	68 17	
267,232 96	265,947 05	1,285 91	»	»	21,023 65	
5,908,077 22	5,908,077 22	»	»	»	»	
2,155,941 10	195,327 41	1,990,613 69	»	»	7,528,734 03	
369 »	369 »	»	»	»	»	
127,397 10	126,797 59	599 51	»	»	26,177 73	
379,976 82	342,667 23	37,309 59	»	68,992 60	»	
8,558 50	9,863 65	»	1,305 15	»	3,990 36	
23,000 »	23,100 »	»	100 »	»	73,154 75	
16,000,000 »	20,544,632 50	»	4,544,632 50	»	26,834,278 40	
1,444 50	1,428 80	15 70	»	»	51 22	
35,502 75	42,911 »	»	7,408 25	»	20,495 75	
173,243 50	170,744 21	2,499 29	»	»	3,160 48	
»	»	»	»	»	250,000 »	
61,727 23	36,497 61	25,229 62	»	»	32,607 97	
416,160 31	370,607 54	45,552 77	»	»	45,552 77	
4,506,684,762 24	4,510,779,193 17	8,798,300 53	12,892,731 47	1,827,311 46	191,262,066 17	

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

CHAPITRE II. — Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (sommes dont le Trésor est débiteur.)
<b>MINISTÈRE DES FINANCES.</b>		
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>		
Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises. (Caisse du contentieux) . . . . .	»	238,502 »
Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions . . . . .	»	1,288,932 66
Impôts et produits recouvrés au profit des communes . . . . .	»	29,369,862 15
Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus . . . . .	»	867,588 86
Frais payés aux commissaires spéciaux. (Art. 88 de la loi communale.) . . . . .	»	413 35
<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>		
Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .	»	415,162 61
Amendes et frais de justice en matière forestière . . . . .	»	9,892 54
Consignations de toute nature . . . . .	»	26,076,920 16
<b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>		
<i>A. Administration des chemins de fer.</i>		
Encaissement et paiement pour le compte de tiers, du chef de transport de marchandises (déboursés et remboursements) . . . . .	»	213,405 06
Prix de transport afférent aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà) . . . . .	»	»
Compte pour ordre . . . . .	»	»
Garanties versées par les abonnés au chemin de fer . . . . .	»	410,224 »
Service d'exploitation des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .	»	1,793,764 83
Service d'exploitation du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas . . . . .	»	»
<i>B. Administration des postes.</i>		
Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers . . . . .	»	11,960,539 23
Fonds confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste . . . . .	»	5,035,400 31
Abonnements-poste aux journaux payés aux éditeurs . . . . .	»	1,978,326 19
Encaissement et paiement de coupons . . . . .	»	11,598 63
<i>C. Administration des télégraphes.</i>		
Provisions versées par les abonnés au téléphone, en garantie du paiement des taxes de leurs communications . . . . .	»	662,436 77
<i>D. Administration de la marine.</i>		
Remboursement des droits de pilotage à l'administration néerlandaise . . . . .	»	»
Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses. (Arrêté royal du 10 juin 1822.) . . . . .	»	217 33
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE.</b>		
Masse des détenus. (Administration des prisons.) . . . . .	»	211,238 25
Colonies agricoles de bienfaisance, dépôts de mendicité et maisons de refuge de l'État . . . . .	»	20,425 49
Colonies et asiles d'aliénés de l'État . . . . .	»	97,555 50
Institution royale de Messines . . . . .	»	9,248 81
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.</b>		
Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État . . . . .	»	36,135 82
Rétributions payées par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	»	1,554 16
»	»	80,709,444 71

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPERATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF.	PASSIF.	
		de recettes.	de dépenses.	(Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	(Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
2,375,295 11	2,346,229 06	29,066 05	»	»	267,568 05	
326,997 05	236,875 30	90,121 75	»	»	1,379,054 41	
32,444,168 25	31,700,353 70	743,814 55	»	»	30,113,676 70	
3,716,446 80	3,991,249 02	»	274,802 22	»	592,786 64	
807 »	874 40	»	67 40	»	345 95	
300,034 84	280,438 83	19,596 01	»	»	434 758 62	
4,237 61	9,658 15	»	5,420 54	»	4 472 »	
23,554,886 74	18,090,514 79	5,464,371 95	»	»	31,541,292 11	
110,094,692 04	110,126,438 12	»	31,746 08	»	181,658 98	
152,887 53	152,887 53	»	»	»	»	
5,405,228 13	5,405,228 13	»	»	»	»	
238,510 »	230,679 »	7,831 »	»	»	418,055 »	
545,070 »	2,327,461 81	»	1,782,391 81	»	11 373 02	
643,545 04	519,634 99	123,910 05	»	»	123,910 05	
460,603,887 22	460,151,348 32	452,538 90	»	»	12,413,078 13	
355,481,205 80	354,175,832 55	1,305,373 25	»	»	6,340,773 56	
2,759,668 83	2,743,746 10	15,922 73	»	»	1,994,248 92	
1,068,464 99	1,078,377 84	»	9,912 85	»	1,785 78	
111,587 05	73,784 05	38,203 »	»	»	700,639 77	
46,212 46	46,212 46	»	»	»	»	
3,389 16	3,346 55	42 61	»	»	259 94	
575,711 80	564,535 32	11,176 48	»	»	222,414 73	
3,125,470 48	3,115,875 57	9,594 91	»	»	30,000 40	
1,681,721 01	1,708,827 98	»	27,106 97	»	70,448 53	
122,906 53	116,964 70	5,941 83	»	»	15,190 64	
80,986 56	78,314 89	2,671 67	»	»	38,807 49	
52,552 90	52,522 48	30 42	»	»	1,584 58	
1,005,516,970 93	999,328,211 64	8,320,207 16	2,131,447 87	»	86,898,204 »	

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est debiteur.)
<b>TITRE II. — DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES, SOUMISES AU VISA PRÉALABLE DE LA COUR DES COMPTES.</b>		
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — SOUSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE DE TRAVAUX PUBLICS.</b>		
Subsides pour travaux d'utilité publique . . . . .	»	1,536,747 66
Subsides offerts à l'État pour construction de routes . . . . .	»	96,781 92
Id. pour entretien et amélioration des routes. . . . .	»	55,253 18
Id. id. des bâtiments civils. . . . .	»	35,531 42
Id. id. des prisons . . . . .	»	»
Id. id. des canaux et rivières . . . . .	»	398,113 06
Part d'intervention de la ville d'Ostende dans le coût de la construction d'un bâtiment annexe à la caserne en cette ville, destinée à couvrir des dépenses d'amélioration et d'ameublement des casernes, hôpitaux et autres établissements militaires. (Art 9 de la loi du 22 mai 1902.) . . . . .	»	499 52
Travaux d'établissement de nouveaux bacs et bateaux de passage. . . . .	»	476 79
Entretien et amélioration des ports, côtes, phares et fanaux. . . . .	»	42,930 82
Travaux d'amélioration de l'Yser . . . . .	»	9 58
Frais de construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon . . . . .	»	99,909 66
Intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachèvement de chemins de fer. . . . .	»	475,593 96
<b>CHAPITRE II. — FONDS DE REMPLI.</b>		
Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; vente d'objets divers; remboursement d'avances budgétaires; taxes, redevances et droits divers.		
<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.</b>		
Produit du tir national . . . . .	»	420 38
Part d'intervention des villes de Liège et de Gand dans la construction d'instituts universitaires. . . . .	»	58,606 84
Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement du dessin, de la gymnastique et des travaux à l'aiguille . . . . .	»	326 46
Rente consacrée à conserver les collections léguées à l'État pour l'Université de Liège par le baron Wittert et à augmenter les livres et gravures anciens et les livres chinois . . . . .	»	1,698 »
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	»	<b>2,822,989 25</b>

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débitéur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
37 »	6,351 67	»	6,314 67	»	1,550,432 99	
274,838 98	324,886 04	»	50,027 06	»	46,754 16	
31,408 30	42,816 73	18,591 63	»	»	73,844 81	
35,000 »	30,046 08	4,953 92	»	»	40,485 04	
»	»	»	»	»	»	
296,889 90	466,693 55	130,166 35	»	»	528,279 41	
»	»	»	»	»	499 52	
»	45 »	»	45 »	»	431 79	
185,143 48	1,365 »	183,778 48	»	»	226,709 30	
»	»	»	»	»	9 58	
13,333 33	»	13,333 33	»	»	113,332 99	
311,318 45	187,768 13	123,550 32	»	»	599,144 28	
8,297 02	6,215 63	2,081 39	»	»	2,501 77	
74,892 88	24,846 50	50,046 38	»	»	108,653 22	
680 »	517 85	162 15	»	»	488 61	
1,869 »	1,698 03	170 97	»	»	1,868 97	
1,233,698 40	763,250 21	526,834 92	56,386 73	»	3,293,436 44	

## COMPTÉ DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débité.)
REPORT . . . . . fr.	»	2,822,988 25
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.</b>		
Inspection sanitaire des animaux domestiques à l'importation dans le pays — Produit des droits de contrôle . . . . .	»	236,557 52
Produit des taxes d'expertise des viandes . . . . .	»	97,394 78
Produit des conférences et des examens pour l'obtention du certificat d'expert-inspecteur des viandes; prélèvements et analyses d'échantillons . . . . .	»	1,242 10
Produit de la vente du bulletin du service d'inspection des denrées alimentaires . . . . .	»	870 68
Service sanitaire des ports de mer et des côtes : produit des patentes de santé et des droits sanitaires . . . . .	»	108,392 50
Produit des examens pour le recrutement du personnel des eaux et forêts . . . . .	»	4 20
Expositions générales des beaux-arts . . . . .	»	21,559 25
Produit de la vente de moulages provenant du musée des échanges . . . . .	»	1,369 90
Produit de la vente des photographies provenant des musées des arts décoratifs et industriels . . . . .	»	56 37
École moyenne pratique d'horticulture de l'État, à Gand . . . . .	»	4,228 88
— — — à Vilvorde . . . . .	»	3,267 51
— — — d'agriculture de l'État, à Huy . . . . .	»	3,354 20
<b>MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.</b>		
Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement de l'économie domestique et des travaux de ménage dans les écoles subsidiées . . . . .	»	525 10
<b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>		
<i>A. CHEMINS DE FER.</i>		
Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	»	607,083 81
Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent . . . . .	»	138,842 83
Service de la traction et du matériel . . . . .	»	1,198,672 17
Service des transports . . . . .	»	218,349 11
Services en général . . . . .	»	422,551 73
Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services . . . . .	»	16,431 40
<i>B. POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</i>		
Services communs . . . . .	»	50,950 85
Service des postes . . . . .	»	104,328 94
Service des télégraphes et des téléphones . . . . .	»	1,089,284 64
<i>C. MARINE.</i>		
Service de la traction et de matériel . . . . .	»	24,390 71
A REPORTER . . . . . fr.	»	7,172,697 43

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPERATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. Sommes dont le Trésor est créancier (et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
1,233,698 40	763,250 21	526,834 92	56,386 73	»	3,293,436 44	
201,869 53	167,680 83	34,188 72	»	»	270,746 24	
33,924 10	44,060 83	»	10,136 73	»	87,258 05	
60 »	1,256 75	»	1,196 75	»	45 35	
263 90	631 »	»	367 10	»	503 58	
73,776 20	48,758 63	25,017 57	»	»	133,410 07	
»	»	»	»	»	4 20	
»	21,254 67	»	21,254 67	»	304 58	
15,102 35	16,281 30	»	1,178 95	»	190 95	
650 »	693 11	»	43 11	»	13 26	
852 60	1,037 37	»	184 77	»	4,044 11	
9,389 97	5,341 39	4,048 58	»	»	7,316 09	
1,600 »	2,567 66	»	967 66	»	2,386 54	
500 »	»	500 »	»	»	1,025 10	
1,123,212 28	973,809 39	851,402 89	»	»	1,458,486 70	
194,630 45	229,370 27	»	104,739 82	»	34,103 01	
3,543,397 18	4,335,042 07	»	791,644 89	»	407,027 28	
151,588 83	161,808 17	»	10,219 34	»	208,129 77	
346,264 »	394,005 97	»	77,744 97	»	344,806 76	
65,000 »	48,750 »	16,250 »	»	»	32,681 40	
13,667 27	33,120 08	»	21,452 81	»	29,498 04	
44,207 92	21,620 71	19,587 21	»	»	123,916 15	
319,698 03	661,173 25	»	341,475 22	»	747,809 42	
50,851 08	38,383 80	12,467 28	»	»	36,857 99	
7,323,201 11	7,271,897 46	1,490,297 17	1,438,993 52	»	7,224,001 08	

## COMpte DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
REPORT . . . . . fr	»	7,172,697 43
<b>MINISTÈRE DE LA GUERRE.</b>		
Service des établissements de fabrication de l'artillerie . . . . .	»	325,257 09
Service de l'Institut cartographique militaire. . . . .	»	57,060 63
Service de la pharmacie centrale de l'armée. . . . .	»	883 99
Service de la remonte spéciale des officiers . . . . .	»	87,464 81
École militaire. — Pension des élèves. . . . .	»	19,721 04
<b>MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.</b>		
Remboursement d'avances faites pour le renflouement de bateaux sombrés et pour réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages des ports ou des voies navigables. . . . .	»	16,196 92
Service de l'atelier de photographie de l'administration des Ponts et Chaussées . . . . .	»	10,483 97
Participation de l'administration des Ponts et Chaussées à l'Exposition de Paris de 1900 . . . . .	»	772 98
<b>CHAPITRE III. — SERVICES DIVERS.</b>		
Cautionnements des entrepreneurs défallants . . . . .	»	9,684 67
Création d'un établissement d'études médicales sous la dénomination d'institut Rommelaere. (Fondation Arthur Renier.) . . . . .	»	228 07
Remboursement des avances faites pour compte des provinces et des communes, dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux. . . . .	»	106,119 51
<b>FONDS SPÉCIAUX CONSTITUÉS AU MOYEN DE CRÉDITS INSCRITS AU BUDGET EXTRAORDINAIRE.</b>		
Fonds spécial et temporaire institué par la loi du 26 août 1903 pour l'exécution de la convention conclue entre l'État et la ville de Bruxelles, en vue de la transformation du quartier de la Putterlic et de ses abords . . . . .	»	2,010,286 48
Fonds spécial et temporaire institué par l'article 6 de la loi du 30 mars 1906 pour les travaux de fortification du nouveau système défensif d'Anvers. Littera A . . . . .	»	4,612,007 35
Fonds spécial et temporaire institué par l'article 6 de la loi du 30 mars 1906 pour les travaux de fortification du nouveau système défensif d'Anvers. Littera B . . . . .	»	4,998,457 50
	»	19,427,322 14

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
7,323,201 44	7,274,897 46	1,490,297 17	1,438,993 52	»	7,224,001 08	
474,568 17	306,874 90	167,693 27	»	»	492,950 36	
47,395 78	63,310 24	»	15,914 46	»	41,446 17	
96,432 19	96,005 58	426 61	»	»	1,310 60	
300,836 »	297,450 »	3,386 »	»	»	90,850 81	
100,576 58	96,124 77	4,441 81	»	»	24,162 85	
9,544 64	10,789 83	»	1,245 19	»	14,951 73	
13,668 92	13,385 09	283 83	»	»	10,767 80	
»	»	»	»	»	772 98	
1,071 05	1,056 05	15 »	»	»	9,699 67	
4,340 31	4,564 55	»	224 24	»	3 83	
58,471 31	54,672 33	3,798 98	»	»	109,918 49	
210,894 90	1,587,695 92	»	1,376,801 02	»	633,485 16	
»	1,307,030 86	»	1,307,030 86	»	3,504,976 49	
»	133,609 91	»	133,609 91	»	4,864,847 59	
8,644,000 96	11,244,477 49	1,670,342 67	4,273,819 20	»	16,823,845 61	

## COMPTES DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.		
Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition du trésor pour le paiement des intérêts sur les	inscriptions nominatives . . . . .	» 22,203,592 28
	titres au porteur en circulation . . . . .	» 2,977,403 44
de Rothschild frères, à Paris, L/C courant pour les dispositions du trésor et le paiement des intérêts de la dette publique . . . . .	264,668 73	»
Baring frères et C <sup>ie</sup> , limited, à Londres, L/C courant pour le paiement des intérêts de la dette publique.	4,532 67	»
Société Générale de crédit industriel et commercial, à Paris, S/C courant . . . . .	»	»
Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition de la caisse d'amortissement. . . . .	»	3,936,421 52
Coupons d'intérêt des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu de la loi du 3 juin 1870 (matériel des Bassins-Houillers) . . . . .	»	199,957 50
Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État en vertu de la loi du 3 juin 1870 (matériel des Bassins-Houillers) . . . . .	»	324,334 »
Coupons d'intérêt des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu des articles 33 et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .	»	3,021,480 15
Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu des articles 33 et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .	»	2,764,475 53
Annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement d'avances faites pour con- struction de maisons d'école . . . . .	10,686 72	»
Amortissement des actions et obligations de la grande compagnie du Luxembourg . . . . .	»	4,050 »
Remboursement des actions ordinaires de la grande compagnie du Luxembourg . . . . .	»	»
Bonification de la prime sur actions privilégiées de la grande compagnie du Luxembourg, soumises à la conversion . . . . .	»	»
Bons du trésor en circulation . . . . .	»	51,020,000 »
Coupons d'intérêts des bons du trésor en circulation . . . . .	»	»
Amortissement des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand et des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Eccloo à Gand . . . . .	»	64,500 »
Amortissement des obligations émises par les Sociétés des chemins de fer d'Anvers à Rotterdam, de l'Est-belge, de Charleroi à Louvain, du Liégeois-Limbourgeois et de Tongres à Bilsen . . . . .	»	352,000 »
Amortissement des obligations de la Compagnie du chemin de fer de Liège-Maestricht . . . . .	»	20,500 »
Amortissement des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse . . . . .	»	4,000 »
Amortissement des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale. . . . .	»	»
Intérêts et amortissement des actions et obligations des chemins de fer de la Flandre occidentale, pendant les années 1906 et 1907 . . . . .	»	»
	276,888 12	86,892,414 39

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
57,593,064 92	56,458,307 12	1,134,757 80	»	»	23,338,350 08	
46,743,731 25	46,578,383 51	165,347 74	»	»	3,142,451 15	
29,989,184 83	30,904,299 90	»	915,113 07	1,179,783 80	»	
14,833 41	17,675 »	»	2,841 89	4,374 56	»	
530,370 55	1,040,000 »	»	509,629 45	509,629 45	»	
13,143,223 65	13,044,119 88	99,103 77	»	»	4,035,525 29	
387,179 »	390,676 50	»	3,497 50	»	196,460 »	
224,821 »	243,000 »	»	18,179 »	»	306,155 »	
5,805,953 40	5,858,345 90	»	52,392 50	»	2,969,087 65	
1,855,883 60	1,687,830 »	168,053 60	»	»	2,932,529 13	
1,335 84	»	1,335 84	»	9,350 88	»	
1,200 »	1,800 »	»	600 »	»	3 450 »	
18,450 »	»	18,450 »	»	»	18,450 »	
11,240 75	»	11,240 75	»	»	11,240 75	
232,500,000 »	114,010,000 »	118,490,000 »	»	»	169,510,000 »	
1,367,500 »	1,260,800 »	106,700 »	»	»	106,700 »	
86,000 »	88,000 »	»	2,000 »	»	62,500 »	
773,500 »	754,500 »	19,000 »	»	»	371,000 »	
36,500 »	37,500 »	»	1,000 »	»	19,500 »	
63,000 »	65,500 »	»	2,500 »	»	1,500 »	
296,000 »	244,500 »	51,500 »	»	»	51,500 »	
46,631 »	»	46,631 »	»	»	46,631 »	
391,489,602 90	272,685,237 81	120,312,120 50	1,507,755 41	1,703,138 69	207,123,030 05	

## COMPTE DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)
<b>OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SERVICE DES BUDGETS.</b>		
Achats de titres de la dette publique pour le compte de la caisse des dépôts et consignations . . . . .	88,784,679 92	»
— — — pour emploi de la réserve du fonds communal . . . . .	13,746,289 69	»
— — — pour le compte d'établissements publics . . . . .	»	36,909 30
Ventes de titres de la dette publique pour le compte d'établissements publics . . . . .	»	»
Achats d'effets et émissions de mandats pour des paiements à effectuer à l'étranger . . . . .	1,639,842 01	»
Subsides fournis aux comptables des administrations des recettes, pour effectuer des paiements assignés sur leurs caisses . . . . .	896,400 »	»
Subsides des comptables entre eux . . . . .	»	»
Titres de la dette publique et autres valeurs déposés dans la caisse de l'État . . . . .	»	1,846,223,219 91
Récépissés de versement à soumettre au visa des agents du trésor . . . . .	»	1,000 »
Versements dans la caisse de l'État à porter en compte par les comptables . . . . .	»	1,787,289 11
Émissions et paiements de mandats délivrés directement sur la caisse de l'État pour les divers services de la trésorerie . . . . .	»	3,954,345 33
Trésor public, S/C de placements . . . . .	»	801,399 87
— S/C d'annuités à recevoir du chef d'avances, aux provinces et aux communes, pour construction de maisons d'école . . . . .	»	10,686 72
Valeurs déposées au trésor du chef des retenues opérées en vertu de l'article 42 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .	»	22 72
Département des chemins de fer, postes et télégraphes, S/C d'avances à régulariser . . . . .	2,907,688 69	»
Id. des affaires étrangères, S/C d'avances à régulariser . . . . .	124,378 91	»
Id. de l'agriculture, S/C d'avances à régulariser . . . . .	»	»
Id. de l'intérieur, S/C d'avances à régulariser . . . . .	»	»
Id. des sciences et des arts, S/C d'avances à régulariser . . . . .	6,342 38	»
Id. des finances, S/C d'avances à régulariser . . . . .	1,453,345 47	»
Id. des travaux publics, S/C d'avances à régulariser . . . . .	»	»
Id. de la justice, S/C d'avances à régulariser . . . . .	»	»
Id. de la guerre, S/C d'avances à régulariser . . . . .	»	»
Fonds de garantie créé en exécution de l'arrêté royal du 16 juin 1904. (Indemnités chinoises.) . . . .	»	29 80
Trésor public, S/C d'avances pour le service des actions et des obligations de la grande compagnie du Luxembourg . . . . .	»	7,849 »
Émission de mandats pour le remboursement d'obligations de la grande compagnie du Luxembourg et le paiement en numéraire de fractions de capital. (Art. 5 de la loi du 26 août 1885 et article 6 de l'arrêté royal du même jour.) . . . . .	»	56 65
Service des intérêts et de l'amortissement des obligations de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	»	690,651 »
Rapatriement de monnaies divisionnaires belges. (Exécution de l'article 16 de l'arrangement monétaire du 15 novembre 1893.) . . . . .	»	»
	109,553,966 37	1,853,515,459 41

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
		de recettes.	de dépenses.			
190,546,669 67	195,636,977 43	»	5,090,307 76	93,871,986 98	»	
»	353,819 05	»	353,819 05	14,100,108 74	»	
2,671,585 74	2,655,495 60	16,090 14	»	»	32,999 44	
2,202,326 87	2,202,326 87	»	»	»	»	
5,122,112 71	4,326,230 17	795,882 54	»	843,959 47	»	
196,525,356 04	197,029,156 04	»	503,800 »	1,400,200 »	»	
664,452,066 18	664,452,066 18	»	»	»	»	
229,542,604 73	322,818,618 68	»	93,276,013 95	»	1,752,949,205 96	
»	1,000 »	»	1,000 »	»	»	
1,623,312,598 43	1,624,151,704 71	»	839,103 28	»	948,185 83	
1,564,990,940 96	1,564,975,423 59	15,517 37	»	»	3,969,862 70	
333,486,236 52	335,061,121 44	»	1,574,884 92	773,485 05	»	
»	1,335 84	»	1,335 84	»	9,350 88	
2,385 »	2,350 »	35 »	»	»	57 72	
43,648,122 93	44,612,166 49	»	964,043 56	3,871,732 25	»	
194,033 39	253,958 73	»	59,925 34	184,304 25	»	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
6,342 38	2,557 90	3,784 48	»	2,557 90	»	
1,455,141 50	1,796 03	1,453,345 47	»	»	»	
2,178,571 24	2,183,571 24	»	5,000 »	5,000 »	»	
»	»	»	»	»	»	
115,560 10	115,560 10	»	»	»	»	
107,839 50	107,805 44	34 06	»	»	63 86	
»	»	»	»	»	7,849 »	
»	»	»	»	»	56 65	
8,901,330 »	7,820,208 »	1,081,122 »	»	»	1,771,773 »	
65,683 57	65,857 77	»	174 20	174 20	»	
4,869,527,507 46	4,968,834,104 30	3,365,811 06	102,669,407 90	115,053,508 84	1,759,709,405 04	

## COMPTES DE TRÉSORERIE ET BILAN

présentant la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1908, les opérations

ENCAISSES AU 31 DÉCEMBRE 1908.			SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.		
	NUMÉRAIRE.	Pièces acquittées et autres valeurs.	TOTAL.	ACTIF.	PASSIF.
				(Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	(Sommes dont le Trésor est débiteur.)
Receveurs des contributions directes, douanes et accises . . . . .	7,691,629 47	32,887,386 34	40,579,015 81		
— de l'enregistrement et des domaines . . . . .	1,183,230 50	1,850,294 40	3,033,524 90		
Comptables de l'administration des chemins de fer. — de l'administration des postes et télé- graphes . . . . .	6,841,690 15	6,849,870 72	13,691,560 87		
— de l'administration de la marine . . . . .	42,247,100 19	41,691,616 43	83,938,716 62		
— de l'administration des prisons . . . . .	18,165 84	146,461 33	164,627 17		
— des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	65,513 32	156,901 41	222,414 73		
— des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	29,519 93	86,139 64	115,659 57		
— des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	598 12	36,778 18	37,376 30		
— de la Compagnie des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .	452 24	9,957 82	10,410 06		
— du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas . . . . .	41,373 02	»	41,373 02		
Comptable de l'Institut agricole de l'État . . . . .	123,910 05	»	123,910 05		
— de l'École de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	38,807 49	»	38,807 49		
— de la régie du Montleur . . . . .	1,584 58	»	1,584 58		
— de la régie du Montleur . . . . .	35 23	7 50	42 73		
Cassier de l'État, { S/C de recettes et de paiements . . . . .	12,151,531 16	»	12,151,531 16		
{ S/C portefeuille du trésor . . . . .	37,814,692 54	»	37,814,692 54		
{ S/C de titres de la dette publique et autres valeurs . . . . .	651,177 »	1,752,208,028 96	1,752,949,208 96		
Agents du trésor dans les provinces . . . . .	»	31,449,553 24	31,449,553 24		
Mandats et autres pièces acquittées, en cours de vé- rification et de régularisation dans les départements ministériels et à la Cour des comptes . . . . .	»	198,181,649 56	198,181,649 56		
	408,871,010 83	2,065,644,613 53	2,474,515,626 36	»	»

## OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.

Service des recettes et dépenses de l'État . . . . .		103,219,009 40	211,488,458 18
Service des recettes et dépenses pour ordre.	Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu avec l'inter- vention du Ministre des Finances . . . . .	1,952,325 29	195,481,510 94
	Fonds de tiers déposés au trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette . . . . .	»	80,709,444 71
	Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes . . . . .	»	19,427,322 14
Opérations de trésorerie relatives au service de la dette publique . . . . .		276,888 12	86,892,414 39
Opérations diverses en dehors du service des budgets . . . . .		109,555,966 37	1,853,315,459 41
		215,004,189 18	2,447,514,609 77
Encaisses au commencement et à la fin de l'année 1908 . . . . .		2,232,510,420 59	»
		2,447,814,609 77	2,447,814,609 77

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1908, et la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1909 (suite).

N.	OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1908.				SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1909.		Observations.
	RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur.)	
			de recettes.	de dépenses.			
»	»	»	»	»	»	»	»

## RÉCAPITULATION.

706,975,875 93	783,962,260 23	190,177,224 26	267,163,608 56	162,732,875 08	194,015,939 56
1,506,684,762 23	1,610,779,493 17	8,798,300 53	12,892,731 47	1,827,311 46	191,262,066 17
1,095,516,970 93	999,328,211 64	8,320,207 16	2,131,447 87	»	86,898,204 »
8,641,000 96	11,244,477 49	1,670,342 67	4,273,819 20	»	16,823,845 61
391,489,602 90	272,683,237 81	120,312,120 50	1,507,755 41	1,703,138 69	207,123,030 05
4,869,627,507 46	4,968,831,104 30	3,365,811 06	102,669,407 90	115,053,508 84	1,759,709,405 04
8,188,833,720 41	8,546,830,484 64	332,644,006 18	390,638,770 41	281,316,834 07	2,455,832,490 43
57,994,764 23		57,994,764 23			
				2,174,515,656 36	»
				2,455,832,490 43	2,455,832,490 43

(422)

COMPTE  
DE  
LA DETTE PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1908

# NOTE

## SUR LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1908.

---

Le compte de la Dette publique se divise en quatre parties, selon les différentes natures de dettes.

### PREMIÈRE PARTIE.

---

Grand-livre des rentes créées sans expression de capital.

---

### DEUXIÈME PARTIE.

---

Dettes consolidées et dette flottante :

1° Dette à 2½ p. c.

2° Dette à 3 p. c., 1<sup>re</sup> série.

3° Dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série.

4° Dette à 3 p. c., 3<sup>e</sup> série.

5° Rentes 3 p. c. à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.

6° Dette flottante.

---

### TROISIÈME PARTIE.

---

Annuités résultant de la reprise, par l'État, de lignes et de matériel de chemins de fer, ainsi que des réseaux téléphoniques.

---

### QUATRIÈME PARTIE.

---

Pensions de toute nature.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

### GRAND-LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS EXPRESSION DE CAPITAL.

---

Cinq inscriptions figurent actuellement sur ce grand-livre :

La première, de 300,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (*Moniteur* n° 339), et formant le prix de la cession faite à l'État de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art, a été immatriculée avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1843; les arrérages en sont exigibles par semestre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

La deuxième, d'une rente annuelle de fr. 80,106 14 c<sup>t</sup>, dont les arrérages sont payables par moitié le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre, a été portée, avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1872, au nom de S. G. le duc de Wellington, à titre de prince de Waterloo, en vertu de la convention intervenue le 7 juin 1872 entre l'État belge et le titulaire de cette inscription, pour la transformation, en une rente sans désignation de capital, des inscriptions de Dette publique belge à 2 1/2, 3 et 4 1/2 p. c. que possédait ce dernier.

La troisième, d'une rente annuelle de 492 francs, a été immatriculée au nom du même titulaire, conformément à l'article 3 de la convention précitée du 7 juin 1872, avec jouissance du 1<sup>er</sup> mai 1874.

La quatrième, d'une rente annuelle de fr. 35 89 c<sup>t</sup>, a été inscrite au nom du même titulaire, avec jouissance du 1<sup>er</sup> mai 1897, conformément à la convention du 17 décembre 1896.

Et la cinquième, d'une rente annuelle de fr. 3 47 c<sup>t</sup>, a été inscrite au nom du même titulaire, avec jouissance du 1<sup>er</sup> mai 1902, conformément à la convention du 4 janvier 1902.

Les arrérages de ces trois dernières inscriptions sont également payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre.

Les cinq inscriptions réunies forment une rente annuelle de fr. 380,637 50 c<sup>t</sup>.

## DEUXIÈME PARTIE.

---

### 1° DETTE A 2 1/2 p. c.

La dette constituée à l'intérêt de 2 1/2 p. c. dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription, sur le grand-livre, des capitaux mentionnés ci-après :

§ 2 de l'article 63 du traité. — Ancien livre auxiliaire . . . . .	fr. 24,475,767 20
A REPORTER. . . . .	fr. 24,475,767 20

REPORT. . . . fr. 24,475,767 20

§ 3 du même article. — Un capital de fr. 9,386,664 54 c<sup>e</sup>, divisé comme il suit :

<i>A et B.</i> Au profit de corporations et d'établissements publics, et de comptables belges . . . . .		7,266,666 66
<i>C.</i> {	Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'article 7, § 1 <sup>er</sup> , de la convention du 19 juillet 1843) . . . . .	941,798 »
	Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'article 7, § 3, de ladite convention) . . . . .	967,194 80
	Au profit du fonds (dit <i>leges</i> ) des veuves et orphelins des employés appartenant à l'administration générale (conformément à l'article 7, § 4, de la susdite convention) . . . . .	211,005 08

§ 4 du même article 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'article 64 du traité du 5 novembre 1842. . . . . 14,814,800 »

§ 5 du même article. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842. . . . . 2,116,400 »

§ 6 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement. . . . . 169,312,000 »

§ 7 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement; au 1<sup>er</sup> juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au deuxième alinéa du même paragraphe. . . . . 169,312,000 »

TOTAL. . . . fr. 389,417,631 74

Il faut en déduire :

1<sup>o</sup> Un capital de 169,312,000 francs, qui a été racheté conformément au § 7, 2<sup>me</sup> alinéa, de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, ci. . . . . fr. 169,312,000 »

2<sup>o</sup> Un capital de 146,000 francs inscrit au grand-livre de la dette à 2 1/2 p. c., au nom de S. G. le duc de Wellington, et qui a été *annulé* et transformé en rente sans désignation de capital, en vertu de la convention du 7 juin 1872, rappelée plus haut, soit. . . . . 146,000 »

169,458,000 »

RESTE. . . . fr. 219,959,631 74

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,498,990 78 c<sup>e</sup> l'an, payables par moitié le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet.

La loi du 19 décembre 1874 (*Moniteur* n° 354) a soumis la dette à 2 1/2 p. c. au même régime que les autres parties de la Dette publique, et les dispositions du règlement sur le service de la Dette publique lui ont été rendues applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

Aucune dotation n'est affectée à son amortissement, mais, aux termes de l'article 6 de la loi du 15 février 1895, les fonds d'amortissement des dettes à 3 p. c. qui demeurent sans emploi pendant tout un semestre, peuvent être appliqués au rachat de la dette à 2 1/2 p. c.

Jusqu'ici le Gouvernement n'a pas usé de cette faculté.

En conformité des arrêtés royaux du 23 décembre 1874 et du 13 février 1904, il a été créé :

2,000 obligations au porteur de 10,000 francs chacune	. . . fr.	20,000,000	»
2,000 — — 5,000 —	. . . .	10,000,000	»
30,000 — — 2,000 —	. . . .	60,000,000	»
50,000 — — 1,000 —	. . . .	50,000,000	»
15,000 — — 500 —	. . . .	7,500,000	»
15,000 — — 200 —	. . . .	3,000,000	»
15,000 — — 100 —	. . . .	1,500,000	»
<hr/>			
soit 129,000 obligations, ensemble d'un capital nominal de	. . . . fr.	152,000,000	»
<hr/>		<hr/>	

2° DETTE A 3 P. C. — 1<sup>re</sup> série.

La loi du 13 février 1895 (*Moniteur* n° 47) a autorisé le Gouvernement à rembourser au pair, les divers emprunts et dettes de l'État à 3 1/2 p. c.

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du même jour, les porteurs d'obligations et les titulaires d'inscriptions nominatives de ces emprunts et dettes, ont eu la faculté d'en demander le remboursement au pair, pendant un délai de huit jours à compter du 16 février 1895. Aucune demande n'ayant été produite, les obligations au porteur et les inscriptions nominatives 3 1/2 p. c. ont cessé de porter intérêt à partir du 1<sup>er</sup> mai 1895 et ont été converties en titres à 3 p. c., au pair, avec jouissance à compter de cette dernière date.

La dette à 3 p. c., 1<sup>re</sup> série, créée au 1<sup>er</sup> janvier 1909, se montait à 500,419,775 francs; elle se composait :

A. — du capital provenant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 1<sup>re</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (*Moniteur* n° 47) . . . . . fr. 140,915,975 »

B. — des emprunts indiqués au tableau ci-après et s'élevant ensemble au capital nominal de . . . . . 359,503,800 »

ENSEMBLE. . . . fr. 500,419,775 »

ÉMISSIONS.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE de la jouissance des intérêts.	CAPITAL	TAUX	CAPITAL
			nominal négocié.	d'émission.	effectif.
			francs.	p. %.	francs.
Loi du 29 juin 1897 (Arrêté royal du 24 déc. 1897.)	Société anonyme du chemin de fer d'Auvers à Gand . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1897.	9,293,800	pair	9,293,800 »
	Société anonyme du chemin de fer d'Ecloo à Gand . . . . .	Id.	2,554,000	pair.	2,554,000 »
Loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	Sociétés concessionnaires des chemins de fer formant le réseau Grand-Central belge.	1 <sup>er</sup> janv. 1898.	185,964,200	pair.	185,964,200 »
	Sociétés concessionnaires des chemins de fer formant le réseau Liégeois-Lombourgeois.	Id.	10,234,500	pair.	10,234,500 »
Loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1899.	922,800	97.25 à 97.75	899,350 25
		1 <sup>er</sup> janv. 1900.	2,261,700	96. » à 96.70	2,173,063 90
Loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1900.	7,356,800	94.75 à 95.30	6,902,090 80
		1 <sup>er</sup> janv. 1901.	1,427,900	95.40 à 95.65	1,364,784 50
Loi du 26 juin 1896. (Arrêté royal du 26 déc. 1900.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> janv. 1901	15,695,700	95.50 à 96.25	15,007,445 57
		Id.	3,728,800	96.25 à 96.55	3,594,424 07
Loi du 9 août 1897. (Arrêté royal du 16 avril 1901.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1901.	1,722,300	96.50 à 99. »	1,685,790 90
		Id.	4,994,400	98.80 à 99.30	4,938,146 90
Lois des 9 mai et 29 décembre 1898. (Arrêté royal du 1 <sup>er</sup> août 1901.) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> janv. 1902.	7,365,500	99.25 à 99.50	7,314,464 90
		Id.	732,300	99.50 à 99.70	728,856 87
Lois des 14 septembre, 5 et 7 oct. 1899 (Arrêté royal du 18 février 1902.) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1902.	4,923,500	99.65 à 99.70	4,907,129 60
		Id.	500,000	99.70	498,500 »
Loi du 10 mai 1900. (Arrêtés royaux du 10 nov. 1902 et du 12 juin 1903) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> janv. 1903.	3,591,300	99.75 à 99.80	3,583,645 01
		1 <sup>er</sup> juill. 1903.	12,526,800	99.65 à 99.80	12,486,746 40
Loi du 24 août 1901 (Arrêtés royaux du 10 sept 1903 et du 31 mars 1904) . . . . .	Divers . . . . .	Id.	34,000	99.80	33,932 »
		1 <sup>er</sup> janv. 1904.	3,086,700	99.70 à 99.80	3,078,969 34
Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 16 juin 1904.) . . . . .	Bénéficiaires des indemnités chinoises . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1904.	1,436,700	99.80	1,433,826 60
		1 <sup>er</sup> janv. 1904.	29,471,000	pair.	29,471,000 »
Lois des 24 mai et 24 octobre 1902. (Arrêtés royaux du 22 juin 1904 et du 26 mai 1905) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1904.	1,501,700	99.70 à 99.80	1,497,805 20
		1 <sup>er</sup> janv. 1905.	2,287,600	id.	2,282,251 60
Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906.)	Divers. . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1905.	18,301,400	id	18,256,022 76
		Id.	132,200	99.75	131,869 50
Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906.)	Divers. . . . .	1 <sup>er</sup> janv. 1906.	7,091,700	99.50 à 99.80	7,062,783 09
		1 <sup>er</sup> juill. 1906.	8,508,900	99.60 à 99.75	8,477,307 40
Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906.)	Divers. . . . .	1 <sup>er</sup> janv. 1907.	1,942,100	99.65 à 99.77 <sup>5</sup>	1,936,852 37
		Id.	1,297,400	98. » à 99. »	1,279,077 »
Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907.)	Divers. . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1907.	3,335,200	96. » à 98. »	3,239,100 30
		1 <sup>er</sup> janv. 1908.	480,500	94.50 à 96. »	458,709 »
Loi des 24 octobre 1902 et 30 décembre 1903. (Arrêté royal du 3 décembre 1908.)	Divers. . . . .	1 <sup>er</sup> juill. 1908.	3,321,000	94.75 à 95.20	3,346,169 45
		Id.	1,279,700	94.50 à 95.40	1,214,570 50
TOTAL des emprunts . . . . . fr.			359,503,800		

Elle est représentée, à concurrence de 394,436,500 francs, par les obligations au porteur désignées ci-après :

10,298 obligations de 10,000 francs. . . . .	fr. 102,980,000 »
3,562 — 5,000 — . . . . .	17,810,000 »
66,000 — 2,000 — . . . . .	132,000,000 »
120,000 — 1,000 — . . . . .	120,000,000 »
28,000 — 500 — . . . . .	14,000,000 »
21,000 — 200 — . . . . .	4,200,000 »
34,465 — 100 — . . . . .	3,446,500 »
<u>283,325 obligations.</u>	<u>fr. 394,436,500 »</u>

Une dotation annuelle est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. c., 1<sup>re</sup> série. Cette dotation est fixée, à partir de l'exercice 1904, à 30 centimes par cent francs de capital émis; antérieurement, elle ne s'élevait qu'à 20 centimes.

Elle a pris cours : à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1895 pour le capital de 140,915,975 francs dérivant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 1<sup>re</sup> série, et à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts pour les capitaux émis ultérieurement, sauf pour un capital de 208,046,500 francs émis en vertu des lois du 27 juin 1897 et du 16 avril 1898, dont la dotation a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1898 sur 208,046,400 francs et à partir du 1<sup>er</sup> juillet de la même année sur le capital complémentaire, soit 100 francs.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement de cette dette, pour les années 1895 à 1908, ont été réparties comme il suit :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1895 à 1906 . . . . .	fr. 419,293,631 33	10,731,636 54	430,025,267 87
Année 1907 . . . . .	14,381,115 74	1,893,364 82	16,274,480 56
— 1908 . . . . .	14,456,289 74	1,970,429 47	16,426,719 21
	<u>Fr. 448,131,036 81</u>	<u>14,595,630 83</u>	<u>462,726,667 64</u>

Le fonds d'amortissement pour les années 1895 à 1908 s'élevait donc, au 31 décembre 1908, à fr. 14,595,630 83 c<sup>s</sup>, dont fr. 12,896,200 09 c<sup>s</sup> ont servi à amortir un capital nominal de 13,054,800 francs.

Les fonds qui, à la même date, n'ont pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, formaient un total de fr. 705,425 52 c<sup>s</sup>; une somme de fr. 85 61 c<sup>s</sup> se trouvait à la disposition de la Caisse d'amortissement; le complément, soit fr. 993,919 61 c<sup>s</sup>, n'était pas encore liquidé.

D'autre part, une somme de fr. 3,630,927 02 c<sup>s</sup>, prélevée sur les allocations spéciales provenant de la capitalisation de certaines annuités dues par l'État du chef du rachat des réseaux téléphoniques (Loi du 6 mars 1897), a été appliquée à l'amortissement d'un capital nominal de 3,644,600 francs (Voir pages 443-444).

Il en résulte que, au 1<sup>er</sup> janvier 1909, le capital amorti de la dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série, s'élevait à 16,699,400 francs, et le capital en circulation, à 483,720,375 francs.

3<sup>e</sup> DETTE A 5 P. C. — 2<sup>e</sup> série.

La dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série, créée au 1<sup>er</sup> novembre 1908, se montait à fr. 2,535,286,382 22 c<sup>t</sup> ; elle se composait :

A. — Des emprunts indiqués au tableau ci-après et s'élevant ensemble au capital nominal de . . . . . fr. 1,574,796,500 »

B. — Du capital provenant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 2<sup>e</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (*Moniteur* n° 47). . . . . 960,489,882 22

ENSEMBLE. . . . . fr. 2,535,286,382 22

EMISSIONS.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE de la jouissance des intérêts.	CAPITAL		CAPITAL effectif.			
			nominal négocié.	TAUX d'émission				
			francs.	p. o/u.	francs.			
Loi du 19 avril 1875	Convention du 16 avril 1873.	Syndicat de banquiers . . . . .	1 <sup>er</sup> juin 1873.	100,000,000	81. »	81,000,000 »		
	—	— . . . . .	Id.	65,000,000	77. 20	50,180,000 »		
	Arrêté royal et décision ministérielle du 29 avril 1873.	Souscription publique . . . . .	Id.	65,000,000	81. »	52,650,000 »		
	Convention du 4 mars 1874.	Baring frères et C <sup>ie</sup> à Londres (souscription publique.) . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1874.	13,250,000	75. 25	9,970,625 »		
	— du 20 avril 1876.	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Générale. . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1876.	33,000,000	72. 15	23,809,500 »		
	— du 14 sept. 1876.	Les mêmes . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1876. 1 <sup>er</sup> nov. 1876. Id.	6,833,000 13,670,000 10,104,000	73. 15	22,390,483 50		
	Lois des 9 juillet 1875, 17 juillet 1877 et suivantes. (Convention du 25 janv. 1878.)	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Générale. . . . .	1 <sup>er</sup> nov. 1877.	64,000,000			75. »	60,000,000 »
	Lois des 26 et 27 avril, 23 et 25 mai, 23, 26 et 27 août 1880, des 4 janvier, 2 et 20 avril, 18 juin, 30 juillet, 14 et 23 août 1881, et des 3 avril, 17, 22 et 24 mai 1882. (Convention du 29 juin 1882 et arrêté royal du même jour.)	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Générale. . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1878. 1 <sup>er</sup> nov. 1882	16,000,000 96,585,300 36,414,700				
	Lois des 15 et 24 juin et 26 août 1885, 24 et 26 mai et 19 novembre 1886, 27 juin et 14 août 1887, 28 mai 1888, 29 juillet et 19 août 1889. (Arrêté royal du 27 avril 1891.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1891.	23,882,900	98. » à 98. 75	23,484,181 31		
	Loi du 19 août 1889. (Arrêté royal du 22 déc. 1891.)	Divers . . . . .	Id.	4,201,200	98. 50 à 98. 75	4,142,488 70		
Loi du 27 mai 1890. (Arrêté royal du 29 février 1892.)	Divers . . . . .	Id.	29,511,600	98. » à 98. 75	29,023,133 74			
Loi du 27 mai 1890. (Arrêté royal du 18 juillet 1892.)	Divers . . . . .	Id.	11,956,600	98. » à 98. 70	11,754,349 19			
			13,043,400	98. 50 à 98. 80	12,863,320 70			
			15,077,400	98. 25 à 98. 85	14,865,133 74			
			18,035,600	99. 75 à 101. 90	18,201,985 40			
			<b>A REPORTER. . . . . fr. 635,567,700</b>					

ÉMISSIONS.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE	CAPITAL	TAUX	CAPITAL
		de la jouissance des intérêts.	nominal négocié.	d'émission.	effectif.
		REPORT. . . . . fr.	635,567,700		
Lois des 27 mai et 4 août 1890 et 21 août 1891. (Arrêté royal du 17 avril 1893) . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1893.	16,239,300	100 95 à 101.45	16,438,804 67
		1 <sup>er</sup> nov. 1893.	8,760,700	101.27 à 101.45	8,878,804 13
Lois des 27 mai et 4 août 1890 et 21 août 1891. (Arrêté royal du 31 janvier 1894) . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> nov. 1893.	9,316,500	101.70 à 102 »	9,495,748 52
		1 <sup>er</sup> mai 1894.	10,683,500	101 90 à 102.12	10,892,846 87
Lois des 27 mai et 4 août 1890 et 21 août 1891 (Arrêté royal du 17 juillet 1894.) . . .	Divers . . . . .	Id.	500,000	102.40	512,000 »
		1 <sup>er</sup> nov 1894	19,223,500	101 90 à 103.25	19,604,376 95
Loi du 30 juin 1894 . . . . .	Divers . . . . .	Id.	920,400	100.35 à 100.75	926,102 20
		Id.	2,413,700	102. » à 102.50	2,468,525 35
Lois des 16 et 24 mai 1892. (Arrêté royal du 14 mars 1895.) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1895.	8,432,900	100 90 à 102. »	8,512,034 50
		1 <sup>er</sup> nov. 1895.	14,153,400	100.90 à 102. »	14,187,069 82
Lois des 16 et 24 mai 1892. (Arrêté royal du 27 février 1896.) . . . . .	Divers . . . . .	Id.	19,037,200	100.30 à 100.90	19,106,943 45
		1 <sup>er</sup> mai 1896.	12,145,500	100.60 à 101.05	12,230,941 80
Loi du 11 septembre 1895. . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> nov. 1895.	738,000	100.30	740,214 »
Loi du 1 <sup>er</sup> sept. 1895. (Arrêté royal du 9 juin 1896.) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1896	17,441,700	100.75 à 101 25	17,552,955 »
		1 <sup>er</sup> nov. 1896	23,911,900	100 75 à 101.80	24,229,995 30
Loi du 26 juin 1896 . . . . .	Divers . . . . .	Id	263,100	101.50	267,046 50
		Id.	16,421,200	101 10 à 101 72 <sup>5</sup>	16,647,877 92
Lois des 31 mai et 30 juin 1894. (Arrêté royal du 25 février 1897.) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1897.	14,358,000	100 » à 101.70	14,566,309 77
		1 <sup>er</sup> nov. 1897.	5,134,900	101.40 à 101.50	5,207,717 40
Loi du 29 juin 1895. (Arrêté royal du 30 octobre 1897.) . . . . .	Divers . . . . .	Id.	11,676,500	101 45 à 101.60	11,851,842 20
Loi du 27 juin 1897. (Arrêté royal du 21 déc. 1897.) . . . . .	Divers . . . . .	Id.	5,955,400	101.50	6,044,731 »
		Id.	12,340,600	100.90 à 101.65	12,531,893 76
		1 <sup>er</sup> mai 1898.	5,156,800	100.05 à 101.55	5,204,372 05
		1 <sup>er</sup> nov. 1898.	15,934,700	99.75 à 100.25	15,911,939 75
Loi du 11 septembre 1895. (Arrêté royal du 15 janvier 1898.) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1899	1,052,000	97.75 et 98. »	1,030,830 »
		1 <sup>er</sup> nov. 1899.	4,422,300	96 » à 97.75	4,252,798 25
		1 <sup>er</sup> mai 1900.	4,173,900	95 » à 95.50	3,972,940 07
		1 <sup>er</sup> nov. 1900.	18,368,200	93.25 à 95.25	17,187,081 05
		A REPORTER. . . . . fr.	914,713,500		

ÉMISSIONS.	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE	CAPITAL	TAUX	CAPITAL
		de la jouissance des intérêts.	nominal négocié.	d'émission.	effectif.
		REPORT. . . . . fr.	914,713,500		
Loi du 16 avril 1898. (Arrêté royal du 7 octobre 1899.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> nov. 1900.	17,877,400	93.25 à 95.70	17,026,173 25
Loi du 26 juin 1896. (Arrêté royal du 26 déc. 1900)	Divers . . . . .	Id.	35,206,500	95.70 à 96.25	33,794,853 85
Loi du 9 août 1897. (Arrêté royal du 16 avril 1901.)	Divers . . . . .	Id.	403,500	96.25 à 96.30	388,564 50
		1 <sup>er</sup> mai 1901.	40,510,200	96.30 à 99.10	39,343,443 65
Lois des 9 mai et 29 décembre 1898. (Arrêté royal du 1 <sup>er</sup> août 1901.)	Divers . . . . .	Id.	8,983,600	98.90 à 99.30	8,895,496 95
		1 <sup>er</sup> nov. 1901.	32,586,900	99.25 à 99.50	32,374,480 67
		Id.	22,825,800	99.30 à 99.60	22,688,731 10
Lois des 14 septembre, 5 et 7 octob. 1899. (Arrêté royal du 18 février 1902).	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1902.	26,135,300	99.62 <sup>a</sup> à 99.80	26,063,643 57
		1 <sup>er</sup> nov. 1902.	5,530,700	99.70 à 99.80	5,519,467 79
		Id.	38,847,100	99.65 à 99.80	38,760,301 32
Loi du 10 mai 1900 (Arrêtés royaux du 10 nov. 1902 et du 12 juin 1903).	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1903	41,859,200	99.77 <sup>a</sup> à 99.80	41,775,456 60
		1 <sup>er</sup> nov. 1903.	10,496,900	99.60 à 99.75	10,462,909 30
		1 <sup>er</sup> mai 1903.	300,000	99.75	299,250 »
Loi du 24 août 1901 (Arrêtés royaux du 10 sept. 1903 et du 31 mars 1904)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> nov. 1903.	53,849,300	99.50 à 99.80	53,664,886 93
		1 <sup>er</sup> mai 1904.	26,319,800	99.75 à 99.80	26,263,699 20
		Id.	8,658,500	99.67 <sup>a</sup> à 99.80	8,635,627 90
Lois des 24 mai et 24 octobre 1902 (Arrêtés royaux du 22 juin 1904 et du 26 mai 1905).	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> nov. 1904.	61,243,000	99.65 à 99.80	61,084,558 70
		1 <sup>er</sup> mai 1905.	22,344,200	99.65 à 99.80	22,285,878 59
		1 <sup>er</sup> nov. 1905.	9,678,100	99.55 à 99.80	9,639,737 98
		Id.	34,624,800	99. » à 100. »	34,348,086 48
Loi du 26 août 1903. (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1906.	22,974,900	99.60 à 100. »	22,909,502 08
		1 <sup>er</sup> nov. 1906.	43,202,600	99. » à 100. »	42,955,542 80
		Id.	4,011,500	98.80 à 99.50	3,971,417 40
Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907.)	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1907.	15,645,700	96.40 à 99.25	15,186,812 80
		1 <sup>er</sup> nov. 1907.	40,857,100	93.85 à 97. »	39,129,140 32
		1 <sup>er</sup> mai 1908.	26,778,300	93. » à 96. »	25,413,116 57
Loi des 24 octobre 1902 et 30 décembre 1905. (Arrêté royal du 3 septembre 1908)	Divers . . . . .	Id.	6,242,100	94.85 à 95.80	5,923,049 25
TOTAL des emprunts. . . . . fr.			1,574,796,500		

La dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série est représentée, à concurrence de 1,690,821,000 francs, par les obligations au porteur suivantes, qui sont munies de coupons d'intérêt payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

Savoir :

29,500 obligations de 10,000 francs . . . . .	fr.	295,000,000	»
16,636 — 5,000 — . . . . .		83,180,000	»
419,000 — 2,000 — . . . . .		838,000,000	»
380,141 — 1,000 — . . . . .		380,141,000	»
105,000 — 500 — . . . . .		52,500,000	»
90,000 — 200 — . . . . .		18,000,000	»
240,000 — 100 — . . . . .		24,000,000	»
<u>1,280,277 obligations.</u>		<u>fr. 1,690,821,000</u>	»

Une dotation annuelle est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série.

Cette dotation est fixée, à partir de l'exercice 1904, à 30 centimes par cent francs de capital émis; antérieurement, elle ne s'élevait qu'à 20 centimes.

Elle a pris cours :

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1876 pour le capital de 285,085,000 francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> juin 1873 et des 1<sup>er</sup> mai 1874 et 1876; à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1876 pour le capital de 23,774,000 francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1876; à partir du 1<sup>er</sup> mai 1878 pour le capital de 80,000,000 de francs, émis avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1877 et du 1<sup>er</sup> mai 1878, et à partir du 1<sup>er</sup> mai 1885 pour le capital de 155,000,000 de francs, émis avec jouissance des 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1882. Pour les capitaux provenant des émissions suivantes, la dotation a pris cours à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts. Quant au capital dérivant de la conversion de la dette à 5 1/2 p. c., 2<sup>e</sup> série, la dotation a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> mai 1895.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement de cette dette, pour les années 1873 à 1908, ont été réparties comme il suit :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1873 à 1906 . . . . .	fr. 978,680,785 29	82,173,267 45	1,060,854,050 42
Année 1907 . . . . .	71,827,416 96	9,046,497 59	80,873,914 55
— 1908 . . . . .	75,494,320 46	9,514,477 29	85,008,797 75
	<u>Fr. 1,124,002,520 71</u>	<u>100,754,241 81</u>	<u>1,224,756,762 52</u>

Le fonds d'amortissement pour les années 1873 à 1908 s'élevait donc, en totalité, au 31 décembre 1908, à fr. 100,754,241 81 c<sup>s</sup>. A la date du 1<sup>er</sup> novembre 1908, une somme de fr. 68,682,903 04 c<sup>s</sup> avait été appliquée au rachat d'un capital nominal de 70,797,600 francs; de plus, pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 1908, une somme de fr. 999,516 48 c<sup>s</sup> a été consacrée à l'amortissement d'un capital de 1,050,100 francs

Les fonds qui n'ont pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, formaient, au 31 décembre 1908, un total de fr. 27,225,108 50 c<sup>s</sup>. Le complément, soit fr. 3,826,713 99 c<sup>s</sup>, se trouvait, à la même date, à la disposition de la Caisse d'amortissement.

D'autre part, à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1908, une somme de fr. 711,474 92 c<sup>s</sup>, prélevée sur les allocations spéciales provenant de la capitalisation de certaines annuités dues par l'Etat du chef du rachat des réseaux téléphoniques (Loi du 6 mars 1897), a été appliquée à l'amortissement d'un capital nominal de 724,500 francs. Voir pages 443-444.)

Au 1<sup>er</sup> novembre 1908, le capital amorti de la dette à 3 p. c., 2<sup>e</sup> série, s'élevait donc à 71,522,100 francs, et le capital en circulation à fr. 2,463,764,282 22 c<sup>s</sup>.

4° DETTE A 5 P. C. — 3<sup>e</sup> série.

La dette à 5 p. c., 3<sup>e</sup> série, créée au 1<sup>er</sup> août 1908, se montait à 257,014,500 francs; elle se composait :

A. — Du capital provenant de la conversion de la dette à 5 1/2 p. c., 3<sup>e</sup> série, décrétée par la loi du 15 février 1895 (*Moniteur* n° 47) . . . . . fr. 200,040,000 »

B. — Des capitaux indiqués au tableau ci-après et s'élevant ensemble au capital nominal de . . . . . 56,974,500 »

ENSEMBLE. . . . fr. 257,014,500 »

EMISSIONS	PARTIES CONTRACTANTES.	DATE de la jouissance des intérêts.	CAPITAL	TAUX	CAPITAL
			nominal négocié.	d'émission.	effectif.
			francs	p. 100	francs.
Loi du 16 avril 1898 (Arrêté royal du 7 oct. 1899) . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1899 . . . . .	14,000	97.75	13,685 »
		1 <sup>er</sup> févr. 1900 . . . . .	3,179,300	95.10 à 96.20	3,050,036 40
Loi du 26 juin 1896 (Arrêté royal du 26 déc. 1900) . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1900 . . . . .	754,600	95 » à 95.65	718,887 60
		Id. . . . .	99,000	95.65	94,693 50
Loi du 9 août 1897. (Arrêté royal du 16 avril 1901) . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> févr. 1901 . . . . .	1,738,500	95.65 à 96.25	1,687,984 80
		Id. . . . .	1,131,800	96.25 à 98.60	1,099,612 97
Lois des 9 mai et 29 décembre 1898 (Arrêté royal du 1 <sup>er</sup> août 1901) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1901 . . . . .	895,900	98.80 à 99 »	885,337 30
		Id. . . . .	264,300	99.40 à 99.50	262,739 »
Lois des 14 septembre, 5 et 7 octobre 1899. (Arrêté royal du 18 février 1902) . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> févr. 1902 . . . . .	577,300	99.40 à 99.50	573,217 40
		Id. . . . .	878,800	99.50 à 99.70	875,590 70
Loi du 10 mai 1900. (Arrêtés royaux du 10 nov 1902 et du 12 juin 1903) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1902 . . . . .	853,700	99.80	831,992 60
		Id. . . . .	683,400	99.70 à 99.80	683,922 12
Loi du 24 août 1901 (Arrêtés royaux du 10 septembre 1903 et du 31 mars 1904) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> févr. 1903 . . . . .	13,662,600	99.65 à 99.80	13,627,416 25
		Id. . . . .	1,054,900	99.80	1,052,790 20
Lois des 24 mai et 24 octobre 1902 (Arrêtés royaux du 22 juin 1904 et du 26 mai 1905) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1903 . . . . .	477,500	99.80	476,545 »
		Id. . . . .	2,251,300	99.70 à 99.81	2,245,661 05
Loi du 26 août 1903 (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> fév. 1904 . . . . .	11,100	99.80	11,077 80
		Id. . . . .	8,259,700	99.65 à 99.80	8,224,980 40
Loi du 26 août 1903 (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1904 . . . . .	2,316,800	99.75 à 99.80	2,312,056 40
		Id. . . . .	1,967,100	99.70 à 99.80	1,962,865 80
Loi du 26 août 1903 (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1905 . . . . .	117,200	99.77 à 99.80	116,953 35
		Id. . . . .	2,139,700	99.65 à 99.80	2,134,530 72
Loi du 26 août 1903 (Arrêtés royaux du 13 octobre 1905 et du 24 décembre 1906) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1906 . . . . .	919,700	99.70 à 99.75	917,390 75
		Id. . . . .	393,900	99.60 à 99.75	392,589 »
Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> fév. 1907 . . . . .	656,700	98 » à 99 »	644,209 50
		Id. . . . .	10,227,200	95.65 à 96.50	9,784,152 »
Loi du 14 mai 1904. (Arrêté royal du 11 mars 1907) . . . . .	Divers . . . . .	1 <sup>er</sup> août 1907 . . . . .	4,435,300	94.85 à 95.90	4,372,468 70
		Id. . . . .			
TOTAL des emprunts . . . . . fr			56,974,500		

Cette dette est représentée, à concurrence de 146,700,000 francs, par les obligations au porteur désignées ci-après :

5,000 obligations de 10,000 francs . . . . .	fr.	50,000,000	»
25,000 — 2,000 — . . . . .		50,000,000	»
40,000 — 1,000 — . . . . .		40,000,000	»
8,000 — 500 — . . . . .		4,000,000	»
6,000 — 200 — . . . . .		1,200,000	»
15,000 — 100 — . . . . .		1,500,000	»
<u>99,000 obligations.</u>	fr.	<u>146,700,000</u>	»

Une dotation annuelle est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. c., 3<sup>e</sup> série. Cette dotation est fixée, à partir de l'exercice 1904, à 50 centimes par cent francs de capital émis; antérieurement, elle ne s'élevait qu'à 20 centimes.

Elle a pris cours : à partir du 1<sup>er</sup> août 1895, pour le capital de 200,040,000 francs dérivant de la conversion de la dette à 3 1/2 p. c., 3<sup>e</sup> série, et à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts pour les capitaux provenant des émissions suivantes.

Les sommes destinées au paiement des intérêts et à l'amortissement de cette dette, pour les années 1895 à 1908, ont été réparties comme il suit :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1895 à 1906. . . . .	fr. 71,083,908	» 6,013,451 40	77,097,356 40
Année 1907 . . . . .	7,124,170 50	952,148 55	8,076,319 05
— 1908 . . . . .	7,432,854	» 1,007,441 70	8,440,295 70
	<u>Fr. 85,640,929 50</u>	<u>7,973,041 35</u>	<u>93,613,970 85</u>

Le fonds d'amortissement pour les années 1895 à 1908 s'élevait donc, au 31 décembre 1908, à fr. 7,973,041 35 c<sup>s</sup>. A la date du 1<sup>er</sup> août 1908, une somme de fr. 6,545,865 68 c<sup>s</sup> avait été appliquée au rachat d'un capital nominal de 6.403.600 francs; de plus, pendant la période du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 1908, une somme de fr. 309,569 81 c<sup>s</sup>, a servi à amortir un capital nominal de 523,500 francs.

Au 31 décembre 1908, les fonds qui n'avaient pu être employés et dont le montant a fait retour au Trésor, formaient un total de fr. 1,409,082 47 c<sup>s</sup>; le complément, soit fr. 208,725 69 c<sup>s</sup>, se trouvait à la même date à la disposition de la Caisse d'amortissement.

D'autre part, à la date du 1<sup>er</sup> août 1908 une somme de fr. 2,540,400 53 c<sup>s</sup>, prélevée sur les allocations spéciales provenant de la capitalisation de certaines annuités dues par l'État du chef du rachat des réseaux téléphoniques (Loi du 6 mars 1897), a été appliquée à l'amortissement d'un capital nominal de 2,576.200 francs. (Voir pages 443-444.)

Au 1<sup>er</sup> août 1908, le capital amorti de la dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série, s'élevait donc à 8,981,800 francs, et le capital en circulation, à 248,052,500 francs.

## DISPOSITIONS APPLICABLES AUX DETTES A 2 1/2 P. C. ET A 3 P. C.

*Payement des coupons d'intérêt.*

Les coupons d'intérêt des obligations au porteur sont payables, aux dates d'échéance, soit en Belgique, chez les agents du caissier de l'État (Banque Nationale de Belgique), soit à Paris, chez MM. de Rothschild frères, au choix des détenteurs. Les coupons d'obligations à 3 p. c. 2<sup>e</sup> série, payables à Londres chez MM. Baring frères, en livres sterling au taux de fr. 25 25 c<sup>s</sup>, sont revêtus d'une estampille spéciale.

*Inscriptions nominatives.*

Les propriétaires d'obligations au porteur peuvent les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand-livre de la dette à laquelle les obligations appartiennent. Les titulaires de ces inscriptions ont la faculté de les reconstituer en titres au porteur, en se conformant aux dispositions du règlement sur le service de la Dette publique.

Les arrérages des rentes nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, soit chez les agents du Trésor désignés par les ayants droit, soit chez les receveurs des contributions, au choix des intéressés. Il en est de même des rentes allouées à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires.

*Amortissement.*

Antérieurement à l'exercice 1904, la dotation annuelle d'amortissement des dettes à 3 % était fixée à 20 centimes par cent francs de capital émis; la loi du 22 décembre 1903 contenant le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1904 a porté cette dotation à 30 centimes. Celle-ci a été fixée définitivement à ce taux par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 décembre 1904, *Moniteur* du 28, n° 365; elle s'accroît, comme précédemment, des intérêts des titres rachetés.

Si le cours de ces dettes dépasse le pair, l'action de l'amortissement est suspendue et les sommes demeurées sans emploi sont portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires; elles peuvent également être appliquées au rachat de la dette à 2 1/2 % suivant les conditions prévues dans la loi du 19 décembre 1874.

D'autre part la loi du 24 avril 1902, modifiée par la loi précitée du 26 décembre 1904, a institué une dotation supplémentaire de 3, 30 p. c. du total des sommes qui, par application de cette dernière disposition, ont été successivement rattachées au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

Ces diverses dotations d'amortissement sont employées à l'expiration de chaque semestre, au rachat des titres; les rachats se font à la Bourse, au cours du jour, par les soins de la Caisse d'amortissement, conformément à la loi du 15 novembre 1847.

Les titres ainsi rachetés sont détruits publiquement à Bruxelles, par un fonctionnaire délégué du département des Finances, désigné à cette fin, et en présence d'un membre de la Cour des Comptes et d'un membre de la Commission de surveillance de la Caisse d'amortissement. Il est dressé procès-verbal de cette opération, dont un extrait est inséré au *Moniteur belge*.

*Dépenses.*

Outre les dépenses occasionnées par le service des intérêts et de l'amortissement des diverses dettes, le Budget de la Dette publique doit également supporter les frais relatifs à ce service.

Ces frais sont de diverses natures ; ils proviennent notamment :

- 1° De la commission de  $\frac{1}{2}$  p. c. sur le montant des coupons d'intérêt payés à Paris ou à Londres, et du transport d'espèces ;
- 2° De frais de courtage résultant de l'amortissement ;
- 3° Des imprimés nécessaires au service de la dette, etc.

Ces frais divers se sont élevés, pour l'exercice 1907, à fr. 157,668 95 c<sup>s</sup> ; ceux de l'exercice 1908 se montent, au 31 décembre 1908, à fr. 53,977 07 c<sup>s</sup>.

## 5° RENTES 3 POUR CENT

allouées à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.

A. — *Loi du 2 avril 1873.*

Cette loi a autorisé le Ministre des Finances à créer, pour un capital nominal de 1,500,000 francs, des rentes 3 p. c. destinées à être réparties entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires.

Une commission nommée par arrêté royal du 14 août 1873 a statué sur les demandes d'indemnités à allouer de ce chef.

Le registre des décisions de cette commission renferme 955 liquidations s'élevant ensemble à un capital de fr. 1,409,654 95 c<sup>s</sup>, et à une rente annuelle de fr. 42,287 74 c<sup>s</sup>.

Cette dernière somme a donné lieu à 975 inscriptions de rentes, qui ont été portées au grand-livre ouvert en vertu de l'arrêté royal du 5 avril 1875, avec jouissance à partir du 13 avril 1875.

Par suite du déclassement de certains travaux de défense, des rentes, allouées en vertu de la loi du 2 avril 1873, ont été annulées par arrêtés royaux du 4 septembre 1893, du 6 mai 1894, du 25 mars 1896, du 9 décembre 1897, du 6 février 1904 et du 13 juillet 1906 ; ces rentes s'élèvent à fr. 3,145 45 c<sup>s</sup>, et correspondent à un capital de fr. 104,853 55 c<sup>s</sup>.

Comme conséquence de ces annulations, le nombre des rentes restant inscrites au grand-livre, avec jouissance du 13 avril 1908, est réduit à 894, et le montant à fr. 39,142 29 c<sup>s</sup>, correspondant à un capital de fr. 1,304,781 60 c<sup>s</sup>.

B. — *Loi du 19 août 1893.*

Cette loi a autorisé le Ministre des Finances à créer des titres de rentes 3 p. c., à concurrence d'un capital nominal de 1,500,000 francs, à répartir entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires, par suite de l'établissement de nouveaux forts.

Conformément à cette loi et à l'arrêté royal du 26 du même mois, une commission a statué sur les demandes d'indemnités, et un arrêté royal du 1<sup>er</sup> mai 1896 a autorisé l'inscription au grand-livre de la dette publique, avec jouissance du 1<sup>er</sup> septembre 1893, de 2,557 rentes s'élevant ensemble à 45,000 francs.

93 rentes, s'élevant à fr. 864 60 c<sup>s</sup> et correspondant à un capital de 28.820 francs, ont été annulées, en suite du déclassement de certains ouvrages défensifs, par l'arrêté royal du 13 juillet 1906; il en résulte que le nombre des rentes restant inscrites au grand-livre, avec jouissance du 1<sup>er</sup> septembre 1908, est réduit à 2,464, et le montant à fr. 44,135 40 c<sup>s</sup>, correspondant à un capital de 1,471,180 francs.

La balance des grands-livres de la Dette publique, faite aux dernières échéances, donne les résultats suivants :

DETTE.	ÉCHÉANCE du	CAPITAL restant en circulation aux échéances ci-contre.	CAPITAL		INSCRIPTIONS NOMINATIVES et récépissés fractionnaires	
			des obligations au porteur.	représenté par les rentes nominatives et les récépissés fractionnaires.	Nombre.	Montant des rentes annuelles.
2 1/4 p. c. . . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1909 .	219,959,631 74	42,346,100 »	177,613,531 74	4,066	4,440,338 28
3 p. c. (1 <sup>re</sup> série) . . .	1 <sup>er</sup> janvier 1909 .	483,720,375 »	204,117,000 »	279,603,375 »	6,285	8,388,101 24
3 p. c. (2 <sup>e</sup> série) . . .	1 <sup>er</sup> novembre 1908.	2,463,764,282 22	1,159,931,850 »	1,303,832,432 22	37,263	39,114,972 96
3 p. c. (3 <sup>e</sup> série) . . .	1 <sup>er</sup> août 1908 . . .	248,032,500 »	62,723,800 »	185,308,700 »	4,098	5,559,261 »
3 p. c. (servitudes mili- taires. Loi du 2 avril 1873.) . . . . .	13 avril 1908 . . .	1,304,781 60	»	1,304,781 60	894	39,142 29
3 p. c. (id. Loi du 19 août 1893) . . . . .	1 <sup>er</sup> septembre 1908.	1,471,180 »	»	1,471,180 »	2,464	44,135 40
	TOTAL . . . . . fr.	3,418,252,750 56	1,469,118,750 »	1,949,134,000 56	55,070	57,585,951 17

#### 6<sup>e</sup> DETTE FLOTTANTE

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 1908, il restait en circulation des bons du Trésor s'élevant ensemble au capital de . . . . . fr. 51,020,000 »

Pendant l'année 1908, il a été créé des bons, à des échéances différentes,  
à concurrence d'un capital de . . . . . 232,500,000 »

TOTAL. . . . . fr. 285,520,000 »

Le capital des bons remboursés pendant la même année est de . . . . . 114,010,000 »

De sorte que le capital des bons en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 1909, se  
monte à . . . . . fr. 169,510,000 »

L'article 9 du Budget de la Dette publique supporte les charges d'intérêt et les frais relatifs aux émissions de Bons du Trésor.

Au 31 décembre 1908, les sommes imputées de ce chef sur le Budget de 1908 se mon-  
taient à fr. 3,292,986 68 c<sup>s</sup>; elles s'élèveront à la clôture de l'exercice, à fr. 3,807,757 49 c<sup>s</sup>.

### TROISIÈME PARTIE

#### A. — ANNUITÉS

RÉSULTANT DE LA REPRISE, PAR L'ÉTAT, DE LIGNES ET DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER.

1<sup>o</sup> *Annuité due pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, etc., repris par l'État à la Société anonyme des chemins de fer des Bassins houillers du Hainaut, en exécution de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant . . . . . fr. 612,000 »*

Cette annuité, qui a été calculée à 4  $\frac{1}{2}$  p. c. sur un capital de 13,600,000 francs, doit être servie pendant 70 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871.

Elle forme, pour l'exercice 1908, l'article 11 du Budget de la Dette publique.

2<sup>o</sup> *Annuités à servir en vertu de la convention du 1<sup>er</sup> juin 1877. (Art. 12 du Budget de l'exercice 1908.) . . . . . fr. 8,471,837 »*

Aux termes de l'article 33, § 1<sup>er</sup>, de la convention conclue le 1<sup>er</sup> juin 1877 entre le Gouvernement et la Société anonyme de construction de chemins de fer (Convention-loi des 25 avril/3 juin 1870) et approuvée par la loi du 26 juin 1877, le prélèvement de 7,000 francs par kilomètre, attribué à ladite Société par l'article 44 de la convention du 25 avril 1870 sur les recettes brutes des lignes relevant de cette dernière convention, égales ou inférieures à 18,000 francs par kilomètre, a été remplacé, pour toutes les lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1877, par une annuité fixe de 7,000 francs par kilomètre.

Ces lignes ou sections mesurant 770,167 mètres, l'annuité à servir de ce chef, en 1908, s'élève à la somme de 5,594,169 francs.

D'après le § 2 du même article 33, la part revenant à la Société ou à ses ayants droit en vertu de l'article 44 précité de la convention du 25 avril 1870, dans la partie des recettes brutes dépassant 18,000 francs par kilomètre, a été remplacée pour lesdites lignes par des annuités fixées à forfait à 2,400 francs par kilomètre, avec progression annuelle de 160 francs jusqu'en 1887, époque à laquelle l'annuité atteint 4,000 francs, et reste fixée à ce taux jusqu'à l'expiration des concessions respectives. Pour 1908, cette annuité est de 3,080,668 francs.

Le tableau suivant fait connaître, pour les lignes reprises, la durée des annuités et leur montant calculé sur le pied de 11,000 francs par kilomètre :

DÉSIGNATION des LIGNES.	LONGUEUR.	DATE		DURÉE calculée à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1877.	ANNUITÉS correspondantes sur le pied de 11,000 francs par kilomètre.
		de L'EXPIRATION DES CONCESSIONS.			
Houdeng à Soignies . . . . .	13.514	27 septembre 1946, art. 35, litt. C.		69 8 27	148,654
Lignes en exploitation au 1 <sup>er</sup> janvier 1874.	646.351	31 décembre 1948, id. D.		72 » »	7,158,910
Dour à Quiévrain . . . . .	4.459	Id. id. D, n°5		72 » »	
Luttre à Gosselies . . . . .	6.827	31 décembre 1964, id. G.	de la convention du 4 <sup>er</sup> juin 1877.	88 » »	523,930
Gilly à Châtelineau . . . . .	2.647	Id. id. G.		88 » »	
Gilly à Lambusart . . . . .	1.497	Id. id. G.		88 » »	
Noir-Dieu aux Haies et raccordement vers Fleurus.	10.283	Id. id. G.		88 » »	
Raccordement du Petit-Fry . . . . .	497	Id. id. G.		88 » »	
Fleurus à Nivelles . . . . .	21.983	Id. id. G.		88 » »	
Blaton à Bernissart . . . . .	3.896	Id. id. G.		88 » »	
Berzé-Thuillies à Beaumont . . . . .	16.883	31 décembre 1965, id. H.		89 » »	
Anvers à Boom et embranchement vers Contich.	21.480	Id. id. H.		89 » »	
Piéton à Buvrignes-Mont . . . . .	9.791	Id. id. H.		89 » »	
Alost à Burst . . . . .	10.359	31 décembre 1966, id. I.	90 » »	113,949	
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>770.467</b>	à 11,000 francs par kilomètre. . . . .		fr.	<b>8,471,837</b>

3<sup>o</sup> Annuité résultant du rachat, par l'État, de la concession du chemin de fer de Mons à Manage, ainsi que du matériel roulant et de tous les établissements, constructions et ouvrages d'art formant les dépendances de cette ligne. (Article 15 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1908.) . . . . . fr. 672,330

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la convention intervenue les 16 et 17 février 1857 entre l'État belge et la Société anonyme des chemins de fer de Namur à Liège et de Mons à Manage, approuvée par la loi du 8 juillet 1858. (*Moniteur* n° 212.)

L'annuité de rachat a pris cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1857; elle est due jusqu'au 15 février 1941, date à laquelle la concession du chemin de fer rétrocedé devait prendre fin; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, entre les mains du représentant de la Société, à la condition pour celui-ci de prouver, à la satisfaction du Gouvernement, que le paiement des sommes dues aux porteurs d'obligations est assuré.

4<sup>o</sup> Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Condruz (ligne de Landen à Ciney). (Article 14 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1908). . . . . fr. 858,287 69

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la loi du 19 décembre 1895 (*Moniteur* du 21, n° 355) et conformément à l'article 3 de la convention du 1<sup>er</sup> mars 1873.

La Société anonyme des chemins de fer Liégeois-Namurois, ex-concessionnaire de la ligne, reçoit une annuité de fr. 858,287 69 c, égale au produit moyen des cinq années les plus favorables prises parmi les sept dernières, augmenté d'une prime de 15 p. c.

Cette annuité, qui a pris cours le 1<sup>er</sup> janvier 1900, est due jusqu'au 31 août 1967, date de l'expiration de la concession; elle est payable en deux termes, savoir : fr. 429,140 le 30 juin et fr. 429,147 69 c le 31 décembre.

---

5° *Annuité à payer jusqu'en 1937, du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt.* (Article 15 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1908). . . . . fr. 190,900 »

La loi du 16 avril 1898 (*Moniteur* du 23, n° 113) a autorisé le Gouvernement à racheter la concession du chemin de fer de Saint-Trond à Hasselt. L'arrêté royal du 8 juin suivant (*Moniteur* du 26/27, n° 178-179), pris en exécution de cette loi, porte que le rachat est opéré, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1900, conformément à l'article 11 du cahier des charges annexé à la loi du 16 mai 1845 (*Moniteur* du 21 mai 1845, n° 141).

Notification de ce rachat a été faite le 30 juin 1898 à la Société concessionnaire.

Par l'article 6 du cahier des charges, le Gouvernement avait accordé, à titre de subvention, au concessionnaire de la ligne de Saint-Trond à Hasselt, la jouissance de la section de Landen à Saint-Trond.

La concession rachetée comprend donc la ligne entière de Landen à Hasselt.

La Société concessionnaire recevait 50 p. c. des produits bruts encaissés par l'exploitant; par le fait du rachat, elle reçoit, au lieu de cette part variable, une annuité fixe à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1900, jusqu'à l'expiration de sa concession, c'est-à-dire jusqu'au 7 décembre 1937.

Cette annuité, qui est égale au produit net moyen des cinq dernières années d'exploitation augmenté de 25 p. c. à titre de prime, a été fixée définitivement à 190,900 francs; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

---

6° *Annuités se rapportant aux exercices 1907 et 1908, et dues par l'État du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas.* . . . . . fr. 256,000 »

La loi du 24 décembre 1908 (*Moniteur* du 25, n° 359) a approuvé la convention conclue le 7 mai précédent (*Moniteur* du 28-29 décembre 1908, n° 363-364), en vue du rachat par l'État de la concession du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas.

Conformément à l'article 18 de la convention du 14 mai 1870, approuvée par arrêté royal du 3 juin suivant (*Moniteur* du 8, n° 159), la société concessionnaire doit recevoir, jusqu'à l'expiration de sa concession, une annuité égale au produit net moyen des cinq années les plus productives prises parmi les sept dernières. Cette annuité, qui a été fixée à 128,000 francs, a pris cours le 1<sup>er</sup> janvier 1907 et est due jusqu'au 31 décembre 1965; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

Le crédit nécessaire au paiement des annuités afférentes aux exercices 1907 et 1908, a été alloué par la loi de rachat, et rattaché au budget de la Dette publique pour l'exercice 1908, dont il forme l'article 15<sup>bis</sup>; le montant en a été payé à la société le 31 décembre 1908.

---

7<sup>e</sup> Annuités à payer pour le service des actions et des obligations des Sociétés de chemins de fer dont les concessions ont été rachetées par l'État.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ANNUITÉS A PAYER EN 1908.			Observations.	
	Article du Budget.	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.		TOTAL.
Grande Compagnie du Luxembourg . . .	16	7,030 »	1,800 »	8,830 »	
Anvers à Gand par St-Nicolas et Lokeren.	17	90,465 »	70,500 »	160,965 »	
Eecloo à Gand . . . . .	18	46,080 »	19,000 »	65,080 »	
Tongres à Bilsen . . . . .	19	4,252 50	29,500 »	33,752 50	
Liégeois-Limbourgeois. . . . .	20	596,340 »	163,000 »	759,340 »	
Est-Belge . . . . .	21	638,040 »	321,000 »	959,040 »	
Charleroi à Louvain . . . . .	22	5,175 »	11,000 »	16,175 »	
Anvers à Rotterdam . . . . .	23	729,510 »	249,000 »	978,510 »	
Liège à Maestricht . . . . .	24	100,050 »	37,000 »	137,050 »	
Entre-Sambre et Meuse . . . . .	25	67,922 50	65,000 »	132,922 50	
Flandre occidentale . . . . .	26 et 27	1,489,551 »	636,200 »	2,125,751 »	
		3,774,436 »	1,603,000 »	5,377,436 »	

## B. — ANNUITÉS

### RÉSULTANT DE LA REPRISE, PAR L'ÉTAT, DE RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES.

1<sup>o</sup> Annuités à servir du chef de la reprise, par l'État, des réseaux téléphoniques concédés de Louvain, Mons, Namur et Malines. (Article 30 du Budget de l'exercice 1908.). . . . . fr. 57,944 95

L'article 1<sup>er</sup> du cahier des charges, annexé à la loi du 11 juin 1883 (*Moniteur* du 12 juin, n° 165), concernant l'établissement et l'exploitation de réseaux téléphoniques, stipule que les concessions sont accordées pour une durée de vingt-cinq ans au maximum.

En vertu de l'article 25 du même cahier, « le Gouvernement est libre de racheter la concession à partir de la dixième année d'exploitation, en prévenant les intéressés une année d'avance. Le rachat comprend la cession du réseau, du matériel et des installations de toute nature; il entraîne la subrogation au profit de l'État de tous les droits du concessionnaire envers les tiers . . . »

Douze réseaux ont été concédés, savoir :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| 1. Bruxelles . . . . .   | } A la Compagnie belge du Téléphone Bell (arrêté royal du 22 septembre 1883).   |
| 2. Anvers . . . . .      |   |
| 3. Gand. . . . .         |   |
| 4. Verviers. . . . .     |   |
| 5. Charleroi . . . . .   |   |
| 6. La Louvière . . . . . |   |
| 7. Liège. . . . .        | } A la Compagnie liégeoise du Téléphone Bell (arrêté royal du 17 septembre 1883).   |
| 8. Louvain. . . . .      |   |
| 9. Mons. . . . .         |   |
|                          | } A M. F. Van Hulle (arrêté royal du 29 octobre 1883) qui a cédé le réseau à M. Ryf (arrêté royal du 3 avril 1886).             |
|                          |   |
|                          | } A M. F. Van Hulle (arrêté royal du 4 décembre 1883) qui a cédé le réseau à M. Michel Cahen (arrêté royal du 14 octobre 1884). |
|                          |   |

10. Namur . . . . . A M. Jean Ryf (arrêté royal du 23 juin 1885).  
 11. Courtrai . . . . . A M. Michel Cahen (arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1885).  
 12. Malines . . . . . A M. Jean Ryf (arrêté royal du 15 mai 1886).

Sauf pour Courtrai et Malines, la date initiale de l'exploitation coïncide avec la date des arrêtés de concessions; pour ces deux derniers réseaux, l'exploitation a commencé respectivement le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 décembre 1886.

En conséquence, le droit de l'État à la reprise s'ouvrait au mois de septembre 1892 pour les réseaux de Bruxelles, Anvers, Gand, Verviers, Charleroi, La Louvière et Liège, au mois d'octobre 1892 pour le réseau de Louvain, au mois de décembre 1892 pour le réseau de Mons, au mois de juin 1894 pour le réseau de Namur, et respectivement au mois de septembre et au mois de décembre 1895 pour les réseaux de Courtrai et de Malines.

Le Gouvernement a jugé utile de procéder à cette reprise, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895, pour tous les réseaux, sauf ceux de Mons, Namur, Courtrai et Malines auxquels l'État s'est substitué respectivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1894, le 1<sup>er</sup> janvier 1895 et le 1<sup>er</sup> janvier 1896, cette dernière date s'appliquant aux réseaux de Courtrai et de Malines.

Selon l'article 27 du cahier des charges du 11 juin 1885, « le paiement du prix de rachat n'est pas préalable. En conséquence, l'État est mis en possession du réseau au jour et à l'heure fixés dans l'acte par lequel il a notifié sa volonté d'opérer le rachat, et nonobstant toutes contestations soulevées au sujet de ce prix ».

*Prix du rachat.* — L'article 26 du cahier des charges dispose :

« Comme prix du rachat, le concessionnaire reçoit, jusqu'à l'expiration de la durée de sa concession, une rente annuelle équivalant à la moyenne du produit net de l'exploitation pendant les trois dernières années, augmentée de 15 p. c. à titre de prime.

» Le calcul du produit net s'effectue en déduisant de la recette brute les frais généraux, l'amortissement industriel, les charges et le coût de l'exploitation. »

Les annuités à payer du chef du rachat des réseaux de Louvain, Mons, Namur et Malines, ont été fixées, savoir :

Pour le réseau de Louvain, à . . . . . fr.	6,520 90
Pour le réseau de Mons, à . . . . .	44,829 31
Pour le réseau de Namur, à . . . . .	10,868 17
Pour le réseau de Malines, à . . . . .	296 41
<b>SOIT ENSEMBLE . . . . . fr.</b>	<b>62,514 79</b>

Le terme de la concession du réseau téléphonique de Louvain était fixé au 28 octobre 1908, et celui de la concession du réseau de Mons au 5 décembre suivant; il s'ensuit que l'annuité payée en 1908 aux ex-concessionnaires a été réduite pour le premier réseau à fr. 5,580.63, et pour le second à fr. 44,599.74. Le montant total des annuités de 1908 a été ainsi ramené à fr. 57,944 95.

Aucune annuité n'est due du chef du rachat du réseau de Courtrai à Iseghem.

Quant aux annuités dues respectivement à la *Compagnie belge du Téléphone Bell* et à la *Compagnie liégeoise du Téléphone Bell*, elles ont été payées de 1895 à 1896. Capitalisées à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1897, la valeur représentative en a été remise aux Sociétés concessionnaires.

2° *Dernier douzième affecté à l'amortissement du capital versé en exécution de la loi autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Gand, Verviers, Charleroi, La Louvière et Liège.* (Article 31 du Budget de l'exercice 1908) . . . . . fr. 688,344 74

Au 1<sup>er</sup> janvier 1897, il restait dû à la Compagnie belge du téléphone Bell, onze annuités de fr. 758,888 27 c<sup>s</sup>, et une fraction d'annuité échéant le 22 septembre 1908, soit fr. 552,302 02 c<sup>s</sup>.

A la même date, il restait dû à la Compagnie liégeoise du téléphone Bell, onze annuités de fr. 100,729 53 c<sup>s</sup> et une fraction d'annuité échéant le 17 septembre 1908, soit fr. 71,909 56 c<sup>s</sup>.

La capitalisation de ces annuités a fait l'objet de conventions qui ont été conclues le 4 février 1897 et approuvées par la loi du 6 mars suivant (*Moniteur* du 7, n° 66).

Capitalisées au taux de 3 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> p. c., ces annuités représentent au 1<sup>er</sup> janvier 1897 une valeur de fr. 8,260,136 84 c<sup>s</sup>, qui a été payée, en numéraire, de la manière suivante :

1 <sup>o</sup> à la Compagnie belge du téléphone Bell . . . . .	fr. 7,293,041 83
2 <sup>o</sup> à la Compagnie liégeoise du téléphone Bell . . . . .	967,095 01
<b>SOMME ÉGALE.</b> . . . . .	<b>fr. 8,260,136 84</b>

L'État s'est donc libéré entièrement envers ces deux Sociétés.

Toutefois, le Gouvernement n'entendant pas alléger le budget ordinaire d'une charge qui lui incombe normalement, a résolu de porter au Budget de la Dette publique, pendant douze années consécutives — période concordant avec le nombre des annuités capitalisées — un crédit de fr. 688,344 74 c<sup>s</sup>, pour l'amortissement du prix de capitalisation  $\left(\frac{8,260,136 84}{12}\right)$ .

Le Budget de la Dette publique a supporté cette charge pour la douzième et dernière fois en 1908.

Les sommes ainsi portées au Budget ont été appliquées au rachat de la dette à 5 %, lorsque le cours ne dépassait pas le pair. Les sommes demeurées sans emploi ont fait retour au Trésor.

Le tableau ci-après présente la situation des fonds de cette nature mis à la disposition de la Caisse d'amortissement, ainsi que de l'emploi qui en a été fait.

A. — SOMMES MISES A LA DISPOSITION DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT.								
Montant des onze premiers douzièmes (1897 à 1907) . . . . .							fr.	7,571,792 14
Dernier douzième. (Article 31 du Budget de l'exercice 1908.) . . . . .								688,344 74
<b>ENSEMBLE.</b> . . . . .							fr.	<b>8,260,136 88</b>
B. — EMPLOI DES FONDS.								
ÉPOQUE DES RACHATS.	RACHATS EFFECTUÉS EN DETTE						TOTAL des sommes dépensées.	ATTRIBUTION au Trésor des fonds demeurés sans emploi
	à 5 % 1 <sup>re</sup> série.		à 5 % 2 <sup>e</sup> série.		à 5 % 3 <sup>e</sup> série.			
	Capital nominal racheté.	Sommes dépensées.	Capital nominal racheté.	Sommes dépensées.	Capital nominal racheté.	Sommes dépensées.		
Antérieurement au 1 <sup>er</sup> jan- vier 1908 . . . . .	3,549,400	3,510,205 44	480,700	480,180 54	2,190,300	2,174,144 21	6,194,526 86	4,377,199 83
Pendant l'année 1908 . . . . .	93,300	90,721 91	243,800	231,294 38	385,900	366,259 42	688,273 44	434 78
<b>ENSEMBLE.</b> . . . . .	<b>fr. 3,644,600</b>	<b>3,630,927 02</b>	<b>724,500</b>	<b>711,474 92</b>	<b>2,576,200</b>	<b>2,540,404 33</b>	<b>6,882,802 27</b>	<b>4,377,334 61</b>
<b>TOTAL ÉGAL.</b> . . . . .							fr.	<b>8,260,136 88</b>

## QUATRIÈME PARTIE.

---

### NATURE DES PENSIONS A CHARGE DU TRÉSOR

et

DISPOSITIONS EN VERTU DESQUELLES CES PENSIONS SONT ACCORDÉES.

---

- a. *Pensions civiles*. — Arrêté du Gouvernement provisoire du 6 novembre 1830 (*Moniteur* n° 28) et loi du 11 avril 1835 (*Moniteur* n° 107).
- b. *Pensions militaires*. — Lois des 24 mai 1838 (*Moniteur* n° 149), 27 mai 1840 (*Moniteur* n° 150-151), 25 février 1842 (*Moniteur* n° 57), 19 mai 1845 (*Moniteur* n° 141), 10 mars 1847 (*Moniteur* n° 72), 27 mai 1856 (*Moniteur* n° 172), 4 juillet 1860 (*Moniteur* n° 189), 19 janvier 1870 (*Moniteur* n° 23), 14 mars 1880 (*Moniteur* n° 77), 25 mai 1888 (*Moniteur* n° 151), 2 juillet 1896 (*Moniteur* n° 185) et 24 août 1901 (*Moniteur* n° 237).
- c. *Pensions de l'ordre de Léopold*. — Loi du 11 juillet 1852 (*Moniteur* n° 193).
- d. *Pensions civiles et ecclésiastiques*. — Lois des 24 juillet 1844 (*Moniteur* n° 212), 17 février 1849 (*Moniteur* n° 50), 26 mai 1850 (*Moniteur* n° 150), 27 mai 1856 (*Moniteur* n° 172), 26 avril 1865 (*Moniteur* n° 119), 7 mars 1867 (*Moniteur* n° 68), 10 janvier 1886 (*Moniteur* n° 15), 27 juin 1897 (*Moniteur* n° 179-180), 24 avril 1900 (*Moniteur* n° 120-121), 20 avril 1905 (*Moniteur* n° 117) et 17 février 1908 (*Moniteur* n° 50).
- e. *Pensions des professeurs et instituteurs communaux*. — Lois du 16 mai 1876 (*Moniteur* n° 139), du 8 avril 1884 (*Moniteur* n° 109) et du 25 août 1901 (*Moniteur* n° 245).

Le tableau ci-joint, n° 3, présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1908 et au 1<sup>er</sup> janvier 1909, des pensions à charge du Budget de la Dette publique.

---

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'aux dernières échéances de l'exercice 1908, il présentait les résultats suivants :

<b>PREMIÈRE PARTIE.</b>	CAPITAL NOMINAL primitif.	CAPITAL amorti ou annulé.	RESTE A AMORTIR.	RENTE annuelle.
<i>Rentes créées sans expression de capital . . . . . fr.</i>	»	»	»	380,637 50
<b>DEUXIÈME PARTIE.</b>				
<i>Dette à 2 1/2 p. c. . . . .</i>	389,417,631 74	169,458,000 »	219,959,631 74	5,498,990 78
<i>Dette à 3 p. c. 1<sup>re</sup> série . . . . .</i>	500,419,775 »	16,699,400 »	483,720,375 »	14,511,611 24
<i>— 2<sup>e</sup> série . . . . .</i>	2,535,286,382 22	71,522,100 »	2,463,764,282 22	73,912,928 46
<i>— 3<sup>e</sup> série . . . . .</i>	257,014,300 »	8,981,800 »	248,032,500 »	7,440,975 »
<i>Rentes 3 p. c. à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires :</i>				
<i>a) Loi du 2 avril 1873 . . . . .</i>	1,409,634 95	104,853 35	1,304,781 60	39,142 29
<i>b) Loi du 19 août 1893 . . . . .</i>	1,500,000 »	28,820 »	1,471,180 »	44,135 40
<b>Fr. . . . .</b>	<b>3,685,047,723 91</b>	<b>266,794,973 35</b>	<b>3,418,252,750 36</b>	<b>101,828,420 67</b>
<i>Dette flottante . . . . .</i>	283,520,000 »	114,010,000 »	169,510,000 »	3,807,757 49
<b>TROISIÈME PARTIE.</b>				
<i>A. — Reprise de chemins de fer.</i>				ANNUITÉS.
<i>1<sup>o</sup> Partie du matériel d'exploitation des Bassins houillers du Hainaut . . . . .</i>				612,000 »
<i>2<sup>o</sup> Diverses lignes (convention du 1<sup>er</sup> juin 1877) . . . . .</i>				8,471,837 »
<i>3<sup>o</sup> Ligne de Mons à Manage . . . . .</i>				672,330 »
<i>4<sup>o</sup> Ligne de Landen à Ciney . . . . .</i>				858,287 69
<i>5<sup>o</sup> Ligne de Landen à Hasselt . . . . .</i>				190,900 »
<i>6<sup>o</sup> Ligne de Termonde à Saint-Nicolas . . . . .</i>				128,000 »
<i>7<sup>o</sup> Service des actions et des obligations émises par les Sociétés du Grand-Luxembourg, d'Anvers à Gand, d'Eecloo à Gand, du Liégeois-Limbourgeois, du Grand Central, de Liège à Maestricht, de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Flandre occidentale . . . . .</i>				5,377,436 »
			<b>Fr. . . . .</b>	<b>16,310,790 69</b>
<i>B. — Reprise des réseaux téléphoniques</i>				
<i>Réseaux de Namur et de Malines . . . . . Fr. . . . .</i>				57,944 95
<b>QUATRIÈME PARTIE.</b>				
<i>Pensions de toute nature . . . . . Fr. . . . .</i>				(1) 20,056,495 35

(1) Y compris 1,697,351 francs pour pensions des professeurs et instituteurs communaux, et dont 2/5 sont payés à titre d'avance pour le compte des provinces et des communes.

# ANNEXES

AU

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1908.

## CAPITAUX DES DIVERSES DETTES EN CIRCULATION.

(Exercices 1907 et 1908.)

DÉSIGNATION de la DETTE.	ÉCHÉANCES.	CAPITAL NOMINAL		TOTAL à CHAQUE ÉCHÉANCE.	
		des obligations au porteur.	des inscriptions nominatives et des récépissés fractionnaires.		
2 1/2 p. c.	1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . .	39,156,800 »	180,802,831 74	219,959,631 74	
	1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	39,266,500 »	180,693,131 74	219,959,631 74	
	1 <sup>er</sup> juillet 1908 . . . . .	40,399,000 »	179,560,631 74	219,959,631 74	
	1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . .	42,346,100 »	177,613,531 74	219,959,631 74	
3 p. c. — 1 <sup>re</sup> série . . . . .	1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . .	207,651,200 »	270,534,275 »	478,185,475 »	
	1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	206,994,300 »	273,561,275 »	480,555,575 »	
	1 <sup>er</sup> juillet 1908 . . . . .	205,156,400 »	274,875,875 »	480,032,275 »	
	1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . .	204,117,000 »	279,603,375 »	483,720,375 »	
3 p. c. — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1907 . . . . .	1,141,057,550 »	1,247,637,032 22	2,388,694,582 22	
	1 <sup>er</sup> novembre 1907 . . . . .	1,155,519,450 »	1,244,280,432 22	2,399,799,882 22	
	1 <sup>er</sup> mai 1908 . . . . .	1,149,438,750 »	1,286,418,332 22	2,435,857,082 22	
	1 <sup>er</sup> novembre 1908 . . . . .	1,159,931,850 »	1,303,832,432 22	2,463,764,282 22	
3 p. c. — 3 <sup>e</sup> série . . . . .	1 <sup>er</sup> février 1907 . . . . .	61,984,700 »	175,200,700 »	237,185,400 »	
	1 <sup>er</sup> août 1907 . . . . .	63,178,200 »	174,581,100 »	237,759,300 »	
	1 <sup>er</sup> février 1908 . . . . .	63,129,200 »	184,361,900 »	247,491,100 »	
	1 <sup>er</sup> août 1908 . . . . .	62,723,800 »	185,308,700 »	248,032,500 »	
3 p. c. — Servitudes militaires.	Loi du 2 avril 1873 . . . . .	13 avril 1907 . . . . .	»	1,304,781 60	1,304,781 60
		13 avril 1908 . . . . .	»	1,304,781 60	1,304,781 60
Loi du 19 août 1893 . . . . .	1 <sup>er</sup> septembre 1907 . . . . .	»	1,471,180 »	1,471,180 »	
	1 <sup>er</sup> septembre 1908 . . . . .	»	1,471,180 »	1,471,180 »	

ANNEXE N° 2.

**INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DES CAPITAUX DES DIVERSES DETTES  
EN CIRCULATION.**

*(Exercices 1907 et 1908.)*

DESIGNATION de la DETTE.	ÉCHÉANCES.	INTÉRÊTS		TOTAL par échéance et PAR ANNÉE.	DOTATION d'amortissement par semestre et par année.
		des obligations ou porteur.	des inscriptions nominatives et des récépissés fractionnaires.		
2 1/2 p. c.	1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . .	489,460 »	2,260,035 39	2,749,495 39	»
	1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	490,831 25	2,258,664 14	2,749,495 39	»
	Charges de l'année 1907. . . . .	980,291 25	4,518,699 53	5,498,990 78	»
	1 <sup>er</sup> juillet 1908 . . . . .	504,987 50	2,244,507 89	2,749,495 39	»
	1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . .	529,326 25	2,220,169 14	2,749,495 39	»
	Charges de l'année 1908. . . . .	1,034,313 75	4,464,677 03	5,498,990 78	»
3 p. c. — 1 <sup>re</sup> série.	1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . .	3,114,768 »	4,058,014 12	7,172,782 12	937,114 76
	1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	3,104,914 50	4,103,419 12	7,208,333 62	956,450 06
	Charges de l'année 1907. . . . .	6,219,682 50	8,161,433 24	14,381,115 74	1,893,564 82
	1 <sup>er</sup> juillet 1908. . . . .	3,077,346 »	4,123,138 12	7,200,484 12	976,509 86
	1 <sup>er</sup> janvier 1909 . . . . .	3,061,755 »	4,194,050 62	7,255,805 62	993,919 61
	Charges de l'année 1908 . . . . .	6,139,101 »	8,317,188 74	14,456,289 74	1,970,429 47
3 p. c. — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	1 <sup>er</sup> mai 1907 . . . . .	17,115,863 25	18,714,355 48	35,830,418 73	4,453,717 62
	1 <sup>er</sup> novembre 1907 . . . . .	17,332,791 75	18,664,206 48	35,996,998 23	4,592,779 77
	Charges de l'année 1907. . . . .	34,448,655 »	37,378,761 96	71,827,416 96	9,046,497 39
	1 <sup>er</sup> mai 1908 . . . . .	17,241,581 25	19,296,274 98	36,537,856 23	4,688,246 82
	1 <sup>er</sup> novembre 1908 . . . . .	17,398,977 75	19,557,486 48	36,956,464 23	4,826,230 47
	Charges de l'année 1908. . . . .	34,640,559 »	38,853,761 46	73,494,320 46	9,514,477 29
3 p. c. — 3 <sup>e</sup> série . . . . .	1 <sup>er</sup> février 1907 . . . . .	929,770 50	2,628,010 50	3,557,781 »	471,809 25
	1 <sup>er</sup> août 1907 . . . . .	947,673 »	2,618,716 50	3,566,389 50	480,339 30
	Charges de l'année 1907. . . . .	1,877,443 50	5,246,727 »	7,124,170 50	952,148 55
	1 <sup>er</sup> février 1908 . . . . .	946,938 »	2,765,428 50	3,712,366 50	489,346 20
	1 <sup>er</sup> août 1908 . . . . .	940,857 »	2,779,630 50	3,720,487 50	518,095 50
	Charges de l'année 1908. . . . .	1,887,795 »	5,545,059 »	7,432,854 »	1,007,441 70
3 p. c. — Servitudes militaires.	Loi du 2 avril 1873				
	13 avril 1907 (une année) . . . . .	»	39,142 29	39,142 29	»
	13 avril 1908 (une année) . . . . .	»	39,142 29	39,142 29	»
	Loi du 19 août 1893.				
1 <sup>er</sup> sept. 1907 (une année) . . . . .	»	44,135 40	44,135 40	»	
1 <sup>er</sup> sept. 1908 (une année) . . . . .	»	44,135 40	44,135 40	»	

Situation au 1<sup>er</sup>

NATURE DES PENSIONS.	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PEN		
	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janv. 1908.	MOUVEMENT pendant l'année 1908.		SITUATION au 1 <sup>er</sup> janv. 1909.	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janv. 1908.	MOUVEMENT pendant l'année 1908.	
		Accroissem.	Décroissem.			Accroissem.	Décroissem.
<b>Ordre de Léopold . . . . .</b>	65	6	8	66	6,800 »	600	800
<b>Marine (Militaires de la) . . . . .</b>	2	»	»	2	474 »	»	»
<b>Ecclésiastiques :</b>							
Département de la Justice . . . . .	491	79	62	508	561,380 »	115,990	75,632
— de la Guerre . . . . .	4	1	»	5	7,795 »	1,800	»
<b>Militaires. . . . .</b>	3,272	202	185	3,289	5,526,963 »	338,709	368,344
<b>Civiles :</b>							
Département des Finances . . . . .	1,601	161	122	1,640	2,439,765 »	242,415	241,985
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes (Anvers à Gand non compris) . . . . .	2,199	249	145	2,303	3,137,006 »	421,038	225,099
— des Sciences et des Arts. . . . .	782	89	58	813	1,411,239 »	183,623	108,369
— de l'Intérieur et de l'Agriculture } 85 (a) } 154 (b) }		25	20	244 } 195,498 (a) } 142,791 (b) }		62,430	23,768
— des Travaux publics. . . . .	166	50	15	201	208,883 »	89,469	18,728
— de la Justice . . . . .	340	40	36	344	1,021,431 »	173,965	139,408
— des Affaires Étrangères. . . . .	19	2	»	21	81,458 »	10,343	»
— de la Guerre . . . . .	44	4	6	42	89,560 »	3,950	11,413
— de l'Industrie et du Travail . . . . .	19	2	3	18	70,388 »	2,991	6,743
Cour des Comptes . . . . .	6	1	1	6	16,929 »	7,290	1,444
Pensions civiles, reprises du chemin de fer d'Anvers à Gand . . . . .	28	»	3	25	13,514 35	»	5,810
<b>Professeurs et instituteurs commu- naux (1). . . . .</b>	4,249	404	179	4,474	4,395,994 »	501,633	200,076
<b>TOTAUX . . . . .</b>	13,529	1,315	843	14,001	19,327,868 35	2,156,246	1,427,619
<b>AUGMENTATION :</b>				<b>AUGMENTATION :</b>			
472 pensions.				728,627 francs.			

## PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1909.

PENSIONS. SITUATION au 1 <sup>er</sup> janv. 1909.	ACCROISSEMENTS. — Nombre de pensions accordées			DÉCROISSEMENTS. — Nombre de pensions éteintes			Observations.
	nouvellement.	par suite de revision.	pour d'autres causes.	par suite de décès.	par suite de revision.	pour d'autres causes	
6,600 »	6	»	»	8	»	»	
474 »	»	»	»	»	»	»	
601,738 »	79	»	»	62	»	»	
9,595 »	1	»	»	»	»	»	
5,497,328 »	202	»	»	184	»	1	
2,440,195 »	160	1	»	121	1	»	
3,332,945 »	248	1	»	144	1	»	
1,486,493 »	89	»	»	58	»	»	
376,951 »	25	»	»	20	»	»	
279,624 »	50	»	»	15	»	»	
1,055,988 »	39	»	1	36	»	»	
91,801 »	2	»	»	»	»	»	
82,097 »	4	»	»	6	»	»	
66,636 »	2	»	»	3	»	»	
22,775 »	1	»	»	1	»	»	
7,704 35	»	»	»	3	»	»	
4,697,551 »	397	7	»	172	7	»	
20,056,495 35	1,305	9	1	833	9	1	
		1,315			843		

a) Département de l'Intérieur,  
b) Département de l'Agriculture,  
 joints par l'arrêté royal du  
 30 octobre 1908.

(1) Aux termes de l'article 1<sup>er</sup>  
 de la loi du 8 avril 1834, les  
 pensions des professeurs et  
 instituteurs communaux confé-  
 rées en vertu de l'article 7 de la  
 loi du 16 mai 1876 sont payées :  
  $\frac{2}{5}$  par les communes,  $\frac{1}{5}$  par  
 les provinces,  $\frac{2}{5}$  par l'État.  
 Elles sont portées en totalité  
 au Budget de la Dette publique.